

2021 FORD **BRONCO** Manuel du Propriétaire



Preproduction model with optional and aftermarket equipment shown.



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2021

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 202101 20210412183709

Proposition 65 de l'état de Californie



AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**

Table des matières

Nous contacter

Nous contacter	17
----------------------	----

Introduction

À propos de cette publication	19
Utilisation de cette publication	20

Glossaire des symboles

Symboles utilisés sur le véhicule	21
---	----

Confidentialité des données

Confidentialité des données	24
Données d'entretien	25
Données d'événement	25
Données des paramètres	26
Données de véhicule connecté	27
Données d'appareil mobile	27
Données du système d'appel d'urgence	28

Recherche visuelle

Volant de direction - Véhicules avec : Régulateur de vitesse, Véhicules sans : Système de maintien de voie	29
Volant de direction - Véhicules avec : Régulateur de vitesse adaptatif	30
Volant de direction - Véhicules avec : Régulateur de vitesse/Système de maintien de voie	31
Tableau de bord	32
Console centrale - Boîte de vitesses manuelle	33
Console centrale - Boîte de vitesses automatique	34
Habitacle du véhicule - 2 portes	35
Habitacle du véhicule - 4 portes	36
Extérieur avant - 2 portes	37
Extérieur avant - 4 portes, Véhicules avec : Toit dur	38
Extérieur avant - 4 portes, Véhicules avec : Toit souple	39

Extérieur arrière - 2 portes	40
Extérieur arrière - 4 portes, Véhicules avec : Toit dur	41
Extérieur arrière - 4 portes, Véhicules avec : Toit souple	42

Sécurité enfants

Précautions pour la sécurité des enfants	43
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants	45
Dispositifs de retenue pour enfants	46
Installation de dispositifs de retenue pour enfants	48
Rehausseurs	52
Verrouillage sécurité enfants	54

Ceintures de sécurité

Précautions à l'égard des ceintures de sécurité	56
Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité	57
Mode de blocage par inertie	58
Mode de blocage automatique	58
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse	59
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité	59
Vérification des ceintures de sécurité	61
Rallonges de ceinture de sécurité	62

Personal Safety System™

Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle	63
Fonctionnement du système de sécurité personnelle	63
Composants du système de sécurité personnelle	63

Coussins gonflables

Fonctionnement des coussins gonflables avant	64
---	----

Table des matières

Fonctionnement des coussins gonflables latéraux	65
Fonctionnement du système Safety Canopy™	65
Précautions relatives aux coussins gonflables	67
Réglage approprié du siège conducteur et du siège passager avant	68
Enfants et coussins gonflables	68
Système de détection d'occupation du siège passager avant	69
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable	72
Mise au rebut des coussins gonflables	73

Assistance 911

Qu'est-ce que la fonction Assistance 911	74
Exigences relatives aux appels d'urgence	74
Limitations des appels d'urgence	75

Clés et télécommandes

Limitations de la télécommande	76
Utilisation de la télécommande	76
Retrait du panneton de clé	77
Déclenchement de l'alarme de détresse	77
Localisation de votre véhicule	77
Changement de la pile de la télécommande	77
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue	79
Programmation de la télécommande	79
Clés et télécommandes – Dépannage	81

MyKey™

Qu'est-ce que MyKey	82
Réglages MyKey	82
Création d'une clé MyKey	83

Programmation d'une clé MyKey	84
Effacement de la programmation de toutes les clés MyKey	84
Vérification de l'état du système MyKey	84
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance	84
MyKey – Dépannage	85

Portes et serrures

Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule	87
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule	87
Déverrouillage automatique	87
Verrouillage automatique	88
Erreur de verrouillage	88
Portes et serrures – Dépannage	89

Entrée sans clé

Limitations de l'entrée sans clé	91
Réglages de l'entrée sans clé	91
Utilisation de l'entrée sans clé	91
Entrée sans clé – Dépannage	92

Hayon

Ouverture du hayon	93
Fermeture du hayon	93
Verrouillage et déverrouillage du hayon	93
Hayon – Dépannage	95

Sécurité

Système antivol passif	96
Sécurité – Dépannage	96

Volant de direction

Réglage du volant de direction	98
Avertisseur sonore	98
Activation et désactivation du volant de direction chauffant	98

Table des matières

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces	99
Activation et désactivation de l'essuie-glace de lunette arrière	99
Balayage automatique en marche arrière	99
Vérification des balais d'essuie-glace	100
Remplacement des balais d'essuie-glace avant	100
Remplacement des balais d'essuie-glace arrière	101
Lave-glaces	101
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage	102

Éclairage extérieur

Commande de l'éclairage extérieur	104
Phares	104
Phares – Dépannage	104
Phares automatiques	105
Feux extérieurs	105
Éclairage de la zone extérieure	107
Feux de route automatiques	108
Feux de route automatiques – Dépannage	111

Éclairage intérieur

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur	112
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant	112
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur arrière	112
Fonction d'éclairage intérieur	112
Réglage de la luminosité du tableau de bord	113
Éclairage ambiant	113
Éclairage intérieur – Dépannage	113

Glaces

Ouverture et fermeture des glaces	114
Fonction de rebond des glaces	114
Verrouillage des commandes de glaces arrière	115

Rétroviseur intérieur

Précautions relatives au rétroviseur intérieur	116
Gradation manuelle du rétroviseur intérieur	116
Rétroviseur intérieur à électrochrome	116

Rétroviseurs extérieurs

Réglage des rétroviseurs extérieurs	117
Rabattement des rétroviseurs extérieurs	117

Affichage du tableau de bord

Aperçu de l'affichage du tableau de bord	118
Qu'est-ce que le compte-tours	118
Qu'est-ce que l'indicateur de vitesse	118
Jauge de carburant	119
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement	119
Qu'est-ce que la sonde de température d'huile de boîte de vitesses	119
Qu'est-ce que l'indicateur de suralimentation – 2.3L EcoBoost™	119
Qu'est-ce que la barre d'information	119
Que sont les témoins de l'affichage du tableau de bord	120
Témoins de l'affichage du tableau de bord	120
Que sont les indicateurs de l'affichage du tableau de bord	121

Table des matières

Indicateurs de l'affichage du tableau de bord	121
---	-----

Écran du tableau de bord

Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord	124
Menu principal de l'écran du tableau de bord	124
Ordinateur de bord	125
Réglages personnalisés	125

Démarrage à distance

Qu'est-ce que le démarrage à distance	126
Précautions relatives au démarrage à distance	126
Limitations du démarrage à distance	126
Activation du démarrage à distance	126
Démarrage et arrêt du véhicule à distance	126
Témoins de la télécommande de démarrage à distance	127
Réglages du système de démarrage à distance	127

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	129
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	129
Activation et désactivation de l'air recirculé	129
Activation et désactivation de la climatisation	129
Activation et désactivation du dégivrage maximal	129

Activation et désactivation du refroidissement maximal	129
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	130
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants	130
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	130
Réglage de la température	130
Orientation de l'écoulement de l'air	131
Mode automatique	131
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	132

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	134
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	134
Activation et désactivation de l'air recirculé	134
Activation et désactivation de la climatisation	134
Activation et désactivation du dégivrage maximal	134
Activation et désactivation du refroidissement maximal	134
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	135
Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants	135
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	135
Réglage de la température	136
Orientation de l'écoulement de l'air	136
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	136

Table des matières

Qualité de l'air intérieur

Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle	138
Remplacement du filtre à air d'habitacle	138

Sièges avant

Précautions à l'égard des sièges avant	139
Positions assises appropriées	139
Sièges à commande manuelle	140
Sièges à commande électrique	142
Sièges chauffants	145

Sièges arrière

Sièges à commande manuelle	146
----------------------------------	-----

Système d'alerte des occupants des sièges arrière

Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière	149
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière	149
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière	149
Limitations du système d'alerte des occupants des sièges arrière	149
Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière	150
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière	150
Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière	150

Système d'ouvre-porte de garage

Qu'est-ce que le système d'ouvre-porte de garage	151
Fonctionnement du système d'ouvre-porte de garage	151

Précautions relatives au système d'ouvre-porte de garage	151
Limitations du système d'ouvre-porte de garage	152
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur la télécommande manuelle	152
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte de garage	153
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte	153
Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage	154
Reprogrammation du système d'ouvre-porte de garage	154
Fréquences radio du système d'ouvre-porte de garage	155

Ports USB

Emplacement des ports USB	156
Lecture multimédia avec port USB	156
Charge d'un appareil	157

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 120 V

Qu'est-ce que la prise de courant	158
Précautions relatives à la prise de courant	158
Emplacement de la prise de courant	158
Témoins de la prise de courant	158

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 12 V

Qu'est-ce que la prise de courant	160
Précautions relatives à la prise de courant	160
Emplacement de la prise de courant	160

Table des matières

Chargeur d'accessoires sans fil

Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil	161
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil	161
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil	162
Charge d'appareils sans fil	162
Chargeur d'accessoires sans fil – Dépannage	162

Rangement

Boîte à gants	163
Console centrale	163
Rangement sous le plancher	164
Porte-lunettes	164
Vide-poche	164

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions relatives au démarrage et à l'arrêt du moteur	165
Bouton-poussoir de démarrage	165
Démarrage du moteur	166
Chauffe-moteur	167
Arrêt du moteur	168
Arrêt automatique du moteur	170
Accès à la position de secours de la clé codée	171
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage	171

Démarrage en prise - Boîte de vitesses manuelle

Qu'est-ce que le démarrage en prise	174
Précautions relatives au démarrage en prise	174
Limitations du démarrage en prise	174
Utilisation du démarrage en prise	174
Démarrage en prise – Dépannage	175

Auto-Start-Stop

Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop	176
Précautions concernant Auto-Start-Stop – Boîte de vitesses manuelle	176
Précautions concernant Auto-Start-Stop – Boîte de vitesses automatique	176
Activation et désactivation du mode Auto-Start-Stop	176
Arrêt du moteur - Boîte de vitesses manuelle	177
Arrêt du moteur - Boîte de vitesses automatique	177
Redémarrage du moteur - Boîte de vitesses manuelle	177
Redémarrage du moteur - Boîte de vitesses automatique	178
Témoins de la fonction Auto-Start-Stop	178
Auto-Start-Stop – Dépannage	178

Carburant et ravitaillement

Précautions relatives au carburant et au ravitaillement	181
Qualité du carburant	182
Localisation de l'entonnoir à carburant	183
Panne de carburant	183
Ravitaillement	185
Capacité du réservoir de carburant	187
Carburant et ravitaillement – Dépannage	187

Catalyseur

Qu'est-ce que le catalyseur	189
Précautions relatives au catalyseur	189
Catalyseur – Dépannage	189

Boîte de vitesses manuelle

Précautions relatives à la boîte de vitesses manuelle	190
Passage en marche arrière	190

Table des matières

Rapport à forte démultiplication	191
Vitesses recommandées de passage de rapports	192
Vérification du niveau de liquide de boîte de vitesses manuelle	192
Vérification du niveau de liquide d'embrayage	193
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses manuelle	193
Quantités et spécifications du liquide d'embrayage	193
Boîte de vitesses manuelle – Dépannage	193

Boîte de vitesses automatique

Précautions relatives à la boîte de vitesses automatique	195
Positions de la boîte de vitesses automatique	195
Passage des rapports	196
Témoins de position de la boîte de vitesses automatique	197
Changement de vitesse manuel	197
Interverrouillage du levier sélecteur	197
Carillons avertisseurs de boîte de vitesses automatique	199

Quatre roues motrices

Fonctionnement du mode quatre roues motrices - 4x4 à prise temporaire	200
Fonctionnement du mode quatre roues motrices - 4x4 évolué avec mode 4A	200
Précautions relatives au mode quatre roues motrices	200
Limitations du mode quatre roues motrices	201
Activation et désactivation du mode quatre roues motrices	203
Sélection d'un mode quatre roues motrices - 4x4 à prise temporaire	203

Sélection d'un mode quatre roues motrices - 4x4 évolué avec mode 4A	204
Modes quatre roues motrices	205
Témoins du mode quatre roues motrices	206
Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert	206
Quatre roues motrices – Dépannage	207

Différentiel autobloquant électronique

Qu'est-ce que le différentiel autobloquant électronique	209
Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique	209
Témoins du différentiel autobloquant électronique	211
Différentiel autobloquant électronique – Dépannage	212

Freins

Précautions relatives aux freins	214
Freins antiblocage	214
Freinage en cas d'accélérateur coincé	214
Emplacement du réservoir de liquide de frein - 2.3L EcoBoost™	214
Emplacement du réservoir de liquide de frein - 2.7L EcoBoost™	214
Vérification du niveau de liquide de frein	214
Spécification du liquide de frein	215
Freins – Dépannage	215

Frein de stationnement électrique

Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique	218
Serrage du frein de stationnement électrique	218

Table des matières

Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence	218
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique	218
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique	219
Carillon avertisseur du frein de stationnement électrique	219
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat	219
Frein de stationnement électrique – Dépannage	219

Aide au démarrage en côte

Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte	221
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte	221
Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte	221
Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte - Boîte de vitesses manuelle	221
Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte - Boîte de vitesses automatique	221
Aide au démarrage en côte – Dépannage	222

Antipatinage

Qu'est-ce que l'antipatinage	223
Fonctionnement de l'antipatinage	223
Activation et désactivation de l'antipatinage	223
Témoin d'antipatinage	223
Antipatinage – Dépannage	224

Contrôle de stabilité

Fonctionnement du contrôle de stabilité	225
Activation et désactivation du contrôle de stabilité	226
Témoin de contrôle de stabilité	228

Contrôle en sentiers

Qu'est-ce que le contrôle en sentiers	229
Limitations du contrôle en sentiers	229
Activation et désactivation du contrôle en sentiers	229
Réglage de la vitesse du contrôle en sentiers	230
Annulation de la vitesse programmée	230
Témoins du contrôle en sentiers	230
Conduite à une pédale en sentier	230
Conduite à une pédale en sentier – Dépannage	232
Contrôle en sentiers – Dépannage	233

Aide à la direction en sentier

Qu'est-ce que l'aide à la direction en sentier	235
Précautions relatives à l'aide à la direction en sentier	235
Limitations de l'aide à la direction en sentier	235
Activation et désactivation de l'aide à la direction en sentier	235
Témoins d'aide à la direction en sentier	236
Aide à la direction en sentier – Dépannage	236

Désaccouplement de la barre stabilisatrice

Qu'est-ce que le système de désaccouplement de la barre stabilisatrice	237
Précautions relatives au désaccouplement de la barre stabilisatrice	237
Activation et désactivation du système de désaccouplement de la barre stabilisatrice	237
Témoins de désaccouplement de la barre stabilisatrice	238

Table des matières

Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Dépannage	239
--	-----

Contrôle descente - Boîte de vitesses manuelle

Qu'est-ce que le contrôle descente	241
Fonctionnement du contrôle descente	241
Précautions relatives au contrôle descente	241
Activation et désactivation du contrôle descente	241
Réglage de la vitesse du contrôle descente	241
Témoin de contrôle descente	242
Contrôle descente – Dépannage	242

Direction

Direction assistée électrique	243
Direction – Dépannage	244

Aides au stationnement

Précautions relatives à l'aide au stationnement	246
Activation et désactivation de l'aide au stationnement	247
Aide au stationnement arrière	247
Aide au stationnement avant	248
Témoins d'aide au stationnement	249
Aides au stationnement – Dépannage	249

Caméra de marche arrière

Qu'est-ce que la caméra de marche arrière	251
Précautions relatives à la caméra de marche arrière	251
Emplacement de la caméra de marche arrière	251
Lignes de guidage de la caméra de marche arrière	251
Indicateurs de distance d'objet de la caméra de marche arrière	252

Paramètres de la caméra de marche arrière	252
---	-----

Caméra à 360 degrés

Qu'est-ce que la caméra à 360 degrés	254
Fonctionnement de la caméra à 360 degrés	254
Précautions à l'égard de la caméra à 360 degrés	254
Limitations de la caméra à 360 degrés	255
Emplacement des caméras à 360 degrés	255
Lignes de guidage de la caméra à 360 degrés	255
Paramètres de la caméra à 360 degrés	256

Régulateur de vitesse

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse	257
Activation et désactivation du régulateur de vitesse	257
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse	257
Annulation de la vitesse programmée	258
Reprise de la vitesse programmée	258
Témoins de régulateur de vitesse	258

Régulateur de vitesse adaptatif

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif	259
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif	259
Limitations du régulateur de vitesse adaptatif	260
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif	262
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif	262

Table des matières

Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif	263
Annulation de la vitesse programmée	265
Reprise de la vitesse programmée	265
Neutralisation de la vitesse programmée	265
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif	265
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard	266
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage	266

Commande des modes G.O.A.T.

Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.	268
Fonctionnement de la commande des modes G.O.A.T.	268
Sélection d'un mode G.O.A.T.	268
Modes G.O.A.T.	269
Commande des modes G.O.A.T. – Dépannage	273

Système de maintien de voie

Qu'est-ce que le système de maintien de voie	276
Fonctionnement du système de maintien de voie	276
Précautions du système de maintien de voie	276
Limitations du système de maintien de voie	277
Activation et désactivation du système de maintien de voie	277
Activation du système de maintien de voie	277
Mode d'alerte	278
Mode d'aide	278
Mode d'alerte et d'aide	279

Témoins du système de maintien de voie	279
Système de maintien de voie – Dépannage	280

Système d'information sur les angles morts

Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts	283
Fonctionnement du système d'information sur les angles morts	283
Précautions relatives au système d'information sur les angles morts	283
Limitations du système d'information sur les angles morts	283
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts – Boîte de vitesses manuelle	284
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts – Boîte de vitesses automatique	284
Activation et désactivation du système d'information sur les angles morts	284
Emplacement des capteurs du système d'information sur les angles morts	284
Témoins du système d'information sur les angles morts	285
Système d'information sur les angles morts – Dépannage	286

Alerte de circulation transversale

Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale	287
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale	287
Précautions relatives au système d'alerte de circulation transversale	287
Limitations du système d'alerte de circulation transversale	288

Table des matières

Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale	288
Emplacement des capteurs du système d'alerte de circulation transversale	288
Témoins d'alerte de circulation transversale	289
Alerte de circulation transversale – Dépannage	289

Assistance pré-collision

Qu'est-ce que l'assistance pré-collision	290
Fonctionnement de l'assistance pré-collision	290
Précautions relatives à l'assistance pré-collision	290
Limitations de l'assistance pré-collision	291
Activation et désactivation de l'assistance pré-collision	292
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision	293
Témoin de proximité	294
Freinage d'urgence automatique	295
Aide aux manœuvres d'évitement	295
Assistance pré-collision – Dépannage	296

Alerte conducteur

Qu'est-ce que l'alerte conducteur	299
Fonctionnement de l'alerte conducteur	299
Précautions relatives à l'alerte conducteur	299
Limitations de l'alerte conducteur	300
Activation et désactivation de l'alerte conducteur	300
Témoins d'alerte conducteur	300
Alerte conducteur – Dépannage	301

Transport de charges

Précautions relatives au transport de charges	302
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule	303
Qu'est-ce que le poids technique maximal sous essieu	303
Qu'est-ce que le poids total en charge	304
Qu'est-ce que le poids maximal de charge de la remorque	304
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé	304
Calcul de la charge utile	305
Calcul de la limite de charge	305
Porte-bagages	307
Points d'ancrage de l'aile	311

Aire de chargement arrière

Points d'ancrage de l'aire de chargement arrière	312
--	-----

Raccordement d'une remorque

Précautions relatives au raccordement d'une remorque	313
Raccordement d'une remorque	313
Raccordement d'une remorque – Dépannage	314

Traction d'une remorque

Précautions relatives à la traction d'une remorque	315
Précautions relatives aux freins de remorque	315
Limites de remorquage du véhicule	316
Chargement de votre remorque	316
Conseils au sujet de la traction d'une remorque	317
Mise à l'eau ou récupération d'un bateau ou d'une moto-marine	318

Table des matières

Dimensions et charges de remorquage	319
Traction d'une remorque – Dépannage	320

Dispositif antilouvoiemment de la remorque

Fonctionnement du dispositif antilouvoiemment de la remorque	321
Précautions relatives au dispositif antilouvoiemment de la remorque	321
Activation et désactivation du dispositif antilouvoiemment de la remorque	321

Conseils de conduite

Conduite hors route	322
Précautions à prendre par temps froid	332
Rodage	332
Conduite économique	333
Couvre-plancher	333

Renseignements sur les collisions et les pannes

Assistance dépannage	335
Activation et désactivation des feux de détresse	336
Démarrage-secours du véhicule	336
Système d'alerte après impact	339
Arrêt automatique du moteur en cas de collision	339
Remorquage de récupération	340
Transport du véhicule	342

Remorquage du véhicule

Précautions pour le remorquage du véhicule	344
Remorquage occasionnel du véhicule – Boîte de vitesses manuelle	344
Remorquage occasionnel du véhicule – Boîte de vitesses automatique	346
Remorquage d'urgence	347

Remorquage du véhicule – Dépannage	348
--	-----

Fusibles

Précautions relatives aux fusibles	349
Boîtier de fusibles du compartiment moteur	349
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie	354
Détermination des types de fusibles	357
Fusibles – Dépannage	357

Entretien

Précautions pour l'entretien	358
Ouverture et fermeture du capot	358
Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™	359
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™	360
Huile moteur	361
Vérification du liquide de refroidissement	363
Remplacement du filtre à air	367
Remplacement du filtre à carburant	368
Remplacement de la batterie de 12 V	368
Réglage des phares	371
Ampoules extérieures	372
Ampoules intérieures	376
Montage de la courroie d'entraînement - 2.3L EcoBoost™	376
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™	376

Composants amovibles du véhicule

Glaces amovibles	377
Portes amovibles	382
Panneaux de toit amovibles	386
Toit rigide amovible	391

Table des matières

Toit souple amovible	391
Ailes amovibles	394
Rangement des portes et des panneaux de toit - 4 portes	396
Rangement des panneaux de toit - 2 portes	403

Entretien du véhicule

Produits de nettoyage	404
Nettoyage de l'extérieur	405
Nettoyage de l'habitacle	407
Réparation de dommages mineurs à la peinture	409
Cirage du véhicule	409

Entreposage du véhicule

Préparation du véhicule pour l'entreposage	411
Au terme de l'entreposage	412

Renseignements sur les roues et les pneus

Emplacement de l'étiquette de pneus	413
Cotes uniformisées de qualité des pneus du Ministère des transports des États-Unis	413
Renseignements sur le flanc du pneu	415
Terminologie du pneu	420
Remplacement des pneus	421
Utilisation de chaînes à neige	424

Entretien des pneus

Vérification de la pression des pneus	426
Gonflage des pneus	426
Inspection de l'usure des pneus	427
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages	427
Vérification des corps de valve de roue	429

Permutation des pneus	429
-----------------------------	-----

Système de surveillance de la pression des pneus

Qu'est-ce que le système de surveillance de la pression des pneus	431
Présentation du système de surveillance de la pression des pneus	431
Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus	432
Limitations du système de surveillance de la pression des pneus	433
Affichage des pressions de pneu	433
Système de surveillance de la pression des pneus - Dépannage	433

Remplacement d'une roue

Changement d'un pneu crevé	436
Écrous de roue	441

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™	443
Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™	444
Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™	445
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™	446
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.3L EcoBoost™	447
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.7L EcoBoost™	448
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.3L EcoBoost™	450
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.7L EcoBoost™	451
Capacité du réservoir de carburant	451
Quantités et spécifications du circuit de climatisation	452

Table des matières

Spécification du liquide de lave-glace	452
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses manuelle	453
Quantités et spécifications du liquide d'embrayage	453
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses automatique	453
Spécification du liquide de frein	454
Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert	455
Quantités et spécifications de l'huile d'essieu avant	456
Quantités et spécifications de l'huile d'essieu arrière	456

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule	458
---	-----

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté	459
Exigences relatives au véhicule connecté	459
Limitations du véhicule connecté	459
Connexion du véhicule à un réseau mobile	459
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	460
Véhicule connecté – Dépannage	461

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule	463
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule	463

Système audio

Système audio – Précautions	465
-----------------------------------	-----

Activation et désactivation de l'autoradio	465
Sélection de la source audio	465
Lecture ou mise en pause de la source audio	465
Réglage du volume	466
Activation et désactivation de la lecture aléatoire	466
Activation et désactivation du mode de répétition	466
Réglage de présélection	466
Mise en sourdine de l'autoradio	466
Réglage des paramètres de son	466
Réglage de la date et de l'heure	467
Radio AM-FM	467
Activation et désactivation de l'écran	468
Autoradio numérique	468
Radio par satellite	470
Système audio – Dépannage	473
Identification de l'autoradio	476

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement

Précautions relatives à l'écran du système d'information et de divertissement	477
Limitations de l'écran du système d'information et de divertissement	477
Barre d'état	477
Barre de fonctions	478
Écran d'information sur demande – Véhicules avec : Écran de 12,3 po	479

Interaction vocale

Qu'est-ce que l'interaction vocale	480
Réglage du mot-clé déclencheur	480
Début d'une interaction vocale	480
Exemples d'interactions vocales	480

Table des matières

Téléphone

Précautions relatives au téléphone	484
Connexion de votre téléphone	484
Menu du téléphone	484
Appel et réception d'appel	486
Envoi et réception d'un message texte	487
Activation et désactivation des notifications par message texte	488

Bluetooth®

Connexion d'un appareil Bluetooth®	489
Lecture multimédia avec Bluetooth®	489

Applications

Précautions relatives aux applications	490
Exigences relatives à l'application	490
Accès aux applications	490
Activation d'applications sur un appareil iOS	490
Activation d'applications sur un appareil Android	491
Activation et désactivation d'Apple CarPlay	491
Activation et désactivation d'Android Auto	492

Navigation

Accès à la navigation	493
Mises à jour cartographiques du système de navigation	493
Réglage de la carte	493
Circulation en direct	493
Définition d'une destination	494
Points de cheminement	494
Guidage d'itinéraire	495

Mises à jour des systèmes du véhicule

Mise à jour des systèmes du véhicule sans fil	496
Exécution d'une réinitialisation générale	497

Accessoires

Accessoires	498
-------------------	-----

Commutateurs auxiliaires

Que sont les commutateurs auxiliaires	500
Emplacement des commutateurs auxiliaires	500
Emplacement du câblage des commutateurs auxiliaires	500
Détermination du câblage des commutateurs auxiliaires	502

Ford Protect

Qu'est-ce que Ford Protect	503
----------------------------------	-----

Entretien périodique

Renseignements généraux relatifs à l'entretien	506
Entretien périodique normal	509
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses	513

Informations client

Alerte de capotage	516
Notre rapport sur le développement durable	516
Programme Auto Line du Better Business Bureau - États-Unis d'Amérique	516
Programme de médiation et d'arbitrage - Canada	517
Commande d'un Manuel du propriétaire en français canadien	518
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis	518

Table des matières

Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada	519
Étiquettes de certification de fréquence radio	520
Proposition 65 de la Californie - États-Unis d'Amérique	551
Perchlorate	551
Pièces de rechange recommandées	552
Équipement de communication mobile	552
Contrat de licence de l'utilisateur final	553
Norme d'émission	582
Options uniques d'exportation	583

Annexes

Compatibilité électromagnétique	584
---------------------------------------	-----

Nous contacter

Pour obtenir de l'aide ou des clarifications sur les politiques et les procédures, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle.

États-Unis

Ford Motor Company
Centre de relation avec la clientèle
PO Box 6248
Dearborn, MI 48126
1-800-392-3673 (FORD)
(ATME :
1-888-658-6805
<https://fr.ford.ca/help/contact/>

Canada

Centre de relation avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1-800-565-3673 (FORD)
www.ford.ca
Facebook : FordServiceCA (anglais),
FordServiceQC (français)

Europe

Téléphone : 02035644444
Courriel : UKCRC1@ford.com
Twitter : @forduk

Australie

Ford Motor Company
Aux soins de : Customer Relationship
Centre
Private Mail Bag 5
Fairlane Business Park #3
Campbellfield, Victoria, 3061
Téléphone : 13 3673 (FORD)
Courriel : foacust1@ford.com

Nouvelle-Zélande

Ford Motor Company
Aux soins de : Customer Relationship
Centre
Private Bag 76912
Manukau City 2241
Téléphone : 0800 367 369 (FORDNZ)
Courriel : fnzcust@ford.com

Chine – Véhicule importé

Centre de relation avec la clientèle
Téléphone : 400-690-1886
Site Web : <https://www.ford.com.cn/>

Chine – Chang'An Ford

Centre de relation avec la clientèle
Téléphone : 800-810-8168
Tél. mobile : 400-887-7766
Site Web : <https://www.ford.com.cn/>

Asie-Pacifique

Courriel : expcac@ford.com

Caraïbes, Amérique centrale et Israël

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Fax : (313) 390-0804
Téléphone : (313) 594-4857
Courriel : expcac@ford.com

Numéro Îles Vierges et Porto Rico

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Téléphone : (800) 841-3673
Courriel : prcac@ford.com

Nous contacter

Argentine

Téléphone : 0800-888-3673

Brésil

www.ford.com.br

Afrique du Nord

Courriel : nafcrc@ford.com

Afrique du Sud du Sahara

Courriel : ssacrc@ford.com

Porto Rico

Ford International Business Development,
Inc.
P.O. Box 11957
Caparra Heights Station
San Juan, PR 00922-1957
1-800-392-3673 (FORD)
Fax : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Moyen-Orient

Service à la clientèle Ford pour le
Moyen-Orient
P.O. Box 21740
Dubai, Émirats arabes unis
Téléphone : 80004441066
Numéro sans frais pour le Royaume
d'Arabie saoudite : 8008443673
Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain
en Arabie saoudite : 800850078
Koweït : 22280384
Numéro de téléphone local pour le Koweït :
+965 1 898900
Télécopieur : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Corée du Sud

Téléphone : +82-02-1600-6003
Courriel : infokr1@ford.com

Ford Credit - É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance, composez le 1-800-727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

Introduction

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de feu, de blessures graves, voire la mort.

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps d'apprendre à connaître votre véhicule pour profiter d'une conduite plus plaisante et sécuritaire. Servez-vous de cette publication pour vous familiariser avec les informations de base, puis lisez la version numérique disponible dans votre véhicule. Vous pouvez également consulter le manuel complet dans l'application FordPass et sur le site Web Ford de votre région.

Nota : Consultez la boutique d'applications de votre appareil pour télécharger l'application FordPass.

Nota : Pour trouver le site Web Ford de votre région, consultez <https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html>.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez l'information imprimée à l'intention du propriétaire à l'acheteur lorsque vous vendez ce véhicule.

Nos ressources numériques comprennent un Manuel du propriétaire numérique complet créé dynamiquement selon les fonctions de votre véhicule déterminées à partir du numéro d'identification du véhicule. Voir **Localisation du numéro d'identification du véhicule** (page 458). Le Manuel du propriétaire numérique comprend des fonctions de recherche textuelle et visuelle qui vous permettent de retrouver rapidement l'information qui vous intéresse. Il comprend également des liens vers des vidéos pratiques conçues pour vous aider à comprendre certaines des technologies évoluées de votre véhicule.

Fonctions et options

Cette publication décrit des fonctions et des options offertes sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Elle peut décrire des options non offertes sur votre véhicule.

Illustrations

Certaines illustrations de la présente publication peuvent montrer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Introduction

Emplacement des composants

Ce manuel pourrait qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



- A Côté droit.
- B Côté gauche.

UTILISATION DE CETTE PUBLICATION

Pour trouver rapidement de l'information sur votre véhicule, utilisez la fonction de recherche de mots dans l'application Manuel du propriétaire.

Glossaire des symboles

SYMBOLES UTILISÉS SUR LE VÉHICULE

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.

	Système de climatisation		Patte d'ancrage pour siège enfant
	Type de lubrifiant du système de climatisation		Régulateur de vitesse
	Système de freins antiblocage		Laissez refroidir avant d'ouvrir
	Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles		Frein de stationnement électrique
	Batterie		Filtre à air du moteur
	Acide de batterie		Liquide de refroidissement du moteur
	Liquide de frein – sans produits pétroliers		Température du liquide de refroidissement du moteur
	Circuit de freinage		Huile moteur
	Circuit de freinage		Gaz explosif
	Filtre à air d'habitacle		Avertissement concernant le ventilateur
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Bouclage de ceinture de sécurité
	Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé		Inflammable
	Point d'ancrage inférieur pour siège enfant		Sac gonflable
			Antibrouillards avant
			Réinitialisation de la pompe d'alimentation

Glossaire des symboles



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Système de dégivrage de pare-brise



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Commande de l'avertisseur sonore



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Coussin gonflable passager activé



Coussin gonflable passager désactivé



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Manuel du propriétaire



Consultez le Manuel de réparation et d'entretien



Témoin d'anomalie (MIL)



Coussin gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de stabilité



Contrôle descente



Contrôle en sentiers



Système de balayage d'essuie-glaces

Glossaire des symboles



Lave-glace et essuie-glace de
pare-brise

Confidentialité des données



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un dispositif enfichable sans fil à la prise de diagnostic. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et nuire au bon fonctionnement des systèmes liés à la sécurité. N'autorisez que des ateliers d'entretien qui suivent nos instructions d'entretien et de réparation à brancher leur équipement à la prise de diagnostic.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans ce manuel était correcte au moment de la publication. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons de consulter le site Web Ford de votre région pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté de modules de commande électroniques qui peuvent enregistrer des données et les stocker de manière temporaire ou permanente. Ces données peuvent indiquer l'état de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrées sont décrits dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : Les journaux d'erreurs sont réinitialisés à la suite d'une réparation ou d'un entretien.

Nota : Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou par une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisées dans un cadre légal.

Exemples de données enregistrées :

- Fonctionnement des composants du système, par ex. le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- Véhicule et composants, comme la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état de la ceinture de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, comme les phares et les freins.
- Réponses des systèmes en situation de conduite, comme le déploiement des sacs gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, comme la température.

Certaines de ces données, quand elles sont combinées à d'autres renseignements, comme un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoins, peuvent être associées à une personne spécifique.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, comme l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données au moyen d'une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Confidentialité des données

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les modalités et les politiques de confidentialité de tous les services équipés sur votre véhicule auxquels vous êtes abonné. Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

DONNÉES D'ENTRETIEN

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi,

d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : Si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données d'événement sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches.

Confidentialité des données

L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse du véhicule;
- l'angle de braquage du volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré. Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

DONNÉES DES PARAMÈTRES

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données sont enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés.

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages de la régulation de température.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou couverture d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

DONNÉES DE VÉHICULE CONNECTÉ



Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecté au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, par ex. l'identification de la tour du réseau cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, visitez le site www.FordConnected.com ou reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir **Véhicule connecté** (page 459).*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex. les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du plan de données.*

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

DONNÉES D'APPAREIL MOBILE

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile, comme la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil par l'intermédiaire du système. Voir **Exigences relatives à l'application** (page 490).

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont chiffrées et comprennent, par exemple, votre numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, le kilométrage, les applications activées, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Confidentialité des données

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Voir **Exécution d'une réinitialisation générale** (page 497).

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : Pour déterminer si votre véhicule est équipé de la technologie de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.

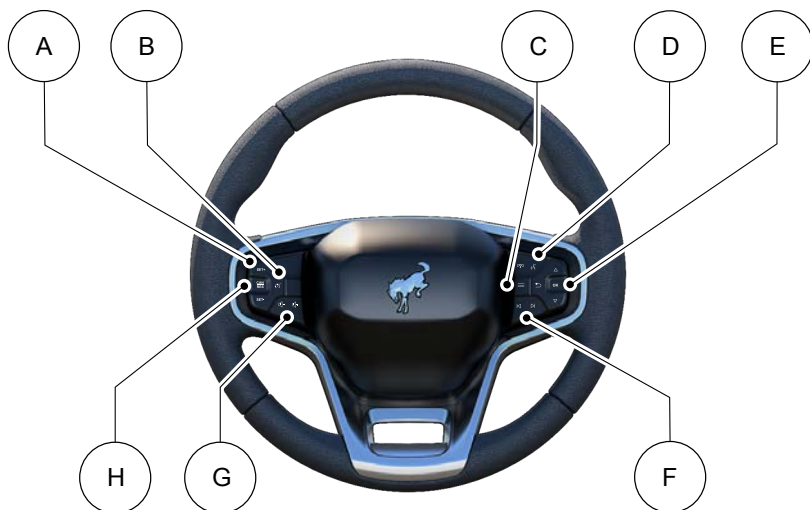
DONNÉES DU SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule

ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés des services d'urgence à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

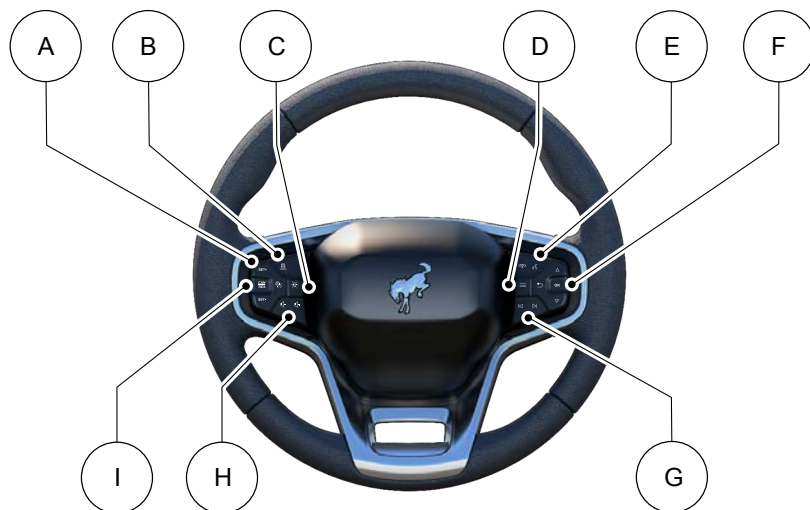
Nota : Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence exigés par la loi.

VOLANT DE DIRECTION - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE, VÉHICULES SANS : SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



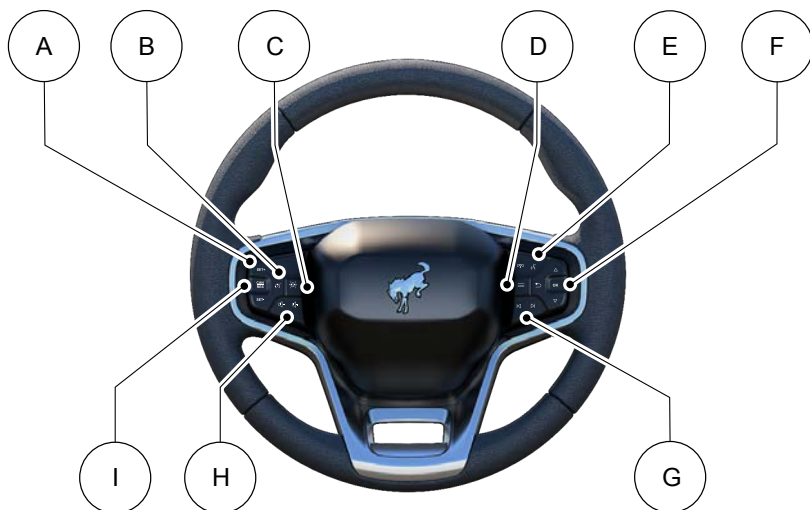
- A Voir **Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse** (page 257).
- B Voir **Activation et désactivation du régulateur de vitesse** (page 257).
- C Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- D Voir **Qu'est-ce que l'interaction vocale** (page 480).
- E Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- F Voir **Lecture ou mise en pause de la source audio** (page 465).
- G Voir **Réglage du volume** (page 466).
- H Voir **Reprise de la vitesse programmée** (page 258).

VOLANT DE DIRECTION - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



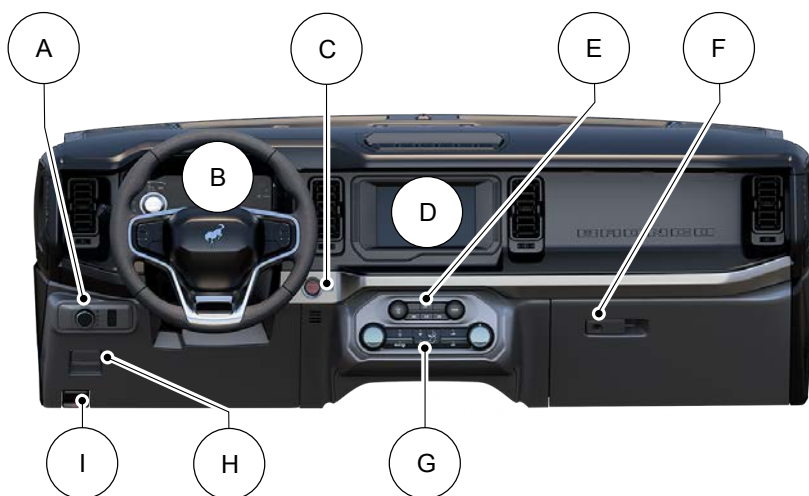
- A Voir **Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif** (page 262).
- B Voir **Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif** (page 263).
- C Voir **Activation et désactivation du système de maintien de voie** (page 277).
- D Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- E Voir **Qu'est-ce que l'interaction vocale** (page 480).
- F Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- G Voir **Lecture ou mise en pause de la source audio** (page 465).
- H Voir **Réglage du volume** (page 466).
- I Voir **Reprise de la vitesse programmée** (page 265).

VOLANT DE DIRECTION - VÉHICULES AVEC : RÉGULATEUR DE VITESSE/SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



- A Voir **Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse** (page 257).
- B Voir **Activation et désactivation du régulateur de vitesse** (page 257).
- C Voir **Activation et désactivation du système de maintien de voie** (page 277).
- D Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- E Voir **Qu'est-ce que l'interaction vocale** (page 480).
- F Voir **Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord** (page 124).
- G Voir **Lecture ou mise en pause de la source audio** (page 465).
- H Voir **Réglage du volume** (page 466).
- I Voir **Reprise de la vitesse programmée** (page 258).

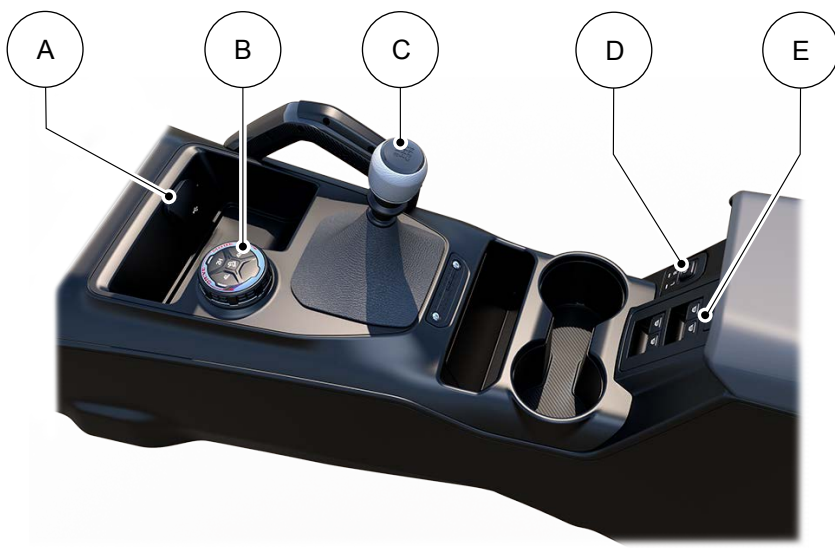
TABLEAU DE BORD



- A Voir **Commande de l'éclairage extérieur** (page 104).
- B Voir **Aperçu de l'affichage du tableau de bord** (page 118).
- C Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 166). Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 166).
- D Voir **Barre de fonctions** (page 478).
- E Voir **Activation et désactivation de l'autoradio** (page 465).
- F Voir **Ouverture de la boîte à gants** (page 163).
- G Voir **Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 129).
- H Voir **Serrage du frein de stationnement électrique** (page 218).
- I Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 358).

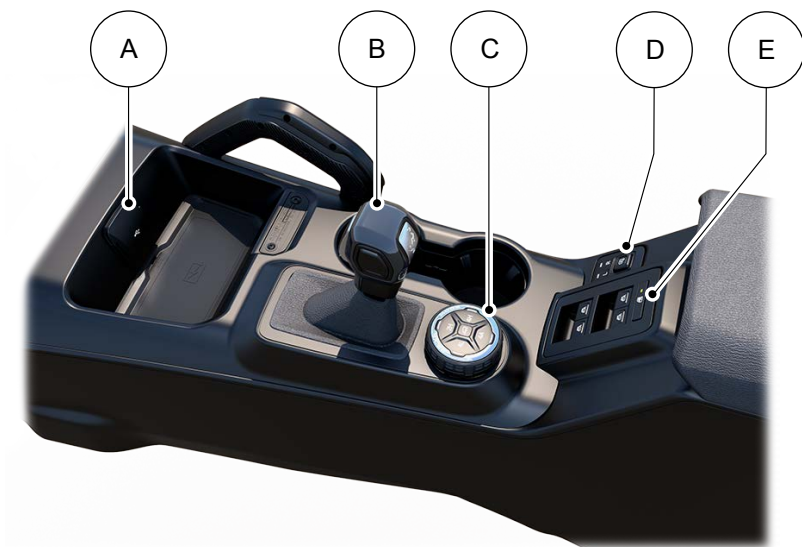
Recherche visuelle

CONSOLE CENTRALE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



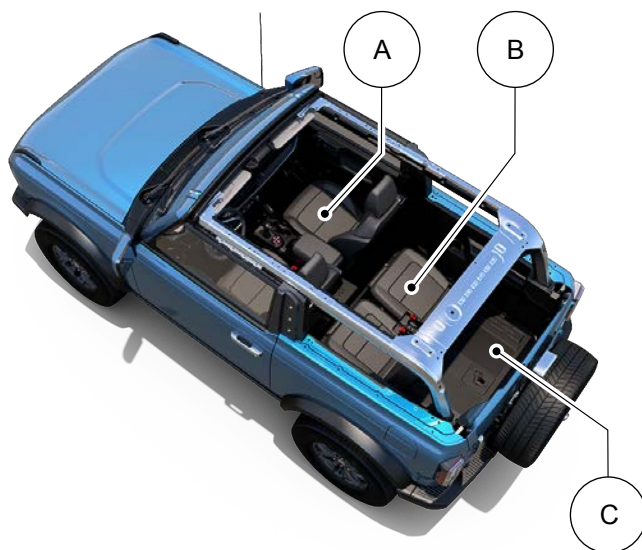
- A Voir **Emplacement de la prise de courant** (page 160).
- B Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).
- C Voir **Passage en marche arrière** (page 190).
- D Voir **Réglage des rétroviseurs extérieurs** (page 117).
- E Voir **Ouverture et fermeture des glaces** (page 114).

CONSOLE CENTRALE - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



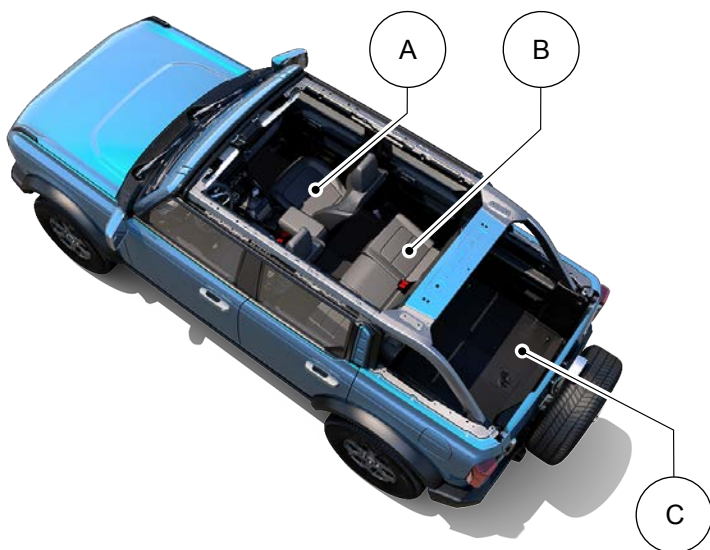
- A Voir **Emplacement de la prise de courant** (page 160).
- B Voir **Passage des rapports** (page 196).
- C Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).
- D Voir **Réglage des rétroviseurs extérieurs** (page 117).
- E Voir **Ouverture et fermeture des glaces** (page 114).

HABITACLE DU VÉHICULE - 2 PORTES



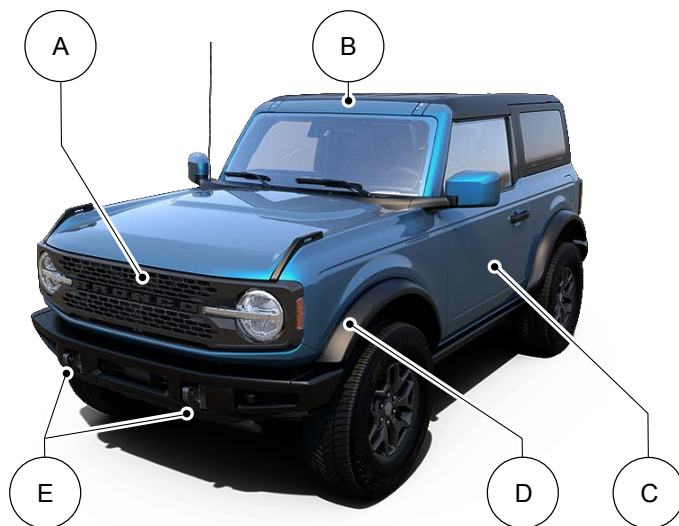
- A Voir **Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière** (page 141).
- B Voir **Rabattement des sièges** (page 147).
- C Voir **Emplacement des points d'ancrage de l'aire de chargement arrière** (page 312).

HABITACLE DU VÉHICULE - 4 PORTES



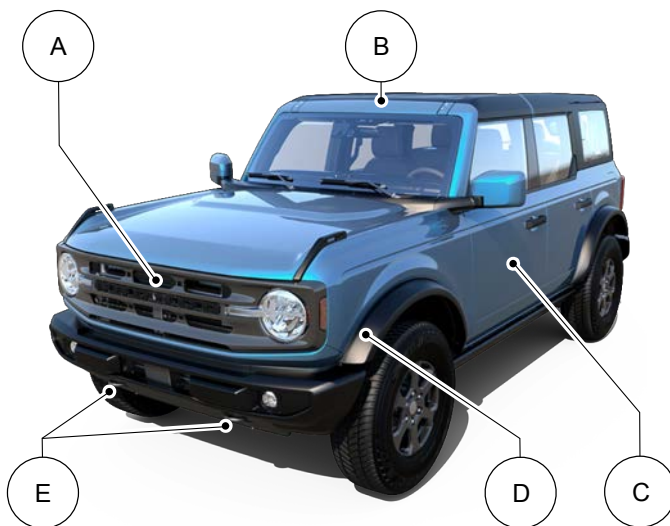
- A Voir **Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière** (page 141).
- B Voir **Réglage du dossier de siège** (page 147).
- C Voir **Emplacement des points d'ancrage de l'aire de chargement arrière** (page 312).

EXTÉRIEUR AVANT - 2 PORTES



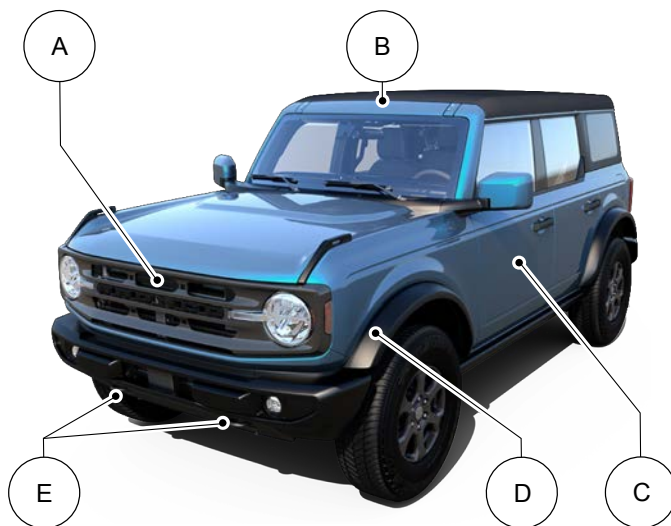
- A Voir **Emplacement des caméras à 360 degrés** (page 255).
- B Voir **Dépose et pose du panneau de toit avant** (page 387).
- C Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).
- D Voir **Dépose des évasements d'aile** (page 395).
- E Voir **Accès au point de remorquage avant** (page 340).

EXTÉRIEUR AVANT - 4 PORTES, VÉHICULES AVEC : TOIT DUR



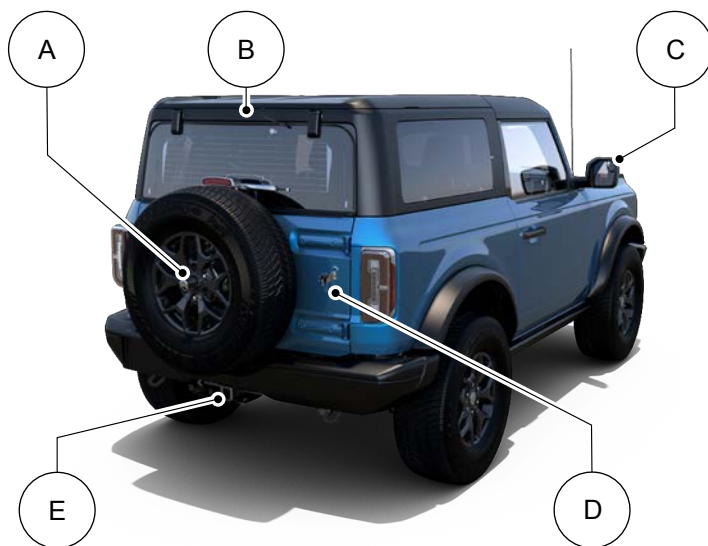
- A Voir **Emplacement des caméras à 360 degrés** (page 255).
- B Voir **Dépose et pose du panneau de toit avant** (page 387).
- C Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).
- D Voir **Dépose des évasements d'aile** (page 395).
- E Voir **Accès au point de remorquage avant** (page 340).

EXTÉRIEUR AVANT - 4 PORTES, VÉHICULES AVEC : TOIT SOUPLE



- A Voir **Emplacement des caméras à 360 degrés** (page 255).
- B Voir **Ouverture et fermeture du toit souple** (page 391).
- C Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).
- D Voir **Dépose des évasements d'aile** (page 395).
- E Voir **Accès au point de remorquage avant** (page 340).

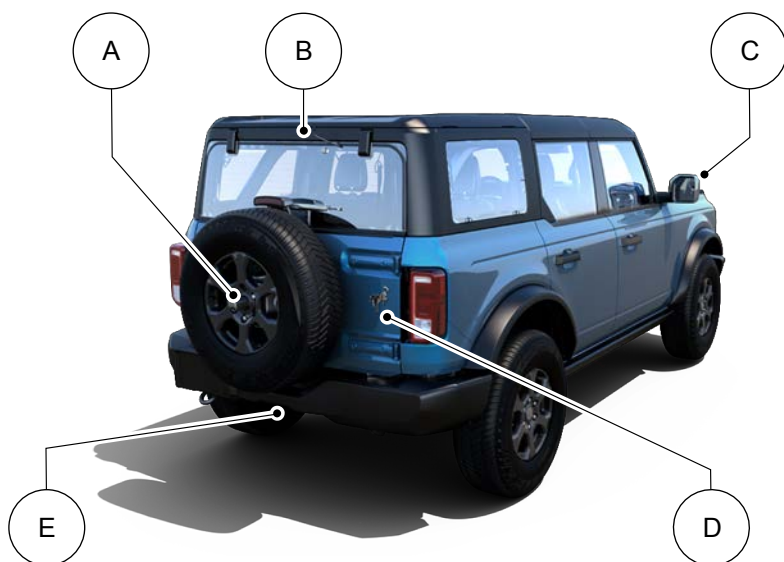
EXTÉRIEUR ARRIÈRE - 2 PORTES



- A Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 436).
- B Voir **Dépose et pose du panneau de toit arrière** (page 387).
- C Voir **Réglage des rétroviseurs extérieurs** (page 117).
- D Voir **Rangement des panneaux de toit** (page 403).
- E Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 319).

Recherche visuelle

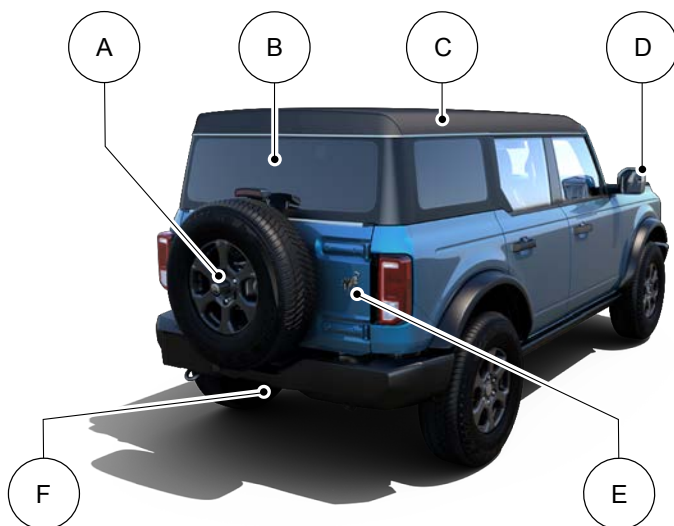
EXTÉRIEUR ARRIÈRE - 4 PORTES, VÉHICULES AVEC : TOIT DUR



- A Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 436).
- B Voir **Dépose et pose du panneau de toit arrière** (page 389).
- C Voir **Réglage des rétroviseurs extérieurs** (page 117).
- D Voir **Rangement des portes et des panneaux de toit** (page 396).
- E Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 319).

Recherche visuelle

EXTÉRIEUR ARRIÈRE - 4 PORTES, VÉHICULES AVEC : TOIT SOUPLE



- A Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 436).
- B Voir **Pose et dépose de la lunette arrière** (page 380).
- C Voir **Pose et dépose du toit souple** (page 393).
- D Voir **Réglage des rétroviseurs extérieurs** (page 117).
- E Voir **Rangement des portes et des panneaux de toit** (page 396).
- F Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 319).

PRÉCAUTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant

dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfant qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé(e) à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Sécurité enfants



AVERTISSEMENT: Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfant afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue pour enfant de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant incorrectement installé ou utilisé, ou non adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfants ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le boudin de la ceinture de sécurité, et ne laissez pas un enfant mettre le boudin de la ceinture de sécurité, sous son bras ou derrière son dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen des ceintures de sécurité :

- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Introduisez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de retenue pour enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique.

Sécurité enfants

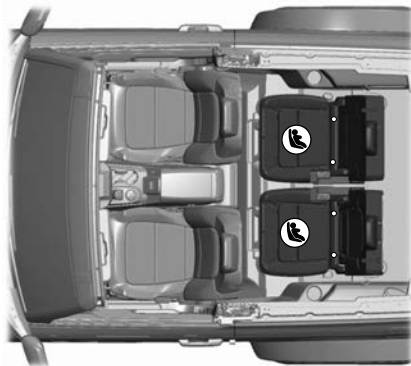
POINTS D'ANCRAGE DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

QUE SONT LES POINTS D'ANCRAGE DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

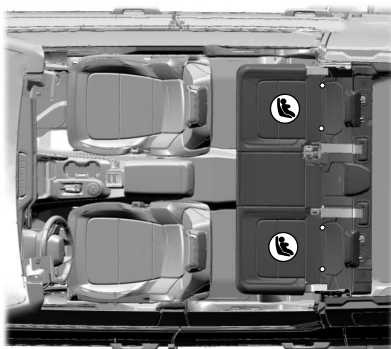
Les points d'ancrage permettent d'installer rapidement et en toute sécurité un dispositif de retenue pour enfant.

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Deux portes



Quatre portes



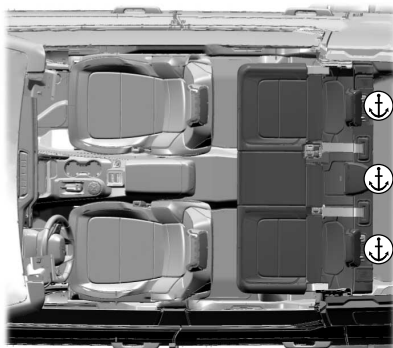
EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DES SANGLES DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Deux portes



Sécurité enfants

Quatre portes



DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

DONNÉES SUR LA POSITION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Installez le dispositif de retenue pour enfant de sorte qu'il repose fermement contre le siège du véhicule. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête.

Dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'arrière

Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité uniquement
Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X	X
Plus de 29 kg (65 lb)		X

Dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant

Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)
Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X	X	X
Plus de 29 kg (65 lb)		X	X

Sécurité enfants

RECOMMANDATION CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Les lois américaines, canadiennes et mexicaines stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.

Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière, réglez les sièges du véhicule de façon à éviter toute interférence entre le dispositif de retenue pour enfant et le siège du véhicule situé devant lui.

Sécurité enfants

INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Selon

l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants occupent uniquement les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un dispositif orienté vers l'arrière.

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen des ceintures de sécurité.

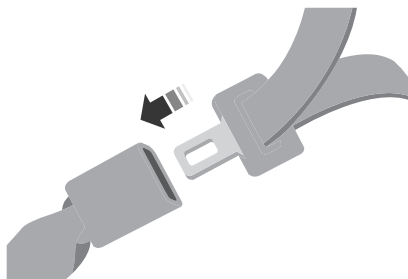
1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur une place équipée d'une ceinture de sécurité.



2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale.



3. Tout en tenant ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous de ne pas vriller la sangle.



4. Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

Sécurité enfants



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de verrouillage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle contribue également à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Il ne doit pas être possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Sécurité enfants

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transports Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

UTILISATION DES POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS ET DE SANGLES DE RETENUE



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfants au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfants et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants occupent uniquement les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système de points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant (LATCH) comprend trois points d'ancrage sur le véhicule :

- Deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier de siège et de l'assise de siège.
- Et un point d'ancrage de sangle supérieur situé derrière ce même siège.

Les dispositifs de retenue pour enfants compatibles LATCH sont munis de deux fixations rigides ou montées sur une sangle. Ces fixations se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfants se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité.

Toutefois, vous pouvez toujours utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le dispositif de retenue pour enfants si les points d'ancrage inférieurs ne sont pas utilisés. Pour les dispositifs de retenue pour enfants orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.

Veuillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants au moyen de sangles de retenue.

INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU CENTRE



AVERTISSEMENT: L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfants indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfants avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Vous ne pouvez installer des dispositifs de retenue pour enfants compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfants à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le dispositif de retenue pour enfants, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfants d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Le siège ne doit pas se déplacer à plus de 2,5 cm (1 po).

Si le dispositif de retenue pour enfants n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

FIXATION D'UN DISPOSITIF DE RETENUE POUR ENFANT AU MOYEN DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ ET DES POINTS D'ANCRAGE INFÉRIEURS

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le dispositif de retenue pour enfants.

UTILISATION DES SANGLES DE RETENUE

Plusieurs modèles de dispositifs de retenue pour enfants orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfants et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfants proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfants si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

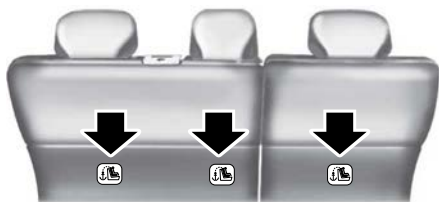
Nota : *Si vous installez un dispositif de retenue pour enfants muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfants entre à peine en contact avec le siège.*

Une fois le dispositif de retenue pour enfants fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Sécurité enfants

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfants par-dessus le dossier du siège. Pour les places les plus éloignées, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les véhicules avec places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Si vous le devez, vous pouvez également enlever les appuie-têtes.

Nota : Les appuie-têtes des véhicules à deux portes ne sont pas amovibles.



2. Repérez le point d'ancrage derrière le cache de la place assise choisie.



3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

Si le dispositif de retenue pour enfants est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

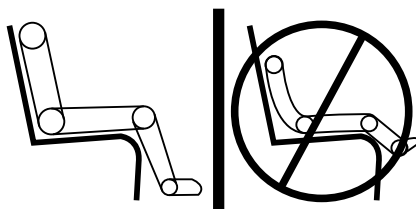
REHAUSSEURS

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un dispositif de retenue pour enfant, si les critères suivants sont satisfaits :

- enfants mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po),
- âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze (12) ans,
- et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb).

Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre oui à toutes les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord de l'assise de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



- Rehausseurs sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le.

Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête de l'enfant, au-dessus du niveau des oreilles, au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé et équipée d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule.

Les illustrations suivantes comparent la position idéale à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Vous ne pouvez pas ouvrir les portes arrière de l'intérieur si vous avez enclenché le verrouillage sécurité enfants.



Un verrouillage sécurité enfants se trouve sur le bord arrière de chaque porte arrière. Activez le verrouillage sécurité enfants de chaque porte séparément.

Sécurité enfants

Côté gauche

Tournez la clé dans le sens horaire pour activer le verrouillage sécurité enfants et tournez-la dans le sens antihoraire pour le désactiver.

Côté droit

Tournez la clé dans le sens antihoraire pour activer le verrouillage sécurité enfants et tournez-la dans le sens horaire pour le désactiver.

Ceintures de sécurité

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



AVERTISSEMENT: Les enfants doivent toujours être correctement retenus.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège

et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture de sécurité correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



AVERTISSEMENT: Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées conjointement. Placez le baudrier uniquement sur l'épaule extérieure. Ne portez jamais le baudrier sous le bras. N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.



AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

Ceintures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier les ceintures de sécurité et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire de type coussin gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- Tendeurs de ceinture de sécurité aux places latérales avant et arrière.



Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.

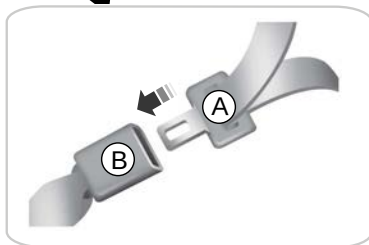


Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou avec les coussins gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

BOUCLAGE ET DÉBOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule sont de type à trois points.



- A Languette de ceinture de sécurité.
- B Boucle de ceinture de sécurité.

1. Tirez régulièrement sur la ceinture.

Nota : Elle peut se coincer si vous tirez brusquement ou si le véhicule est en pente.

2. Introduisez la languette dans la boucle.
3. Tirez sur la ceinture de sécurité pour éliminer tout jeu.

Débouclage des ceintures de sécurité

1. Appuyez sur le bouton rouge de la boucle pour déboucler la ceinture de sécurité.

Ceintures de sécurité

2. Tenez la languette de ceinture de sécurité et laissez-la se rétracter complètement et en douceur en position de rangement.

MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

QU'EST-CE QUE LE MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

Le mode de blocage par inertie est une fonction de l'enrouleur de ceinture de sécurité qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule.

FONCTIONNEMENT DU MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

En cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures de sécurité se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur de ceinture de sécurité se bloque si la sangle est tirée trop rapidement. Si l'enrouleur ne se débloquent pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et laissez une petite longueur de sangle s'enrouler vers la position détractée.

Nota : Le mécanisme de ceinture de sécurité se bloque lors de la conduite hors route à des angles prononcés. Il ne vous permet pas de tirer sur la sangle de ceinture de sécurité avant que le véhicule soit sur un sol pratiquement plat.

MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

Ce dispositif de sécurité est intégré aux enrouleurs de ceinture de sécurité et maintient les ceintures de sécurité prébloquées.

ACTIVATION DU MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE



1. Bouclez la ceinture-baudrier.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.
3. Laissez la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Il indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

DÉSACTIVATION DU MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

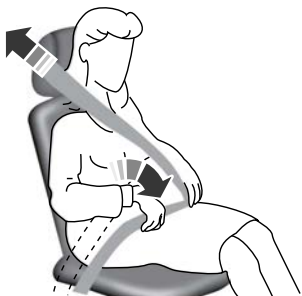
Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie.

Ceintures de sécurité

RÉGLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PENDANT LA GROSSESSE



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points au bas des hanches, sous le ventre, aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

FONCTIONNEMENT DU RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Le système ne fournit une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Ce système surveille toutes les places assises et fournit des avertissements sonores et graphiques.

TÉMOINS DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



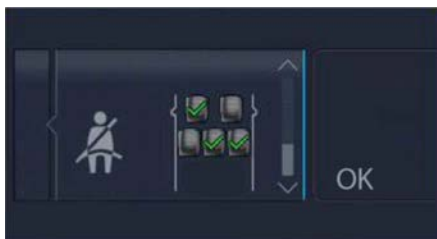
Ce témoin s'allume si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité lors de

l'établissement du contact. Le témoin s'éteint si vous bouclez votre ceinture de sécurité, ou lorsqu'environ une minute s'est écoulée.

Quand l'avertissement initial expire pour le conducteur, d'autres avertissements sont activés pour le conducteur et le passager avant. Ce témoin s'allume si vous ou votre passager avant n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité et que la vitesse du véhicule dépasse 9,7 km/h (6 mph).

Nota : Pour éviter les avertissements intempestifs, ne posez pas d'objets volumineux sur le siège.

Ceintures de sécurité

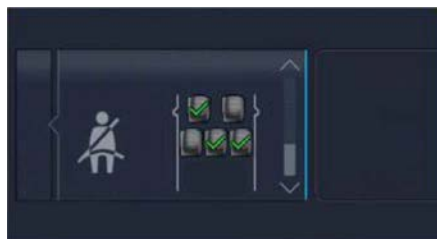


Nota : Les places avant apparaissent dans cet écran d'avertissement. Les avertissements de ceintures de sécurité avant non bouclées apparaissent dans le témoin initial.

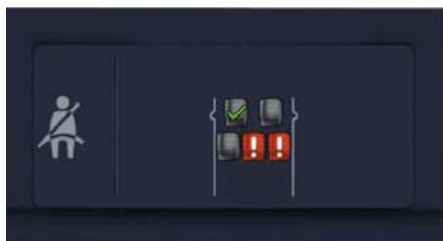
Nota : Les véhicules à deux portes n'ont pas de place assise centrale arrière.

État de la ceinture de sécurité

Pour afficher l'état de la ceinture de sécurité, utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction.



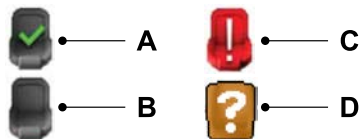
Ce témoin s'allume quand vous établissez le contact, déterminant le nombre de places auxquelles la ceinture de sécurité a été bouclée. Il se rallume lorsque l'état d'une ceinture de sécurité passe de non bouclée à bouclée.



Ce témoin s'allume si un occupant déboucle la ceinture de sécurité arrière ou si celle-ci se déboucle d'elle-même.

Nota : Les témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité peuvent varier selon les véhicules (2 portes ou 4 portes). Des mises à jour des systèmes du véhicule pourraient modifier le fonctionnement.

Nota : Ce témoin ne s'allume pas si un siège arrière n'est pas occupé ou si un occupant n'a jamais bouclé sa ceinture de sécurité.



- A Ceinture de sécurité bouclée.
- B Ceinture de sécurité non bouclée.
- C Ceinture de sécurité récemment débouclée.
- D Anomalie.

Ceintures de sécurité

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela annulera le processus.

Nota : Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le rappel de bouclage de ceinture de sécurité. De plus, si le rappel de bouclage de ceinture de sécurité avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey. Voir **MyKey™** (page 82).

Lisez les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
 - Le contact est coupé.
 - Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

2. Après l'étape 1, attendez cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez lentement la ceinture de sécurité quatre fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
4. Quand le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.

Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

VÉRIFICATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'entailles, de déchirures ou de coupures. Remplacez-les au besoin.

Vérifiez tous les éléments de ceinture de sécurité suivants après une collision.

- Enrouleurs.
- Boucles.
- Boucles de ceintures de sécurité avant.
- Supports de boucle.
- Système LATCH pour dispositifs de retenue pour enfants et points d'ancrage.
- Visserie de fixation.

Ceintures de sécurité

Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien du dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures de sécurité qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Nettoyage de l'habitacle** (page 409).

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

Un système de sécurité perfectionné qui protège les occupants lors de collisions frontales.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

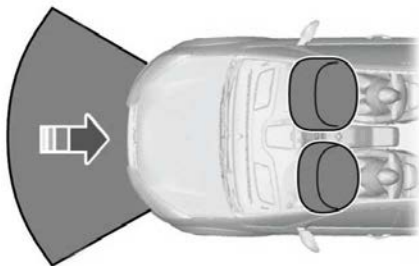
Le système assure une protection supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Le système analyse les conditions affectant les occupants et la gravité de l'impact avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité et un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la gravité de l'impact et des conditions affectant les occupants.

COMPOSANTS DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

- témoins d'activation et de désactivation du sac gonflable passager;
 - détecteurs de gravité d'impact avant;
 - module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité;
 - témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants;
 - le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de poids du passager avant et les témoins.
-
- sacs gonflables à deux niveaux pour le conducteur et le passager avant;
 - ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
 - capteur de position du siège du conducteur;
 - capteur de position de siège, côté passager;
 - détecteurs d'occupation du siège passager avant;

Coussins gonflables

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES AVANT



Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de coussin gonflable du conducteur et du passager.
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant.
- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 72).

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un coussin gonflable. Cette situation est normale.

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire.

Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un coussin gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de coussin gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Coussins gonflables

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers de siège avant ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Les housses de siège du marché secondaire non offertes par Ford Motor Company pourraient empêcher le déploiement des coussins gonflables et augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le coussin gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Les coussins gonflables latéraux sont dans le côté extérieur des dossiers de siège avant. Les coussins gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales ou en cas de renversement. Le coussin gonflable est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les coussins gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule.
- Des coussins gonflables latéraux dans les dossiers de siège conducteur et passager avant.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 72).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME SAFETY CANOPY™



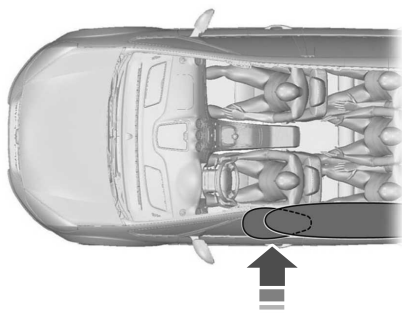
AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable pourrait vous blesser alors qu'il se déploie à partir de la garniture de longeron ou du montant A. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.

Coussins gonflables

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron de pavillon, derrière la garniture de longeron, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy se déploie entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



Le système comprend les éléments suivants :

- Des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des glaces latérales avant et arrière et identifiés par une étiquette ou par le terme inscrit sur la garniture de longeron ou la garniture du montant de pavillon.
- Une garniture de longeron qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

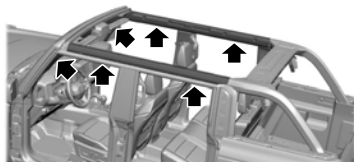
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable (page 72).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur les sièges arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants correctement attachés sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car il est conçu pour se déployer à partir de la garniture de longeron vers le bas, au niveau des portes le long de la baie de glace latérale.

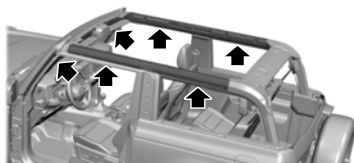


AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité de la garniture de longeron ou du montant A et qui pourraient nuire au déploiement d'un rideau gonflable. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Quatre portes



Deux portes



Coussins gonflables

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX COUSSINS GONFLABLES



AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.



AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Coussins gonflables

RÉGLAGE APPROPRIÉ DU SIÈGE CONDUCTEUR ET DU SIÈGE PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier de siège et est centré sur l'assise de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

ENFANTS ET COUSSINS GONFLABLES



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Coussins gonflables

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

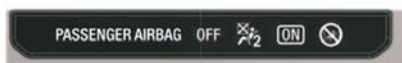
LE SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT, DE QUOI S'AGIT-IL?

Ce système détecte la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et détermine si le coussin gonflable du passager avant doit être activé.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

Le système utilise un témoin de coussin gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le coussin gonflable frontal du passager avant est soit activé, soit désactivé.

Nota : Les témoins d'état de désactivation et d'activation du coussin gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.



Les témoins se trouvent sur le bloc de commandes central du tableau de bord.

Le système de détection d'occupation du siège passager avant est conçu pour neutraliser le coussin gonflable frontal du passager avant dans ces conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfants.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas de problème avec le système de coussin gonflable ou le système de détection d'occupation du siège passager.

Même avec cette technologie, les parents doivent toujours attacher correctement les enfants sur le siège arrière.

- Lorsque le système de détection d'occupation du siège passager avant désactive le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager ne s'allume pas.
- Si le dispositif de retenue pour enfants est installé et que le témoin d'état activé du coussin gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le système de détection d'occupation du siège passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le coussin gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le système de détection d'occupation du siège passager avant active le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager s'allume.

Coussins gonflables

Si le témoin d'état désactivé du coussin gonflable passager est allumé alors qu'une personne de taille adulte occupe le siège passager avant, la personne est peut-être mal assise sur le siège. En pareil cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre de l'assise de siège, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le coussin gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Une fois que tous les occupants du véhicule ont réglé leur siège et bouclé les ceintures de sécurité, il est très important qu'ils demeurent assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier de siège bien au centre de l'assise et les pieds reposant normalement sur le plancher.

Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du coussin gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.

- Objets suspendus sur le dossier de siège.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le système de détection d'occupation du siège passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites.



Assurez-vous que le système de détection d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 72).

Si le témoin des coussins gonflables est allumé :

- Garez le véhicule.
- Coupez le contact.
- Vérifiez si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets trouvés.
- Faites redémarrer le moteur.

Coussins gonflables

- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des coussins gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des coussins gonflables au tableau de bord reste allumé, il se peut que le système de détection d'occupation du siège passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Prévoyez immédiatement un entretien pour votre véhicule.

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de coussins gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Nous contacter** (page 17).

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

TÉMOINS DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

Occupant	Témoin d'état du coussin gonflable passager	Coussin gonflable passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

Coussins gonflables

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE COUSSIN GONFLABLE



AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule est équipé de plusieurs détecteurs d'impact et d'occupation. Ces détecteurs fournissent les données au module de commande des dispositifs de retenue qui active les composants suivants :

- Tendeurs de ceintures de sécurité avant et arrière.
- Coussin gonflable conducteur.
- Coussin gonflable passager.
- Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges.
- Système de sécurité au pavillon.

Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les coussins gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des coussins gonflables clignote ou demeure allumé.
- Vous entendez une série de cinq tonalités. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les coussins gonflables ne se soient pas activés au niveau des deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de l'impact, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant se déploient uniquement lors de collisions frontales ou quasi frontales. Les sacs gonflables avant peuvent se déployer en cas d'impact latéral ou arrière si la collision cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité s'activent lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.

Coussins gonflables

- Les coussins gonflables latéraux se déploient lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Les coussins gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou s'il existe une possibilité de capotage.

MISE AU REBUT DES COUSSINS GONFLABLES

Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Assistance 911

QU'EST-CE QUE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Assistance 911 est une fonction du système SYNC qui peut passer un appel pour demander une assistance.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.owner.ford.com.

EXIGENCES RELATIVES AUX APPELS D'URGENCE



AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.



AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible **Bluetooth®** avec SYNC.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : *Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.*

Avis de confidentialité

Lorsque la fonction 911 Assist est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un coussin gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service 911 Assist peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

LIMITATIONS DES APPELS D'URGENCE

La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence. Voici les limitations de cette fonction :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones éjectés de votre véhicule sont ceux qui sont couplés et connectés au système.

Clés et télécommandes

LIMITATIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Assurez-vous qu'une télécommande valide se trouve à moins de 1,5 m (5 ft) des poignées de porte avant et de l'arrière du véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Utilisez la télécommande pour accéder aux divers systèmes du véhicule.

Nota : Les boutons de la télécommande peuvent varier selon votre région ou les options de votre véhicule.

Déverrouillage



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 87).

Verrouillage



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 87).

Démarrage à distance (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton de démarrage à distance. Voir **Démarrage et arrêt du véhicule à distance** (page 126).

Alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Voir **Déclenchement de l'alarme de détresse** (page 77).

Clés et télécommandes

RETRAIT DU PANNETON DE CLÉ



Appuyez sur le bouton de déblocage de votre clé codée et sortez le panneton.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME DE DÉTRESSE



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

LOCALISATION DE VOTRE VÉHICULE



Appuyez deux fois sur le bouton de verrouillage en moins de trois secondes. Les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser le véhicule.

CHANGEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des piles pour éviter tout risque d'ingestion. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.



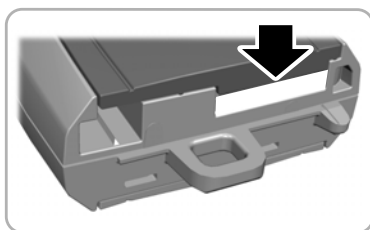
AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2450 de trois volts ou par une pile équivalente.

Clés et télécommandes

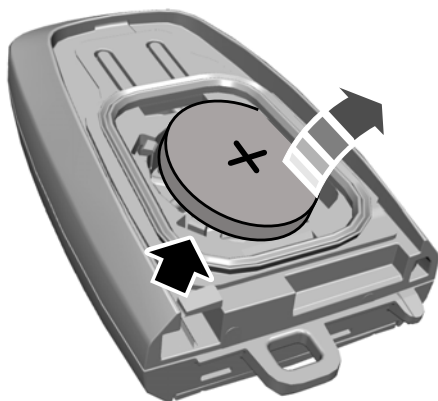


1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.



2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Clés et télécommandes



3. Insérez un tournevis, et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Remettez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.



Éliminez les vieilles piles dans le respect de l'environnement. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

REEMPLACEMENT D'UNE TÉLÉCOMMANDE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange chez un concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Vous devez disposer de deux télécommandes préalablement programmées à l'intérieur de votre véhicule et les nouvelles télécommandes non programmées doivent être facilement accessibles. Si vous n'avez pas accès à deux télécommandes préalablement programmées, adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire programmer la télécommande de remplacement. Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure.

Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et veillez à ce qu'elles restent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

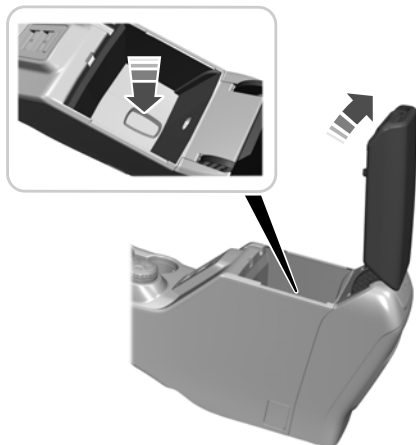
Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre télécommandes pour votre véhicule.

Clés et télécommandes

Nota : Si vous perdez vos télécommandes programmées ou si elles sont volées et que vous ne disposez pas d'une télécommande codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Conservez une télécommande programmée supplémentaire dans un endroit sûr à l'écart de votre véhicule pour éviter tout désagrément. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour acheter des télécommandes supplémentaires ou de remplacement.

Vous devez lire et comprendre toute la procédure avant de commencer.

Emplacement de secours pour la programmation



1. Placez la première télécommande programmée dans la fente de secours à l'intérieur de la console centrale. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.
2. Patientez cinq secondes, puis enfoncez de nouveau brièvement le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la télécommande.
4. Dans les 10 secondes qui suivent, placez une deuxième télécommande programmée dans la fente de secours. Enfoncez brièvement le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis enfoncez de nouveau brièvement le bouton-poussoir de démarrage. Maintenez le contact au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
6. Retirez la télécommande.
7. Placez la télécommande non programmée dans la fente de secours, puis enfoncez brièvement le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Le pied sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour vérifier la bonne marche des fonctions de la télécommande et pour confirmer que votre véhicule démarre avec la nouvelle télécommande.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

Clés et télécommandes

CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES – DÉPANNAGE

CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Pile clé faible Remplacer bientôt	S'affiche quand la pile de la télécommande doit être remplacée.

QU'EST-CE QUE MYKEY

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite.

RÉGLAGES MYKEY

RÉGLAGES MYKEY NON CONFIGURABLES

Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™

La fonction MyKey met le système audio en sourdine jusqu'à ce que les passagers avant bouclent leur ceinture de sécurité.

Nota : Si le véhicule comprend une radio AM/FM ou un système audio de base, la radio pourrait ne pas se mettre en sourdine.

Radio satellite (Selon l'équipement)

Certaines chaînes de la radio satellite restreignent l'accès au contenu adulte.

Indication anticipée de bas niveau de carburant

Le témoin de bas niveau de carburant s'allume plus tôt.

Aides à la conduite et au stationnement

Vous ne pouvez pas configurer les réglages des aides au stationnement, du système d'information sur les angles morts et de l'alerte de circulation transversale. Ces systèmes sont activés lorsque le contact est établi et ne peuvent pas être désactivés à l'aide d'une clé MyKey.

Vous ne pouvez pas configurer les réglages de l'assistance pré-collision et du système de maintien de voie. Ces systèmes sont activés lorsque le contact est établi, mais vous pouvez les désactiver à l'aide d'une clé MyKey.

Une nouvelle destination dans le système de navigation ne peut être définie qu'à l'aide de commandes vocales, lorsque vous utilisez une clé MyKey et que le véhicule roule.

Nota : Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent être en mesure d'éteindre l'avertisseur de déviation de trajectoire; cependant, cette fonction se rallume automatiquement à chaque nouveau cycle d'allumage.

RÉGLAGES MYKEY CONFIGURABLES

Vous pouvez configurer les paramètres suivants après avoir créé une clé MyKey. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83).

Limite de vitesse



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Il incombe toujours au conducteur de respecter la législation locale et de conduire en fonction des conditions en vigueur. Autrement, vous risquez de causer un accident ou des blessures.

Vous pouvez régler une limite de vitesse pour le véhicule. Des messages d'avertissement apparaissent à l'écran d'information et une tonalité retentit si le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas outrepasser la vitesse réglée avec une clé MyKey.

Rappel de vitesse

Vous pouvez régler une alerte de vitesse pour le véhicule. Des messages d'avertissement apparaissent à l'écran d'information et une tonalité retentit si le véhicule atteint la vitesse réglée.

Limite de volume du système audio

Le volume maximal du système audio diminue. Un message apparaît à l'écran d'information si vous tentez de dépasser la limite de volume. La commande automatique du volume est désactivée.

Assistance d'urgence

Si vous réglez l'assistance d'urgence pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

Ne pas déranger

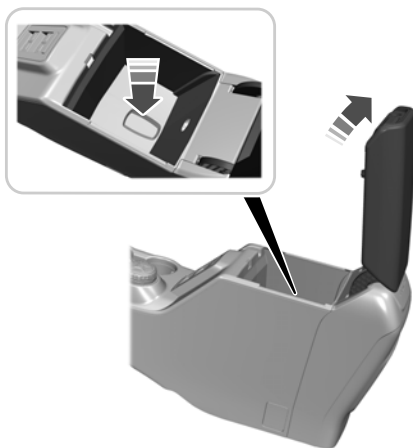
Si vous réglez la fonction Ne pas déranger pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

Nota : Si un téléphone est connecté au moyen d'Apple CarPlay ou d'Android Auto en conduisant avec une clé MyKey, le conducteur peut recevoir des appels téléphoniques et des messages texte, même si la restriction Ne pas déranger est activée. De plus, si le véhicule est livré avec la radio satellite, il n'y a aucune restriction quant au contenu pour adultes.

Antipatinage et contrôle de stabilité

Si vous réglez la fonction Antipatinage ou Contrôle de stabilité pour qu'elle soit toujours activée, elle ne peut pas être désactivée avec une clé MyKey.

CRÉATION D'UNE CLÉ MYKEY



1. Soulevez le couvercle du compartiment de rangement de la console.
2. Placez la clé d'accès intelligent dans la position montrée.
3. Établissez le contact.
4. Sur l'écran tactile, appuyez sur **Menu**.
5. Appuyez sur **Réglages**.
6. Appuyez sur **Véhicule**.
7. Appuyez sur **MyKey**.
8. Appuyez sur **Créer MyKey**.
9. Appuyez sur **Oui** si vous souhaitez créer la clé comme clé MyKey. Un message de confirmation s'affiche à l'écran.
10. Coupez le contact.

Nota : Nous vous recommandons d'étiqueter cette clé.

PROGRAMMATION D'UNE CLÉ MYKEY

Vous pouvez programmer toute télécommande pour qu'elle soit restreinte par MyKey, mais vous devez en garder une sans modification comme clé d'administrateur.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
4. Appuyez sur **MyKey**.
5. Sélectionnez un paramètre et appuyez sur le bouton **OK**.
6. Configurez le paramètre.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUTES LES CLÉS MYKEY

Lorsque vous effacez toutes vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et redonnez à toutes les clés MyKey leur état d'origine de clé d'administrateur.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche **Réglages véhicule**.
4. Appuyez sur la touche **MyKey**.

5. Appuyez sur la touche **Effacer toutes MyKeys**.
6. Appuyez sur la touche **Oui**.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU SYSTÈME MYKEY

Vous pouvez obtenir des informations sur la distance parcourue en utilisant une clé MyKey et sur le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey créées pour votre véhicule.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche **Réglages véhicule**.
4. Appuyez sur la touche **MyKey**.
5. Appuyez sur la touche **Information MyKey**.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

MYKEY – DÉPANNAGE

MYKEY – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Description
Veuillez mettre la clé dans la zone d'identification	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey et que la clé d'administrateur n'est pas placée en position de secours. Voir Création d'une clé MyKey (page 83).
La clé est déjà une MyKey	Ce message s'affiche lorsque vous essayez de créer une clé MyKey avec une clé qui est déjà désignée comme clé MyKey.
Clé restreinte prochain démarrage. Étiqueter cette clé	Ce message s'affiche pour confirmer que la clé est restreinte une fois le contact coupé.

MYKEY – FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'une clé d'administrateur?

Une clé d'administrateur est une clé qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83).

Pourquoi ne puis-je pas créer une clé MyKey?

Vous n'avez pas placé la clé d'administrateur en position de secours. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83). La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. La clé utilisée pour établir le contact est la seule clé d'administrateur. Il doit y avoir au moins une clé d'administrateur. La dernière clé MyKey a été créée sans couper le contact.

Pourquoi ne puis-je pas programmer une clé MyKey?

La clé d'administrateur n'est pas dans l'habitacle. La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83).

Pourquoi ne puis-je pas effacer la clé MyKey?

La clé d'administrateur n'est pas dans l'habitacle. La clé utilisée pour établir le contact n'est pas une clé d'administrateur. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83).

Pourquoi la distance MyKey n'augmente-t-elle pas?

La clé utilisée pour faire démarrer le moteur est une clé d'administrateur. Une clé d'administrateur et une clé MyKey sont dans l'habitacle. Aucune clé MyKey n'a été créée. Voir **Création d'une clé MyKey** (page 83). Les clés MyKey ont été effacées. Voir **Effacement de la programmation de toutes les clés MyKey** (page 84).

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur avec une clé MyKey?

Une clé d'administrateur et une clé MyKey sont dans l'habitacle. Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes, le système ne reconnaît que la clé d'administrateur.

Portes et serrures

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Vous pouvez uniquement utiliser la télécommande quand votre véhicule est immobile.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Un court clignotement des clignotants indique que votre véhicule est verrouillé.

Nota : Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule, Voir **Entrée sans clé** (page 91).

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DU VERROUILLAGE CENTRALISÉ

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur la porte conducteur.



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

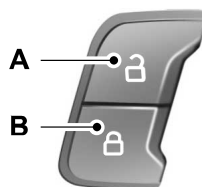


Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes.

Nota : Le verrouillage centralisé fonctionne uniquement si les portes avant sont complètement fermées.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE INDIVIDUEL DES PORTES À L'AIDE DU BOUTON DE VERROUILLAGE

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte conducteur et passager avant.



- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le déverrouillage automatique est une fonction qui déverrouille les portes lorsque votre véhicule s'immobilise.

Portes et serrures

EXIGENCES RELATIVES AU DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- Le véhicule est immobilisé.
- Vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position Accessoires.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez **Réglages**
3. Sélectionnez **Véhicule**
4. Sélectionnez **Serrures**
5. Activez ou désactivez **Déverrouillage automatique**.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque vous commencez à conduire.

EXIGENCES RELATIVES AU VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

ERREUR DE VERROUILLAGE

QU'EST-CE QUE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

La fonction d'erreur de verrouillage vous avertit si votre véhicule n'a pas été verrouillé.

LIMITES DE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

Lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de verrouillage, les clignotants ne clignotent pas si :

- Une des portes ou le hayon est resté(e) ouvert(e).
- Le capot est ouvert.

Si vous désactivez la fonction d'erreur de verrouillage, l'avertisseur sonore ne retentit pas si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande lorsqu'une porte est ouverte.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

1. Appuyez sur le bouton de menu du volant de direction pour entrer dans le menu principal de l'écran d'information.
2. Sélectionnez **Réglages**

Portes et serrures

3. Sélectionnez **Véhicule**
4. Sélectionnez **Serrures**
5. Activez ou désactivez **Alerte verrouillage erroné**.

PORTES ET SERRURES – DÉPANNAGE

PORTES ET VERROUILLAGE – TÉMOINS

Témoin de porte ouverte



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une des portes ou le capot est ouvert(e).

PORTES ET VERROUILLAGE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Porte conducteur ouverte	Ce message s'affiche lorsqu'une porte est ouverte. Fermez complètement la porte.
Porte passager ouverte	
Porte arrière gauche ouverte	
Côté passager porte arrière ouverte	

PORTES ET VERROUILLAGE – FOIRE AUX QUESTIONS

Des accessoires comme des marchepieds ou poignées peuvent-ils être utilisés avec la serrure?

N'utilisez pas la serrure de porte pour fixer des accessoires comme des poignées ou marchepieds, car cela peut causer des dommages au véhicule.

Entrée sans clé

LIMITATIONS DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Assurez-vous que votre télécommande se trouve à au moins 1 m (3 ft) des poignées de porte avant et du hayon.

Le système ne fonctionne pas si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La pile de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

RÉGLAGES DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Activation et désactivation du système d'entrée sans clé

1. Établissez le contact en utilisant une clé d'origine qui n'a pas été créée en tant que clé MyKey.
2. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Réglages véhicule**
4. Appuyez sur **Verrouillage**

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage

Vous pouvez activer la fonction de déverrouillage en deux étapes de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille en touchant le capteur de déverrouillage.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes.

Si vous programmez la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille, vous pouvez déverrouiller toutes les autres portes depuis l'intérieur de votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes. Les portes peuvent être déverrouillées individuellement en tirant sur les poignées de porte intérieures correspondantes.

UTILISATION DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Déverrouillage des portes



Avec la clé codée à moins de 1,5 m (5 ft) du véhicule, touchez brièvement le capteur de déverrouillage à l'arrière de la poignée de porte et tirez sur la poignée pour déverrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de verrouillage ou de tirer trop rapidement sur la poignée de porte. Le système d'accès intelligent requiert un bref délai pour authentifier votre clé codée.

Verrouillage des portes



Entrée sans clé

Avec la clé passive à une distance de 1 m (3 ft) du véhicule, touchez le capteur de verrouillage sur la poignée de porte extérieure pendant environ une seconde pour verrouiller le véhicule, en prenant garde de ne pas toucher au même moment au capteur de déverrouillage situé à l'arrière de la poignée de porte. Après avoir verrouillé le véhicule, vous pouvez immédiatement tirer sur la poignée de porte pour confirmer qu'elle est verrouillée sans la déverrouiller par mégarde.

Pourquoi la clé codée ne fonctionne-t-elle pas?

Le système désactive les clés codées qui restent à l'intérieur du véhicule une fois qu'il est verrouillé. Vous ne pouvez pas établir le contact avec une clé codée désactivée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage sur la télécommande pour réactiver une clé codée.

ENTRÉE SANS CLÉ – DÉPANNAGE

ENTRÉE SANS CLÉ – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système d'entrée sans clé ne fonctionne-t-il pas?

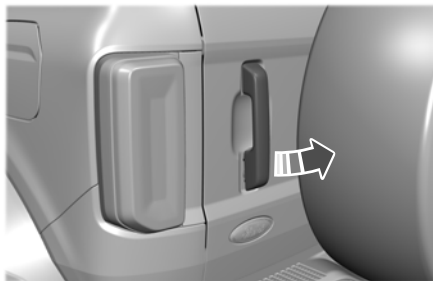
Si le système ne fonctionne pas, il peut être limité. Voir **Limitations de l'entrée sans clé** (page 91). Si le système ne fonctionne toujours pas, utilisez la télécommande ou le panneton de clé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

Pourquoi ne puis-je pas verrouiller mon véhicule?

Si vous verrouillez électroniquement votre véhicule alors qu'une porte arrière ou le hayon sont ouverts, le système recherche une clé codée à l'intérieur du véhicule une fois la dernière porte fermée. Si le système détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent, signalant que la clé est à l'intérieur. Votre véhicule est verrouillé si une autre clé codée se trouve dans la zone de détection une fois la dernière porte fermée.

OUVERTURE DU HAYON

OUVERTURE DU HAYON DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE



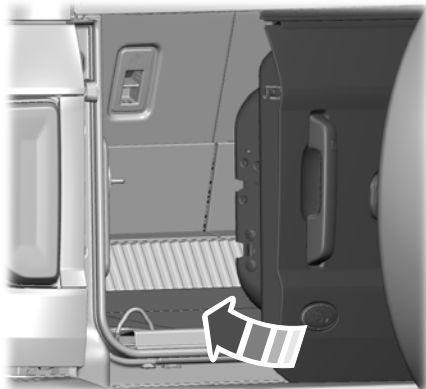
1. Déverrouillez le véhicule avec la télécommande ou la commande de déverrouillage électrique des portes.

Nota : Si une clé codée se trouve à moins de 3 pi (1 m) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous touchez l'intérieur de la poignée du hayon.

2. Tirez la poignée pour ouvrir le hayon.

FERMETURE DU HAYON

FERMETURE DU HAYON DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE



Poussez le hayon jusqu'à sa fermeture complète.

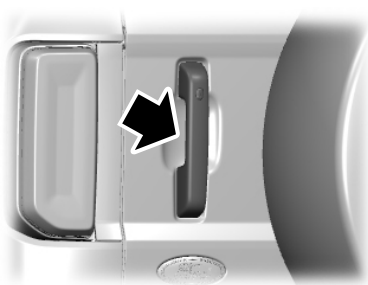
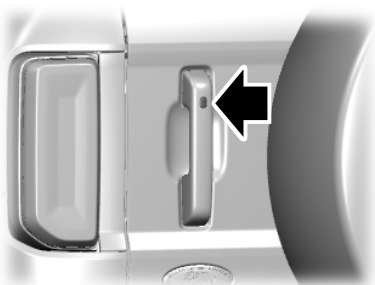
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DU HAYON

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule à l'aide de la télécommande ou de la commande de verrouillage électrique des portes.

Verrouillage

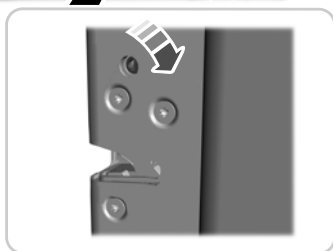
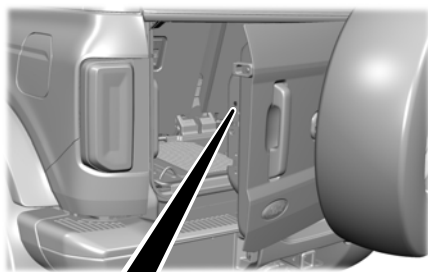
Si une clé codée se trouve à moins de 3 pi (1 m) du hayon, touchez le bouton de verrouillage sur la poignée du hayon pour le verrouiller.

Hayon



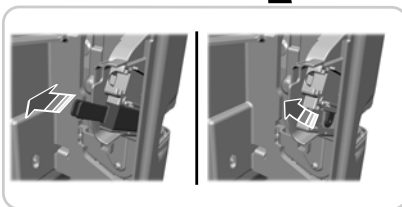
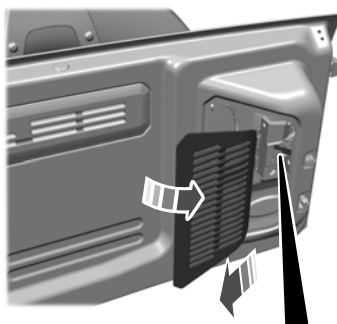
Verrouillage de secours

En cas de panne de verrouillage électrique, vous pouvez utiliser le panneton de clé pour verrouiller le hayon.



Déverrouillage de secours

En cas de panne de verrouillage électrique, vous pouvez utiliser le levier d'ouverture pour déverrouiller le hayon.



Déverrouillage

Si une clé codée se trouve à moins de 3 pi (1 m) du hayon, touchez l'arrière de la poignée du hayon pour le déverrouiller.

1. Retirez le panneau de garniture de hayon.
2. Déposez le cache du levier d'ouverture intérieur.

Hayon

3. À l'aide d'un petit outil, tirez le levier d'ouverture pour ouvrir le hayon.

HAYON – DÉPANNAGE

HAYON – TÉMOINS



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

HAYON – MESSAGES D'INFORMATION

Hayon

Message	Détails
Hayon ouvert	Le hayon n'est pas complètement fermé.

Sécurité

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Le système antivol passif empêche le démarrage du véhicule à l'aide d'une clé incorrectement codée.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Le système antivol passif s'arme lorsque vous coupez le contact.

Il se désarme lorsque vous établissez le contact avec une clé codée valide.

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford.

Nota : Ne laissez pas de double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

SÉCURITÉ – DÉPANNAGE

SÉCURITÉ – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Aucune clé détectée	Le système n'a pas détecté de clé correctement codée.
Anomalie système de démarrage	Le système est défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée à la suite d'un accès non autorisé.
Annonce – Alerte	

SÉCURITÉ – FOIRE AUX QUESTIONS

Que dois-je faire s'il y a un problème d'alarme potentiel avec mon véhicule?

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Que dois-je faire si le véhicule ne peut pas démarrer avec une clé correctement codée?

Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

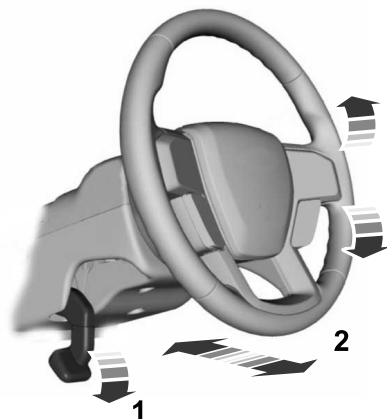
Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 139).



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position voulue.
3. Verrouillez la colonne de direction.

AVERTISSEUR SONORE



Appuyez sur le pictogramme de l'avertisseur sonore du volant pour activer l'avertisseur sonore.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



Pour activer le volant de direction chauffant, appuyez sur le bouton situé sur le bloc de commande de chauffage et de climatisation.

Sur certains véhicules, un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le volant de direction chauffant est activé.

Nota : Un capteur régule la température du volant de direction.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

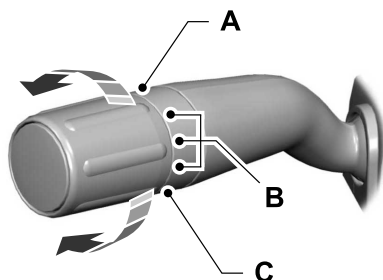
PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX ESSUIE-GLACES

Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise ou endommager les balais d'essuie-glace. Utilisez le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un poste de lavage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE



- A Balayage rapide.
- B Balayage intermittent.
- C Désactivé.



Utilisez le sélecteur rotatif.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ESSUIE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE



Tournez la commande en direction opposée de vous pour un long intervalle de balayage.

Tournez la commande dans votre direction pour un intervalle de balayage court.

BALAYAGE AUTOMATIQUE EN MARCHÉ ARRIÈRE

QU'EST-CE QUE LE BALAYAGE AUTOMATIQUE EN MARCHÉ ARRIÈRE

La fonction de balayage automatique en marche arrière active l'essuie-glace de lunette arrière lorsque vous passez en marche arrière (R) alors que les essuie-glaces de pare-brise sont activés.

RÉGLAGES DU BALAYAGE AUTOMATIQUE EN MARCHÉ ARRIÈRE

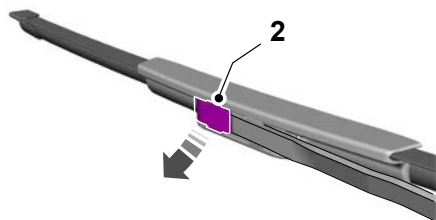
1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**
3. Appuyez sur **Essuie-glaces**
4. Activez ou désactivez **Essuie-glace arrière activé (marche arr.)**.

Essuie-glaces et lave-glaces

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.



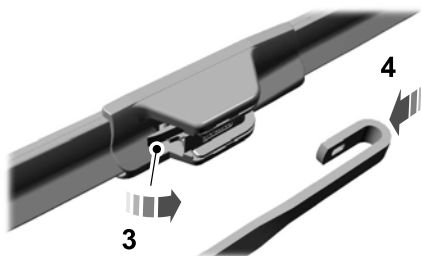
2. Relevez l'agrafe de blocage principale du balai d'essuie-glace.

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT



1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.



3. Appuyez sur l'agrafe de blocage secondaire du balai d'essuie-glace.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

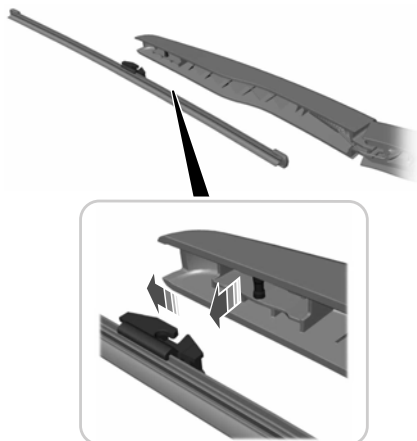
Nota : S'assurer que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : S'assurer que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

Essuie-glaces et lave-glaces

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE ARRIÈRE



1. Lever le bras d'essuie-glace.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.

2. Retirer le balai d'essuie-glace.

Nota : S'assurer que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : S'assurer que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

LAVE-GLACES

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX LAVE-GLACES



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Ne tentez pas de pulvériser du liquide lave-glace lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou d'insectes sur le pare-brise.

UTILISATION DU LAVE-GLACE DE PARE-BRISE



Appuyez sur le bouton à l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour actionner le lave-glace de pare-brise.

Essuie-glaces et lave-glaces

Nota : Si cette fonction est activée, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise peu après l'arrêt des essuie-glaces. Voir **Activation et désactivation du balayage supplémentaire** (page 102).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BALAYAGE SUPPLÉMENTAIRE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Essuie-glaces**.
4. Activez ou désactivez **Essuie-glaces après lavage**.

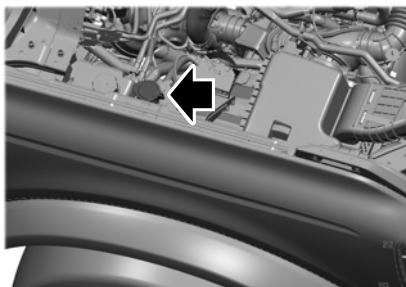
UTILISATION DU LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE



Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière.

Nota : Si cette fonction est activée, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise peu après l'arrêt des essuie-glaces. Voir **Activation et désactivation du balayage supplémentaire** (page 102).

AJOUT DE LIQUIDE DE LAVE-GLACE



SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Voir **Spécification du liquide de lave-glace** (page 452).

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – DÉPANNAGE

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – TÉMOINS



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi des souillures ou des traînées apparaissent-elles sur le pare-brise?

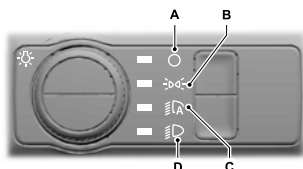
Les balais d'essuie-glace pourraient être sales, usés ou endommagés. Vérifiez les balais d'essuie-glace. Voir

Vérification des balais d'essuie-glace (page 100). S'ils sont sales, nettoyez les balais d'essuie-glaces à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau. Si les balais d'essuie-glace sont usés ou endommagés, remplacez-les. Voir

Remplacement des balais d'essuie-glace avant (page 100).

Éclairage extérieur

COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR



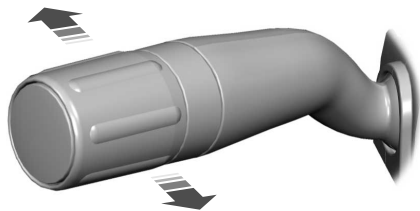
- A Feux éteints.
- B Feux de stationnement allumés.
- C Phares automatiques allumés.
- D Phares allumés.

Tournez la commande pour sélectionner la position voulue.

Nota : Par défaut, la commande d'éclairage passe à la position de phares automatiques chaque fois que vous établissez le contact.

PHARES

UTILISATION DES FEUX DE ROUTE



Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Tirez légèrement le levier pour faire un appel de phares.

TÉMOINS DE PHARES

Phares allumés



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route.

PHARES – DÉPANNAGE

PHARES – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi y a-t-il de la condensation dans les phares?

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression d'air interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements.

Quelle est la quantité de condensation acceptable?

Présence de fine buée, par ex. aucune traînée, trace ou grosse goutte d'eau. Une fine buée couvre moins de 50 % du verre.

Éclairage extérieur

Combien de temps faut-il pour que la condensation soit dissipée?

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Quelle est la quantité de condensation inacceptable?

Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu, présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Que dois-je faire si la quantité de condensation est inacceptable?

Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Pourquoi les phares s'éteignent-ils quand je les ai allumés et que je coupe le contact?

La protection antidécharge de la batterie éteint les phares au bout de quelques instants après la coupure du contact.

PHARES AUTOMATIQUES

QUE SONT LES PHARES AUTOMATIQUES



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

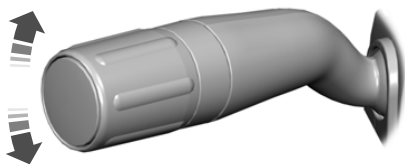
Les phares automatiques s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces de pare-brise sont en fonction.

RÉGLAGES DES PHARES AUTOMATIQUES

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage**.
4. Appuyez sur **Temporisation auto phares**.
5. Sélectionnez un paramètre.

FEUX EXTÉRIEURS

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES CLIGNOTANTS



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants.

Placez le levier au centre pour désactiver les clignotants.

Nota : Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.

Éclairage extérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR CONFIGURABLES



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage**.
4. Activez ou désactivez **Feux de jour**.

Les feux de jour s'allument lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous établissez le contact.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
- Le module d'éclairage est en position de phares automatiques.
- Les phares sont éteints.

Nota : Les autres positions de la commande d'éclairage n'allument pas les feux de jour.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite par faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Les feux de jour sont toujours allumés sauf si vous allumez les phares ou que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ANTIBROUILLARDS AVANT

(Selon l'équipement)

Le bouton des antibrouillards avant se trouve sur la commande d'éclairage.



Appuyez sur le bouton pour allumer/éteindre les antibrouillards avant.

Nota : Allumez les antibrouillards avant uniquement lorsque la visibilité est réduite.

Nota : La luminosité des feux de jour peut diminuer quand les antibrouillards avant sont allumés.

Nota : Lorsque la commande d'éclairage est à la position de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les antibrouillards si les feux de route ne sont pas allumés.

Éclairage extérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES PROJECTEURS (Selon l'équipement)

Les boutons de commande des projecteurs se trouvent près de la commande d'éclairage.



Appuyez sur le bouton pour allumer le projecteur du côté gauche.



Appuyez sur le bouton pour allumer le projecteur du côté droit.

Pour régler l'orientation des projecteurs, déplacez le positionnement des rétroviseurs.

Nota : La commande d'éclairage doit être placée à la position de feux de stationnement.

Nota : Les projecteurs éclairent la zone à l'avant et sur le côté du véhicule.

TÉMOINS DE FEUX EXTÉRIEURS

Antibrouillard avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de clignotant



Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une anomalie de la lampe de clignotant.

AVERTISSEMENT SONORE DE FEUX EXTÉRIEURS

Feux extérieurs allumés

Retentit lorsque la porte du conducteur est ouverte et que l'éclairage extérieur est allumé.

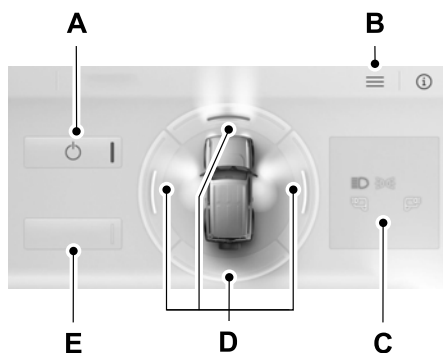
ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXTÉRIEURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

QU'EST-CE QUE L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXTÉRIEURE

L'éclairage de la zone extérieure divise l'éclairage extérieur en plusieurs zones que vous pouvez activer ou désactiver afin d'éclairer le périmètre autour du véhicule.

UTILISATION DE L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXTÉRIEURE

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Éclairage de zone**.



- A Bouton marche/arrêt.
B Menu Réglages.

Éclairage extérieur

- C Témoins de feux extérieurs.
- D Activation et désactivation individuelle des zones d'éclairage.
- E Activation et désactivation de toutes les zones d'éclairage.

Vous pouvez utiliser l'éclairage de zone que le contact soit établi ou non. Quand le contact est coupé, l'éclairage s'éteint au bout d'un certain temps.

Vous pouvez également activer chaque zone à l'aide des commandes individuelles.

Nota : Assurez-vous de retirer les caches d'éclairage extérieur avant d'utiliser l'éclairage de zone.

Nota : Lorsque le contact est coupé et qu'il reste une minute à la minuterie, les clignotants clignotent six fois.

Nota : Les témoins de l'écran tactile s'allument lorsque les feux situés hors de la commande d'éclairage de zone sont allumés.

Nota : Vous pouvez commander l'éclairage de zone à distance à l'aide de l'application FordPass.

RÉGLAGES DE L'ÉCLAIRAGE DE LA ZONE EXTÉRIEURE

La première fois que vous activez l'éclairage de zone, vous pouvez autoriser le système à neutraliser les phares automatiques quand l'éclairage de zone est activé.

Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment dans le menu des réglages d'éclairage de zone.

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Éclairage de zone**.

3. Appuyez sur le menu Réglages dans le coin supérieur droit.
4. Sélectionnez un paramètre.

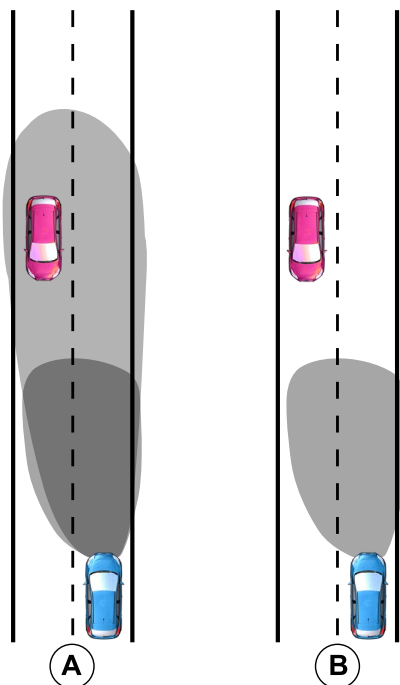
FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

FONCTIONNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Les feux de route automatiques s'allument lorsqu'il fait suffisamment sombre et qu'il n'y a pas de véhicule à proximité. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Éclairage extérieur



- A Sans feux de route automatiques.
- B Avec feux de route automatiques.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

⚠ AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

⚠ AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

⚠ AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

⚠ AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système par mauvais temps.

EXIGENCES RELATIVES AUX FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système allume les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 52 km/h (32 mph).

Éclairage extérieur

LIMITATIONS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système allume les feux de route si une des conditions suivantes se produit :

- Vous désactivez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage sur une position autre que phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les phares ou les feux arrière d'un véhicule en approche.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- Le système détecte l'éclairage de la rue.
- La visibilité de la caméra est réduite.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 44 km/h (27 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

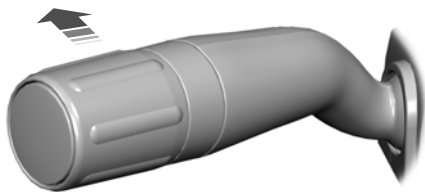
1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage**.
4. Activez ou désactivez le **Feux route auto**.

TÉMOINS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



S'allume pour confirmer que le système est prêt.

CONTOURNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant du véhicule pour éteindre les feux de route.

Poussez une troisième fois le levier vers l'avant du véhicule pour rallumer les feux de route automatiques.

Éclairage extérieur

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – DÉPANNAGE

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Description
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	La visibilité de la caméra est réduite. Nettoyez le pare-brise. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant provisoirement non disponible	La caméra présente un dysfonctionnement. Patientez quelques instants pour laisser la caméra se refroidir. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant Défectuosité Service requis	La caméra présente un dysfonctionnement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Éclairage intérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume dans les conditions suivantes :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur la commande d'éclairage de toutes les lampes de la console au pavillon.



Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre tout l'éclairage intérieur.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR ARRIÈRE



L'éclairage intérieur arrière peut se trouver au-dessus du siège arrière ou au-dessus des lunettes arrière.



Appuyez sur le bouton pour allumer ou éteindre l'éclairage.

Nota : Si vous allumez l'éclairage arrière au moyen de la console au pavillon, vous ne pouvez pas l'éteindre en appuyant sur le commutateur d'éclairage arrière.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR AVANT



Les commandes de l'éclairage intérieur avant se trouvent sur la console au pavillon.

Nota : L'emplacement de chaque bouton de la console au pavillon dépend des Spécifications de votre véhicule.

Lampes de lecture individuelles



Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel gauche.



Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le plafonnier individuel droit.

FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

QU'EST-CE QUE LA FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

La fonction d'éclairage intérieur allume ou éteint l'éclairage d'accueil et des portes.

Éclairage intérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Appuyez pour activer et désactiver la fonction d'éclairage intérieur.

Nota : Le témoin s'allume en couleur ambre lorsque la fonction de porte est désactivée.

RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage de la planche de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.



ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE AMBIANT

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage ambiant**.
4. Activez ou désactivez le **Éclairage ambiant**.

RÉGLAGE DE L'ÉCLAIRAGE AMBIANT

Faites glisser le curseur vers la gauche ou vers la droite.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR – DÉPANNAGE

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi les lampes d'accueil ou l'éclairage intérieur s'éteignent-ils quand je les ai allumés et que je coupe le contact ?

La protection antidécharge de la batterie éteint les lampes d'accueil et l'éclairage intérieur au bout de quelques instants après la coupure du contact.

Glaces

OUVERTURE ET FERMETURE DES GLACES



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les lève-glaces électriques. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne peut entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.



Enfonchez la commande pour ouvrir la glace. Relevez la commande pour fermer la glace.

Nota : Les lève-glaces électriques fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Pour réduire le bruit de vent ou de battement qui se produit lorsqu'une seule glace est ouverte, entrouvrez la glace opposée.

Glace de hayon

Pour ouvrir la glace, procédez comme suit :

1. Ouvrez le hayon. Voir **Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule** (page 93).
2. Soulevez la glace.

Pour fermer la glace, procédez comme suit :

1. Poussez la glace vers le bas.
2. Fermez le hayon. Voir **Fermeture du hayon depuis l'extérieur du véhicule** (page 93).

FONCTION DE REBOND DES GLACES

QU'EST-CE QUE LA FONCTION DE REBOND DES GLACES

La glace s'arrête et inverse sa course si elle rencontre un obstacle au moment de la fermeture.

NEUTRALISATION DE LA FONCTION DE REBOND DES GLACES



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter des blessures ou des dommages au véhicule, prenez garde lors de la fermeture des glaces.

1. Fermez la glace jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.
2. Maintenez la commande de lève-glace soulevée dans les deux secondes qui suivent pour neutraliser la fonction de rebond et fermer la glace. La fonction de rebond est maintenant désactivée pour permettre de fermer la glace manuellement.

Nota : La glace dépasse le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.

Nota : Si la glace ne se ferme pas, faites vérifier le véhicule dès que possible.

VERROUILLAGE DES COMMANDES DE GLACES ARRIÈRE



Appuyez sur la commande de lève-glace pour verrouiller ou déverrouiller les commandes de lunette arrière. Elle s'allume lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Rétroviseur intérieur

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota : Un passager assis à une place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière relevé pourrait empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

GRADATION MANUELLE DU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

QU'EST-CE QUE LE RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il revient automatiquement au mode normal une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R) pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

LIMITATIONS DU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME

Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

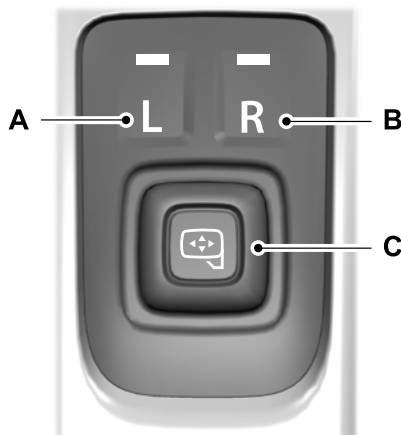


AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Le témoin de la commande s'allume.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de réglage. Le témoin de la commande s'éteint.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

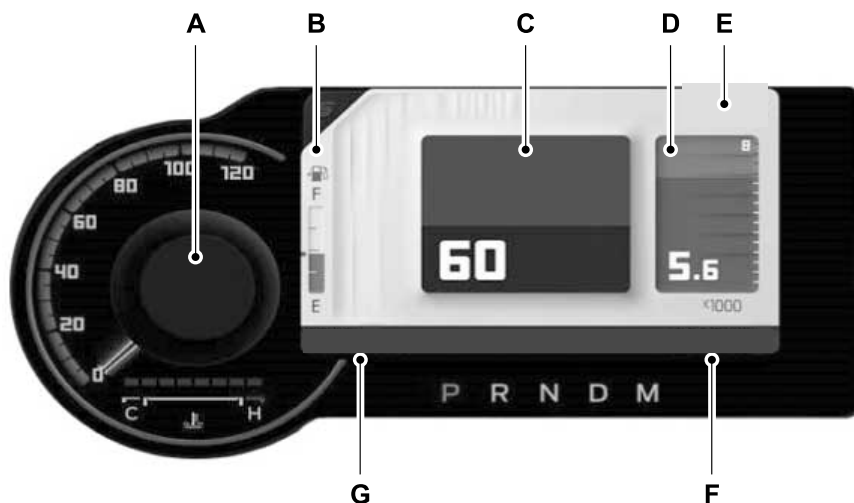


- A Rétroviseur gauche.
- B Rétroviseur droit.
- C Commande de réglage.

Pour régler vos rétroviseurs, établissez le contact (commutateur d'allumage en position accessoires ou moteur en marche).

Affichage du tableau de bord

APERÇU DE L’AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD



- A Indicateur de vitesse.
- B Jauge de carburant.
- C Indicateur de vitesse numérique.
- D Compte-tours.
- E Compas et température ambiante.
- F Compteur.
- G Autonomie.

QU'EST-CE QUE LE COMPTE-TOURS

Indique le régime moteur.

QU'EST-CE QUE L'INDICATEUR DE VITESSE

Indique la vitesse du véhicule.

Affichage du tableau de bord

JAUGE DE CARBURANT

QU'EST-CE QUE LA JAUGE DE CARBURANT

Indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

LIMITATIONS DE LA JAUGE DE CARBURANT

La jauge de carburant peut ne pas fournir un relevé précis lorsque votre véhicule est en pente.

EMPLACEMENT DE LA TRAPPE DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

QU'EST-CE QUE LE RAPPEL DE BAS NIVEAU DE CARBURANT

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (12 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : Le rappel de bas niveau de carburant peut s'afficher à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.

QU'EST-CE QUE L'AUTONOMIE

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Tout changement des habitudes de conduite peut faire diminuer cette valeur, mais aussi la faire augmenter ou la stabiliser pendant un laps de temps.

QU'EST-CE QUE LA SONDE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

QU'EST-CE QUE LA SONDE DE TEMPÉRATURE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES

Indique la température de l'huile de boîte de vitesses.

Des conditions de conduite particulières peuvent entraîner des températures de fonctionnement plus élevées que la normale. Voir **Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses** (page 513).

Nota : Il s'agit d'un indicateur configurable.

QU'EST-CE QUE L'INDICATEUR DE SURALIMENTATION - 2.3L ECOBOOST™

Indique la pression d'air dans le collecteur d'admission du moteur.

Nota : Il s'agit d'un indicateur configurable.

QU'EST-CE QUE LA BARRE D'INFORMATION

Affiche l'information relative à la navigation, la température extérieure, le compteur et l'autonomie.

Affichage du tableau de bord

QUE SONT LES TÉMOINS DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Les témoins vous préviennent de la présence d'un état du véhicule susceptible de s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système respectif pour obtenir des renseignements supplémentaires.

TÉMOINS DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Freinage antiblocage



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antiblocage. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Batterie



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin du système de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi. S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, le niveau du liquide de frein est bas ou le circuit de freinage doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.

Porte ouverte



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une porte est ouverte.

Frein de stationnement électrique



Ce témoin s'allume ou clignote lorsque le frein de stationnement électrique est défectueux.

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Si ce témoin s'allume, immobilisez le véhicule de manière sécuritaire, puis coupez le contact.

Bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Affichage du tableau de bord

Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Témoin de feux de croisement



Ce témoin s'allume lorsque l'ampoule de feux de croisement doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier le système dès que possible.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas.

Pression pneu basse



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il s'allume, vérifiez la pression de gonflage des pneus dès que possible. S'il commence à clignoter, faites vérifier le système dès que possible.

Bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin d'anomalie du moteur



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est arrêté, ce qui est normal. S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique que le système antipollution nécessite un entretien. S'il clignote, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Voir **Norme d'émission** (page 582).

Pression d'huile



Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile moteur est basse.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsque le groupe motopropulseur doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier le système dès que possible.

Hayon mal fermé



Il s'allume lorsque le contact est établi et que le hayon n'est pas complètement fermé.

QUE SONT LES INDICATEURS DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Les témoins vous indiquent les fonctions qui sont actives sur votre véhicule.

INDICATEURS DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Régulateur de vitesse adaptatif



Voir **Régulateur de vitesse adaptatif** (page 259).

Feux de route des phares à allumage automatique



Voir **Feux de route automatiques** (page 108).

Affichage du tableau de bord

Auto-Start-Stop



Voir **Auto-Start-Stop** (page 176).

Système d'information sur les angles morts



Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 283).

Régulateur de vitesse



Voir **Régulateur de vitesse** (page 257).

Blocage de différentiel



Voir **Différentiel autobloquant électronique** (page 209).



Modes de conduite



Voir **Commande des modes G.O.A.T.** (page 268).



Quatre roues motrices.



Voir **Quatre roues motrices** (page 200).



Nota : Certains témoins sont différents selon les options du véhicule.

Coussin gonflable avant



Voir **Coussins gonflables** (page 64).

Affichage du tableau de bord

Antibrouillard avant



Voir **Activation et désactivation des antibrouillards avant** (page 106).

Feux de route



Voir **Utilisation des feux de route** (page 104).

Contrôle descente



Voir **Contrôle descente** (page 241).

Système de maintien de voie



Voir **Système de maintien de voie** (page 276).

Conduite à une pédale



Voir **Conduite à une pédale en sentier** (page 230).

Feux de stationnement



Voir **Éclairage extérieur** (page 104).

Assistance pré-collision



Voir **Assistance pré-collision** (page 290).



Contrôle de stabilité et antipatinage



Voir **Contrôle de stabilité** (page 225). Voir **Antipatinage** (page 223).



Désaccouplement de la barre stabilisatrice



Voir **Désaccouplement de la barre stabilisatrice** (page 237).

Contrôle en sentiers



Voir **Contrôle en sentiers** (page 229).

Aide à la direction en sentier



Voir **Aide à la direction en sentier** (page 235).



Remorquage/transport



Voir **Traction d'une remorque** (page 315).

Clignotants



Voir **Feux extérieurs** (page 105).

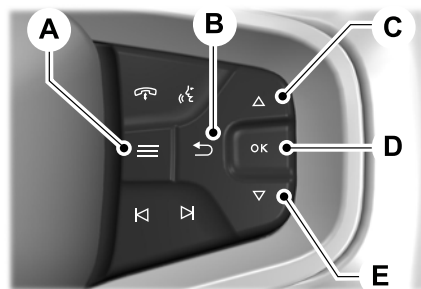
Écran du tableau de bord

UTILISATION DES COMMANDES DE L'ÉCRAN DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Les commandes sont situées sur le volant de direction.



- A Bouton de menu.
- B Bouton retour.
- C Bouton vers le haut.

- D Bouton OK à bascule.
- E Bouton vers le bas à bascule.

Bouton retour

Appuyez sur ce bouton pour revenir en arrière ou pour quitter un menu.

Bouton OK

Appuyez sur ce bouton pour faire une sélection. Appuyez vers le haut ou vers le bas sur le bouton à bascule pour faire défiler les éléments du menu.

Bouton de menu

Appuyez sur ce bouton pour afficher les sous-menus.

Boutons à bascule

Utilisé pour naviguer dans les menus.

Indicateur d'état



Les éléments de menu avec une case à cocher indiquent l'état d'une fonction. La présence d'un crochet dans la case indique que la fonction est activée et une case vide indique qu'elle est désactivée.

MENU PRINCIPAL DE L'ÉCRAN DU TABLEAU DE BORD

Selon les options de votre véhicule, certains éléments du menu peuvent apparaître différemment ou pas du tout.

Nota : Pour votre sécurité, certaines fonctions dépendent de la vitesse et peuvent ne pas être disponibles lorsque votre véhicule dépasse une certaine vitesse.

Écran du tableau de bord

Élément de menu
MyView
Trajet/Essence
Hors route
Navigation
Téléphone
Audio
Réglages

ORDINATEUR DE BORD

ACCÈS À L'ORDINATEUR DE BORD

1. Sélectionnez **Trajet/Carburant**.
2. Sélectionnez **Économie d'essence**, **Trajet 1** ou **Trajet 2**.

RÉINITIALISATION DE L'ORDINATEUR DE BORD

1. Sélectionnez **Trajet/Carburant**.
2. Maintenez enfoncé le bouton **OK** pendant quelques secondes.

RÉINITIALISATION DES VALEURS INDIVIDUELLES DES TRAJETS

1. Sélectionnez **Trajet/Carburant**.
2. Sélectionnez **Trajet 1** ou **Trajet 2**.
3. Maintenez enfoncé le bouton **OK** pendant quelques secondes.

RÉGLAGES PERSONNALISÉS

MODIFICATION DE LA LANGUE D'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Les langues disponibles varient selon la région.

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Général**.
3. Appuyez sur **Langue**.
4. Sélectionnez une langue.

MODIFICATION DES UNITÉS DE MESURE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Général**.
3. Appuyez sur **Unité de mesure**.
4. Sélectionnez une unité de mesure.

MODIFICATION DES UNITÉS DE TEMPÉRATURE

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Général**.
3. Appuyez sur **Unité de température**.
4. Sélectionnez **Fahrenheit (°F)** ou **Celsius (°C)**.

MODIFICATION DES UNITÉS DE PRESSION DES PNEUS

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Général**.
3. Appuyez sur **Unité de pression des pneus**.
4. Sélectionnez une unité de pression.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE DÉMARRAGE À DISTANCE

Le système vous permet de faire démarrer le véhicule à distance et de régler la température de l'habitacle en fonction des réglages choisis.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE À DISTANCE



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

LIMITATIONS DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Le démarrage à distance ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- L'alarme antivol à détection périmétrique retentit.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Le contact est établi.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas.

Nota : Pour utiliser le démarrage à distance avec FordPass ou Clé sur téléphone, activez le modem. Voir **Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi** (page 460).

ACTIVATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Configuration du démarrage à distance**.
4. Activez ou désactivez le mode **Démarrage à distance**.

Nota : Assurez-vous que le modem est activé pour pouvoir utiliser le démarrage à distance avec FordPass. Voir **Connexion de FordPass au modem** (page 459).

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU VÉHICULE À DISTANCE

Démarrage à distance du véhicule



Appuyez sur le bouton de la télécommande.



Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : Vous pouvez également utiliser l'application FordPass pour faire démarrer le véhicule.

Nota : Les clignotants clignotent deux fois.

Nota : Les feux de stationnement s'allument quand le véhicule fonctionne.

Nota : L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

Nota : Après un démarrage à distance, tous les autres systèmes du véhicule restent désactivés

Nota : Le véhicule reste sécurisé avec le démarrage à distance. Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et conduire le véhicule.

Arrêt à distance du véhicule



Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de la télécommande.

En moins de trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton.

TÉMOINS DE LA TÉLÉCOMMANDE DE DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Rétroaction de la télécommande

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Témoin vert allumé en continu.	Démarrage à distance réussi.
Témoin rouge allumé en continu.	Arrêt à distance réussi.
Témoin rouge clignotant.	Requête échouée ou état non reçu.
Témoin vert clignotant.	État incomplet.

RÉGLAGES DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE CLIMATISATION ET CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarrage à distance**.
4. Sélectionnez **Climatisation**.
5. Activez ou désactivez le mode **Auto**.

Nota : Si vous sélectionnez le mode auto, le système tente de réchauffer ou de refroidir l'habitacle à 22°C (72°F).

Nota : Lorsque vous établissez le contact, la commande de chauffage et de climatisation retourne aux derniers réglages utilisés.

Nota : Par temps froid, le pare-brise chauffant, la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs chauffants, les sièges chauffants et le volant de direction chauffant peuvent s'activer automatiquement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES DERNIERS RÉGLAGES DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarr. à distance**.
4. Sélectionnez **Climatisation**.
5. Activez ou désactivez le mode **Réglages précédents**.

Démarrage à distance (Selon l'équipement)

Nota : Si vous activez les derniers réglages, le système mémorise les derniers réglages utilisés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉGLAGES DE SIÈGE CHAUFFANT

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarr. à distance**.
4. Sélectionnez **Sièges avant**.
5. Sélectionnez **Automatique** ou **Arrêt**.

Nota : Lorsque vous activez les réglages de siège chauffant, les sièges chauffants s'activent automatiquement par temps froid.

Nota : Vous ne pouvez pas régler les sièges chauffants après un démarrage à distance.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarr. à distance**.
4. Sélectionnez **Sièges av. et volant**.
5. Sélectionnez **Automatique** ou **Arrêt**.

Nota : Si vous activez les réglages du volant de direction chauffant, il s'active automatiquement par temps froid.

Nota : Vous ne pouvez pas régler le volant de direction chauffant après un démarrage à distance.

RÉGLAGE DE LA DURÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE

Vous pouvez définir la durée de fonctionnement du moteur.

Nota : Après l'arrêt du moteur, attendez quelques secondes avant de le faire démarrer à distance.

1. À l'aide des commandes de l'écran d'information sur le volant, sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Véhicule**.
3. Sélectionnez **Démarr. à distance**.
4. Sélectionnez **Durée**.

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Selon les options de votre véhicule, les commandes pourraient avoir un aspect différent de ce que vous voyez ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise, la température est réglée au maximum et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Appuyez sur le bouton.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température

L'air est diffusé par les bouches d'air du tableau de bord, la température est réglée au minimum et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

 Appuyez sur le bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : Ce bouton active également les rétroviseurs chauffants.

Nota : N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

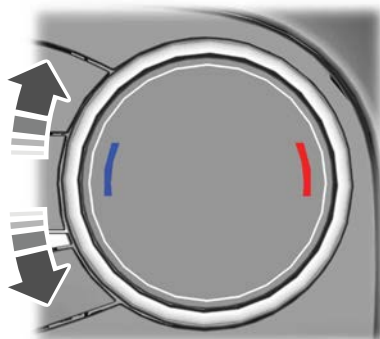
 Appuyez sur le bouton.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



Appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande pour sélectionner la vitesse du moteur de ventilateur.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE



Tournez le bouton gauche du bloc de commande de chauffage et de climatisation pour régler la température du côté gauche.

Nota : Cette commande permet également de régler la température du côté droit en désactivant la fonction de régulation à deux zones.

Tourner le bouton droit du bloc de commande de chauffage et de climatisation pour régler la température du côté droit.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

MODE AUTOMATIQUE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO



Appuyez sur le bouton pour passer en mode auto. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode auto.

Nota : Lorsque le mode automatique est activé, les témoins du ventilateur d'habitacle ne s'allument pas pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.

Réglez la commande du moteur de ventilateur ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

TÉMOINS DE MODE AUTOMATIQUE

Les témoins se trouvent sur le bouton de mode automatique.

État du témoin de mode AUTO	Description
Un témoin allumé.	La vitesse du moteur de ventilateur est réduite. Utilisez ce réglage pour limiter le bruit provenant du moteur de ventilateur. Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'habitacle.
Deux témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur est modérée.
Trois témoins allumés.	La vitesse du moteur de ventilateur augmente. Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'habitacle. Ce réglage augmente le bruit provenant du moteur de ventilateur.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DOUBLE



Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Commande automatique de la température

- Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.
- Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Les bouches d'air du tableau de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.
- Si vous appuyez sur **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.
- Si vous appuyez sur **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur **AUTO**.

-
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

Appuyez sur **MAX A/C**.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage ou de dégivrage maximal.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Selon les options de votre véhicule, les commandes pourraient avoir un aspect différent de ce que vous voyez ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Tournez la commande de température dans le sens des aiguilles d'une montre au réglage le plus haut pour obtenir le dégivrage maximal.

Nota : La commande de température reprend le réglage le plus élevé.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas pour optimiser le refroidissement.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

Nota : La commande de température reprend le réglage le plus faible.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



Appuyez sur le bouton.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



Tournez la commande de moteur de ventilateur dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour réduire la vitesse du ventilateur.

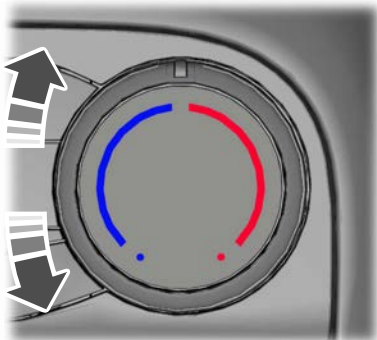
Tournez la commande de moteur de ventilateur dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse du ventilateur.

Nota : Les témoins de la commande s'allument pour indiquer la vitesse du moteur de ventilateur.

Nota : Lorsque vous arrêtez le moteur de ventilateur, la climatisation s'éteint et les glaces peuvent s'embuer.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire pour obtenir une température plus froide.

Tournez la commande de température dans le sens horaire pour obtenir une température plus chaude.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur le bouton.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur le bouton.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourriez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Chauffage rapide de l'habitable

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température

2. Réglez la commande de température au réglage le plus élevé.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.
4. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage le plus élevé.
5. Dirigez l'air vers les glaces latérales.
6. Fermez les bouches du tableau de bord.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de chaleur.
3. Orientez l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **MAX A/C**.
2. Conduisez avec les fenêtres ouvertes quelques instants.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Réglez la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle au réglage central.
2. Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.
3. Dirigez l'air vers les bouches d'air du tableau de bord.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Orientez l'air par les bouches d'air du tableau de bord et du pare-brise.
2. Appuyez brièvement sur **A/C**.
3. Réglez la température au réglage voulu.

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle améliore la qualité de l'air dans l'habitacle en piégeant la poussière, le pollen et autres particules.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Nota : *L'utilisation d'un filtre à air d'habitacle de deuxième monte peut réduire les performances du système de filtration de l'air de l'habitacle et de la climatisation.*

Sièges avant

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DES SIÈGES AVANT



AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.



AVERTISSEMENT: N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures en cas de collision.

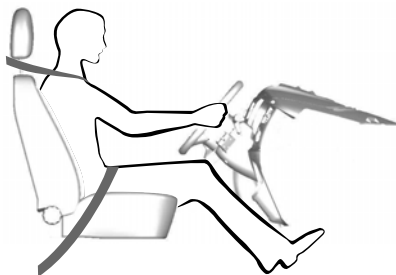


AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier de siège. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus de 30 degrés de la position verticale.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.

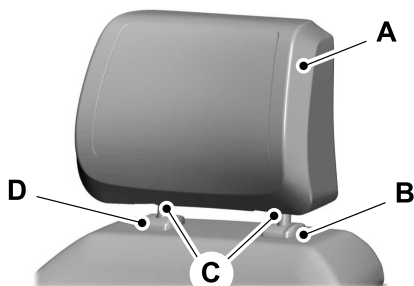
Sièges avant

- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le boudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE



Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- C Deux tiges en acier.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE



AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appuie-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.



AVERTISSEMENT: Réglez les appuie-têtes de tous les occupants avant de conduire le véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

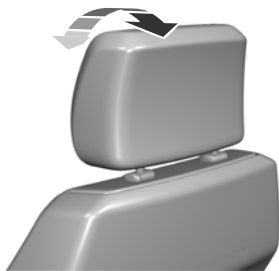
Nota : Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appuie-tête. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le soulever.

Pour abaisser l'appuie-tête :

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Sièges avant



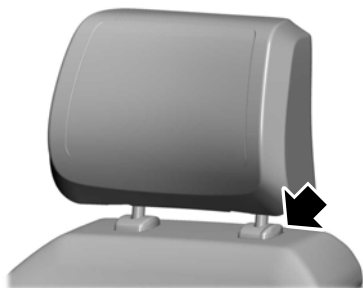
Pour les véhicules équipés d'appuie-têtes inclinables :

1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête vers l'avant (vers votre tête) à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

DÉPOSE DE L'APPUIE-TÊTE



1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur le bouton.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *Vous ne pouvez pas retirer les appuie-têtes qui sont pourvus de haut-parleurs.*

INSTALLATION DE L'APPUIE-TÊTE

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

DÉPLACEMENT DU SIÈGE VERS L'AVANT ET VERS L'ARRIÈRE



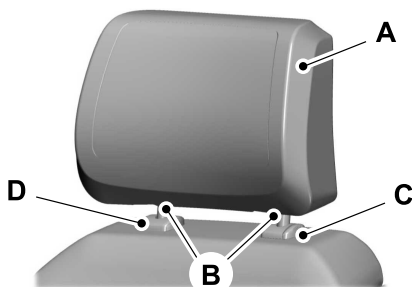
AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient. Un siège qui n'est pas bloqué en position peut présenter des dangers en cas de collision et provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Sièges avant



SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE



Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).

RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appuie-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



RÉGLAGE DU DOSSIER DE SIÈGE

AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.

AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Après avoir redressé le dossier à sa position d'origine, tirez dessus pour vous assurer qu'il est bien enclenché. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Sièges avant



AVERTISSEMENT: L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.



AVERTISSEMENT: Réglez les appuie-têtes de tous les occupants avant de conduire le véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas les appuie-têtes lorsque le véhicule roule.

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Pour abaisser l'appuie-tête :

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Pour incliner l'appuie-tête :



1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête vers l'avant (vers votre tête) à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.

DÉPOSE DE L'APPUIE-TÊTE

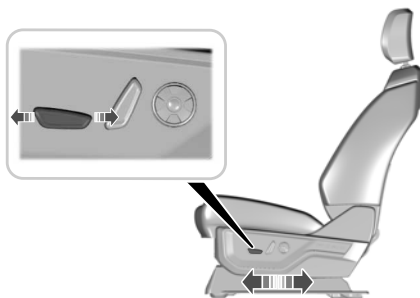
1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : Vous ne pouvez pas retirer les appuie-têtes qui sont pourvus de haut-parleurs.

INSTALLATION DE L'APPUIE-TÊTE

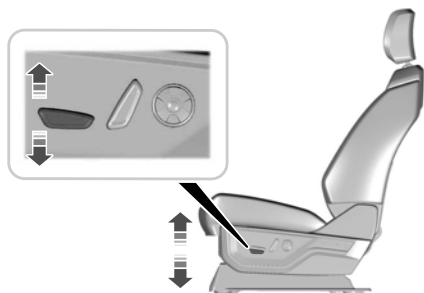
Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

DÉPLACEMENT DU SIÈGE VERS L'AVANT ET VERS L'ARRIÈRE

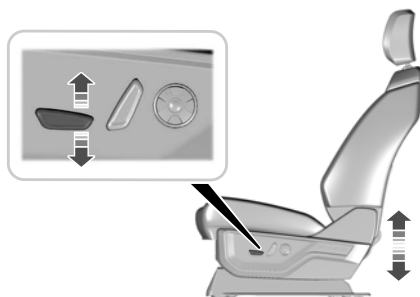


Sièges avant

RÉGLAGE DE L'ASSISE DE SIÈGE



RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE



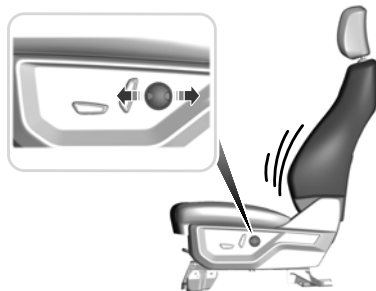
RÉGLAGE DU DOSSIER DE SIÈGE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.



RÉGLAGE DU SUPPORT LOMBAIRE



Sièges avant

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DU SIÈGE CHAUFFANT



AVERTISSEMENT: Les personnes dont la peau est insensible à la douleur en raison d'un âge avancé, d'une maladie chronique, d'un diabète, de lésions de la moelle épinière, de la prise de médicaments, de la consommation d'alcool, de la fatigue ou de toute autre condition physique, doivent rester vigilantes lorsqu'elles utilisent le siège chauffant. Le siège chauffant pourrait causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne transpercez pas l'assise de siège ou le dossier de siège avec un objet pointu. Cela pourrait endommager l'élément de siège chauffant et entraîner sa surchauffe. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, tel qu'une couverture ou un coussin. Cela pourrait entraîner la surchauffe du siège. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Ne pas :

- placer un objet lourd sur le siège.
- faire fonctionner le siège chauffant si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez sécher le siège.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES SIÈGES CHAUFFANTS

Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.



Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Plus le nombre de témoins affichés est élevé, plus le siège est chaud.

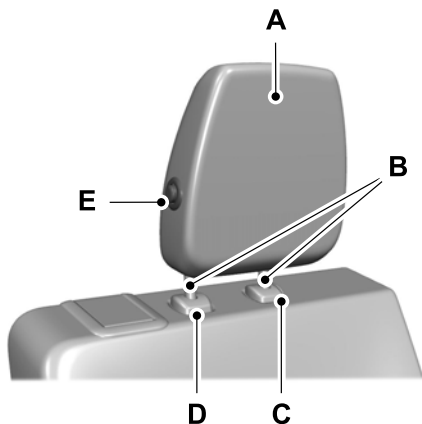
Nota : Selon les réglages du démarrage à distance, les sièges chauffants peuvent rester activés après le démarrage à distance du véhicule. Les sièges chauffants peuvent aussi s'activer au démarrage du véhicule s'ils étaient activés à la dernière coupure du contact.

Sièges arrière

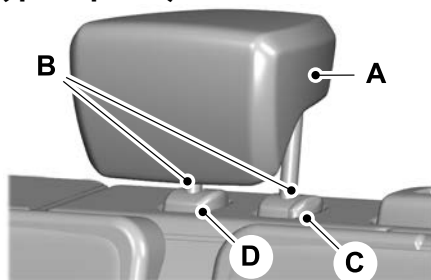
SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

COMPOSANTS DE L'APPUIE-TÊTE

Appuie-têtes de place arrière latérale (quatre portes)



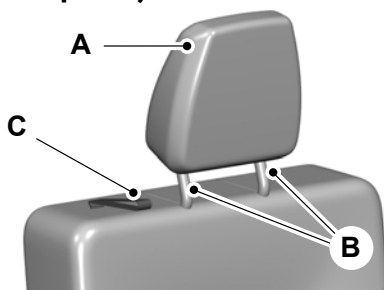
Appuie-tête central de siège arrière (quatre portes)



Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).
- E Bouton de repliage (selon l'équipement).

Appuie-têtes de place arrière latérale (deux portes)



Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Sangle de rabattement.

RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE

Quatre portes

Tirez l'appuie-tête vers le haut pour le soulever.

Pour abaisser l'appuie-tête :

Sièges arrière

1. Appuyez longuement sur le bouton de dégagement et de réglage.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Appuyez sur le bouton de repliage pour replier l'appuie-tête.

Deux portes

Tirez la sangle pour rabattre l'appuie-tête vers l'arrière.

DÉPOSE DE L'APPUIE-TÊTE

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez le bouton de réglage et de dégagement et le bouton de déverrouillage et de retrait enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : Les appuie-têtes des véhicules à deux portes ne sont pas amovibles.

INSTALLATION DE L'APPUIE-TÊTE

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

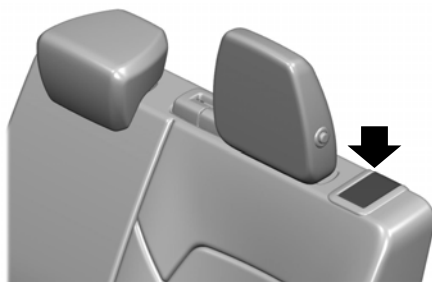
RÉGLAGE DU DOSSIER DE SIÈGE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Après avoir redressé le dossier à sa position d'origine, tirez dessus pour vous assurer qu'il est bien enclenché. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Nota : Les sièges arrière des véhicules à deux portes ne sont pas réglables.

Quatre portes



Tirez le levier vers le haut pour rabattre complètement le dossier de siège vers l'avant.

Nota : Assurez-vous que la zone sous le siège ne contient aucun objet avant de rabattre le dossier.

Pour remettre le dossier de siège en position verticale, faites-le pivoter vers le haut jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Nota : Pour ranger les portes amovibles, le dossier de siège doit être en position verticale.

Pour incliner le dossier de siège à sa position d'utilisation optimale, tirez le levier vers le haut et poussez le dossier de siège vers l'arrière.

RABATTEMENT DES SIÈGES



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule avec un siège déverrouillé ou en position rabattue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Sièges arrière

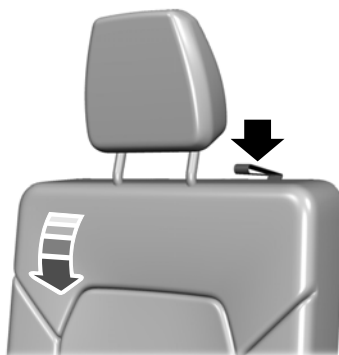


AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les sièges et ne débloquez pas leurs loquets de plancher pendant la conduite. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Deux portes



1. Tirez la sangle à l'avant de l'assise de siège. Puis, relevez l'assise de siège en position verticale.



2. Tirez la sangle sur le dessus du dossier de siège pour rabattre le dossier vers l'avant.

DÉPLOIEMENT DES SIÈGES



AVERTISSEMENT: Vérifiez que rien n'est coincé sous l'assise de siège et que l'assise est en position complètement vers le bas. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.

Pour les véhicules à 2 portes, relevez le dossier de siège en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Puis, déplacez l'assise de siège à sa position d'utilisation.

Système d'alerte des occupants des sièges arrière (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système d'alerte des occupants des sièges arrière surveille les conditions du véhicule et vous signale que vous devez vérifier la présence d'occupants sur les sièges arrière lorsque vous coupez le contact.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière pour indiquer la présence potentielle d'un occupant sur les sièges arrière.

Un message s'affiche à l'écran d'information et de divertissement et un avertissement sonore retentit lorsque vous coupez le contact lorsque n'importe laquelle des conditions suivantes est respectée :

- Une porte arrière est ouverte ou fermée lorsque le contact est établi.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après avoir ouvert et fermé une porte arrière.
- Vous établissez le contact dans les 15 minutes après l'affichage ou le retentissement de l'alerte.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposés à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Le système ne fonctionne pas si une porte a été déposée.

Le système ne détecte pas la présence d'objets ou de passagers sur les sièges arrière. Il surveille l'ouverture et la fermeture des portes arrière.

Nota : *Il est possible de recevoir une alerte si les sièges arrière ne sont pas occupés mais que les conditions d'alerte sont réunies.*

Nota : *Il est possible de ne pas recevoir d'alerte si un siège arrière est occupé mais que les conditions d'alerte ne sont pas réunies. Par exemple, c'est le cas si un passager a pris place sur un siège arrière sans entrer dans le véhicule par une porte arrière.*

Système d'alerte des occupants des sièges arrière (Selon l'équipement)

Nota : L'avertissement sonore ne retentit pas si vous ouvrez la porte avant sans avoir d'abord coupé le contact.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

1. Appuyez sur la touche **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur la touche **Véhicule**.
3. Activez ou désactivez le **Alerte d'occupants à l'arrière**.

Nota : Le réglage par défaut est activé.

Nota : Une réinitialisation générale a pour effet de réactiver le système.

Rappel semestriel (Selon l'équipement)

Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche tous les six mois pour rappeler que le système est désactivé. Il est possible de réactiver le système ou de ne pas le réactiver.

TÉMOINS DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE



Message
Vérifiez la présence d'occupants sur les sièges arrière.

Ce message s'affiche lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

Le message s'affiche pendant quelques instants. Appuyez sur **Fermer** pour accepter et effacer le message.

Nota : Selon la version de votre système SYNC, le graphique peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

AVERTISSEMENTS SONORES DU SYSTÈME D'ALERTE DES OCCUPANTS DES SIÈGES ARRIÈRE

Ce carillon retentit lorsque vous coupez le contact après que les conditions d'alerte sont réunies.

L'avertissement retentit pendant quelques instants.

Système d'ouvre-porte de garage (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink



Le système d'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Le système comprend deux composants principaux, soit un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en ligne à l'adresse www.homelink.com ou en composant sans frais le 1 800 355-3515.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les paramètres actuels. Voir **Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage** (page 154).

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque votre véhicule se trouve dans le garage.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage** (page 154).

Système d'ouvre-porte de garage (Selon l'équipement)

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation.

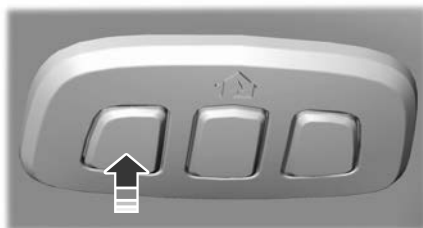
Les dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE SUR LA TÉLÉCOMMANDE MANUELLE

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage** (page 154).



1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le contact, sans toutefois démarrer votre véhicule.
 2. Appuyez brièvement sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer.
 3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
 4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.
- Nota :** Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte** (page 153).
5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Système d'ouvre-porte de garage (Selon l'équipement)

Nota : Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.

Nota : Si le témoin HomeLink clignote rapidement, répétez l'étape 5.

Nota : Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir

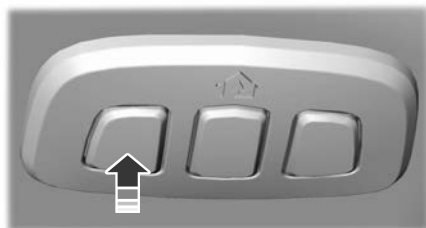
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte de garage (page 153).

6. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE SUR LE MOTEUR D'OUVERTURE DE PORTE DE GARAGE



1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



3. Appuyez sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Répétez cette opération. Selon la marque de l'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE SUR LE MOTEUR D'OUVERTURE DE PORTE

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains s'arrêtent de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de "mise en fonction et hors fonction" pour éviter qu'il ne surchauffe.

Système d'ouvre-porte de garage (Selon l'équipement)

1. Appuyez brièvement, toutes les deux secondes, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Appuyez sur le bouton de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Nota : Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.

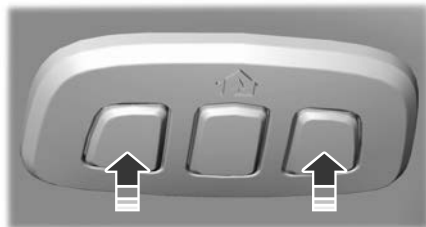
Nota : Si le témoin HomeLink clignote rapidement, répétez l'étape 3.

Nota : Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir

Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte de garage (page 153).

4. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

SUPPRESSION DES RÉGLAGES DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE



1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote.

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.

REPROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez les étapes de programmation.

FRÉQUENCES RADIO DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Ports USB

EMPLACEMENT DES PORTS USB

Transfert de données par ports USB



Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le panneau inférieur de la planche de bord
- À l'intérieur du bac multimédia
- Dans la console centrale

Nota : Ces ports USB permettent aussi de recharger certains appareils.

Nota : Tous les ports USB du véhicule n'ont pas les capacités de transfert des données.

Nota : Nous recommandons d'utiliser uniquement des câbles et adaptateurs USB-IF certifiés. Les câbles et adaptateurs non certifiés peuvent ne pas fonctionner.

Ports USB (recharge seulement)



Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le panneau inférieur de la planche de bord
- Sur la partie supérieure du tableau de bord.
- À l'intérieur du bac multimédia
- Dans la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale
- Dans l'aire de chargement.

LECTURE MULTIMÉDIA AVEC PORT USB



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Branchez votre appareil à un port USB.



Appuyez sur le bouton audio de la barre de fonctions.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option USB.



Appuyez sur ce bouton pour lire une piste audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour mettre la piste en pause.



Appuyez sur ce bouton pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur ce bouton pour avancer rapidement dans la piste.

Ports USB



Appuyez une fois sur ce bouton pour revenir au début de la piste.

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur ce bouton pour reculer rapidement dans la piste.

CHARGE D'UN APPAREIL

Branchez votre appareil à un port USB.

Vous pouvez utiliser la fonction de charge lorsque le véhicule est en mode accessoires, lorsque le moteur tourne ou pendant l'utilisation du système SYNC.

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 120 V

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils qui utilisent une prise domestique.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA PRISE DE COURANT

**AVERTISSEMENT:** Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 110 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'un cordon prolongateur, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise (dont la limite est de 400 W) et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : Le véhicule fournit une alimentation allant jusqu'à 400 W lorsqu'il est stationné et jusqu'à 300 W en mode de conduite. Cette puissance est répartie entre les différentes prises de courant lorsque plusieurs prises sont utilisées simultanément.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant est située à l'arrière de la console centrale.

Arrière de la console centrale



TÉMOINS DE LA PRISE DE COURANT

Le témoin de la prise de courant s'allume pour indiquer l'état du système.

État du témoin	Description
Activé	La prise de courant est sous tension, le contact est établi ou le véhicule est en mode accès-soirée.
Désactivé	La prise de courant est hors tension, le contact est coupé ou le véhicule n'est pas en mode accès-soirée.
Clignotant	La prise de courant est en mode d'anomalie.

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 120 V

Nota : *Plusieurs technologies étant utilisées sur ce modèle, certains appareils peuvent dépasser la capacité indiquée sur leurs étiquettes lors du premier branchement.*

Nota : *La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite de puissance. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.*

Prise de courant - Véhicules avec : Prise de courant de 12 V

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils avec un adaptateur de prise 12 V.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA PRISE DE COURANT

Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 V d'une intensité nominale maximale de 20 A. Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans la prise de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./240 W. Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises. Cela pourrait endommager les systèmes du véhicule. Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires. Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée. N'insérez pas d'objet autre qu'une fiche d'alimentation d'accessoire dans la prise de courant.

Pour éviter que la batterie ne s'épuise :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Ne laissez pas les appareils branchés pendant la nuit ou lorsque vous garez votre véhicule pendant des périodes prolongées.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- Sur le panneau inférieur du tableau de bord
- Dans la console centrale.

- Sur le devant de la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale
- Dans l'aire de chargement.
- Sur le panneau de plancher côté passager.
- 3e rangée sur les panneaux de garniture de custode.

Chargeur d'accessoires sans fil (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL

Le chargeur d'accessoires sans fil permet de charger un appareil de charge sans fil compatible Qi sur la station de recharge.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL



AVERTISSEMENT: Les dispositifs de charge sans fil peuvent avoir une incidence négative sur le fonctionnement des appareils médicaux implantés, y compris les stimulateurs cardiaques. Si vous avez un appareil médical implanté, nous vous recommandons de consulter votre médecin.

Les tests effectués sur cet équipement indiquent qu'il s'est révélé conforme à la section 18 des règlements de la FCC.

- Ce dispositif génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio. Il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec une installation particulière. Si cet équipement cause des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, voyez votre concessionnaire.
- Ce produit ne peut pas être entretenu par l'utilisateur final.



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux conditions suivantes :

- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences.
- Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui peuvent l'activer inopinément.

Maintenez la station de recharge propre et retirez les corps étrangers avant de charger un appareil.

Lorsque vous chargez un appareil, ne placez pas d'éléments avec bande magnétique, p. ex., un passeport, des tickets de stationnement ou des cartes de crédit à côté de la station de recharge. La bande magnétique pourrait être endommagée.

Lorsque vous chargez un appareil, ne placez pas d'objets métalliques, p. ex., des télécommandes, des pièces et des papiers de bonbons près de la station de recharge ou à proximité. Les objets métalliques peuvent chauffer et limiter les performances de recharge, entraîner l'affichage des messages d'erreur et l'interruption de la recharge.

Nota : Le taux (ou la puissance) de charge est contrôlé par l'appareil. Durant le cycle de charge, il est normal que l'appareil et le chargeur deviennent chauds. Si la batterie devient plus chaude qu'à la normale, le dispositif peut suspendre la charge.

Chargeur d'accessoires sans fil (Selon l'équipement)

Nota : Un message s'affiche à l'écran si le système détecte un corps étranger ou si l'appareil est mal aligné sur la station de recharge.

EMPLACEMENT DU CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL



La station de recharge se trouve sur la console centrale ou dans le bac de rangement pour appareils multimédias sous le tableau de bord.

CHARGE D'APPAREILS SANS FIL

Placez l'appareil au centre de la surface de charge avec le côté chargement vers le bas. La recharge s'arrête lorsque l'appareil est complètement chargé.

Vous pouvez utiliser la fonction de recharge lorsque le véhicule est en mode accessoires, lorsque le moteur tourne ou pendant l'utilisation du système SYNC.



S'affiche sur la barre d'état lorsque la recharge sans fil est en fonction.

Nota : Les performances de charge peuvent être réduites si l'appareil se trouve dans un étui. Il peut être nécessaire de retirer l'étui pour charger l'appareil sans fil.

Nota : Les mises à jour de logiciels ou du micrologiciel peuvent influencer sur la compatibilité des appareils, y compris l'utilisation d'un micrologiciel ou de logiciels non officiels. Les clients devraient vérifier la fonction de recharge dans le véhicule avec leur appareil.

CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL – DÉPANNAGE

CHARGEUR D'ACCESSOIRES SANS FIL – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Comportement	Description
Téléphone mal aligné ou objet détecté entre le téléphone et le chargeur. Corrigez le tout pour continuer la recharge.	Fenêtre contextuelle.	Le système arrête de charger l'appareil s'il détecte que le téléphone est mal aligné, ou qu'un corps étranger en métal se trouve sur la surface de charge.

Rangement

BOÎTE À GANTS

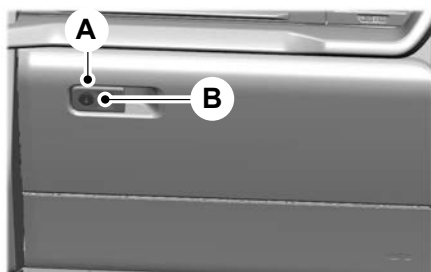
OUVERTURE DE LA BOÎTE À GANTS



Tirez le loquet vers la gauche pour l'ouvrir.

FERMETURE DE LA BOÎTE À GANTS

La boîte à gants inférieure peut être verrouillée à l'aide de la clé.



- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

CONSOLE CENTRALE

OUVERTURE DE LA CONSOLE CENTRALE



Poussez le loquet pour ouvrir la console centrale.

VERROUILLAGE DE LA CONSOLE CENTRALE

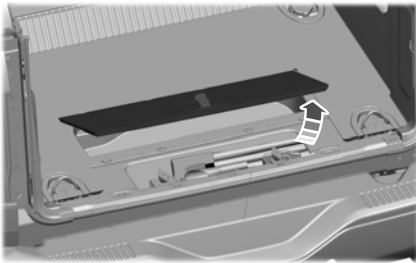


Vous pouvez aussi verrouiller la console centrale au moyen de la clé.

Rangement

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER

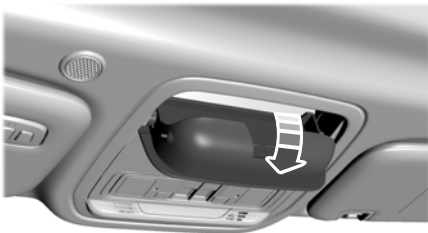
EMPLACEMENT DU RANGEMENT SITUÉ SOUS LE PLANCHER DU COFFRE À BAGAGES



Soulevez la sangle pour accéder au compartiment de rangement sous le plancher du coffre à bagages.

PORTE-LUNETTES

EMPLACEMENT DU PORTE-LUNETTES



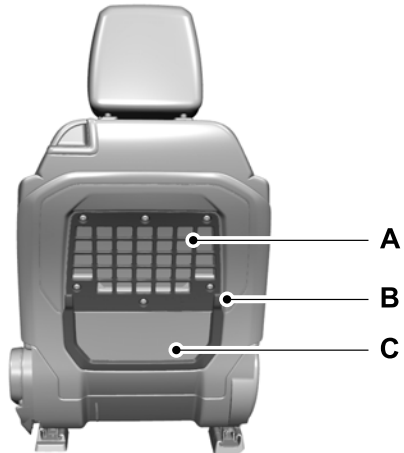
Le porte-lunettes est situé dans la console au pavillon.

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

VIDE-POCHE

EMPLACEMENT DU VIDE-POCHE

Les dossiers des sièges avant sont dotés d'un vide-poche et de crochets et d'un système MOLLE en option.



- A. Système MOLLE (selon l'équipement).
- B. Crochets (selon l'équipement).
- C. Vide-poche.

Nota : La limite de poids recommandée pour ce système est de 3 kg (7 lb).

Démarrage et arrêt du moteur

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE ET À L'ARRÊT DU MOTEUR



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le circuit d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule, ne le laissez pas tourner au ralenti et ne le conduisez pas sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



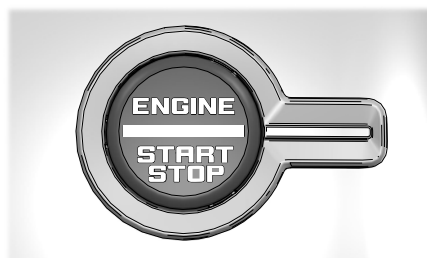
AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE



Coupure du contact

Quand le contact est établi ou en mode accessoires, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage une fois sans toucher la pédale de frein.

Établissement du contact en mode accessoires

Quand le contact est coupé, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

Démarrage et arrêt du moteur

Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Nota : Votre véhicule est équipé d'une fonction de protection antidécharge de batterie qui désactive le véhicule lorsqu'elle détecte une certaine décharge de la batterie ou après environ 30 minutes d'inactivité en mode accessoires.

Démarrage du moteur

Boîte de vitesses en position de stationnement (P), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Un témoin situé sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Une clé valide doit être présente dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

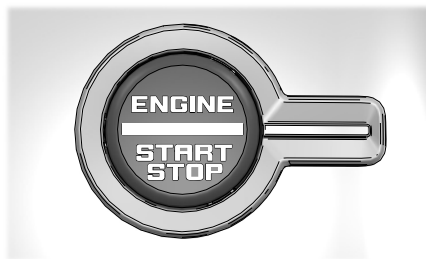
DÉMARRAGE DU MOTEUR

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
 - Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
 - Vérifier que le levier sélecteur est en position point mort (N).
1. Enfoncez complètement la pédale de débrayage.

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.



2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.

Nota : Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.

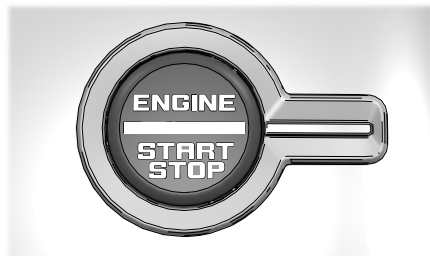
DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction.
 - Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
 - Assurez-vous que le levier sélecteur est en position de stationnement (P).
1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

Démarrage et arrêt du moteur



- Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.

Nota : Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.

REDÉMARRAGE DU MOTEUR APRÈS L'AVOIR ARRÊTÉ

Le système vous permet de redémarrer le moteur dans les 10 secondes suivant son arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Dans les 10 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Après 10 secondes, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Lorsque vous démarrez le moteur, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir de démarrage, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez et fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé passive valide.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CHAUFFE-MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT: Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur pourrait entraîner des dommages ou des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches. Cela pourrait provoquer une décharge électrique.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par le laboratoire habilité à délivrer un certificat de conformité aux normes exigées (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid,

Démarrage et arrêt du moteur

puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer une décharge électrique ou présenter un risque d'incendie.

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.
- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer une décharge ou un risque d'incendie.
- Si le cordon du chauffe-moteur est situé sous le capot, ne retirez pas le câblage de son emplacement d'origine. Ne fermez pas le capot sur la rallonge.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis environ 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

FONCTIONNEMENT DU CHAUFFE-MOTEUR

Le chauffe-moteur réchauffe le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant, installé dans le bloc-moteur, et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 220 à 240 V c.a. mise à la terre.

Nota : *Le chauffe-moteur est plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18°C (0°F).*

UTILISATION DU CHAUFFE-MOTEUR

Avant l'utilisation, assurez-vous que les fiches de la prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

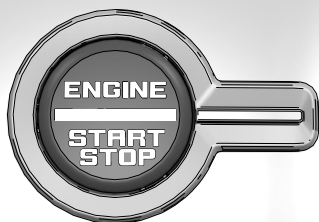
Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'un thermostat. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

ARRÊT DU MOTEUR

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST IMMOBILE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Passez au point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Attendez que le moteur atteigne le régime de ralenti.

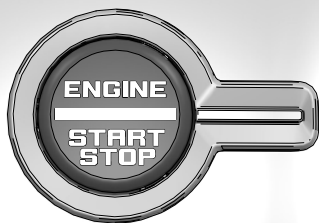
Démarrage et arrêt du moteur



4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST IMMOBILE - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

1. Engagez la position de stationnement (P).
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Attendez que le moteur atteigne le régime de ralenti.

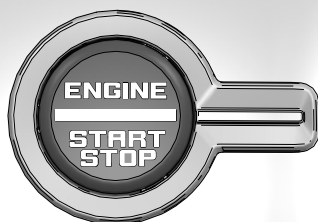


4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST EN MOUVEMENT - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.



1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.

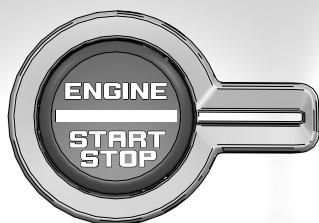
Démarrage et arrêt du moteur

3. Serrez le frein de stationnement.

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST EN MOUVEMENT - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.



1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.

2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Engagez la position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

QU'EST-CE QUE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

La fonction d'arrêt automatique du moteur coupe le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période afin de vous aider à économiser du carburant.

FONCTIONNEMENT DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

La fonction d'arrêt automatique du moteur coupe le moteur. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. Avant que le moteur ne s'arrête, un message apparaît à l'écran d'information présentant un compte à rebours. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez le moteur comme d'habitude.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Activez ou désactivez **Ralenti max. 30 min**.

Démarrage et arrêt du moteur

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Si vous désactivez cette fonction, elle se réactive chaque fois que vous mettez le contact.

NEUTRALISATION DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

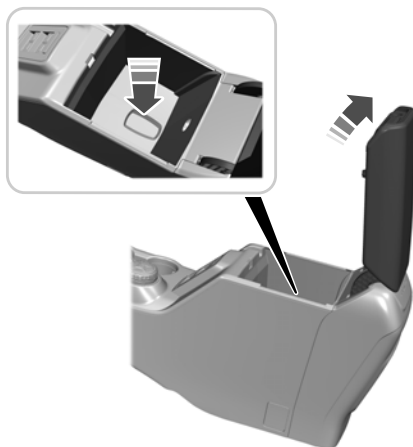
Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- En appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- En appuyant sur le bouton **OK** ou **RÉINITIALISER** pendant le compte à rebours.

ACCÈS À LA POSITION DE SECOURS DE LA CLÉ CODÉE

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console au plancher.
2. En orientant les boutons vers le haut et le bouton de déverrouillage face à l'avant du véhicule, placez la clé codée dans la fente de secours.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – DÉPANNAGE

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – TÉMOINS

Témoin d'anomalie du moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, le système de diagnostic embarqué détecte une anomalie du système antipollution du véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait être en train de se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

Si les deux témoins s'allument pendant que le moteur tourne, arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Coupez le contact et essayez de redémarrer le moteur. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur.



Ce témoin révèle une anomalie du groupe motopropulseur ou des quatre roues motrices s'il s'allume lorsque le moteur tourne. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche si vous dépassez la durée de démarrage limite. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant 15 minutes. Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après un délai de 15 minutes, faites vérifier immédiatement votre véhicule.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche si vous ne parvenez pas à faire démarrer le moteur au moyen d'une clé correctement codée. Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas de clé passive valide.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je fais démarrer le moteur?

Le régime de ralenti immédiatement après le démarrage est optimisé pour minimiser les émissions et maximiser le confort dans l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Vous disposez d'un certain temps pour tenter de faire démarrer le moteur avant que le système de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez cette limite, un message peut s'afficher et le système de démarrage se désactive pendant au moins 15 minutes.

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Cela se produit, car le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi ne puis-je pas faire démarrer le moteur?

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez ainsi :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage.

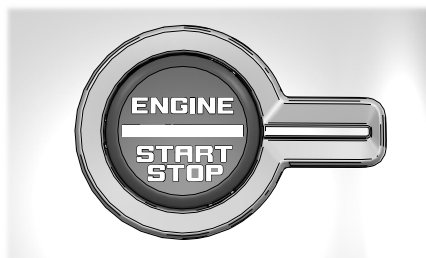
Nota : Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Nota : Assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).

2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Le moteur se lance pendant quelques instants puis s'arrête.

4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



5. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de clé codée?

Si le système ne détecte pas de clé codée et que vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, insérez la clé codée dans la position de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour faire démarrer le moteur. Voir **Accès à la position de secours de la clé codée** (page 171).

Démarrage en prise - Boîte de vitesses manuelle

QU'EST-CE QUE LE DÉMARRAGE EN PRISE

Le démarrage en prise permet au conducteur de redémarrer le moteur et déplacer le véhicule lorsque le moteur cale en mode quatre roues motrices, gamme basse (4L). Utilisez l'information affichée à l'écran du tableau de bord pour savoir quand appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton de démarrage. En conduite hors route, il est possible que le moteur cale dans certaines situations. Le redémarrage du moteur à l'aide de l'embrayage ou du passage au point mort peut être difficile et provoquer des situations de recul si vous êtes dans une pente ascendante.

Nota : *Le démarrage en prise est un autre nom pour cette fonction.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE EN PRISE

Enfoncez toujours la pédale de frein lorsque vous faites démarrer le véhicule afin d'éviter tout mouvement involontaire. Relâchez la pédale pour déplacer le véhicule. Le démarrage en prise est seulement possible si la pédale de frein est enfoncée.

LIMITATIONS DU DÉMARRAGE EN PRISE

Vous pouvez seulement utiliser la fonction de démarrage en prise qu'en mode quatre roues motrices, gamme basse (L).

UTILISATION DU DÉMARRAGE EN PRISE

Lorsque vous conduisez sur des terrains difficiles en mode quatre roues motrices, gamme basse (4L), le moteur peut caler si le véhicule ne parvient pas à maintenir sa vitesse. Pour redémarrer facilement le moteur et déplacer le véhicule, suivez ces étapes :

1. Un message d'information s'affiche à l'écran du tableau de bord lorsque le moteur cale. **Pour démarrer en prise, sélectionnez OUI, puis appuyez sur OK.**
2. Appuyez fermement sur la pédale de frein en prise, puis appuyez longuement sur le bouton **Start**.
3. Lorsque le moteur démarre et que votre véhicule commence à se déplacer, relâchez la pédale de frein.

Démarrage en prise - Boîte de vitesses manuelle

DÉMARRAGE EN PRISE – DÉPANNAGE

DÉMARRAGE EN PRISE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Voulez-vous démarrer en position embrayée?	Si le moteur cale, un message peut s'afficher, vous avisant que la fonction de démarrage en prise est maintenant disponible.
Appuyez sur le frein et maintenez le bouton de démarrage enfoncé pour démarrer en position embrayée	Pour les véhicules à bouton-poussoir, appuyez sur la pédale de frein, puis sur le bouton-poussoir de démarrage pour effectuer un démarrage en prise.
Démarrage en position embrayée annulé	Si le moteur cale en mode quatre roues motrices, gamme basse, si votre véhicule ne satisfait pas à toutes les exigences ou si vous intervenez d'une autre manière, un message peut s'afficher à l'écran du tableau de bord.
Limite d'essais de démarrage en position embr. atteinte Le démarrage normal est disponible	Si le moteur cale en mode quatre roues motrices, gamme basse, un message peut s'afficher si vous avez essayé infructueusement

Message	Mesure à prendre
	de redémarrer le moteur en prise ou si vous avez effectué un trop grand nombre de tentatives.

DÉMARRAGE EN PRISE – FOIRE AUX QUESTIONS

Puis-je utiliser le démarrage en prise en marche arrière?

Vous pouvez utiliser la fonction de démarrage en prise à toute position de marche avant ou en marche arrière.

Cela me permet-il de redémarrer mon véhicule?

Après avoir suivi les étapes, le moteur redémarre, tourne et embraye le rapport sélectionné.

Si mon moteur cale, dois-je utiliser le démarrage en prise?

Si le moteur cale en mode quatre roues motrices, gamme basse, vous n'êtes pas obligé d'utiliser le démarrage en prise. Vous pouvez faire démarrer le véhicule normalement en utilisant l'embrayage.

Avec quelle force dois-je appuyer sur la pédale de frein lors du démarrage en prise?

Vous devez appuyer fermement sur la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Vous devez ensuite relâcher la pédale pour que le véhicule puisse se déplacer.

Auto-Start-Stop

QU'EST-CE QUE LA FONCTION AUTO-START-STOP

Le système est conçu pour vous aider à diminuer la consommation de carburant et les émissions de CO₂ en arrêtant le moteur lorsqu'il tourne au ralenti, par exemple aux feux de circulation.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT AUTO-START-STOP - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Avant de quitter le véhicule, serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez au point mort, coupez le contact et retirez la clé. Si le contact n'est pas coupé, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT AUTO-START-STOP - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'exécuter toute procédure d'entretien ou de réparation, serrez le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Si le contact n'est pas coupé, le moteur pourrait redémarrer à tout moment. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO-START-STOP

Le système s'active lorsque vous établissez le contact.



Appuyez sur ce bouton pour désactiver le système.

Nota : *OFF* s'allume sur la commande.

Nota : *Si le système est désactivé à l'aide de ce bouton, il demeure désactivé pendant un cycle d'allumage seulement.*

Appuyez de nouveau sur ce bouton pour activer le système.

Auto-Start-Stop

Nota : Le système se désactive s'il détecte une anomalie. Si le système est défaillant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

ARRÊT DU MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Immobilisez votre véhicule.
2. Passez au point mort (N).
3. Relâchez la pédale de débrayage et la pédale d'accélérateur.

Nota : Pour utiliser au mieux ce système, passez au point mort (N) et relâchez la pédale de débrayage chaque fois que vous immobilisez votre véhicule pendant plus de trois secondes.

Nota : La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur s'arrête.

ARRÊT DU MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Immobilisez votre véhicule, maintenez votre pied sur la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses en marche avant (D).

Nota : La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur s'arrête.

REDÉMARRAGE DU MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Enfoncez la pédale de débrayage.

Si le système ne fonctionne pas correctement, un message s'affiche à l'écran d'information.

Message	Problème	Mesure à prendre
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale d'accélérateur, la pédale de frein ou la pédale de débrayage pour faire redémarrer le moteur.
Auto StartStop Mettre au neutre pour démarrer	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais le redémarrage est impossible car la boîte de vitesses est en prise.	Passez au point mort pour redémarrer le moteur.

Auto-Start-Stop

REDÉMARRAGE DU MOTEUR - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Relâchez la pédale de frein ou appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Si le système ne fonctionne pas correctement, un message s'affiche à l'écran d'information.

TÉMOINS DE LA FONCTION AUTO-START-STOP



AVERTISSEMENT: Lorsque le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en vert ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.



Le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en vert lorsque le moteur s'arrête. Il clignote en orange et un message s'affiche lorsque vous devez intervenir.



Le témoin d'arrêt-démarrage automatique s'allume en gris avec une barre oblique lorsque le système n'est pas disponible.

Nota : L'écran d'information peut afficher la raison pour laquelle le système n'est pas disponible.

AUTO-START-STOP – DÉPANNAGE

AUTO-START-STOP – MESSAGES D'INFORMATION - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Message	Problème	Mesure à prendre
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas.	Faites redémarrer le moteur vous-même.

Auto-Start-Stop

AUTO-START-STOP – MESSAGES D'INFORMATION - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si le système ne fonctionne pas correctement, un message s'affiche à l'écran d'information.

Message	Problème	Mesure à prendre
Auto StartStop Appuyer sur le frein pour démarrer moteur	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein pour faire redémarrer le moteur.
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Le système doit faire redémarrer le moteur, mais une confirmation de votre part est nécessaire.	Enfoncez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur pour faire redémarrer le moteur.
Auto StartStop Embrayer sur P, puis redémarrer le moteur	Le système ne fonctionne pas.	Passez en position de stationnement (P) pour redémarrer le moteur.

Auto-Start-Stop

AUTO-START-STOP – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi est-ce que le moteur ne s'arrête pas toujours comme prévu?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système n'arrête pas le moteur lorsque :

- la porte conducteur est ouverte;
- le véhicule se trouve à une haute altitude;
- le pare-brise chauffant est activé;
- le moteur est en phase de réchauffage;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée;
- la charge de la batterie est faible;
- la température de la batterie n'est pas dans la plage de fonctionnement optimale;
- le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Pourquoi est-ce que le moteur redémarre de façon imprévue?

Le système est conçu pour fonctionner de façon à compléter d'autres systèmes du véhicule pour optimiser les performances.

Le système fait redémarrer le moteur lorsque :

- vous activez le pare-brise chauffant;
- vous activez le dégivrage maximal;
- le véhicule se met en mouvement alors qu'il est au point mort;

- le moteur doit tourner pour maintenir l'assistance adéquate du système de freinage;
- le moteur doit tourner pour conserver la température intérieure et réduire la buée.

Puis-je désactiver le système de manière permanente?

Non. Le système joue un rôle important et contribue à réduire la consommation de carburant et les émissions de CO₂.

Les démarrages fréquents du moteur occasionnent-ils une usure des pièces?

Votre véhicule possède une batterie et un démarreur améliorés, conçus pour un nombre accru de démarrages du moteur.

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CARBURANT ET AU RAVITAILLEMENT



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



AVERTISSEMENT: Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

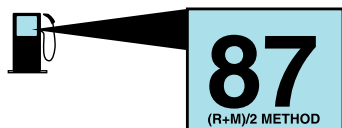
- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes; En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents; Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires; L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact, si vous en portez, puis rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et ravitaillement

- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon; Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies; en cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

SÉLECTION DU CARBURANT APPROPRIÉ



Votre véhicule fonctionne à l'essence ordinaire sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 minimum de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb "ordinaire" ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages au moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 315).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire agréé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons l'essence avec détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.toptiergas.com

Nota : L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.

N'utilisez pas :

- de carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;

Carburant et ravitaillement

- de carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbone de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- de carburant au plomb; l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbone de manganèse, qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

LOCALISATION DE L'ENTONNOIR À CARBURANT

L'entonnoir de remplissage se trouve dans le compartiment de plancher avec le cric et les outils.

PANNE DE CARBURANT

REPLISSAGE D'UN RÉSERVOIR DE CARBURANT PORTABLE



AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule; Posez le bidon par terre pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

AJOUT DE CARBURANT À PARTIR D'UN RÉSERVOIR DE CARBURANT PORTABLE



AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans la goulotte de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager la goulotte de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Carburant et ravitaillement



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas de carburant dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 183).

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.



2. Insérez complètement l'entonnoir de la goulotte de remplissage de carburant dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.
3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

4. Déposez l'entonnoir de la goulotte de remplissage de carburant.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : Si votre véhicule tombe en panne sèche, ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.

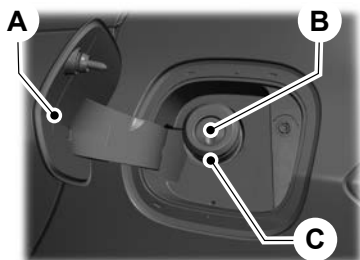
Nota : Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

Carburant et ravitaillement

RAVITAILLEMENT

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE RAVITAILLEMENT



- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
- C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

RAVITAILLEMENT DE VOTRE VÉHICULE

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

⚠ AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures ou la mort.

⚠ AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution complètement enfoncé lors du ravitaillement.

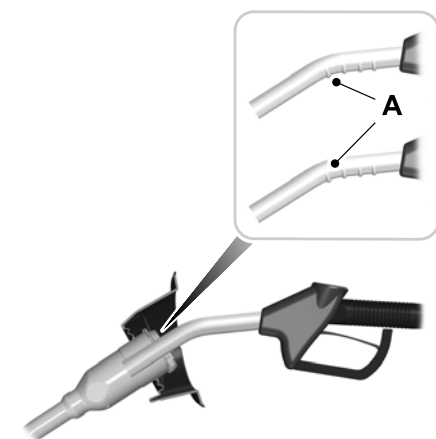
⚠ AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

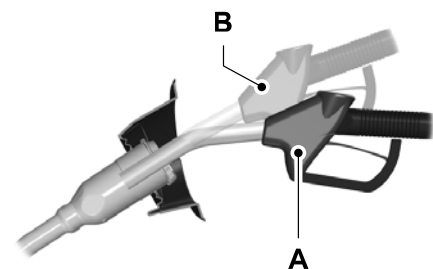
⚠ AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Sélectionnez le pistolet de distribution qui convient au véhicule.

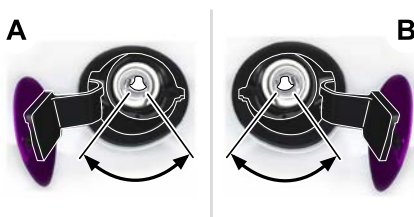
Carburant et ravitaillement



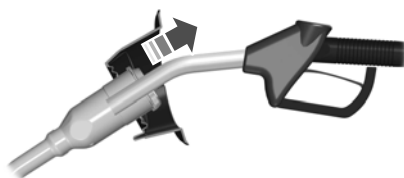
3. Insérez le pistolet de distribution jusqu'au premier cran. Maintenez le pistolet de distribution en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.



4. Maintenez le pistolet de distribution en position A pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution en position B peut réduire le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



5. Actionnez le pistolet de distribution dans la zone indiquée. La position A correspond à un véhicule avec conduite à gauche et la position B avec conduite à droite.



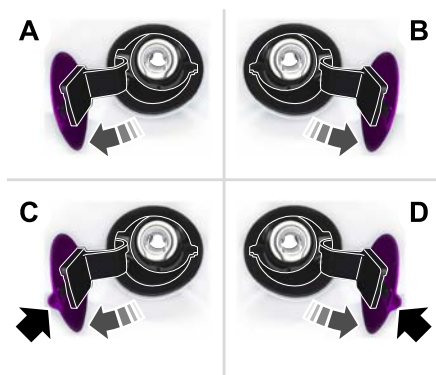
6. Lorsque la pompe s'arrête, attendez au moins cinq secondes, puis soulevez le pistolet de distribution et retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Ne tentez pas de faire démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec un carburant incorrect. L'utilisation d'un carburant incorrect peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

OUVERTURE MANUELLE DE LA TRAPPE DE CARBURANT

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement



- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – DÉPANNAGE

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – TÉMOINS



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – MESSAGES D'INFORMATION

Avertissement du système de ravitaillement

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Immobilisez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.

Carburant et ravitaillement

2. Mettez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 183). Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.
8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.

Catalyseur

QU'EST-CE QUE LE CATALYSEUR

Le catalyseur fait partie du dispositif antipollution de votre véhicule et filtre les polluants nocifs des gaz d'échappement.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CATALYSEUR



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule, ne le laissez pas tourner au ralenti et ne le conduisez pas sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous travaillez autour du catalyseur. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après l'arrêt du moteur.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter le véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 337).

- Utilisez le carburant approprié. Voir **Carburant et ravitaillement** (page 181).
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : *N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare ou entretient un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner.*

CATALYSEUR – DÉPANNAGE

CATALYSEUR – TÉMOINS

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostic embarqué qui surveille le fonctionnement du système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, le système de diagnostic embarqué pourrait avoir détecté une anomalie dans le système antipollution.



Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Le fait d'ignorer l'allumage d'un témoin peut causer des dommages que la garantie de votre véhicule pourrait ne pas couvrir. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Boîte de vitesses manuelle

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous de mettre le levier sélecteur de vitesse en première. Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

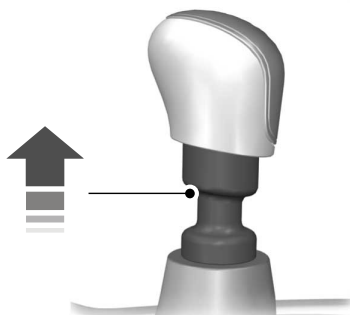
Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage.

Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.

PASSAGE EN MARCHÉ ARRIÈRE

Marche arrière (R)

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



Nota : Vous ne pouvez déplacer le levier sélecteur de vitesse en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant de passer en marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) alors que vous souhaitez sélectionner la première (1).

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort (N). Relâchez la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Nota : Ne placez pas le levier sélecteur de vitesse en position marche arrière (R) lorsque votre véhicule est en mouvement. Ceci peut endommager la boîte de vitesses.

Nota : Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Boîte de vitesses manuelle

RAPPORT À FORTE DÉMULTIPLICATION

QU'EST-CE QUE LE RAPPORT À FORTE DÉMULTIPLICATION

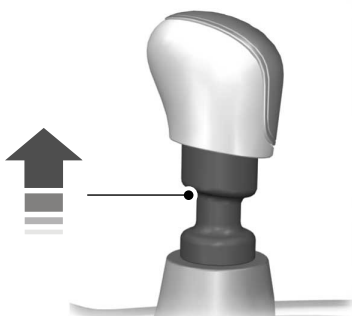
Lors de la conduite parmi des obstacles ou sur un terrain cahoteux, vous permet de rouler à très basse vitesse alors que l'embrayage est embrayé.

UTILISATION DU RAPPORT À FORTE DÉMULTIPLICATION

Rapport à forte démultiplication (C)

Passage au rapport à forte démultiplication :

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez au rapport à forte démultiplication (C) en soulevant la bague placée sous le levier sélecteur de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'arrière.



Nota : Vous pouvez seulement déplacer le levier sélecteur de vitesse au rapport à forte démultiplication (C) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier sélecteur avant de passer au rapport à forte démultiplication. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses d'engager accidentellement le rapport à forte démultiplication lorsque vous voulez sélectionner le 2e rapport.

Si le rapport à forte démultiplication (C) n'est pas complètement engagé, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier sélecteur de vitesse au point mort. Relâchez la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser de nouveau au rapport à forte démultiplication (C).

Le rapport à forte démultiplication facilite le démarrage dans des conditions ou sur des terrains inhabituels. Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, vous devriez passer en première (1) dès que possible et éviter d'utiliser le rapport à forte démultiplication (C) à régime élevé. Voir **Précautions relatives à la boîte de vitesses manuelle** (page 190).

Pour une utilisation normale, assurez-vous que le véhicule est immobile avant de sélectionner le rapport à forte démultiplication (C) puisqu'il s'agit principalement d'un rapport de départ. Si vous rétrogradez de la première (1) au rapport à forte démultiplication (C) lorsque le véhicule se déplace, assurez-vous que le régime moteur est inférieur à 1 500 tr/min et que la pédale de débrayage est complètement enfoncée pour un passage en douceur.

Boîte de vitesses manuelle

VITESSES RECOMMANDÉES DE PASSAGE DE RAPPORTS

Vitesses recommandées de passage de rapports

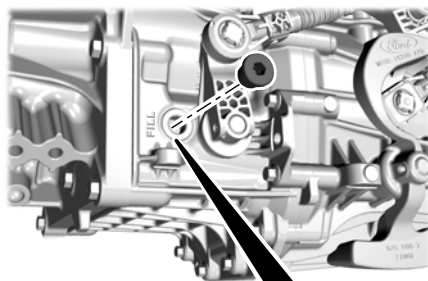
Pour une efficacité énergétique optimale en conduite, passez au rapport supérieur à environ 3 000 tr/min.

Le passage des rapports à un régime plus élevé, p. ex. entre 3 000 et 6 000 tr/min, peut augmenter le niveau de performance du véhicule. Toutefois, un régime plus élevé du moteur et de la boîte de vitesses peut accélérer l'usure des composants et augmenter la consommation de carburant.

Lorsque vous rétrogradez, changez toujours de rapport au plus bas régime moteur possible en fonction des conditions de conduite. Ce régime est généralement inférieur à 2 000 tr/min pour tous les rapports en marche avant, sauf pour rétrograder au rapport à forte démultiplication (C), ce passage devant être effectué à un régime inférieur à 1 500 tr/min. Voir **Précautions relatives à la boîte de vitesses manuelle** (page 190).

Nota : Appuyez toujours à fond sur la pédale de débrayage entre chaque changement de rapport.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



Le niveau de remplissage de la boîte de vitesses est à 4 mm (0,16 po) du bouchon de remplissage d'huile.

Boîte de vitesses manuelle

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE D'EMBRAYAGE



1. Inspectez visuellement le système pour déceler les fuites possibles avant de poursuivre.
2. Vérifier que la pédale de débrayage est dans la position la plus haute.
3. Retirez le bouchon et le diaphragme et contrôlez le niveau du liquide. Pour éviter toute contamination, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous ne contrôliez le niveau du liquide.
4. Remettez en place le bouchon du réservoir et le diaphragme.

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

Nota : Un niveau de liquide se situant à la partie étagée du réservoir est dans la plage normale de fonctionnement et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement peut compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Voir **Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses manuelle** (page 453).

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE

Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE – DÉPANNAGE

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE – FOIRE AUX QUESTIONS

Utilisation du rapport à forte démultiplication



Boîte de vitesses manuelle

Lorsque vous passez au rapport à forte démultiplication (C), assurez-vous que le véhicule est complètement immobile et que le moteur tourne à un régime inférieur à 1 500 tr/min.

Étant donné que le rapport de démultiplication bas vous permet de faire démarrer le véhicule dans des conditions de conduite hors route, quittez le rapport à forte démultiplication (C) dès que possible. L'utilisation prolongée du rapport à forte démultiplication (C) peut causer l'usure prématurée de la boîte de vitesses et augmenter la consommation de carburant.

Nota : *Utilisez le rapport à forte démultiplication (C) pour la conduite hors route ou sur les terrains vallonnés ou rocheux.*

Boîte de vitesses automatique

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le mode de remorquage/transport lorsque la route est glissante. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



AVERTISSEMENT: Lorsque le véhicule est à l'arrêt, gardez la pédale de frein complètement enfoncée pour passer un rapport. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. En appuyant simultanément sur les deux pédales pendant plus que quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

POSITIONS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

STATIONNEMENT (P)

Cette position bloque la transmission et empêche les roues de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de le placer en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Le frein de stationnement électrique pourrait être serré si vous passez en position de stationnement (P) sans enfoncer totalement la pédale de frein. Le frein de stationnement électrique se serre lorsque vous passez en position de stationnement (P) sur des pentes prononcées. Le frein de stationnement électrique est desserré en utilisant la fonction de desserrage du frein de stationnement électrique au démarrage, ou manuellement, comme décrit dans le chapitre Desserrage du frein de stationnement électrique. Voir **Frein de stationnement électrique** (page 218).

Nota : Une tonalité retentit lorsque la porte conducteur est ouverte et que le sélecteur de la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).

MARCHE ARRIÈRE (R)



AVERTISSEMENT: Placez le sélecteur en position de marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur tourne au ralenti.

Cette position permet au véhicule de reculer. Immobilisez complètement le véhicule avant de passer à la position de marche arrière (R) ou d'en sortir.

Boîte de vitesses automatique

POINT MORT (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement.

Cette position permet au véhicule de rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Nota : Vous pouvez démarrer votre véhicule dans cette position.

MARCHE AVANT (D)

La marche avant (D) est la position normale de conduite qui permet l'optimisation de la consommation de carburant et le passage automatique de tous les rapports disponibles.

MODE MANUEL (M)

Pour sélectionner le mode manuel, appuyez sur le bouton (M) du levier sélecteur.

Nota : Pour activer le mode manuel, votre véhicule doit être en marche avant (D).

Cette position vous permet de changer de rapport à l'aide des boutons + ou - sur le levier sélecteur.

Pour revenir à la position de conduite normale (D), appuyez de nouveau sur le bouton (M) pour quitter le mode manuel.

SPORT (S)



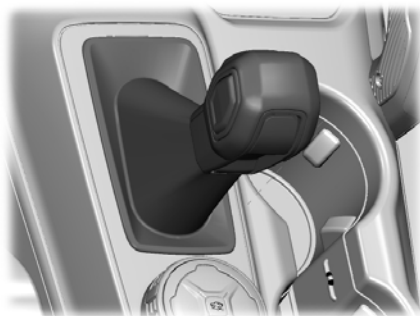
Pour activer le mode Sport, appuyez sur le bouton du levier sélecteur de vitesse jusqu'à ce que ce mode soit sélectionné. Le témoin SPORT ou **S** s'allume à l'écran d'information lorsque le système est activé.

La fonction du mode Sport :

- offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer les performances dans les montées, sur routes vallonnées ou en région montagneuse. Le régime moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- sélectionne les rapports plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Pour désactiver la fonction Sport et revenir au mode de conduite normal, appuyez de nouveau sur le bouton du levier sélecteur de vitesse. Le témoin SPORT ou **S** disparaît lorsque le système est désactivé. Le mode Sport se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

PASSAGE DES RAPPORTS

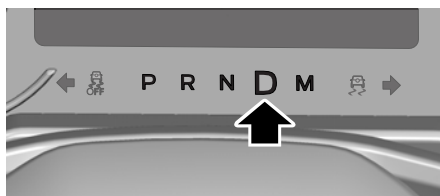


1. Enfoncez complètement la pédale de frein.

Boîte de vitesses automatique

2. Appuyez sur le bouton avant du levier sélecteur de vitesse et passez au rapport voulu.
3. Une fois arrivé, arrêtez complètement le véhicule.
4. Appuyez sur le bouton avant du levier sélecteur de vitesse et passez en position de stationnement (P).

TÉMOINS DE POSITION DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



CHANGEMENT DE VITESSE MANUEL

CHANGEMENT DE VITESSE AU MOYEN DES BOUTONS DU LEVIER SÉLECTEUR

Ce véhicule est équipé d'un levier sélecteur de boîte de vitesses automatique SelectShift. Il vous permet de monter ou de descendre les rapports sans embrayage, selon vos préférences.

Pour éviter que le moteur tourne à un régime trop bas et qu'il cale, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde si elle détermine que vous n'avez pas rétrogradé à temps. Bien que la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement, elle laisse tout de même au conducteur la possibilité de rétrograder manuellement si elle détermine qu'aucune détérioration ne sera causée par un sursrégime du moteur.

Nota : La boîte de vitesses SelectShift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime. Pour passer manuellement au rapport supérieur, appuyez sur le bouton +.

Nota : Le moteur pourrait être endommagé s'il est maintenu en sursrégime sans passer au rapport supérieur.

INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR

QU'EST-CE QUE L'INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR

L'interverrouillage du levier sélecteur bloque le levier en position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR – PRÉCAUTIONS



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Boîte de vitesses automatique

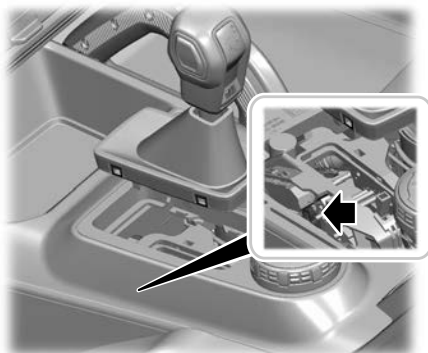


AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

UTILISATION DE L'INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR



1. Insérez un tournevis entre le soufflet du levier sélecteur et la bague de garniture pour accéder aux languettes de fixation de la bague d'enjoliveur du panneau supérieur.
2. Soulevez le soufflet de levier de vitesse.
3. Repérez le levier de déverrouillage sur le côté du levier sélecteur de la boîte de vitesses.
4. À l'aide d'un tournevis, déplacez le levier de déverrouillage vers l'avant du levier sélecteur de la boîte de vitesses.
5. En maintenant le levier de déverrouillage vers l'avant, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P) pour le placer dans un autre rapport.

En cas de défaillance électrique, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas correctement. Voir **Précautions relatives aux fusibles** (page 349).

Si la batterie du véhicule est déchargée, effectuez un démarrage-secours de votre véhicule. Voir **Précautions relatives au démarrage-secours** (page 336).

CARILLONS AVERTISSEURS DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Carillon avertisseur de levier sélecteur de vitesse hors de la position de stationnement (P)

Retentit si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous coupez le contact sans avoir sélectionné la position de stationnement (P).
- Vous ouvrez la porte conducteur avant de passer en position de stationnement (P).
- Vous détachez votre ceinture de sécurité avant de passer en position de stationnement (P) alors que la porte conducteur a été retirée. Voir **Glaces amovibles** (page 377).

Quatre roues motrices

FONCTIONNEMENT DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES - 4X4 À PRISE TEMPORAIRE

4x4 à prise temporaire (Selon l'équipement)

Ce système offre ces modes de fonctionnement au conducteur : deux roues motrices gamme haute, quatre roues motrices gamme haute et quatre roues motrices gamme basse. Lorsque vous sélectionnez le mode quatre roues motrices gamme haute ou basse, le système fournit un couple aux quatre roues motrices mécaniquement verrouillées pour une utilisation hors route ou dans des conditions glissantes telles que la neige profonde, le sable ou la boue. La sélection du mode quatre roues motrices gamme basse fournit aussi un rapport de démultiplication plus court pour augmenter le couple dans des conditions comme le sable profond, les pentes abruptes ou la traction d'objets lourds.

En outre, le système permet de remorquer le véhicule les quatre roues au sol derrière un véhicule de loisirs en plaçant la boîte de transfert en position point mort (N). Voir **Remorquage occasionnel du véhicule** (page 346).

FONCTIONNEMENT DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES - 4X4 ÉVOLUÉ AVEC MODE 4A

4x4 évolué avec prise sur demande automatique (Selon l'équipement)

Ce système surveille les différentes entrées sensorielles du véhicule afin de fournir un niveau de performance accru. Ce système offre ces modes de fonctionnement au conducteur : quatre roues motrices automatique, quatre roues motrices

gamme haute et quatre roues motrices gamme basse. Lorsque vous sélectionnez le mode quatre roues motrices automatique, le système fait varier en permanence le couple transmis aux roues avant pour des performances optimales dans toutes les conditions sur route. Lorsque vous sélectionnez le mode quatre roues motrices gamme haute ou basse, le système fournit un couple verrouillé électroniquement aux roues avant et arrière pour une utilisation hors route ou dans des conditions glissantes telles que la neige profonde, le sable ou la boue. La sélection du mode quatre roues motrices gamme basse fournit aussi un rapport de démultiplication plus court pour augmenter le couple dans des conditions comme le sable profond, les pentes abruptes ou la traction d'objets lourds.

En outre, le système permet de remorquer le véhicule les quatre roues au sol derrière un véhicule de loisirs en plaçant la boîte de transfert en position point mort (N). Voir **Remorquage occasionnel du véhicule** (page 346).

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU MODE QUATRE ROUES MOTRICES



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Quatre roues motrices



AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

LIMITATIONS DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

N'utilisez pas le mode quatre roues motrices gamme haute ou gamme basse sur les chaussées sèches et à revêtement dur. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes quatre roues motrices gamme haute et gamme basse ne sont prévus que pour des surfaces durablement glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode quatre roues motrices gamme basse sur ces surfaces pourrait produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais ne devrait pas endommager les organes de transmission.

Pour les véhicules équipés d'une boîte de transfert à sélection électronique en marche, la transmission pourrait se bloquer mécaniquement si vous tentez de quitter un mode quatre roues motrices sur une chaussée sèche et à surface dure.

Nota : Lorsque le véhicule est équipé d'une boîte de transfert à engagement 4x4 partiel sélectionnable et que vous passez d'une chaussée durablement meuble ou glissante, assurez-vous que le mode quatre roues motrices n'est pas mécaniquement bloqué lorsque vous êtes en mode deux roues motrices gamme haute sur une chaussée sèche et dure.

Nota : Dans certains cas, lorsque le système à quatre roues motrices s'engage difficilement, un message **Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 3 mi/h** ou **Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 5 km/h** peut s'afficher au tableau de bord. Ce message peut aussi apparaître lors de l'engagement du système à quatre roues motrices par temps froid, au début du cycle de conduite. Une fois la transmission réchauffée, le passage en mode quatre roues motrices s'effectue normalement.

Utilisation du mode quatre roues motrices avec une roue de secours ou des pneus dépareillés

Sur les véhicules à quatre roues motrices, la taille de la roue de secours peut altérer le fonctionnement du système quatre roues motrices.

S'il existe une différence de taille importante entre le pneu de secours et les autres pneus, le fonctionnement du système quatre roues motrices pourrait être limité, la conduite pourrait être plus bruyante et moins confortable, et la transmission pourrait subir des dommages.

En raison de l'usure normale des pneus, votre pneu de secours n'est pas nécessairement de la même taille que les pneus montés sur votre véhicule, ce qui fait de votre pneu de secours un pneu dépareillé. N'utilisez le pneu de secours que de manière temporaire.

Lorsque vous conduisez avec un ensemble roue et pneu dépareillé, vous ne devez pas :

Quatre roues motrices

- rouler à plus de 80 km/h (50 mph) en mode quatre roues motrices;
- sélectionner un mode quatre roues motrices, sauf si le véhicule est à l'arrêt;
- utiliser un mode quatre roues motrices sur chaussée sèche.

Lorsque vous conduisez avec un ensemble roue et pneu dépareillé, la fonctionnalité du système quatre roues motrices peut être limitée, particulièrement en conduisant en mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants;
- Le mode quatre roues motrices verrouillé mécaniquement peut être difficile à engager ou à désengager.
- les composants de la transmission peuvent être endommagés.

Blocage mécanique du changement de mode

Sur les véhicules équipés d'une boîte de transfert à commande électronique en marche, la boîte de transfert distribue le couple aux roues avant en imbriquant mécaniquement les arbres de transmission avant et arrière. Divers facteurs externes peuvent influencer sur la performance de changement de rapport de ce type de système, notamment :

- Accélération du véhicule.
- Pneus de tailles dépareillées.
- Intervention sur la direction.

Lors du passage au mode deux roues motrices gamme haute sur une chaussée sèche et dure avec un véhicule équipé d'une boîte de transfert à sélection électronique en marche, il est recommandé de respecter la procédure suivante pour réduire la possibilité d'un blocage mécanique de changement de mode :

1. En conduisant en ligne droite, immobilisez-vous sur une surface plane et horizontale.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, passez en position de stationnement (P). Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de débrayage.
3. Sélectionnez le mode 2H et attendez que le témoin DEL 2H reste allumé.
4. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, passez en marche arrière (R). Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, sélectionnez la marche arrière (R) et relâchez la pédale de débrayage. Laissez le véhicule reculer jusqu'à 1 m (3 ft) et enfoncez la pédale de frein.
5. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, passez en marche avant (D). Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez la pédale de débrayage de nouveau, sélectionnez un rapport de marche avant et relâchez la pédale de débrayage. Laissez le véhicule avancer jusqu'à 1 m (3 ft).

Si le système est bloqué mécaniquement, une ou plusieurs des mesures suivantes peuvent éliminer le blocage mécanique :

- Accélération momentanée.
- Freinage momentané.
- Arrêt du véhicule.
- Passage de la boîte de vitesses au point mort et retour à la marche avant.
- Passage de la boîte de vitesses à la marche arrière et retour à la marche avant.
- Conduire le véhicule dans un virage serré à faible vitesse.

Quatre roues motrices

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Un véhicule à quatre roues motrices, lorsque la fonction est activée, peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut permettre de conduire de façon sécuritaire dans des conditions routières ou sur des terrains peu adaptés aux véhicules à deux roues motrices.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Nota : *Le système quatre roues motrices de votre véhicule peut être utilisé avec une roue de secours de même marque, modèle et taille que les pneus normaux.*

Nous avons spécialement conçu les véhicules quatre roues motrices pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur des terrains accidentés; ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La boîte de transfert transmet la puissance aux quatre roues. Sur les véhicules à quatre roues motrices, la boîte de transfert vous permet de sélectionner au besoin différents modes quatre roues motrices.

SÉLECTION D'UN MODE QUATRE ROUES MOTRICES - 4X4 À PRISE TEMPORAIRE



Pour sélectionner un mode quatre roues motrices, appuyez sur le bouton.

- 2H – Mode deux roues motrices gamme haute.
- 4H – Mode quatre roues motrices gamme haute. Voir **Mode quatre roues motrices gamme haute** (page 206).
- 4L – Mode quatre roues motrices gamme basse. Voir **Quatre roues motrices gamme basse** (page 206).

Passer au mode quatre roues motrices gamme basse ou en sortir

1. Ralentissez à une vitesse de 0 km/h (0 mph).

Quatre roues motrices

2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, passez au point mort (N). Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage.
3. Appuyez sur le bouton 4L du sélecteur de mode quatre roues motrices.

Nota : L'écran d'information affiche le message **Changement 4x4 en cours** indiquant qu'un passage est en cours. Si une des conditions de passage précédentes n'est pas satisfaite, le passage de mode n'a pas lieu et l'écran d'information peut indiquer au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage appropriées.

Nota : Si le message **Passage retardé Avancer** s'affiche à l'écran d'information, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et engagez de nouveau la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de mode.

Nota : Lorsque le témoin reste allumé, le système est passé au mode quatre roues motrices voulu. Lorsque le témoin du mode quatre roues motrices sélectionné clignote, le système tente de passer à ce mode quatre roues motrices.

Nota : Lorsque le véhicule est prêt pour un remorquage récréatif, tous les témoins sont éteints et l'écran du tableau de bord affiche Remorquage neutre activé, laissez la boîte de vitesses au point mort.

SÉLECTION D'UN MODE QUATRE ROUES MOTRICES - 4X4 ÉVOLUÉ AVEC MODE 4A



Pour sélectionner un mode quatre roues motrices, appuyez sur le bouton.

- 2H – Mode deux roues motrices gamme haute.
- 4A – Mode quatre roues motrices automatique. Voir **Mode automatique quatre roues motrices** (page 205).
- 4H – Mode quatre roues motrices gamme haute. Voir **Mode quatre roues motrices gamme haute** (page 206).
- 4L – Mode quatre roues motrices gamme basse. Voir **Quatre roues motrices gamme basse** (page 206).

Passer au mode quatre roues motrices gamme basse ou en sortir

1. Ralentissez à une vitesse de 0 km/h (0 mph).

Quatre roues motrices

2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, passez au point mort (N). Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage.
3. Appuyez sur le bouton 4L du sélecteur de mode quatre roues motrices.

Nota : L'écran d'information affiche le message **Changement 4x4 en cours** indiquant qu'un passage est en cours. Si une des conditions de passage précédentes n'est pas satisfaite, le passage de mode n'a pas lieu et l'écran d'information peut indiquer au conducteur la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage appropriées.

Nota : Si le message **Passage retardé Avancer** s'affiche à l'écran d'information, engagez la boîte de vitesses dans un rapport de marche avant, faites avancer votre véhicule d'environ 1,5 m (5 ft) et engagez de nouveau la boîte de vitesses au point mort (N) pour permettre à la boîte de transfert d'effectuer le changement de mode.

Nota : Lorsque le témoin reste allumé, le système est passé au mode quatre roues motrices voulu. Lorsque le témoin DEL du mode quatre roues motrices sélectionné clignote, le système tente de passer à ce mode quatre roues motrices.

Nota : Si tous les témoins clignotent, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Nota : Lorsque le véhicule est prêt pour un remorquage récréatif, tous les témoins sont éteints et l'écran du tableau de bord affiche Remorquage neutre activé, laissez la boîte de vitesses au point mort.

MODES QUATRE ROUES MOTRICES

MODE DEUX ROUES MOTRICES GAMME HAUTE

Le mode deux roues motrices gamme haute est adapté à la conduite générale sur route. La puissance est transmise uniquement aux roues arrière.

Nota : Le mode deux roues motrices gamme haute peut s'activer ou se désactiver en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Commande des modes G.O.A.T.** (page 268).

MODE AUTOMATIQUE QUATRE ROUES MOTRICES (Selon l'équipement)

La fonction quatre roues motrices automatique fournit un contrôle électronique du mode quatre roues motrices avec un couple fourni aux roues avant et arrière, selon les besoins, pour une adhérence accrue dans des conditions de route variables. Le réglage de la fonction quatre roues motrices automatique varie en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).

Nota : La fonction quatre roues motrices automatique peut s'activer ou se désactiver automatiquement selon le mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).

Quatre roues motrices

MODE QUATRE ROUES MOTRICES GAMME HAUTE

Le mode quatre roues motrices gamme haute fournit un couple aux quatre roues motrices à verrouillage électronique ou mécanique, à la fois aux roues avant et arrière, pour une utilisation hors route ou dans des conditions hivernales comme la neige profonde, le sable ou la boue. Ce mode ne doit pas être utilisé sur une chaussée sèche.

Nota : Le mode quatre roues motrices gamme haute peut s'activer ou se désactiver automatiquement en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).

QUATRE ROUES MOTRICES GAMME BASSE

Le mode quatre roues motrices gamme basse fournit un couple aux quatre roues motrices à verrouillage électronique ou mécanique, à la fois aux roues avant et arrière, pour un usage sur des surfaces à faible adhérence, mais avec un rapport de démultiplication plus court pour une amplification du couple. Ce mode est destiné uniquement aux conditions de conduite hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds.

Nota : Le mode quatre roues motrices gamme basse peut s'activer ou se désactiver automatiquement en fonction du mode de conduite sélectionné. Voir **Sélection d'un mode quatre roues motrices** (page 203).

TÉMOINS DU MODE QUATRE ROUES MOTRICES

Mode deux roues motrices gamme haute

2H

S'allume momentanément lorsque le mode deux roues motrices gamme haute est sélectionné.

Mode quatre roues motrices automatique (Selon l'équipement)

4A

S'allume lorsque le mode quatre roues motrices automatique est sélectionné.

Mode quatre roues motrices gamme haute

4H

S'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme haute est sélectionné.

Quatre roues motrices gamme basse

4L

S'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE DE BOÎTE DE TRANSFERT

Voir **Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert** (page 455).

Quatre roues motrices

QUATRE ROUES MOTRICES – DÉPANNAGE

QUATRE ROUES MOTRICES – TÉMOINS



Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie se produit dans le système quatre roues motrices

ou le groupe motopropulseur.

Nota : Lorsqu'une anomalie se produit, le système reste normalement dans le mode sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode deux roues motrices. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire agréé.

QUATRE ROUES MOTRICES – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Pour le mode 4L, immobiliser le véhicule	S'affiche lorsque le conducteur tente de passer en mode quatre roues motrices gamme basse alors que la vitesse du véhicule est trop élevée.
Pour 4L, passer au N	S'affiche lorsque le conducteur tente de passer en mode quatre roues motrices gamme basse alors que la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N).
Pour 4L appuyez sur la pédale d'embrayage	S'affiche lorsque le conducteur tente de passer en mode quatre roues motrices gamme basse sans enfoncer la pédale de débrayage.
Pour quitter le mode 4L, immob. le véhicule	S'affiche lorsque le conducteur tente de quitter le mode quatre roues motrices gamme basse alors que la vitesse du véhicule est trop élevée.
Pour désactiver 4L, passer au N	S'affiche lorsque le conducteur tente de quitter le mode quatre roues motrices gamme basse alors que la boîte de vitesses n'est pas au point mort (N).
Pour désactiver 4L appuyez sur la pédale d'embrayage	S'affiche lorsque le conducteur tente de quitter le mode quatre roues motrices gamme basse sans enfoncer la pédale de débrayage.
Changement 4x4 en cours	S'affiche quand le système quatre roues motrices passe en mode deux roues motrices gamme haute, quitte ce mode ou passe du mode gamme haute au mode gamme basse.

Quatre roues motrices

Message	Détails
Mode 4x4 verrouillé temporaire- ment	S'affiche quand le système quatre roues motrices détecte des conditions de conduite qui exigent temporairement un niveau supérieur de performances du système quatre roues motrices. Le système revient au fonctionnement normal lorsque ces conditions ne sont plus présentes.
4x4 Désactivé temporairement	S'affiche quand le système quatre roues motrices détecte une température élevée du système et cesse temporairement de transmettre le couple aux roues avant. Le système reprend le fonctionnement normal lorsque la température normale du système est rétablie.
4x4 rétablie	S'affiche quand le système quatre roues motrices reprend le fonctionnement normal.
Passage retardé Avancer	S'affiche quand la boîte de transfert ne peut pas effectuer un changement de rapport et demande un mouvement vers l'avant pour effectuer le changement.
4x4 ARRÊT	S'affiche quand le système s'est désactivé en raison de pneus incorrectement appariés ou d'une défectuosité externe.
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	S'affiche lorsque le mode de remorquage neutre a été correctement engagé.
Remorque neutre désactivée	S'affiche lorsque le mode de remorquage neutre a été correctement désengagé.
Mode 4x4 sélectionné non disponible en mode conduite actuel	S'affiche lorsque le conducteur sélectionne un mode quatre roues motrices qui n'est pas autorisé dans le mode de conduite sélectionné.
Pour verrouiller 4x4 Ralentir à 5 km/h	S'affiche quand le système ne peut pas engager le mode quatre roues motrices gamme haute et demande au conducteur de ralentir avant d'engager ce mode.
Pour verrouiller 4x4 relâcher pédale accélérateur	S'affiche quand le système quatre roues motrices demande que la pédale d'accélérateur soit relâchée pour passer en mode quatre roues motrices.
Performance 4x4 réduite Voir le manuel	S'affiche quand le système est passé en mode dégradé en raison de pneus incorrectement appariés.

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Le différentiel autobloquant électronique est un dispositif logé dans l'essieu avant ou arrière qui, lorsqu'il est activé, permet aux deux roues de cet essieu de tourner à la même vitesse. Le différentiel autobloquant électronique permet d'obtenir une meilleure adhérence si le véhicule s'enlise. Le différentiel peut être activé électroniquement et engagé à la volée dans la plage de vitesse de fonctionnement permise. Le différentiel électronique se désengage automatiquement lorsque la vitesse du véhicule dépasse une valeur définie, et se réengage automatiquement lorsqu'elle chute sous une autre valeur définie. Voir

Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique (page 209). Il s'engage également automatiquement lorsque certains modes de conduite sont sélectionnés. Voir

Commande des modes G.O.A.T. (page 268). Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour rouler dans la boue, les cailloux, le sable ou pour toute conduite tout terrain nécessitant un maximum d'adhérence. Il n'est pas conçu pour rouler sur une chaussée sèche.

Nota : Le différentiel autobloquant électronique est conçu pour une utilisation hors route seulement, et non sur une chaussée sèche. L'utilisation du différentiel autobloquant électronique sur une chaussée sèche entraîne une augmentation de l'usure des pneus, du bruit et des vibrations.

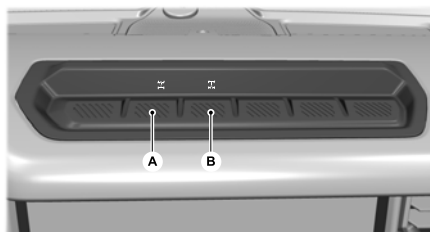
Nota : Le différentiel autobloquant électronique avant est uniquement disponible lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné.

Nota : Le blocage du différentiel avant réduit la possibilité de prendre des virages serrés et crée une résistance supplémentaire aux manœuvres du volant.

Nota : La désactivation du différentiel autobloquant électronique dans un virage entraîne des difficultés lors du désengagement. Si le différentiel autobloquant électronique se désengage difficilement, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction d'avant en arrière par petits incréments tout en gardant le contrôle en ligne droite.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE

Activation du différentiel autobloquant électronique



A	Commande de différentiel autobloquant avant
B	Commande de différentiel autobloquant arrière

Le différentiel autobloquant avant ou arrière peut être activé en appuyant sur la commande du bloc de commandes central.

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)

Disponibilité et vitesse d'engagement du différentiel autobloquant électronique avant

Mode quatre roues motrices	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
4L	32 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	32 km/h (20 mph)

Disponibilité et vitesse d'engagement du différentiel autobloquant électronique arrière

Modes de conduite (modes quatre roues motrices)	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
Normal (2H, 4A, 4H)	32 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	32 km/h (20 mph)
Eco (2H, 4A, 4H)	32 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	32 km/h (20 mph)
Sport (2H, 4A, 4H)	32 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	32 km/h (20 mph)
Glissant (2H, 4A, 4H)	32 km/h (20 mph)	41 km/h (25 mph)	32 km/h (20 mph)
Sable/neige profonde (4H, 4L) ¹	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse
Boue/ornière (4H, 4L) ¹			
Baja (2H, 4H, 4L)			
Roche/traction (4L) ¹			

¹ Engagement automatique lorsque vous sélectionnez ces modes de conduite. Il est possible de neutraliser manuellement le blocage automatique en appuyant sur la touche de différentiel autobloquant électronique.

Modes de conduite (modes quatre roues motrices)	Vitesse maximale d'engagement	Vitesse de désengagement automatique	Vitesse de réengagement automatique
4L	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse	Aucune limite de vitesse

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)

TÉMOINS DU DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE



Témoin de différentiel arrière autobloquant.



Témoin de différentiel avant autobloquant.

Si le témoin avant ou arrière s'allume en orange à l'écran du tableau de bord, les deux roues de l'essieu indiqué sont verrouillées ensemble pour assurer une adhérence accrue.

Si le différentiel autobloquant électronique est sélectionné et que le témoin de l'affichage du tableau de bord s'allume en gris ou passe de l'orange au gris pendant la conduite, une des situations suivantes s'est produite :

- Votre véhicule roule trop vite.
- La pédale d'accélérateur est trop haute durant une tentative d'engagement.

- Les freins antiblochage de votre véhicule se sont activés.
- La différence de vitesse entre les roues gauche et droite est trop importante pendant la tentative d'engagement du différentiel.

Si le différentiel autobloquant électronique est sélectionné et que le témoin à l'écran du tableau de bord ne s'allume pas, une des situations suivantes s'est produite :

- Le différentiel autobloquant électronique n'est pas autorisé dans le mode de conduite sélectionné et le message DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT SÉLECTIONNÉ NON DISPONIBLE DANS LE MODE DE CONDUITE ACTUEL s'affiche à l'écran d'information.
- Le différentiel autobloquant électronique n'est pas autorisé dans le mode 4x4 sélectionné et le message DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT SÉLECTIONNÉ NON DISPONIBLE DANS LE MODE 4X4 ACTUEL s'affiche à l'écran d'information.
- Le système n'a pas fonctionné correctement et le message VÉRIFIER LE DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT s'affiche à l'écran d'information. Demandez conseil auprès d'un concessionnaire autorisé.

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE – DÉPANNAGE

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Différentiel blocable sélectionné non disponible au mode de conduite actuel	Le différentiel autobloquant électronique sélectionné n'est pas disponible dans le mode de conduite actuel. Voir Commande des modes G.O.A.T. (page 268).
Différentiel blocable sélectionné non disponible au mode 4x4 actuel	Le différentiel autobloquant électronique sélectionné n'est pas disponible dans le mode quatre roues motrices actuel. Voir Commande des modes G.O.A.T. (page 268).
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Le différentiel autobloquant électronique sélectionné vous demande de relâcher la pédale d'accélérateur afin de l'enclencher.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel autobloquant électronique. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Les conditions suivantes affectent le différentiel autobloquant électronique :

- En fonction du mode de conduite sélectionné, le différentiel autobloquant électronique ne s'engage pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph).
- Le différentiel autobloquant électronique avant ne s'engage pas si la vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph) alors que le mode quatre roues motrices gamme basse (4L) est sélectionné.
- En fonction du mode de conduite sélectionné, le différentiel autobloquant électronique se désengage automatiquement à plus de 41 km/h (25 mph) et se réengage automatiquement à moins de 32 km/h (20 mph).
- Le différentiel autobloquant électronique peut ne pas s'engager si vous enfoncez la pédale d'accélérateur lors d'une tentative d'engagement. Un message peut s'afficher au tableau de bord indiquant de relâcher la pédale d'accélérateur.
- Lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse (4L) est sélectionné, le différentiel autobloquant électronique avant se désengage automatiquement à plus de 41 km/h (25 mph) et se réengage automatiquement à moins de 32 km/h (20 mph).
- Le système AdvanceTrac permet de prendre le contrôle du différentiel autobloquant électronique et de le désactiver pendant les manœuvres de conduite, au besoin.

Utilisation du différentiel autobloquant électronique avec une roue de secours ou des pneus mal appariés

Sur les véhicules équipés d'un différentiel autobloquant électronique, les dimensions de la roue de secours peuvent avoir une incidence sur les performances du système. S'il y a une différence considérable entre les deux roues arrière ou les deux roues avant, la fonction du différentiel autobloquant électronique peut être limitée. Si le différentiel autobloquant électronique se désengage difficilement, relâchez la pédale d'accélérateur et tournez le volant de direction dans le sens contraire tout en roulant. Nous recommandons d'engager ou désengager le différentiel autobloquant électronique à l'arrêt quand vous montez une roue de secours ou un pneu dépareillé sur l'un des essieux.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FREINS



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage pourrait être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

FREINS ANTIBLOCCAGE

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE

Le système de freinage antibloccage n'élimine pas les risques de collision lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : Si le système s'active, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

FREINAGE EN CAS D'ACCÉLÉRATEUR COINCÉ

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et fermez la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN - 2.3L ECOBOOST™

- Voir **Aperçu sous le capot** (page 359).

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN - 2.7L ECOBOOST™

- Voir **Aperçu sous le capot** (page 360).

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: Pour ne pas nuire à l'efficacité des freins, n'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Freins



AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.



1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.

2. Inspectez le réservoir de liquide de frein pour déterminer où se situe le niveau de liquide par rapport aux repères **MIN** et **MAX** du réservoir.

Nota : Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Voir **Spécification du liquide de frein** (page 454).

FREINS – DÉPANNAGE

FREINS – TÉMOINS



Le témoin ABS indique un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antiblocage. Consultez un concessionnaire autorisé.

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

Freins



Le témoin de freinage s'allume momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne correctement. Il peut également s'allumer lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le

contact est établi. S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Consultez un concessionnaire autorisé.

FREINS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, vérifiez le circuit de freinage immédiatement. Voir Vérification du niveau de liquide de frein (page 214).
Vérifier le système de freins	Faites vérifier le circuit avant de poursuivre votre trajet.

FREINS – FOIRE AUX QUESTIONS

Est-il normal que mes freins fassent du bruit?

Les bruits de freinage occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métallique continu, la garniture de frein est peut-être complètement usée. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Il y a un bruit de moteur électrique quand j'enfonce la pédale de frein ou que j'active le contacteur de frein de stationnement. Est-ce normal?

Oui, c'est le bruit du servofrein électronique ou du frein de stationnement électronique quand il fonctionne.

Nota : *De la poussière de frein s'est peut-être accumulée sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage de roues** (page 405).*

Frein de stationnement électrique

QU'EST-CE QUE LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique permet de maintenir votre véhicule sur les pentes et les routes plates.

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Vous pourriez endommager le circuit de freinage si vous parcourez de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré.



Le contacteur se trouve sur la partie inférieure du tableau de bord.

1. Tirez le contacteur vers le haut.

Le témoin rouge clignote pendant le fonctionnement et s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Nota : Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique quand le contact est coupé.

Nota : Le frein de stationnement électrique pourrait être serré lorsque vous passez en position de stationnement (P). Voir **Stationnement (P)** (page 195).

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE EN SITUATION D'URGENCE

Vous pouvez vous servir du frein de stationnement électrique en cas d'urgence pour ralentir ou arrêter votre véhicule.

1. Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.

Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez le contacteur.

Le témoin rouge s'allume, un avertisseur sonore retentit et les feux stop s'allument si vous utilisez le frein de stationnement électrique en cas d'urgence.

Nota : Ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence.

DESSERRAGE MANUEL DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Établissez le contact.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Poussez le contacteur vers le bas.

Le témoin rouge s'éteint.

Démarrage en pente lors de la traction d'une remorque

1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.
3. Engagez un rapport.

Frein de stationnement électrique

4. Enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que le moteur ait développé un couple suffisant pour éviter que le véhicule descende la côte.
5. Relâchez le contacteur et démarrez normalement.

DESSERRAGE AUTOMATIQUE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Fermez la porte conducteur.
2. Engagez un rapport.
3. Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.

CARILLON AVERTISSEUR DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement. Si le carillon avertisseur persiste après que vous avez desserré le frein de stationnement, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

DESSERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE SI LA BATTERIE DU VÉHICULE EST À PLAT



AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule s'est déchargée.

Branchez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule s'est déchargée. Voir

Démarrage-secours du véhicule (page 337).

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – DÉPANNAGE

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – TÉMOINS

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume en rouge lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le véhicule est en marche. Si le témoin clignote lorsque le frein de stationnement n'est pas serré,

le frein de stationnement doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.

Frein de stationnement électrique



Ce témoin révèle une anomalie du frein de stationnement électrique s'il s'allume en jaune.

Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Frein de stationnement électrique

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – MESSAGES D'INFORMATION

Frein de stationnement

Message	Détails
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électrique est actionné et vous avez tenté de le desserrer manuellement sans enfoncer la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Alors que le frein de stationnement électrique est actionné, vous avez tenté un desserrage automatique, mais en vain. Effectuez un desserrage manuel.
Desserer frein de stationnement	Le frein de stationnement est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement n'est pas complètement appliqué.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement n'est pas complètement relâché.
Mode entretien frein stationn.	Le frein de stationnement a été placé dans un mode spécial utilisé pour l'entretien des freins arrière. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Frein stationn. défectueux Serv. immédiat	Le frein de stationnement a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Aide au démarrage en côte

QU'EST-CE QUE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

L'aide au démarrage en côte vous permet de démarrer plus facilement quand votre véhicule est en pente, sans avoir à utiliser le frein de stationnement.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Lorsqu'il est activé, ce système permet de garder le véhicule immobile pendant quelques secondes une fois la pédale de frein relâchée. Vous pouvez ainsi déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur sans que le véhicule se déplace. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur produit un couple suffisant pour éviter le recul du véhicule dans la côte.

Le système s'active lorsque le véhicule est en marche avant dans une pente ascendante ou en marche arrière dans une pente descendante.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas de dysfonctionnement ou si vous faites tourner le moteur à un régime excessif.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Vous pouvez activer ou désactiver l'aide au démarrage en côte à l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Activez ou désactivez **Aide au démarrage en côte**.

Nota : Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

L'aide au démarrage en côte est active lorsque vous établissez le contact. Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction.

Aide au démarrage en côte

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE – DÉPANNAGE

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque le système n'est pas disponible. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Antipatinage

QU'EST-CE QUE L'ANTIPATINAGE

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

FONCTIONNEMENT DE L'ANTIPATINAGE

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ANTIPATINAGE



AVERTISSEMENT: Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité s'allume en continu si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'ayez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité est toujours allumé en continu, faites vérifier le dispositif dès que possible par un concessionnaire autorisé. L'utilisation du véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Désactivation du système



Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur le tableau de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur l'écran du tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Nota : L'antipatinage se désactive lorsque vous placez votre véhicule en mode quatre roues motrices gamme basse. L'antipatinage redevient opérationnel lorsque vous rétablissez le mode deux roues motrices.

Nota : Pour plus de renseignements sur les systèmes d'antipatinage et de contrôle de stabilité. Voir **Contrôle de stabilité** (page 225).

TÉMOIN D'ANTIPATINAGE

Témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage



Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact, ou s'il reste allumé lorsque le moteur tourne, cela dénote une anomalie. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Antipatinage



Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'allume lorsque vous désactivez l'antipatinage, ou lorsqu'un autre mode de contrôle de

stabilité est sélectionné qui nécessite la désactivation de l'antipatinage selon le mode de conduite sélectionné.

ANTIPATINAGE – DÉPANNAGE

ANTIPATINAGE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage une fois désactivé.
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage une fois activé.

Contrôle de stabilité

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE DE STABILITÉ



AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du système de contrôle électronique de stabilité. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus.



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou l'antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le contrôle électronique de stabilité améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Le contrôle de stabilité antiretournement améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Contrôle de stabilité

Contrôle de la vitesse en courbe

Le contrôle de la vitesse en courbe améliore la capacité de votre véhicule à suivre la route lors d'un virage brusque ou à éviter un obstacle sur la route. Ce système intervient en réduisant le couple du moteur et, au besoin, en appliquant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Stabilisation en cas de vent latéral

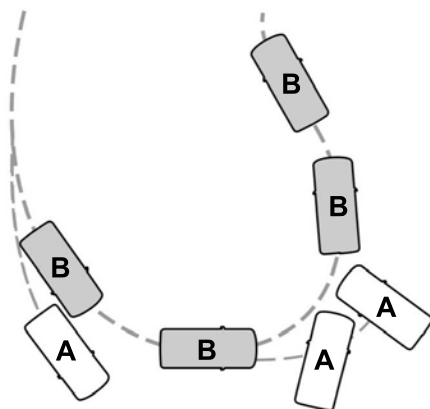
La stabilisation en cas de vent latéral est une option avancée qui fonctionne en serrant avec précaution les freins d'un côté du véhicule afin de réduire l'effet d'une bourrasque latérale au passage du véhicule.

Vecteur de couple par les freins

Le contrôle de vecteur de couple qui applique le couple de freinage aux roues intérieures dans les virages pour éviter le sous-virage ou le survirage. Contrairement au contrôle électronique de stabilité, le contrôle de vecteur de couple amélioré ne ralentit pas le véhicule. Il contribue à éviter le patinage excessif des roues et confère au véhicule une meilleure agilité dans les virages.

Antipatinage

L'antipatinage améliore la capacité de votre véhicule à maintenir l'adhérence des roues en détectant et gérant le patinage des roues. Voir **Qu'est-ce que l'antipatinage** (page 223).



- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le système se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Le contrôle électronique de stabilité est désactivé lorsque le sélecteur de la boîte de vitesses est à la position de marche arrière (R).

Il vous est possible de désactiver l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Activation et désactivation de l'antipatinage** (page 223).

Contrôle de stabilité

Fonctions ESC				
Fonctions du bouton	Mode	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle électronique de stabilité	Systèmes antipatinage
Par défaut au démarrage	Par défaut – Antipatinage en fonction et mode AdvanceTrac Normal	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément – une seule pression	Antipatinage Arrêt	Allumé	Activé	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant cinq secondes	AdvanceTrac désactivé	Allumé	Désactivé	Désactivé
Bouton enfoncé lorsque l'antipatinage ou AdvanceTrac est désactivé	Retour au fonctionnement par défaut	Éteint	Activé	Activé

Nota : Ne désactivez pas AdvanceTrac sur les voies publiques.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou l'antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

TÉMOIN DE CONTRÔLE DE STABILITÉ



Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE EN SENTIERS



AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesse dans les situations de faible adhérence ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Le contrôle en sentiers vous permet de vous concentrer sur le volant quand vous circulez hors route et à faible vitesse, en contrôlant l'accélération et le freinage de votre véhicule afin de maintenir la vitesse programmée.

Vous pourriez entendre un bruit provenant du moteur de la pompe de freinage antiblocage quand vous utilisez le système. Cela est normal.

LIMITATIONS DU CONTRÔLE EN SENTIERS

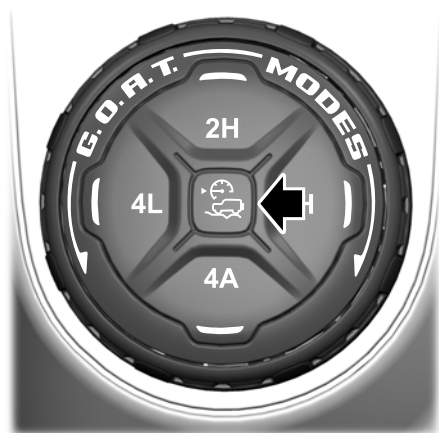
Le contrôle en sentiers n'est pas disponible pour n'importe laquelle des situations suivantes :

- Le véhicule roule à plus de 32 km/h (20 mph) en mode deux roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices gamme haute.
- Le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mph) en mode quatre roues motrices gamme basse.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph) en marche arrière (R).
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

- La porte conducteur est ouverte ou votre ceinture de sécurité est détachée alors que la porte conducteur a été déposée.
- Le régulateur de vitesse est activé.
- Le système Pro Trailer Backup Assist est activé.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE EN SENTIERS

Appuyez sur le bouton de la console centrale.



Nota : Si votre véhicule est équipé de la fonction de conduite à une pédale en sentier, cette fonction est activée si le mode quatre roues motrices gamme haute ou basse est sélectionné, jusqu'à ce que vous programmez une vitesse pour le contrôle en sentiers.

Le système est désactivé en appuyant de nouveau sur le bouton ou en dépassant 64 km/h (40 mph).

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONTRÔLE EN SENTIERS

Nota : Les boutons sont situés sur le volant de direction.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+

Appuyez sur ce bouton pour définir ou augmenter la vitesse programmée. Appuyez de manière prolongée sur le bouton pour régler la vitesse par grands incréments.

SET-

Appuyez sur ce bouton pour définir ou diminuer la vitesse programmée. Appuyez de manière prolongée sur le bouton pour régler la vitesse par grands incréments.

Nota : La couleur du témoin change.

Vous pouvez aussi régler la vitesse programmée en freinant, puis en appuyant sur le bouton + ou -.

Nota : En appuyant sur la pédale de frein, le système ne se désactive pas.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

CAN

Pour annuler la vitesse programmée, appuyez sur le bouton au volant de direction.

Nota : Si votre véhicule est équipé de la fonction de conduite à une pédale en sentier et que le mode quatre roues motrices gamme haute (4H) ou basse (4L) est sélectionné, l'annulation de la vitesse programmée active cette fonction.

TÉMOINS DU CONTRÔLE EN SENTIERS



CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER (SELON L'ÉQUIPEMENT)

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER

Le système de conduite à une pédale en sentier vous permet d'accélérer et de freiner en n'utilisant que la pédale d'accélérateur. Le système vous assiste lors de la conduite sur des terrains hors route difficiles. Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour faire accélérer votre véhicule et relâchez-la légèrement en maintenant le pied sur la pédale pour ralentir le véhicule. Le fait de relâcher complètement la pédale d'accélérateur peut vous permettre d'immobiliser le véhicule. Toutefois, dans certains cas il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER



AVERTISSEMENT: Ce système est un complément d'aide à la conduite. Il ne remplace en aucun cas l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin de freiner. Ce système ne freine PAS automatiquement le véhicule. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein lorsque cela s'impose, vous risquez de heurter un autre véhicule.

Passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R) n'entraîne pas le déplacement du véhicule.

Vous pouvez appuyer sur la pédale de frein pour augmenter la puissance de freinage. Ce faisant, vous ne désactivez pas le système.

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

Le système de conduite à une pédale en sentier peut engager le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobile et pas en position de stationnement (P).

Nota : Vérifiez toujours le rapport de la boîte de vitesses avant d'accélérer.

Nota : N'utilisez le système de conduite à une pédale en sentier que sur des surfaces glissantes ou meubles. L'utilisation de la conduite à une pédale en sentier sur des chaussées sèches et dures pourrait entraîner des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule.

LIMITATIONS DE LA CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER

La conduite à une pédale en sentier n'est pas disponible pour n'importe laquelle des situations suivantes :

- Le véhicule n'est pas en mode quatre roues motrices gamme basse ou haute.
- Utilisation du régulateur de vitesse.
- Utilisation du contrôle en sentiers.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph).

Le fait de relâcher complètement la pédale d'accélérateur peut vous permettre d'immobiliser le véhicule. Toutefois, dans certains cas il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour immobiliser le véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER



Activation de la conduite à une pédale en sentier

Pour activer la conduite à une pédale en sentier, appuyez sur le bouton des caractéristiques de sentier lorsque le véhicule est en mode quatre roues motrices gamme haute ou basse.

Désactivation de la conduite à une pédale en sentier

Appuyez de nouveau sur le bouton des caractéristiques de sentier pour désactiver la conduite à une pédale en sentier.

La sélection d'un mode de transmission autre que le mode quatre roues motrices gamme basse ou haute désactive la conduite à une pédale en sentier.

Si vous dépassez une vitesse de 68 km/h (42 mph), la conduite à une pédale en sentier est désactivée.

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

SET+

Appuyer sur un des boutons lorsque la conduite à une pédale en sentier est active le contrôle en sentiers et met le système de conduite à une pédale en attente.

SET-

TÉMOINS DE CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER



Lorsque le système de conduite à une pédale en sentier est activé, le témoin s'affiche en vert à l'écran du tableau de bord. Lorsque le système est activé, mais qu'il est indisponible ou en attente, le témoin s'affiche en gris.

Passage du contrôle en sentiers à la conduite à une pédale en sentier

CAN

Lorsque vous utilisez le contrôle en sentiers en mode quatre roues motrices gamme haute ou basse, vous pouvez passer à la conduite à une pédale en sentier en appuyant sur le bouton du volant de direction.

CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER – DÉPANNAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

CONDUITE À UNE PÉDALE EN SENTIER – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Syst. de cond. à une péd. (Sentier) actif Utiliser le bouton SET pour le contrôle en sentier	S'affiche lorsque le système de conduite à une pédale en sentier est activé; utilisez les commandes SET+ ou SET- pour passer au contrôle en sentiers.
Contrôle en sentier avec système de conduite à une pédale (Sentier) DÉSACTIVÉ	Ce message s'affiche lorsque vous désactivez la conduite à une pédale en sentier.
Ctrl. en sentier activé Utiliser le bouton SET pour régler la vite. Syst. de cond. à 1 pédale en 4H/4L	Le contrôle en sentiers est en mode deux roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices automatique. Réglez une vitesse pour activer le contrôle en sentiers ou changez l'état de la transmission au mode quatre roues motrices gamme haute ou basse pour activer la conduite à une pédale en sentier.

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

CONTRÔLE EN SENTIERS – DÉPANNAGE

CONTRÔLE EN SENTIERS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Réduire vitesse pour activer contrôle remorque	S'affiche quand vous devez réduire la vitesse du véhicule pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Contrôle remorque non disponible si freins de stationnement activés	S'affiche quand vous devez desserrer le frein de stationnement pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Contrôle sur piste impossible lorsque système aide recul remorque activé	S'affiche quand vous devez désactiver le système Trailer Backup Assist pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Contrôle sur piste activé Utiliser bouton SET pour ajuster vitesse	S'affiche quand vous avez autorisé le contrôle en sentiers et que vous pouvez définir une vitesse avec la commande Set+ ou Set-.
Contrôle sur piste désactivé, conducteur reprend le contrôle	S'affiche quand une anomalie du contrôle en sentiers se produit pendant son utilisation et que le conducteur doit le désactiver.
Contrôle sur piste désactivé	S'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction.
Anomalie Contrôle sur piste Voir manuel	S'affiche en cas d'anomalie du système. Consultez le chapitre Contrôle en sentiers de votre Manuel du propriétaire. Faites diagnostiquer le véhicule par un concessionnaire autorisé.
Contrôle remorque Pour activer choisir vitesse	S'affiche quand vous devez être en position marche avant (D), point mort (N) ou marche arrière (R) pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Contrôle remorque non disponible si régulateur vitesse activé	S'affiche quand vous devez désactiver le régulateur de vitesse pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Contrôle remorque non disponible si porte conducteur ouverte	S'affiche quand vous devez fermer la porte conducteur pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.
Régler contrôle sur piste à 1 mi/h pour aider à sortir du sable	S'affiche quand le système détecte que le véhicule est peut-être enlisé dans le sable et qu'il recommande d'utiliser le contrôle en sentiers à la vitesse la plus faible. Cela pourrait déplacer lentement du sable sous les pneus pour dégager le véhicule.
Régler contrôle sur piste à 2 km/h pour aider à sortir du sable	

Contrôle en sentiers (Selon l'équipement)

Message	Détails
Contrôle descente actif Appuyez sur bouton de contrôle en sentier pour quitter	En raison d'une intervention du conducteur, le contrôle en sentiers a été désactivé mais le véhicule freinera toujours en descente. Le conducteur doit appuyer sur la touche de contrôle en sentiers pour désactiver la fonction; il peut ensuite la réactiver.
Contrôle en sentier non disponible si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée	S'affiche quand vous devez boucler la ceinture de sécurité pour pouvoir utiliser le contrôle en sentiers.

Aide à la direction en sentier (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE L'AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER

Lors de manœuvres à basse vitesse avec des changements de direction importants, l'aide à la direction en sentier peut réduire le rayon de braquage de votre véhicule en serrant le frein de la roue arrière intérieure.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER

Nota : *N'utilisez pas l'aide à la direction en sentier sur chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission ou des freins. L'aide à la direction en sentier ne doit être utilisée que sur des surfaces glissantes ou non revêtues.*

Lorsque l'aide à la direction en sentier est activée, vous pourriez entendre un bruit provenant du système de freinage antiblocage. Cela est tout à fait normal.

LIMITATIONS DE L'AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER

Vous pouvez seulement utiliser l'aide à la direction en sentier avec les modes quatre roues motrices, gammes haute ou basse (4H ou 4L).

Vous ne pouvez pas utiliser l'aide à la direction en sentier si le différentiel est en prise. Si le système détecte que le différentiel arrière est en prise depuis peu, il pourrait ne pas activer l'aide à la direction en sentier avant de pouvoir confirmer que le différentiel arrière est désaccouplé.

Si vous appuyez sur le bouton d'aide à la direction en sentier alors que le différentiel arrière est en prise, il tentera de se désaccoupler pour permettre le fonctionnement de l'aide à la direction en sentier.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER

En modes quatre roues motrices, gamme basse ou haute, appuyez sur le bouton d'aide à la direction en sentier pour activer la fonction. L'aide à la direction en sentier sera alors en attente, mais ne s'activera pas avant :

- que vitesse du véhicule soit inférieure à 19,3 km/h (12 mph);
- que le différentiel arrière soit entièrement débloqué;
- que le volant de direction soit presque complètement tourné vers la gauche ou vers la droite.

Vous pouvez désactiver l'aide à la direction en sentier de l'une des manières suivantes :

- en appuyant de nouveau sur le bouton d'aide à la direction en sentier;
- en sélectionnant le mode deux roues motrices gamme haute ou quatre roues motrices automatique.
- en activant le différentiel autobloquant.

TÉMOINS D'AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER



Lorsque l'aide à la direction en sentier est activée, un de ces deux témoins sera affiché, selon le sens du dernier virage du véhicule. Lorsque la fonction est activée, mais non utilisée, le témoin est grisé. Lorsque la fonction est active, le témoin s'allume en vert.



AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER – DÉPANNAGE

AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Aide à la direction en sentier disponible en 4L ou 4H	Passez au mode quatre roues motrices gamme basse ou quatre roues motrices gamme haute pour activer l'aide à la direction en sentier. Voir Sélection d'un mode quatre roues motrices (page 203).
Aide à la direction en sentier non disponible Voir le manuel	Une anomalie du système d'aide à la direction en sentier pourrait être présente. Si cette condition persiste, faites entretenir votre véhicule.
Aide à la direction en sentier ACTIVÉE	Vous avez activé l'aide à la direction en sentier.
Aide à la direction en sentier DÉSACTIVÉE	Vous avez désactivé l'aide à la direction en sentier.

AIDE À LA DIRECTION EN SENTIER – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système d'aide à la direction en sentier ne s'active-t-il pas après avoir débloqué le différentiel arrière?

Le différentiel arrière peut ne pas être complètement désaccouplé. Lorsque possible, désactivez le verrou d'essieu arrière en conduisant avant d'utiliser l'aide à la direction en sentier. Si vous êtes déjà engagé dans un virage serré lorsque cette situation survient, rouler en marche arrière sur une courte distance pourrait permettre le désaccouplement complet du différentiel.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice vous permet de désaccoupler la barre stabilisatrice avant pour une utilisation hors route. Cela permet d'accroître l'articulation des roues avant afin d'améliorer les capacités et le confort sur les sentiers hors route.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE



AVERTISSEMENT: Si le témoin de désaccouplement de la barre stabilisatrice s'allume en rouge, une anomalie a pu être détectée et la barre stabilisatrice pourrait ne pas être accouplée. Ne conduisez pas le véhicule à plus de 32 km/h (20 mph) et faites vérifier le système dès que possible. La conduite du véhicule à plus de 32 km/h (20 mph) pourrait réduire sa stabilité.



AVERTISSEMENT: Ne vous placez pas sous un véhicule en fonction, car la barre stabilisatrice pourrait se désaccoupler et le véhicule pourrait s'abaisser de manière inattendue. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Si un message d'avertissement s'affiche en orange à l'écran du tableau de bord pour indiquer qu'un entretien du système est requis, la fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice ne sera pas disponible. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE

Activation de la fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice



Activez le système en appuyant sur le bouton au tableau de bord.

La barre stabilisatrice se désaccouple lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mph). Un témoin orange s'allume pour indiquer que la barre stabilisatrice est désaccouplée.

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mph), la barre stabilisatrice s'accouple de nouveau et un témoin gris s'allume, indiquant que le système est en attente. La barre stabilisatrice se désaccouple de nouveau lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mph).

Si la vitesse du véhicule dépasse 32 km/h (20 mph) et que le système est activé, la demande est enregistrée et un témoin gris s'allume pour indiquer que le système est en attente. Lorsque la vitesse du véhicule descend sous 32 km/h (20 mph), la barre stabilisatrice se désaccouple et un témoin orange s'allume, indiquant que la barre stabilisatrice s'est désaccouplée.

Nota : Le témoin gris reste allumé jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit réduite et que la barre stabilisatrice se désaccouple ou que le système se désactive.

De plus, la barre stabilisatrice se désactive lorsque vous sélectionnez le mode de conduite Roche/traction. Voir **Sélection d'un mode G.O.A.T.** (page 268).

Désaccouplement de la barre stabilisatrice (Selon l'équipement)

Nota : Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible dans certains modes de conduite. Voir **Sélection d'un mode G.O.A.T.** (page 268).

Nota : Le désaccouplement de la barre stabilisatrice pourrait être retardé lorsque les roues patinent, lors de manœuvres ou de virages dynamiques, ou lorsqu'un événement du système de freinage antiblocage ou du contrôle électronique de stabilité est en cours.

Désactivation de la fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice

Désactivez le système en appuyant sur le bouton de désaccouplement de barre stabilisatrice, ce qui fait en sorte d'accoupler la barre stabilisatrice si elle est actuellement désaccouplée.

Le système de désaccouplement de la barre stabilisatrice se désactive aussi dans les situations suivantes :

- Le contact est coupé.
- Vous passez du mode quatre roues motrices gamme basse au mode quatre roues motrices gamme haute.
- Vous sélectionnez un mode de conduite qui ne permet pas le désaccouplement de la barre stabilisatrice.

Nota : La barre stabilisatrice peut être de nouveau accouplée à tout moment. Le véhicule n'a pas à être sur une surface plane puisque la barre stabilisatrice s'aligne de manière autonome.

TÉMOINS DE DÉSACCOUPLEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE



Un témoin s'allume lorsque vous activez le système de désaccouplement de la barre stabilisatrice. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

La couleur orange indique que la barre stabilisatrice est désaccouplée.

La couleur grise indique que la barre stabilisatrice est accouplée et en attente.

La couleur rouge indique une panne du système. Faites-le vérifier dès que possible.

Désaccouplement de la barre stabilisatrice (Selon l'équipement)

DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE – DÉPANNAGE

DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Désaccouplement de barre stabilisatrice non disp. au mode conduite sélectionné	Le mode de conduite sélectionné ne vous permet pas d'activer la fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice. Voir Commande des modes G.O.A.T. (page 268).
Barre stabilisatrice désaccouplée Se raccouple à plus de 20 mi/h	La barre stabilisatrice a été désaccouplée.
Barre stabilisatrice désaccouplée Se raccouple à plus de 32 km/h	
Désaccouplement de barre stabilisatrice disponible à moins de 20 mi/h	La fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible à moins de 32 km/h (20 mph).
Désaccouplement de barre stabilisatrice disponible à moins de 32 km/h	

Message	Mesure à prendre
Désaccouplement de barre stabilisatrice disp. en 4L ou 4H	Le mode de conduite 4x4 sélectionné ne vous permet pas d'activer la fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice.
Désaccouplement de barre stabilisatrice non disponible Voir manuel	La fonction de désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible. Voir Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Foire aux questions (page 239).
Désacc. de barre stab. Conduire à moins de 32 km/h Service immédiat	Anomalie détectée dans le système de désaccouplement de la barre stabilisatrice; conduisez à moins de 32 km/h (20 mph). Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
Désacc. de barre stab. Conduire à moins de 20 mi/h. Serv. immédiat	

DÉSACCOUPEMENT DE LA BARRE STABILISATRICE – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Le moteur est éteint et doit être démarré.

Désaccouplement de la barre stabilisatrice (Selon l'équipement)

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Le véhicule n'est pas en mode quatre roues motrices gamme basse ou haute. Vous devez sélectionner un de ces deux modes.

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

La vitesse du véhicule est supérieure à 32 km/h (20 mph) et doit être réduite pour permettre le désaccouplement de la barre stabilisatrice.

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Le véhicule se trouve dans une pente latérale abrupte et doit être déplacé sur un sol plus plat.

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Le niveau de charge de la batterie est bas. La batterie doit être remplacée ou rechargée.

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Une anomalie est présente dans un autre système du véhicule. Faites-le vérifier dès que possible.

Pourquoi le système de désaccouplement ne désaccouple-t-il pas la barre stabilisatrice?

Le véhicule est dans un mode de conduite qui ne permet pas le désaccouplement de la barre stabilisatrice. Vous devez choisir un autre mode de conduite.

Contrôle descente - Boîte de vitesses manuelle

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE DESCENTE

Le système de contrôle d'adhérence en descente permet au conducteur de régler et de maintenir la vitesse du véhicule lors de la descente de pentes abruptes dans des conditions de chaussée diverses.

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE DESCENTE

Le contrôle descente permet de contrôler la vitesse du véhicule en descente entre 3–32 km/h (2–20 mph). Au-dessus de 32 km/h (20 mph), le système demeure activé, mais la vitesse en descente ne peut pas être réglée ou maintenue.

Nota : Le système ne fonctionne pas à moins de 3 km/h (2 mph).

Le système exige un intervalle de refroidissement après une période d'utilisation soutenue. Le contrôle descente affiche un avertissement sur l'afficheur multimessage et une alerte sonore retentit lorsque le système est sur le point de se désactiver à des fins de refroidissement. À ce stade, serrez manuellement les freins au besoin pour maintenir la vitesse de descente voulue.

Nota : La durée d'activation du système précédant le refroidissement peut varier selon les conditions d'utilisation.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DESCENTE



AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesse dans les situations de faible adhérence ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DESCENTE



Appuyez sur le bouton de la console centrale. Un témoin s'allume sur l'écran du tableau de bord lorsque le système est activé.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONTRÔLE DESCENTE

Pour augmenter ou diminuer la vitesse de descente, appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein, ou utilisez les boutons SET + et SET - situés sur le volant de direction. Une fois que vous avez atteint la vitesse souhaitée, retirez vos pieds des pédales.

Contrôle descente - Boîte de vitesses manuelle

TÉMOIN DE CONTRÔLE DESCENTE



Ce témoin s'allume lorsque vous activez le contrôle d'adhérence en descente.

CONTRÔLE DESCENTE – DÉPANNAGE

CONTRÔLE DESCENTE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Contrôle descente désactivé	S'affiche lorsque vous désactivez le mode de contrôle descente.
Pour contrôle descente ralentir	S'affiche lorsque la vitesse dépasse 32 km/h (20 mph) et que le contrôle descente n'est pas disponible.
Contrôle descente non disponible si le régulateur de vitesse est activé	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse est activé et que le conducteur tente d'activer le contrôle descente.
Ctrl descente conduct.reprend le contrôle	S'affiche lorsque le mode de contrôle descente exige que vous repreniez les commandes.
Ctrl descente défectueux	Ce message s'affiche en cas d'anomalie du système de contrôle descente.
Ctrl descente désactivé Refroidissement	S'affiche lorsque le contrôle descente se désactive pour refroidir le circuit de freinage.
Contrôle descente prêt	S'affiche lorsque vous activez le mode de contrôle descente.

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

Le circuit de direction assistée électrique travaille de concert avec le circuit de freinage pour faire fonctionner les systèmes évolués de contrôle de stabilité et anticollision.

Si votre véhicule perd de sa puissance électrique ou détecte une anomalie lors de la conduite, le système se désactive et vous retrouvez une fonction de direction normale. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve est installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: La direction assistée électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le circuit. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée s'affiche à l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.



AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, sans qu'aucune différence dans la direction ne soit ressentie, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de la direction.

Adaptez votre vitesse et votre conduite à la direction assistée réduite.

Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cet effort permet d'éviter la surchauffe et les dommages permanents sur la direction. Si cela se produit, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et le circuit ne sera pas endommagé. Les manœuvres normales de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et de rétablir le fonctionnement normal de la direction assistée.

Nota : Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Direction

DIRECTION – DÉPANNAGE

DIRECTION – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le circuit de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direction assis. Service requis	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le circuit de direction a détecté une condition qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

DIRECTION – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi la direction semble-t-elle dévier ou tirer?

Vérifiez votre véhicule pour rechercher un pneu mal gonflé ou une usure inégale des pneus, des composants de la suspension ou de la direction desserrés ou usés, ou un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Le système fonctionne correctement et les composants ont été vérifiés, pourquoi la direction continue-t-elle à tirer ou à dévier?

Une chaussée fortement bombée ou un vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU STATIONNEMENT

 **AVERTISSEMENT:** Pour éviter des blessures, soyez toujours vigilant en marche arrière (R) et lorsque vous utilisez le sonar.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

 **AVERTISSEMENT:** Les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent nuire au fonctionnement du système de détection. Cela risque de réduire les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.

 **AVERTISSEMENT:** Le système d'aide au stationnement aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour éviter des blessures, vous devez être prudent lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.

 **AVERTISSEMENT:** Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.

 **AVERTISSEMENT:** Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

 **AVERTISSEMENT:** Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Nota : Si le véhicule subit des dommages qui entraînent un mauvais alignement des capteurs, ceci pourra être la cause de mesures imprécises ou de fausses alertes.

Lorsque vous attachez une remorque au véhicule, l'aide au stationnement en marche arrière détecte la remorque et transmet une alerte. Afin d'éviter ces alertes, désactivez l'aide au stationnement lorsque vous attachez une remorque.

Nota : Certains accessoires ajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier peuvent également causer des fausses alertes, comme de grands attelages de remorques, des porte-vélos, des supports à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du système d'aide au stationnement. Les roues de secours ou les housses de roue de secours montées sur le hayon pourraient également causer de fausses alertes du système d'aide au stationnement. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise.

Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

Nota : Si vous utilisez une clé MyKey programmée, vous ne pouvez pas le désactiver. Voir **MyKey™** (page 82).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU STATIONNEMENT



Appuyez sur le bouton d'aide au stationnement et utilisez le menu pour activer et désactiver le système.

Vous pouvez également désactiver le système au moyen du message contextuel qui s'affiche lorsque vous passez en marche arrière (R).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs d'aide au stationnement arrière détectent la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.

LIMITES DE L'AIDE AU STATIONNEMENT ARRÈRE

La couverture est réduite au niveau des angles extérieurs.

Si vous utilisez une clé MyKey programmée, vous ne pouvez pas désactiver l'aide au stationnement.

Les capteurs arrière d'aide au stationnement sont actifs lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que sa vitesse est inférieure à 8 km/h (5 mph).

La zone de couverture du capteur va jusqu'à 180 cm (71 po) du pare-chocs arrière.

L'aide au stationnement arrière détecte les objets de grande dimension lorsque vous passez en marche arrière (R) et que :

- votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse.
- votre véhicule est immobile, mais un objet se rapproche à faible vitesse par l'arrière.
- votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et un objet s'approche de votre véhicule, comme un autre véhicule à faible vitesse.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE



Les capteurs d'aide au stationnement arrière sont situés sur le pare-chocs arrière.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

CARILLONS AVERTISSEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs arrière, le carillon retentit de manière continue.

Le carillon cesse de retentir si votre véhicule reste immobile pendant quelques secondes. Si le véhicule reprend son déplacement en marche arrière, le carillon retentit à nouveau.

Nota : Lorsque le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio pourrait réduire le volume sélectionné.

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs d'aide au stationnement avant détectent la présence d'objets devant le véhicule.

LIMITES DE L'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs d'aide au stationnement avant sont activés lorsque le sélecteur est à une position autre que stationnement (P) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mph).

La zone de couverture du capteur s'étend jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs.

En marche arrière (R), l'aide au stationnement avant détecte les objets lorsque le véhicule se déplace lentement ou lorsqu'un objet s'en approche, comme un autre véhicule roulant lentement, et il émet une alerte sonore. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'alerte sonore cesse après quelques secondes. Une indication visuelle est toujours active en marche arrière (R).

Si le sélecteur est dans toute position de marche avant, l'aide au stationnement avant émet des alertes sonores et une indication visuelle lorsque le véhicule se déplace à une vitesse inférieure ou égale à 8 km/h (5 mph) et qu'un objet est détecté dans la zone de détection. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle et l'alerte sonore cessent après quelques secondes.

Si le sélecteur est au point mort (N), les capteurs d'aide au stationnement avant et arrière fournissent une indication visuelle uniquement lorsque le véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle est détecté dans les zones de détection. Lorsque le véhicule s'immobilise, l'indication visuelle et l'alerte sonore cessent après quelques secondes.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT



Aides au stationnement (Selon l'équipement)

Les capteurs d'aide au stationnement avant sont situés sur le pare-chocs avant.

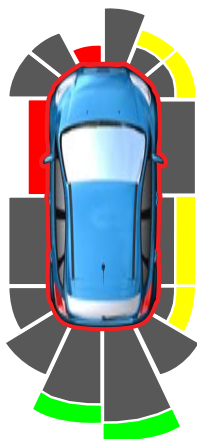
CARILLONS AVERTISSEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Un carillon retentit lorsqu'un objet se trouve à 70 cm (28 po) ou moins du pare-chocs avant. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet.

Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière continue.

Nota : Si l'objet détecté se trouve à une distance de 30 cm (12 po) ou moins, l'indication visuelle reste affichée.

TÉMOINS D'AIDE AU STATIONNEMENT



Le système donne une indication de distance d'objet sur l'écran d'information.

- À mesure que l'objet se rapproche, les segments indicateurs s'allument et se déplacent vers l'icône du véhicule.
- Si aucun objet n'est détecté, les segments indicateurs de distance sont grisés.

Cette indication reste affichée lorsque la marche arrière (R) est engagée. Lorsque vous arrêtez le véhicule, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

Si le système est indisponible, les segments indicateurs de distance latérale ne s'affichent pas.

AIDES AU STATIONNEMENT – DÉPANNAGE

AIDES AU STATIONNEMENT – MESSAGES D'INFORMATION

En cas d'anomalie dans les systèmes d'aide au stationnement, un message d'avertissement s'affiche au tableau de bord ou sur l'écran d'information et de divertissement.

Aides au stationnement (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Caméra de marche arrière

QU'EST-CE QUE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

La caméra de marche arrière donne une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule lorsque le sélecteur est en position de marche arrière (R).

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Le système de caméra de marche arrière est un dispositif complémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur utilise les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas dans la bonne position et l'image vidéo peut être incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué. Cette couverture peut s'avérer insuffisante et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque vous branchez le connecteur de remorque.

EMPLACEMENT DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

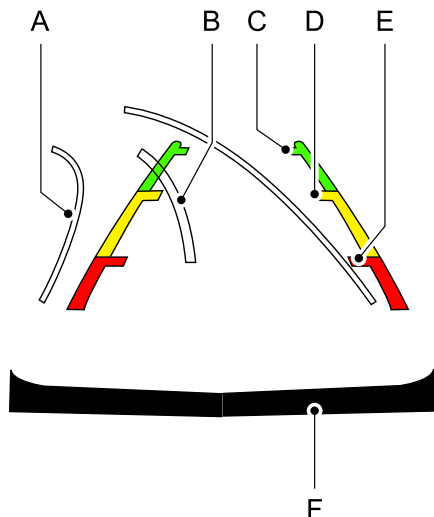
La caméra de marche arrière est située dans le support de pneu de secours.

LIGNES DE GUIDAGE DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

Nota : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles en position de marche arrière (R).

Nota : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.

Caméra de marche arrière



- A. Lignes de guidage actives
- B. Ligne centrale.
- C. Ligne de guidage fixe : Zone verte
- D. Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- E. Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- F. Pare-chocs arrière.

Les lignes de guidage actives ne s'affichent qu'avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

INDICATEURS DE DISTANCE D'OBJET DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

Ce système donne une image du véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone couverte.

PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

ZOOM AVANT ET ARRIÈRE DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Caméra de marche arrière

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image en gros plan affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.*

Nota : *Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA TEMPORISATION DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Caméra arrière**.
4. Activez ou désactivez le **Délai caméra arrière**.

Après avoir déplacé le sélecteur hors de la position de marche arrière (R) à toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- la vitesse du véhicule atteigne environ 8 km/h (5 mph);
- vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Caméra à 360 degrés (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Le système de caméras à 360 degrés se compose de caméras avant, latérales et arrière.

Le système de caméras à 360 degrés :

- permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière le véhicule;
- procure une vue de la circulation transversale devant et derrière le véhicule;
- procure une vue de dessus de la zone située autour du véhicule, y compris les angles morts.

Le système permet une visibilité autour du véhicule lors de manœuvres de stationnement pour :

- centrer le véhicule dans un emplacement de stationnement;
- voir les obstacles près du véhicule;
- effectuer un stationnement en parallèle.

FONCTIONNEMENT DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Le système de caméras à 360 degrés :

- Permet de voir ce qui se trouve directement devant ou derrière le véhicule.
- Aide le conducteur durant le stationnement parallèle et pour centrer le véhicule dans un espace de stationnement.

- Procure une vue de la circulation transversale devant et derrière le véhicule.
- Procure une vue de haut en bas de la zone située en dehors de votre véhicule, y compris les angles morts et les obstacles à proximité du véhicule.

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS



AVERTISSEMENT: Le système de caméras à 360 degrés ne dispense pas le conducteur de regarder à travers les glaces et de jeter un coup d'œil dans les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour une visibilité optimale de l'environnement du véhicule.



AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Caméra à 360 degrés (selon l'équipement)

LIMITATIONS DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Nota : Faites preuve de prudence lorsqu'une porte est entrouverte. Si une porte est entrouverte, la caméra à 360 degrés peut ne pas être dans la bonne position et l'image vidéo peut être incorrecte.

EMPLACEMENT DES CAMÉRAS À 360 DEGRÉS

Caméra de marche arrière

La caméra de marche arrière est située dans le support de pneu de secours. Elle fournit une image de la zone à l'arrière du véhicule.

Caméra avant

La caméra vidéo avant est montée dans la calandre. Elle fournit une image vidéo de la zone à l'avant de votre véhicule. Pour utiliser le système de caméra avant, placez la boîte de vitesses en toute position autre que la marche arrière (R), puis appuyez sur l'icône de la caméra dans le coin de l'écran.

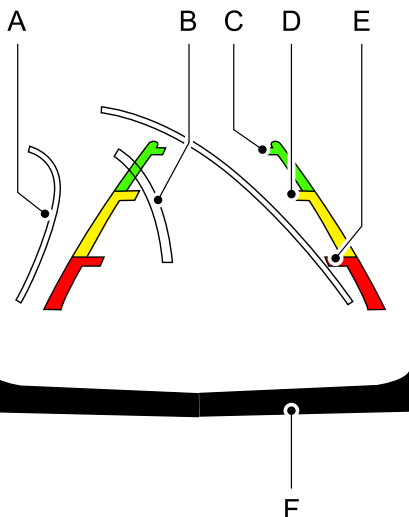
Nota : Le système de caméra avant s'active lorsque le mode Boue/sable, Roche/traction ou Baja est activé.

Caméra latérale

Les caméras latérales sont situées sur les rétroviseurs extérieurs. Elles fournissent une image vidéo de chaque côté du véhicule pour faciliter le stationnement.

LIGNES DE GUIDAGE DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

Nota : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.



A	Lignes de guidage actives
B	Ligne centrale.
C	Ligne de guidage fixe : Zone verte
D	Ligne de guidage fixe : Zone jaune
E	Ligne de guidage fixe : Zone rouge
F	Pare-chocs arrière.

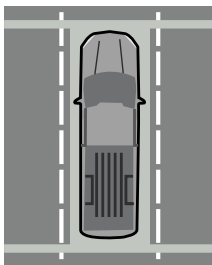
Les lignes de guidage actives ne s'affichent qu'avec les lignes de guidage fixes. Tournez le volant pour pointer les lignes de guidage vers la trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire prévue.

Caméra à 360 degrés (Selon l'équipement)

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Zone à éviter



La zone à éviter est représentée par les lignes jaunes en pointillés parallèles au véhicule.

PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS



Le bouton du système de caméras à 360 degrés se trouve sur la planche de bord et permet de passer d'une vue à l'autre des caméras. Les caméras avant et arrière présentent plusieurs écrans comprenant :

- Vue normale.
- Vue normale à 360°.
- Double affichage.

Nota : La caméra de marche arrière s'active quand vous sélectionnez la marche arrière (R). D'autres vues sont disponibles à l'écran tactile.

En position de stationnement (P), de point mort (N) ou de marche avant (D), seules des images de l'avant apparaissent lorsque vous appuyez sur le bouton. En position de marche arrière (R), seules des images de l'arrière apparaissent lorsque vous appuyez sur le bouton.

Nota : Le système de caméras à 360 degrés est désactivé lorsque le véhicule se déplace à vitesse réduite, sauf en marche arrière (R).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AFFICHAGE DE LA CAMÉRA À 360 DEGRÉS



Appuyez pour accéder aux différentes vues de caméra.



Vue normale + 360 : Comprend la vue de caméra normale près d'une vue de caméra à 360 degrés.



Vue normale : Procure une image de ce qui se trouve directement devant ou derrière le véhicule.



Double vue : Procure une vue étendue de ce qui se trouve devant ou derrière le véhicule.



Zoom avant sur l'image.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Condition requise

Utilisez le régulateur de vitesse quand la vitesse programmée est supérieure à 15 mi/h (unités impériales) ou à 20 km/h (unités métriques).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton pour activer le système. Lorsque le système s'active, la vitesse programmée correspond à la vitesse actuelle du véhicule ou à 15 mi/h (20 km/h), selon la valeur la plus élevée. Si la vitesse est trop basse ou si d'autres conditions empêchent l'activation du régulateur de vitesse, le système passe alors en mode d'attente.

Désactivation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton lorsque le système est activé ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse, la vitesse programmée s'efface.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.



Appuyez sur les boutons Set+ ou Set- pour régler la vitesse actuelle.



Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : Le témoin change de couleur sur l'écran d'information.

Changement de la vitesse programmée



Appuyez sur le bouton Set+ pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set+ et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)

SET-

Appuyez sur le bouton Set- pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments. Appuyez sur le bouton Set- et maintenez-le enfoncé pour ralentir. Relâchez le bouton lorsque vous atteignez la vitesse voulue.

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : Le système mémorise la vitesse programmée.

Nota : Le système s'annule si, en montée, la vitesse du véhicule est inférieure de 16 km/h (10 mph) à la vitesse programmée.

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Le régulateur de vitesse adaptatif utilise un capteur radar pour adapter la vitesse du véhicule afin de maintenir un écart programmé entre votre véhicule et celui qui vous précède dans la même voie.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Soyez attentif aux variations des conditions de circulation, notamment sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points, sur les routes sans marquage de voies, sur les routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.



AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesse dans les situations de faible adhérence ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Le système n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage électronique de deuxième monte. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec une lame de chasse-neige.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Lorsque vous suivez un véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule qui freine, votre véhicule ne ralentira pas automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez prêt à freiner au besoin. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes sur des pentes abruptes, comme en terrain montagneux. Le système a besoin d'un surcroît de frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le circuit de freinage de base du véhicule et en prévenir la surchauffe.

Nota : Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.

LIMITATIONS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Limites du capteur

AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

AVERTISSEMENT: Le système avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez prêt à freiner au besoin. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

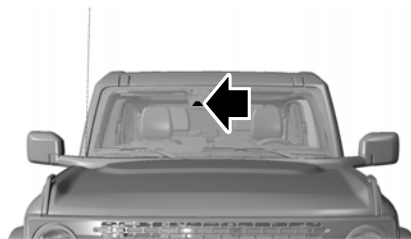
AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules immobiles ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.

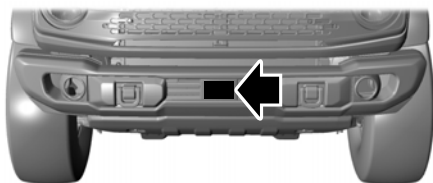
AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

La caméra est montée sur le pare-brise, derrière le rétroviseur intérieur.



Le capteur radar se trouve sur la calandre inférieure.

Nota : Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière le bouclier.

Nota : Gardez l'avant du véhicule propre et n'y montez aucun monogramme ou accessoire en métal. Les protecteurs avant du véhicule, les feux du marché secondaire et les éléments peints ou enduits de plastique supplémentaires pourraient également entraîner une perte d'efficacité du capteur.

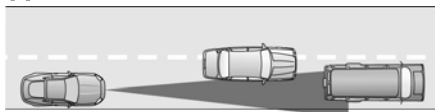
Si un objet obstrue la caméra ou le capteur, un message s'affiche à l'écran. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur. Voir

Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information (page 266).

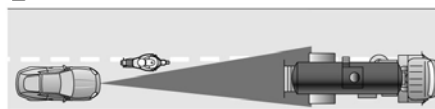
Le champ de vision du capteur radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. L'image du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

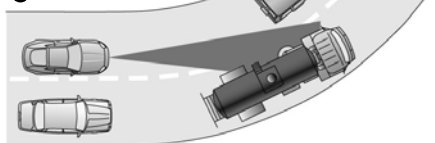
A



B



C



- A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.
- B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourrait en résulter une détection manquée ou erronée.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- La caméra est obstruée.
- La visibilité ou l'éclairage laissent à désirer.
- Les conditions météorologiques sont mauvaises.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Régulateur de vitesse** (page 257).

Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton pour activer le système. Lorsque le système s'active, la vitesse programmée correspond à la vitesse actuelle du véhicule. Si la vitesse est trop basse ou si d'autres conditions empêchent l'activation du régulateur de vitesse adaptatif, le système passe en mode d'attente.

Nota : La vitesse programmée minimale est de 15 mi/h (20 km/h).

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran du tableau de bord.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez sur le bouton lorsque le système est en mode d'attente ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.

Annulation ou désactivation automatique

Le système peut s'annuler si :

- Les roues patinent.
- Vous serrez le frein de stationnement.
- La vitesse de votre véhicule passe considérablement en dessous de 15 mi/h (20 km/h).

Le système peut s'annuler et serrer le frein de stationnement si :

- Vous débouclez la ceinture de sécurité et ouvrez la porte conducteur après l'arrêt de votre véhicule.

Le système peut se désactiver ou son activation peut être empêchée si :

- Un capteur du véhicule est obstrué.
- La température des freins est trop élevée.
- Le système, ou un système connexe, présente une défaillance.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Conduisez à la vitesse voulue.



Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule pour régler la vitesse courante.



Relâchez la pédale d'accélérateur.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.



Une image du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.

Changement manuel de la vitesse programmée

SET+

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le haut pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le haut pour augmenter la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

SET-

Appuyez brièvement sur le bouton à bascule vers le bas pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez le bouton à bascule enfoncé vers le bas pour réduire la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez sur le bouton à bascule vers le haut ou vers le bas pour définir la vitesse actuelle comme vitesse programmée.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE DE SUIVI DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Nota : Vous ne pouvez régler la distance que lorsque votre véhicule roule à plus de 15 mi/h (20 km/h).



Appuyez sur le bouton pour naviguer entre les quatre réglages d'écart.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près.	Sport
2	Près.	Normale
3	Moyenne	Normale
4	Loin.	Confort.

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisi.

Lorsque vous suivez un véhicule

Lorsqu'un véhicule qui précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est adaptée afin de conserver la distance programmée.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée;
- le véhicule qui précède quitte votre voie;
- vous programmez une nouvelle distance d'écart entre véhicules.

L'écart sélectionné s'affiche sur le tableau de bord, comme cela est indiqué par les barres dans l'image.

Nota : Le réglage de la distance de séparation entre les deux véhicules est basé sur le temps et par conséquent, la distance est adaptée en fonction de la vitesse de votre véhicule.

Nota : Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en appuyant sur la pédale de frein.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Si le système détermine que la force de freinage maximum n'est pas suffisante, un signal sonore retentit, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord et un témoin clignote alors que le système continue de freiner. Intervenez immédiatement.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

CAN

Appuyez brièvement sur le bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein.

La vitesse programmée ne s'efface pas.

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

RES

Appuyez sur le bouton.

Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Nota : N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.

NEUTRALISATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



AVERTISSEMENT : Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.

Utilisez la pédale d'accélérateur pour dépasser intentionnellement la limite de vitesse programmée.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et l'icône du véhicule ne s'affiche pas à l'écran du tableau de bord.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

TÉMOINS DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



S'allume lorsque vous activez le régulateur de vitesse adaptatif. La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

Blanc – le système est en marche, mais inactif.

Vert – vous avez programmé la vitesse et le système est actif.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

PASSAGE DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF AU RÉGULATEUR DE VITESSE STANDARD



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.

Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Réglages**.
2. Sélectionnez **Assist. conduc.**
3. Sélectionnez **Régul. vitesse**.
4. Sélectionnez **Normal**.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système

ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – DÉPANNAGE

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF – MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles.

Nota : Le système peut abréger ou raccourcir certains messages en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Capteur avant non aligné	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	Une anomalie fait que le système est indisponible.
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un radar est obstrué en raison d'une mauvaise visibilité causée par de mauvaises conditions météorologiques ou d'une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.

Régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)

Message	Mesure à prendre
	En raison de la nature de la technologie radar, il est possible que le système signale un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition d'obstruction s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	Vous avez sélectionné le régulateur de vitesse normal. Ce système ne freine pas ou ne réagit pas à la circulation.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	S'affiche lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est sur le point de s'annuler et que vous devez reprendre le contrôle.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	S'affiche lorsque la vitesse du véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif et qu'il n'y a aucun véhicule à portée devant vous.

Commande des modes G.O.A.T.

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE DES MODES G.O.A.T.

Votre véhicule comporte plusieurs modes de conduite sur tout type de terrain (G.O.A.T.) que vous pouvez sélectionner selon les conditions de conduite. Selon le mode que vous sélectionnez, le système adapte différents réglages du véhicule.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DES MODES G.O.A.T.

Chaque mode de conduite sélectionnable modifie divers réglages électroniques et mécaniques de votre véhicule afin d'en adapter la performance et les caractéristiques de conduite aux conditions de conduite sur route ou hors route. Le système peut modifier l'effort et la sensation de la direction, l'antipatinage, le contrôle de stabilité, les commandes du châssis, la réponse du groupe motopropulseur, les points de passage des rapports de la boîte de vitesses, les réglages de transmission quatre roues motrices, le niveau de bruit à l'échappement et l'amortissement de la suspension à un réglage prédéterminé selon le mode de conduite que vous avez sélectionné.

Votre véhicule repasse en mode normal chaque fois que vous le démarrez. Si vous arrêtez votre véhicule alors qu'il se trouve dans un mode de conduite autre que le mode normal, un message contextuel s'affiche à l'écran du tableau de bord au démarrage, vous demandant si vous souhaitez réactiver le dernier mode de conduite utilisé. Si vous sélectionnez Oui en réponse au message contextuel, votre véhicule repasse au dernier mode de conduite sélectionné et au réglage de

transmission quatre roues motrices par défaut associés à ce mode. Si vous sélectionnez Non, votre véhicule demeure dans le mode normal et au réglage de transmission quatre roues motrices par défaut associé à ce mode. Si vous ne sélectionnez ni Oui ni Non, le message contextuel expire, votre véhicule demeure dans le mode normal et le réglage de transmission quatre roues motrices demeure au dernier réglage utilisé.

Nota : Votre véhicule effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement de tous les systèmes. Si un mode n'est pas disponible en raison d'une anomalie, votre véhicule passe par défaut en mode normal et la transmission demeure au mode quatre roues motrices que vous aviez sélectionné avant l'apparition de l'anomalie.

SÉLECTION D'UN MODE G.O.A.T.



Utilisez la commande sur la console pour sélectionner un mode.

Commande des modes G.O.A.T.

Nota : Il peut ne pas être possible de changer de mode lorsque le contact est coupé ou que le moteur ne tourne pas.

Nota : Les icônes des boutons peuvent varier.

Nota : Pour optimiser le niveau de performance de conduite hors route, le système désactive la fonction de priorité des freins sur l'accélérateur lorsque les modes de conduite hors route sont sélectionnés (modes Boue/ornières, Sable, Baja et Roche/traction). Un message s'affiche sur l'écran du tableau de bord lorsque vous sélectionnez un mode hors route. Voir **Commande des modes G.O.A.T. – Messages d'information** (page 273). La fonction de freinage en cas d'accélérateur coincé s'active quand le conducteur quitte un mode hors route ou au prochain cycle d'allumage. Retour aux modes de conduite sur route (Normal, Éco, Sport ou Glissant) sur routes normales. Voir **Freinage en cas d'accélérateur coincé** (page 214).

MODES G.O.A.T.

BAJA



Pour la conduite hors route à grande vitesse. Le mode Baja optimise la réactivité de l'accélérateur pour une meilleure accélération et réponse.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices automatique n'est pas sélectionnable en mode Baja.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à toute vitesse dans tous les modes quatre roues motrices sélectionnables.

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible en modes quatre roues motrices gamme haute et gamme basse.

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

ÉCO



Pour une conduite efficace. Ce mode permet d'optimiser la consommation de carburant et contribue à accroître l'autonomie.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse ne peut pas être sélectionné en mode Éco.

Le différentiel autobloquant électronique avant n'est pas disponible en mode Éco. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible en mode Éco.

Commande des modes G.O.A.T.

BOUE/ORNIÈRE



Pour la conduite hors route. Ce mode améliore les performances du véhicule pour traverser des terrains boueux, des ornières ou des terrains irréguliers.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionnable en mode Boue/Ornières.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est engagé au mode Boue/Ornières et il est disponible à toute vitesse dans tous les modes quatre roues motrices sélectionnables.

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible en modes quatre roues motrices gamme haute et gamme basse.

Nota : *N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.*

NORMAL



Pour la conduite quotidienne. Ce mode est un parfait compromis entre le plaisir, le confort et la commodité. Il s'agit du mode par défaut à chaque cycle d'allumage. Les réglages de transmission demeurent les mêmes qu'au cycle d'allumage précédent.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Tous les modes quatre roues motrices peuvent être sélectionnés en mode normal.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Nota : *Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à toute vitesse en mode quatre roues motrices gamme basse.*

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible en modes quatre roues motrices gamme haute et gamme basse.

ROCHE/TRACTION



Pour la conduite hors route et le franchissement optimal de rochers. Le mode Roche/traction optimise la réactivité de l'accélérateur et de la boîte de vitesses afin de vous offrir une plus grande maîtrise de votre véhicule.

Le mode quatre roues motrices gamme basse est le seul mode quatre roues motrices sélectionnable lorsque le mode Roche/traction est activé. Quand vous sélectionnez ce mode, le système vous invite à sélectionner le mode quatre roues motrices gamme basse.

Commande des modes G.O.A.T.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière s'engage lorsque le mode Roche/traction est activé et est disponible quelle que soit la vitesse.

La barre stabilisatrice est désaccouplée lorsque le mode Roche/traction est activé.

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

SABLE



Pour la conduite hors route sur du sable mou et sec ou dans la neige profonde. Ce mode peut aider à dégager votre véhicule s'il est enlisé dans la neige profonde ou le sable.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionnable en mode Sable.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est engagé au mode Sable et il est disponible à toute vitesse dans tous les modes quatre roues motrices sélectionnables.

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice est disponible en modes quatre roues motrices gamme haute et gamme basse.

Nota : Le système de caméra avant s'active automatiquement lorsque le véhicule se trouve en mode Sable et que sa vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mph). Si vous roulez à plus de 24 km/h (15 mph), la caméra s'éteint jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit inférieure à 20 km/h (12 mph).

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

Nota : Le mode Sable n'est pas conçu pour une utilisation sur des surfaces fermes et glissantes, comme les chaussées pavées recouvertes de neige ou de glace. Pour les surfaces glissantes et fermes, utilisez le mode Glissant.

GLISSANT - 4X4 À PRISE TEMPORAIRE



Pour les conditions de route non idéales, comme une chaussée enneigée ou couverte de glace. Ce mode peut être utilisé sur des terrains dont le sol est ferme et recouvert de matériaux meubles, humides ou glissants. Le mode Glissant réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

Le mode quatre roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Tous les modes quatre roues motrices peuvent être sélectionnés en mode Glissant.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Commande des modes G.O.A.T.

Nota : Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à toute vitesse en mode quatre roues motrices gamme basse.

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible en mode Glissant.

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

GLISSANT - 4X4 ÉVOLUÉ AVEC MODE 4A



Pour les conditions de route non idéales, comme une chaussée enneigée ou couverte de glace.

Ce mode peut être utilisé sur des terrains dont le sol est ferme et recouvert de matériaux meubles, humides ou glissants. Le mode Glissant réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

Le mode quatre roues motrices automatique est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode deux roues motrices gamme haute n'est pas sélectionnable en mode Glissant.

Le différentiel autobloquant électronique avant est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph) lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est sélectionné. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Nota : Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à toute vitesse en mode quatre roues motrices gamme basse.

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible en mode Glissant.

Nota : N'utilisez pas ce mode lorsque vous conduisez sur une chaussée sèche et dure. Cela pourrait produire des vibrations, le blocage de la transmission et une usure excessive des pneus et du véhicule, selon le mode quatre roues motrices sélectionné.

SPORT - 4X4 À PRISE TEMPORAIRE



Pour une conduite sportive optimisant la tenue de route et la réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide le véhicule à accélérer plus rapidement.

Le mode deux roues motrices gamme haute est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse n'est pas sélectionnable en mode Sport.

Le différentiel autobloquant électronique avant n'est pas disponible en mode Sport. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible en mode Sport.

Commande des modes G.O.A.T.

SPORT - 4X4 ÉVOLUÉ AVEC MODE 4A



Pour une conduite sportive optimisant la tenue de route et la réactivité. Ce mode augmente la réactivité de la pédale d'accélérateur et procure une sensation de conduite plus sportive. Le groupe motopropulseur retient plus longtemps les rapports inférieurs, ce qui aide le véhicule à accélérer plus rapidement.

Le mode quatre roues motrices automatique est le mode quatre roues motrices par défaut. Le mode quatre roues motrices gamme basse n'est pas sélectionnable en mode Sport.

Le différentiel autobloquant électronique avant n'est pas disponible en mode Sport. Le différentiel autobloquant électronique arrière est disponible à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice n'est pas disponible en mode Sport.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – DÉPANNAGE

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – TÉMOINS



Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité et le témoin s'allume sur le tableau de bord.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Passer au mode conduite normale pour une meilleure performance remorque	S'affiche lorsque le système passe en mode normal pour soutenir le rendement de remorquage.
Mode conduite non disponible	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui n'est pas disponible. Sélectionnez un autre mode de conduite.
Mode conduite Préconditions non remplies	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui n'est pas disponible. Avant de sélectionner un mode de conduite, vérifiez le mode quatre roues motrices, le différentiel autobloquant électronique et la barre stabilisatrice.
Mode conduite Sélection réduite à cause d'une anomalie système	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite qui n'est pas disponible. Faites vérifier le système.
Conduite hors route seulem.	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de conduite hors route.

Commande des modes G.O.A.T.

Message	Détails
Mode 4x4 sélectionné non disponible en mode conduite actuel	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode quatre roues motrices qui n'est pas disponible au mode de conduite actuel. Sélectionnez un mode quatre roues motrices disponible.
Différentiel blocable sélectionné non disponible au mode de conduite actuel	S'affiche lorsque vous sélectionnez un mode de différentiel autobloquant électronique qui n'est pas disponible au mode de conduite actuel. Sélectionnez un mode de différentiel à blocage électronique disponible.
Désaccouplement de barre stabilisatrice non disp. au mode conduite sélectionné	S'affiche lorsque vous tentez de désaccoupler la barre stabilisatrice au mode de conduite actuel. Sélectionnez un autre mode de conduite pour désaccoupler la barre stabilisatrice.

COMMANDE DES MODES G.O.A.T. – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système est-il passé par défaut en mode normal ?

Si un mode n'est pas disponible en raison d'une défectuosité, le système passe par défaut en mode normal, les réglages de transmission restent les mêmes qu'avant l'apparition de l'anomalie.

Système de maintien de voie (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie vous alerte en agissant temporairement sur la direction ou en faisant vibrer le volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie utilise une caméra orientée vers l'avant montée sur le pare-brise pour surveiller les mouvements sur la voie empruntée.

Lorsque la caméra détecte un déport hors de la voie, le système de maintien de voie avertit le conducteur en faisant vibrer le volant de direction ou aide le conducteur en intervenant légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule dans la bonne voie.

Le conducteur peut sélectionner l'un de trois modes :

- Alerte (selon l'équipement)
- Aide
- Alerte + aide

PRÉCAUTIONS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.



AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Système de maintien de voie (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.



AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie ne fonctionne que si la vitesse du véhicule est supérieure à 64 km/h (40 mph).

Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie.

Le système de maintien de voie risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le système de maintien de voie ne détecte pas au moins un marquage de voie.
- Vous activez le clignotant.
- Vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez brusquement.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 64 km/h (40 mph).
- Le freinage antiblocage, le contrôle de stabilité ou l'antipatinage s'active.
- La voie est trop étroite.
- Quelque chose bloque le champ visuel de la caméra ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule.

Le système de maintien de voie pourrait ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents violents.
- Surface routière irrégulière.
- Charge lourde ou inégale.
- Pression incorrecte des pneus.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



Pour activer le système de maintien de voie, appuyez sur le bouton situé sur le volant de direction.

Pour désactiver le système de maintien de voie, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information et de divertissement pour indiquer l'état du système.

Nota : Le système enregistre le réglage de marche ou d'arrêt jusqu'à ce que vous le changiez manuellement, à moins qu'il ne détecte une clé MyKey™. Lorsqu'une clé MyKey™ est détectée, le système active par défaut le dernier réglage associé à cette clé MyKey™.

Nota : Si le système détecte une clé MyKey™, le bouton d'activation et de désactivation du système n'a aucun effet. Vous pouvez uniquement modifier les réglages de mode et d'intensité.

ACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie comporte différents réglages que vous pouvez consulter ou modifier au moyen de l'écran d'information.

Système de maintien de voie (Selon l'équipement)

Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

Pour changer le mode du système de maintien de voie, utilisez l'écran tactile :

1. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
2. Sélectionnez **Système de maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Mode**.
4. Sélectionnez un réglage.

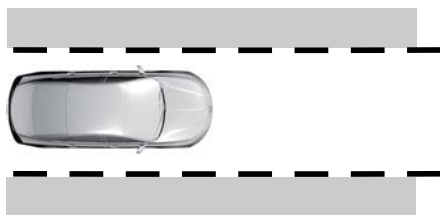
Nota : Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du véhicule. Si le système détecte une clé MyKey™, le mode Alerte est sélectionné.

MODE D'ALERTE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'ALERTE

Le mode Alerte fait vibrer le volant de direction lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'ALERTE



En mode Alerte, le système de maintien de voie vous alerte en faisant vibrer le volant de direction. L'intensité de la vibration peut être réglée dans le menu du système de maintien de voie.

RÉGLAGE DE L'INTENSITÉ DES VIBRATIONS DU VOLANT DE DIRECTION

Pour modifier l'intensité des vibrations du volant de direction, utilisez l'écran tactile :

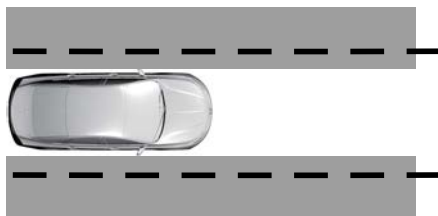
1. Sélectionnez **Assistance conducteur**.
2. Sélectionnez **Système de maintien de voie**.
3. Sélectionnez **Intensité**.
4. Sélectionnez un réglage.

MODE D'AIDE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'AIDE

Le mode d'aide intervient temporairement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'AIDE



Système de maintien de voie (selon l'équipement)

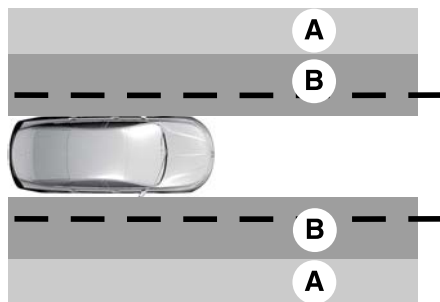
Le système de maintien de voie intervient lors d'un déport de voie involontaire. Le système intervient légèrement sur le volant de direction pour diriger le véhicule vers le centre de la voie.

MODE D'ALERTE ET D'AIDE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'ALERTE ET D'AIDE

Le mode d'aide + alerte utilise de nombreuses fonctions pour maintenir le véhicule dans sa voie. Premièrement, le système intervient légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie. Si le véhicule continue de s'éloigner du centre de la voie, le système vous alerte en faisant vibrer le volant de direction.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'ALERTE ET D'AIDE

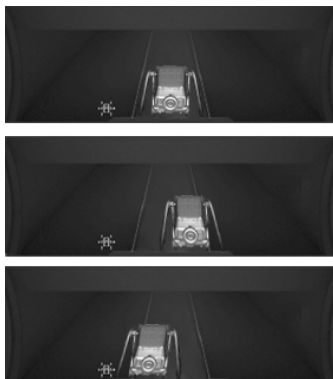


A Alerte.

B Aide.

Le système de maintien de voie détecte une sortie de voie et intervient lorsque le véhicule traverse dans la zone **B** et fournit une alerte supplémentaire lorsque le véhicule traverse dans la zone **A**.

TÉMOINS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



Si vous activez le système de maintien de voie, l'image graphique des marquages de voie s'affiche à l'écran d'information.

Lorsque vous désactivez le système, les marquages de voie ne s'affichent pas.

Nota : La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Lorsque le système de maintien de voie est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Système de maintien de voie (Selon l'équipement)

Gris	Vert	Jaune	Rouge
Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué.	Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le côté indiqué.	Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au suivi de voie.	Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au suivi de voie.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – DÉPANNAGE

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant de direction.

Système de maintien de voie (Selon l'équipement)

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?
La vitesse de votre véhicule est inférieure à 65 km/h (40 mph).
Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.
Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.
Le véhicule roule trop près des marquages de voie pour une période prolongée.
Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.
La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.
Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.
Les systèmes ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.
La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.
Vous roulez trop près du véhicule qui précède.
Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.
De l'eau stagnante se trouve sur la route.
Marquages de voie à peine visibles, comme les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.
Voie trop étroite ou trop large.
Vous n'avez pas étalonné la caméra après le remplacement du pare-brise.
La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Systeme de maintien de voie (Selon l'équipement)

Pourquoi le véhicule, en mode d'aide ou d'aide + alerte, ne revient-il pas au centre de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux.

Chaussée fortement bombée.

Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement.

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.

Vous avez changé les pneus ou modifié la suspension.

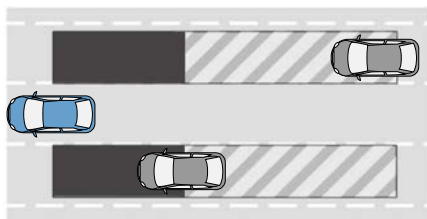
Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts détecte les véhicules qui peuvent être entrés dans la zone d'angle mort.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts utilise des capteurs de chaque côté du véhicule, assurant une détection vers l'arrière à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules qui roulent plus rapidement s'approchent.



PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Nota : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le véhicule d'entrer en contact avec d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en position de stationnement (P) ou en marche arrière (R).

Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

EXIGENCES RELATIVES AU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Le système d'information sur les angles morts s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en marche avant (D).
- Le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph).

EXIGENCES RELATIVES AU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Le système d'information sur les angles morts s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous démarrez votre véhicule.
- Vous passez en marche avant (D).
- Le véhicule roule à plus de 10 km/h (6 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

Pour activer ou désactiver le système d'information sur les angles morts, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.

3. Appuyez sur **Système d'info sur les angles morts**.

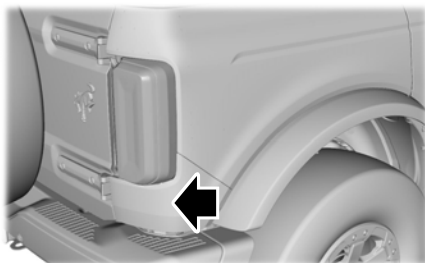
4. Activez ou désactivez la fonction.

Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, un témoin s'allume et un message s'affiche. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du moteur.

Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire agréé.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS



Les capteurs se trouvent derrière le panneau du bouclier arrière.

Nota : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Les porte-vélos ou porte-bagages peuvent provoquer le déclenchement de fausses alertes dues à l'obstruction du capteur. Nous vous recommandons de désactiver cette fonction lorsque vous utilisez un porte-vélos ou un porte-bagages.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système.

Si les capteurs deviennent obstrués, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord. Voir **Système d'information sur les angles morts – Messages d'information** (page 286). Les témoins d'alerte s'allument, mais le système ne vous alerte pas.

TÉMOINS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS



Lorsque le système d'information sur les angles morts détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin clignote.

**SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS –
DÉPANNAGE**

**SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS – MESSAGES
D'INFORMATION**

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Angle mort non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Quelque chose obstrue les capteurs. Nettoyez les capteurs.
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attachez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran tactile.

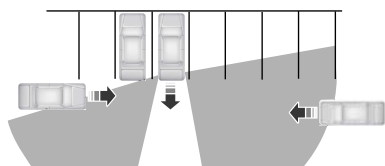
Alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

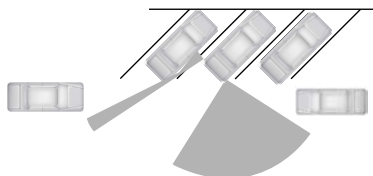
Le système vous alerte lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés derrière votre véhicule lorsque vous passez en marche arrière (R).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

L'alerte de circulation transversale détecte les véhicules qui s'approchent à une vitesse comprise entre 6–60 km/h (4–37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués.



Le capteur de gauche n'est que partiellement obstrué et la zone de couverture du côté droit est maximisée.



La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur de gauche est presque entièrement obstrué et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Nota : *Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.*

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

⚠ AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de jeter un coup d'œil par-dessus l'épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

L'alerte de circulation transversale risque de ne pas fonctionner correctement lorsque :

- Quelque chose obstrue les capteurs.
- Des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs.
- Les véhicules s'approchent à des vitesses inférieures à 6 km/h (4 mph) ou supérieures à 60 km/h (37 mph).
- La vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h (7 mph).
- Vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement en oblique.

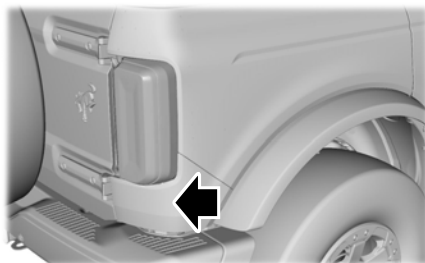
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

Pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale, utilisez l'écran tactile.

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Activez ou désactivez **Circulation transversale**.

Nota : Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact. Pour désactiver le système définitivement, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



Les capteurs se trouvent derrière le panneau du bouclier arrière.

Nota : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière.

Nota : Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.

Nota : Les porte-vélos ou porte-bagages peuvent provoquer le déclenchement de fausses alertes dues à l'obstruction du capteur. Nous vous recommandons de désactiver cette fonction lorsque vous utilisez un porte-vélos ou un porte-bagages.

Nota : Des capteurs obstrués peuvent nuire à la précision du système.

Si les capteurs sont obstrués, un message peut s'afficher à l'écran d'information lorsque vous passez en marche arrière (R).

Alerte de circulation transversale (Selon l'équipement)

TÉMOINS D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE



Lorsque l'alerte de circulation transversale détecte un véhicule en approche, une tonalité retentit, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur correspondant et des flèches apparaissent à l'écran d'information pour indiquer de quel côté le véhicule approche.

Si le système ne fonctionne pas correctement, un témoin s'allume au tableau de bord et un message s'affiche à l'écran d'information. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Si aucune flèche n'apparaît, un message s'affiche sur l'affichage d'information.

Nota : Dans certains cas, le système pourrait vous avertir même si rien ne se trouve dans la zone de détection, p. ex., un véhicule plus éloigné.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE – DÉPANNAGE

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Circulation transversale	S'affiche à la place des flèches d'indication lorsque le système détecte un véhicule. Vérifiez la circulation aux alentours.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Indique que les capteurs du système d'alerte de circulation transversale sont obstrués. Nettoyez les capteurs. Si le message persiste, faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Circulation transversale Défectuosité	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	S'affiche lorsque vous attachez une remorque au véhicule.

Assistance pré-collision

QU'EST-CE QUE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

L'assistance pré-collision détecte les risques routiers en approche et alerte le conducteur. Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton sur votre trajectoire, le système offre plusieurs niveaux d'assistance pour vous aider à éviter une collision.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Le système alerte le conducteur de la présence de dangers potentiels en fournissant trois niveaux d'assistance.



Si votre véhicule s'approche rapidement d'un danger potentiel, le système offre ces niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte.
2. Assistance au freinage.
3. Freinage d'urgence automatique.



Alerte : Lorsque le système est activé, une alerte visuelle clignote et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide. Le système n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système pourrait freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence automatique : Le freinage d'urgence automatique peut s'activer si le système détermine qu'une collision est imminente.

Nota : Si les alertes de l'assistance pré-collision semblent trop fréquentes ou si elles sont dérangeantes, il est possible d'en réduire la sensibilité, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.

Chaque système possède différents niveaux de détection. Voir **Limitations de l'assistance pré-collision** (page 291).

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



AVERTISSEMENT : Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Assistance pré-collision



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. Soyez prêt à freiner au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.



AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Prenez toutes les précautions nécessaires si votre véhicule est lourdement chargé ou si vous devez tirer une remorque. Ces conditions pourraient entraîner une baisse des performances de ce système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.



AVERTISSEMENT: Le rendement du système pourrait être réduit lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

LIMITATIONS DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

L'assistance pré-collision dépend de la capacité de détection de sa caméra et de ses capteurs. Les obstructions ou les dommages dans ces zones pourraient limiter ou empêcher le fonctionnement du système. Voir **Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision** (page 293).

Le système est actif à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph).

Nota : Le système d'assistance pré-collision se désactive automatiquement lorsque vous sélectionnez le mode quatre roues motrices gamme basse, que vous désactivez manuellement le système AdvanceTrac™, ou que vous sélectionnez le mode roche/traction.

Assistance pré-collision

Nota : L'assistance au freinage et le freinage d'urgence automatique sont actifs à des vitesses allant jusqu'à 120 km/h (75 mph). Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, compris avec le régulateur de vitesse adaptatif, l'assistance au freinage et le freinage d'urgence automatique sont actifs jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

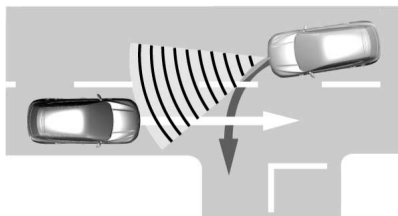
Limites de détection des piétons

La détection des piétons reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h (50 mph).

La détection des piétons fonctionne de manière optimale lorsque les risques détectés sont clairement identifiables. Les performances du système peuvent être réduites dans des situations telles que des piétons qui courent, sont partiellement obscurcis, avec un arrière-plan complexe ou ne pouvant pas être distingués d'un groupe.

Assistance aux intersections (Selon l'équipement)

Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, compris avec le régulateur de vitesse adaptatif, le système d'assistance pré-collision peut s'activer lorsque vous tournez devant un véhicule en approche. La détection des véhicules en approche est active lorsque le véhicule roule à une vitesse pouvant atteindre 30 km/h (19 mph).



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Assistance pré-collision**.
4. Activez ou désactivez la fonction.

Réglage des paramètres du système d'assistance pré-collision

Vous pouvez régler les paramètres suivants au moyen des commandes de l'écran tactile dans le menu Assistance pré-collision :

- Choisissez parmi les trois niveaux de sensibilité d'alerte et de distance.
- Activez ou désactivez les fonctions d'alerte et de distance.
- Au besoin, activez ou désactivez le freinage d'urgence automatique.

Assistance pré-collision

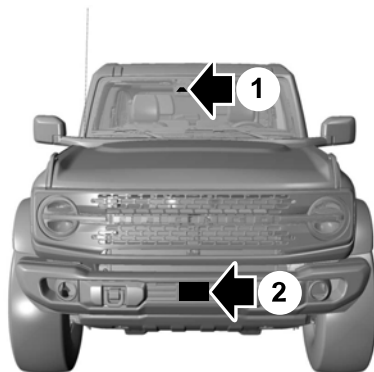
- Au besoin, activez ou désactivez le système d'assistance pré-collision.
- Au besoin, activez ou désactivez l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Nota : Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent automatiquement chaque fois que le contact est établi.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'un capteur radar, Ford recommande de désactiver le système si un chasse-neige ou tout objet similaire installé sur le véhicule est susceptible d'obstruer le capteur radar. Votre véhicule mémorise le réglage sélectionné à chaque cycle d'allumage.

Nota : Si le freinage d'urgence automatique est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



- 1 Caméra
- 2 Capteur radar (selon l'équipement)

Si un message concernant une caméra ou un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, quelque chose bloque les images de la caméra ou les signaux radar. Si le véhicule est équipé d'un capteur radar, celui-ci est situé derrière le cache du bouclier, au centre de la calandre inférieure. Si une caméra ou un capteur est obstrué, le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement. Voir **Assistance pré-collision – Messages d'information** (page 297).

Assistance pré-collision

TÉMOIN DE PROXIMITÉ

QU'EST-CE QUE LE TÉMOIN DE PROXIMITÉ

L'indicateur de distance affiche l'écart entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Nota : *Le graphique ne s'affiche pas si vous activez le régulateur de vitesse normal ou le régulateur de vitesse adaptatif.*

Vitesse du véhicule	Sensibilité du système	Couleur de l'indicateur de distance	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph).	Normale.	Gris.	Supérieure à 25 m (82 ft).	Supérieur à 0,9 seconde.
		Jaune.	17–25 m (56–82 ft).	0,6 à 0,9 seconde.
		Rouge.	Inférieure à 17 m (56 ft).	Inférieur à 0,6 seconde.

Assistance pré-collision

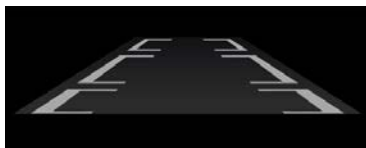
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES TÉMOINS DE PROXIMITÉ

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Assistance pré-collision**.
4. Activez ou désactivez **Indication distance**.

TÉMOIN D'INDICATION DE PROXIMITÉ

L'indicateur affiche l'intervalle de temps qui vous sépare des véhicules qui vous précèdent et qui circulent dans le même sens.



FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Le freinage d'urgence automatique peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Le freinage d'urgence automatique se désactive passé une certaine vitesse. Voir **Limitations de l'assistance pré-collision** (page 291).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Assistance pré-collision**.
4. Appuyez sur **Freinage d'urgence automatique**.
5. Activez ou désactivez la fonction.

AIDE AUX MANŒUVRES D'ÉVITEMENT

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'AIDE AUX MANŒUVRES D'ÉVITEMENT

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre usager de la route, l'aide aux manœuvres d'évitement vous aide à contourner l'obstacle.

Assistance pré-collision

Après avoir tourné le volant de direction pour tenter d'éviter une collision avec l'autre usager de la route, le système fournit une assistance supplémentaire à la direction pour vous aider à le contourner. Après avoir contourné l'usager de la route, le système fournit une assistance à la direction lorsque vous tournez le volant de direction pour revenir dans la voie. Le système se désactive lorsque votre véhicule a dépassé complètement l'usager de la route.

Nota : *Un usager de la route est un véhicule immobilisé dans la même voie ou un véhicule circulant dans la même voie et le même sens que vous. Voir **Précautions relatives à l'assistance pré-collision** (page 290).*

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'AIDE AUX MANŒUVRES D'ÉVITEMENT

L'aide aux manœuvres d'évitement ne s'active que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le freinage d'urgence automatique et l'aide aux manœuvres d'évitement sont activés.
- Le système détecte un usager de la route devant et commence à serrer les freins.
- Vous tournez le volant de direction de manière considérable pour contourner un usager de la route.

Nota : *L'aide aux manœuvres d'évitement ne contourne pas automatiquement un usager de la route. L'aide aux manœuvres d'évitement ne s'active pas si vous ne tournez pas le volant de direction.*

Nota : *L'aide aux manœuvres d'évitement ne s'active pas si la distance entre l'usager de la route devant est trop courte et qu'une collision est inévitable.*

Nota : *L'aide aux manœuvres d'évitement n'est pas activée en présence de cyclistes ou de piétons.*

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AUX MANŒUVRES D'ÉVITEMENT

Pour activer ou désactiver le système, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Appuyez sur **Assistance pré-collision**.
4. Activez ou désactivez **Manœuvre d'évitement**.

Nota : *Si le freinage d'urgence automatique est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.*

Nota : *Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent chaque fois que le contact est établi.*

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – DÉPANNAGE

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – TÉMOINS



Un témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer si le système est désactivé ou non disponible.

Assistance pré-collision

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est obstrué à cause de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Assistance pré-collision

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – FOIRE AUX QUESTIONS

Dépannage de la caméra

Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.

Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord.

Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Dépannage du radar (Selon l'équipement)

La surface du radar dans la calandre est sale ou obstruée.

Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.

La surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord.

Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur radar puisse détecter l'absence d'obstruction.

Une forte pluie, des projections de la route ou du brouillard perturbent les signaux radar.

Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.

Le système d'assistance pré-collision est temporairement désactivé. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact à l'avant du véhicule.

Faites inspecter votre véhicule de manière à ce que la couverture et le bon fonctionnement du radar soient vérifiés.

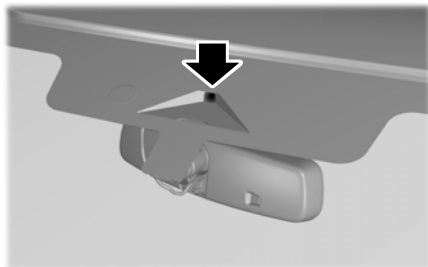
Alerte conducteur (Selon l'équipement)

QU'EST-CE QUE L'ALERTE CONDUCTEUR

Le système d'alerte conducteur vous avertit s'il détermine que vous vous endormez ou que votre style de conduite se dégrade.

FONCTIONNEMENT DE L'ALERTE CONDUCTEUR

À l'aide du capteur de caméra avant situé derrière le rétroviseur intérieur, l'alerte conducteur détermine votre niveau de vigilance en fonction de votre comportement au volant vis-à-vis des marquages de voie et d'autres facteurs.



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ALERTE CONDUCTEUR

⚠ AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous ressentez de la fatigue. N'attendez pas que le système vous avertisse.

⚠ AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

⚠ AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

⚠ AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Alerte conducteur (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Nota : Si la caméra est obstruée ou si le pare-brise est endommagé, le système d'alerte conducteur pourrait ne pas fonctionner.

LIMITATIONS DE L'ALERTE CONDUCTEUR

Le système d'alerte conducteur peut ne pas fonctionner correctement si :

- Le capteur ne parvient pas à détecter les marquages de voie.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 65 km/h (40 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ALERTE CONDUCTEUR

Pour activer ou désactiver l'alerte conducteur, utilisez l'écran tactile :

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Assistance conducteur**.
3. Activez ou désactivez **Alerte conducteur**.

Nota : Le système reste activé ou désactivé en fonction de la dernière sélection.

Réinitialisation de l'alerte conducteur

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant, puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte conducteur.

TÉMOINS D'ALERTE CONDUCTEUR

Messages d'avertissement

Le système d'avertissement est constitué de deux niveaux :

1. Un bref avertissement est émis pour vous recommander de vous reposer. Ce message n'apparaît que quelques instants.
2. Si vous ne faites pas de pause et que le système continue de déterminer que votre comportement de conduite se dégrade, il émet un avertissement supplémentaire. Cet avertissement reste affiché au tableau de bord jusqu'à ce que vous le supprimiez.

Nota : Le système ne vous avertit pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 65 km/h (40 mph).

Alerte conducteur (Selon l'équipement)

ALERTE CONDUCTEUR – DÉPANNAGE

ALERTE CONDUCTEUR – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Transport de charges

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TRANSPORT DE CHARGES

Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.



AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.



AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le poids total autorisé en charge ou le poids technique maximal sous essieu du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le poids total autorisé en charge ni le poids technique maximal sous essieu.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ni le poids maximal autorisé sous essieu qui figurent sur l'étiquette d'homologation.

Transport de charges



AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

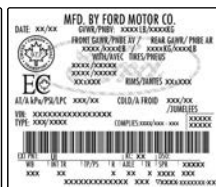
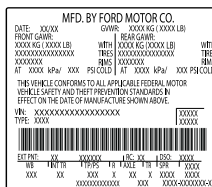


AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES D'HOMOLOGATION DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



L'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule est apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TECHNIQUE MAXIMAL SOUS ESSIEU

GAWR (poids technique maximal sous essieu)

GAWR est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Transport de charges

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL EN CHARGE

GVWR est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

QU'EST-CE QUE LE POIDS MAXIMAL DE CHARGE DE LA REMORQUE

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire agréé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire agréé) pour des renseignements plus détaillés. Voir **Traction d'une remorque** (page 315).

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL ROULANT AUTORISÉ

Le poids total roulant autorisé (GCWR) [ou poids technique maximal combiné] est le poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Nota : Pour plus de renseignements concernant la traction d'un remorquage, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'un remorquage disponible chez un concessionnaire agréé ou en ligne à l'adresse suivante :

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne	
Site Web	www.fleet.ford.com/towing-guides

Transport de charges

CALCUL DE LA CHARGE UTILE

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION				
SEATING CAPACITY	TOTAL	5	FRONT: 2	REAR: 3
The combined weight of occupants, and cargo should never exceed 385 kg or 850 lbs.				
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION	
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI		
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI		
Spare	NONE	NONE		

TIRE AND LOADING INFORMATION				
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				
SEATING CAPACITY	TOTAL	5	FRONT	REAR
NOMBRE DE PLACES			AVANT	ARRIÈRE
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg ou 875 lbs.				
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION	
PNEU	DIMENSIONS	PRESSION DES PNEUS À FROID		
FRONT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI		
REAR	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI		
SPARE	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS	
SECOURS				

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le montant B, soit sur le rebord de la porte conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge.

Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

CALCUL DE LA LIMITE DE CHARGE

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

Transport de charges

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 livres (99 kilogrammes) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 livres (13,5 kilogrammes) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kg.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que

Transport de charges

vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 livres (99 kilogrammes), le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240\text{ livres}$. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103\text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 240 livres (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60\text{ livres}$. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kilogrammes} - (2 \times 99\text{ kilogrammes}) - (9 \times 45\text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 405 = 32\text{ kilogrammes}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

PORTE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU PORTE-BAGAGES



AVERTISSEMENT: Lisez et suivez les directives du fabricant lorsque vous installez une galerie porte-bagages.



AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Nota : Si vous utilisez un porte-bagages, la consommation de carburant de votre véhicule augmente et les caractéristiques de conduite peuvent être différentes.

Nota : Ne placez aucune charge directement sur le pavillon. Le pavillon n'est pas conçu pour supporter directement une charge.

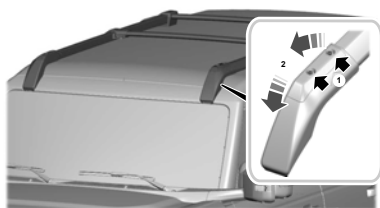
Vous devez placer les charges directement sur les traverses fixées aux longerons du porte-bagages. Nous recommandons aussi d'utiliser des traverses d'origine Ford, conçues spécialement pour votre véhicule, avec votre système de porte-bagages.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

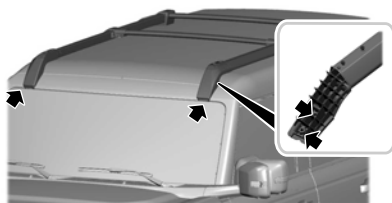
Transport de charges

DÉPOSE ET POSE DU PORTE-BAGAGES

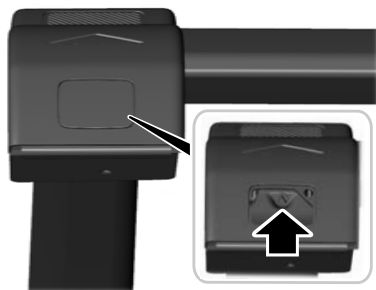
Dépose de la galerie porte-bagages (Selon l'équipement)



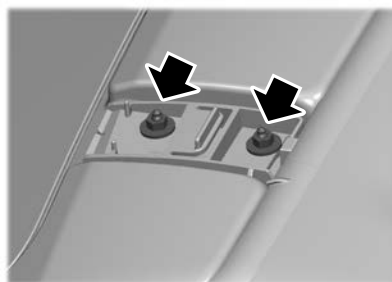
1. À l'aide de l'outil T30 fourni, déposez les fixations avant du cache de la galerie porte-bagages.
2. Déposez les caches avant de la galerie porte-bagages en tirant vers le haut sur le rebord arrière et en pivotant vers l'avant.



3. À l'aide de l'outil T30 fourni, déposez les fixations avant de la galerie porte-bagages.



4. Pour accéder à la fixation arrière, retirez le cache.
5. À l'aide de l'outil spécial fourni, desserrez la fixation jusqu'à ce que vous puissiez retirer la galerie.
6. Retirez la galerie porte-bagages du véhicule.



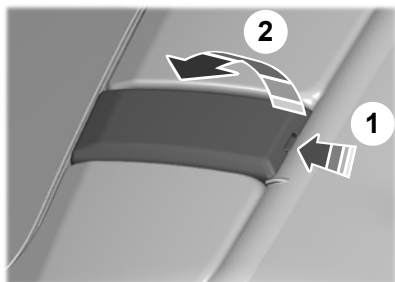
Nota : Le cache de garniture de pare-brise, la plaque de retenue et les fixations sont fournis. Installez le cache de garniture lorsque vous déposez la galerie porte-bagages.

7. Repérez les composants du cache de garniture.
8. Placez la plaque de retenue du cache de garniture sur les goujons de montage.

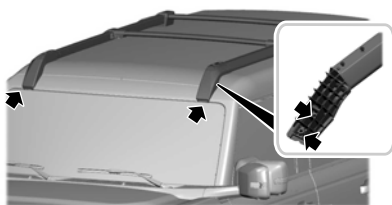
Transport de charges

9. Posez les fixations fournies. Serrez les écrous à un couple de 10,5 Nm (7,7 lb.ft).
 10. Alignez le cache avec la fente de centrage sur l'avant du cache, puis faites pivoter le cache vers l'arrière pour l'enclencher en position.
6. À l'aide de l'outil T30 fourni, serrez les fixations avant de la galerie porte-bagages. Serrez les boulons à un couple de 10,5 Nm (7,7 lb.ft).
 7. Alignez le cache avec la fente de centrage, puis faites pivoter le cache vers l'arrière.

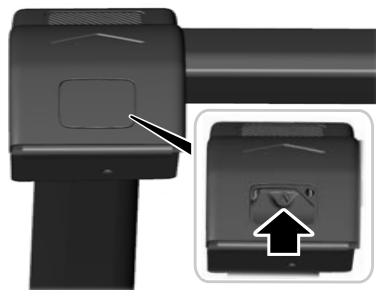
Pose de la galerie porte-bagages.



1. Pour la dépose, appuyez sur le bouton à l'arrière du cache, puis faites pivoter le cache vers l'avant.
2. Retirez les fixations et la plaque de retenue du cache de garniture.
3. Rangez les composants du cache de garniture.



4. Placez la galerie porte-bagages sur le véhicule.
5. Posez à la main les fixations avant de la galerie porte-bagages.



Nota : La traverse arrière fait partie du système de serrage. Si vous avez déposé la traverse, vous devez la poser en premier pour assurer une fixation adéquate au toit dur.

10. À l'aide de l'outil spécial fourni, serrez la fixation.

Nota : L'outil spécial fourni cesse de serrer la fixation lorsque le couple prescrit est atteint.

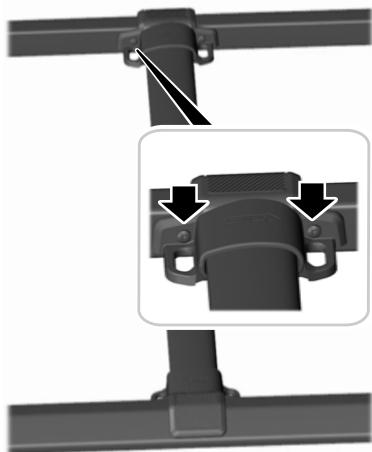
11. Posez le cache de fixation arrière de la galerie porte-bagages.

Transport de charges

RÉGLAGE DE LA TRAVERSE DU PORTE-BAGAGES

Réglage de la barre transversale

(Selon l'équipement)



1. À l'aide de l'outil T30 fourni, déposez les boulons de la barre transversale.
2. Déplacez la barre transversale vers la nouvelle position.
3. À l'aide de l'outil T30 fourni, posez les boulons de la barre transversale.

Nota : Serrez les boulons à un couple de 8 Nm (5,9 lb.ft).

Nota : Le fait de déplacer les barres transversales vers l'avant peut augmenter le bruit généré par le vent. Pour limiter le bruit généré par le vent, remettez les barres transversales à l'arrière.

CAPACITÉ DE CHARGE DU PORTE-BAGAGES

Charges maximales recommandées

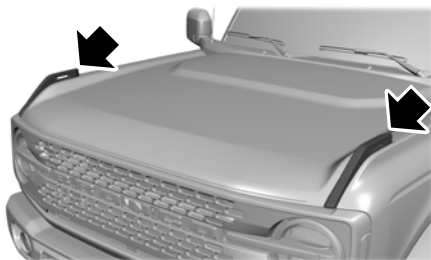
Description	Charge maximale recommandée
Véhicule en mouvement	50 kg (110 lb)
Véhicule à l'arrêt	204 kg (450 lb)
Véhicules avec pneus 315/70R17	0 kg (0 lb)

Nota : La charge maximale recommandée est basée sur la charge répartie uniformément sur les barres transversales.

Transport de charges

POINTS D'ANCRAGE DE L'AILE

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DE L'AILE



CAPACITÉS DE CHARGE DES POINTS D'ANCRAGE DE L'AILE

Charge maximale recommandée : 68 kg (150 lb).

Aire de chargement arrière

POINTS D'ANCRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX POINTS D'ANCRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

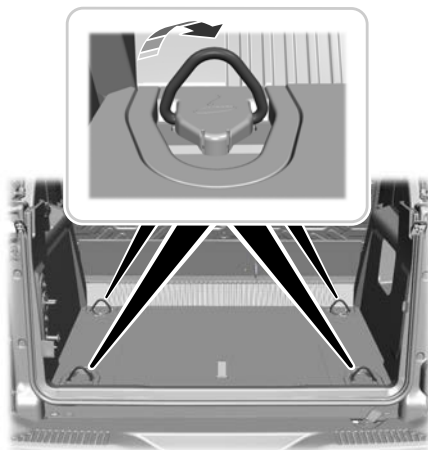


AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.



AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT ARRIÈRE



CAPACITÉ DE CHARGE DES POINTS D'ANCRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT ARRIÈRE

Valeur de charge maximale
907 kg (2 000 lb)

Raccordement d'une remorque

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les barres-ressorts de manière à ce que le pare-chocs arrière du véhicule soit plus élevé qu'avant d'atteler la remorque. Cela annulerait la fonction de l'attelage répartiteur de charge, avec pour conséquence un comportement imprévisible pouvant causer de graves blessures.

Ne tractez pas une remorque avant d'avoir parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi) avec le véhicule.

Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.

Consultez les directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.

Effectuez plus souvent les opérations d'entretien du véhicule si vous tractez une remorque. Voir **Entretien périodique normal** (page 509).

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Pour brancher le connecteur de remorque au véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque.

Tenez compte du poids de l'attelage de remorque dans le calcul du poids total de votre véhicule.

Ne dépassez pas les limites de charge. Voir **Calcul de la limite de charge** (page 305).

RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE

Connecteur de remorquage (Selon l'équipement)



Pour brancher le connecteur de remorque au véhicule, utilisez uniquement un connecteur adapté au véhicule et à la remorque.

Feux de remorque



AVERTISSEMENT: Ne branchez jamais le câblage de feu de remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage de remorquage. L'installation de ces feux peut exiger un équipement électrique supplémentaire.

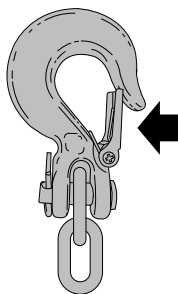
Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Raccordement d'une remorque

Chaînes de sécurité

Posez des chaînes de sécurité sur l'attelage de remorque selon les recommandations du fabricant de la remorque. Croisez les chaînes de sécurité sous l'attelage de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Nota : *N'attachez pas de chaînes de sécurité au pare-chocs. Attachez toujours les chaînes de sécurité au cadre ou aux crochets de l'attelage du véhicule.*



Si la chaîne de sécurité de la remorque est dotée d'un crochet, assurez-vous que celui-ci est complètement fermé.

RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE – DÉPANNAGE

RACCORDEMENT D'UNE REMORQUE – MESSAGES D'INFORMATIONS

Message	Description
Remorque déconnectée	Le système détecte un débranchement accidentel ou intentionnel de la remorque pendant un cycle d'allumage donné.

Traction d'une remorque

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA TRACTION D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la capacité nominale de votre véhicule ou de son attelage de remorque. Une surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut détériorer la stabilité et la maniabilité du véhicule. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que la charge verticale sur la boule de remorquage se situe entre les poids minimum et maximum recommandés en tout temps. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.



AVERTISSEMENT: Le système antiblocage ne commande pas les freins de remorque.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FREINS DE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Ne raccordez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement au circuit de freinage du véhicule. La puissance de freinage du véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement les risques de collision.

Traction d'une remorque



AVERTISSEMENT: Ne tractez pas une remorque équipée de freins électriques, sauf si votre véhicule est équipé d'une commande électronique de frein de remorque de deuxième monte compatible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles. Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Vous pouvez aussi utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de la remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du circuit de freinage du véhicule tracteur est le poids total en charge autorisé, et non le poids total roulant autorisé.

Certains États ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque fonctionnels pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier.

Ford recommande d'utiliser des systèmes de freinage distincts et fonctionnels pour des remorques pesant plus de 680 kg (1 500 lb) lorsqu'elles sont chargées.

LIMITES DE REMORQUAGE DU VÉHICULE

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement d'un véhicule ou d'une remorque.

Nota : *Les performances de votre véhicule peuvent être réduites en haute altitude, lorsqu'il est lourdement chargé ou lorsqu'il tracte une remorque. Si vous conduisez en altitude, réduisez le poids total en charge et le poids total combiné en charge de 2 % par tranche de 300 m (1 000 ft) pour obtenir un niveau de performance de conduite équivalent à celui que vous percevez au niveau de la mer.*

CHARGEMENT DE VOTRE REMORQUE

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les roues gauche et droite de la remorque.

Traction d'une remorque

- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne chargez pas la remorque de façon que le poids final sur le timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10 à 15 % du poids de la remorque chargée. Le poids du timon de la remorque ne doit jamais dépasser 10 % de la capacité maximale de remorquage.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule et la remorque chargés sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau ou s'incliner légèrement vers le bas à l'arrière du véhicule, vu de côté.

CONSEILS AU SUJET DE LA TRACTION D'UNE REMORQUE

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, à l'essieu, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru.

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours normale ou temporaire. Le pneu d'une roue de secours temporaire diffère des pneus normaux du véhicule par le diamètre, le type de bande de roulement ou la marque. Consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation pour prendre connaissance des restrictions d'utilisation.

Lors de la traction d'une remorque :

- Respectez la législation spécifique à votre pays concernant la traction d'une remorque.
- Ne roulez pas à plus de 113 km/h (70 mph) lors des premiers 800 km (500 mi).
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru 80 km (50 mi), vérifiez minutieusement l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- En cas d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Désactivez le régulateur de vitesse avec de lourdes charges ou en région montagneuse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive dans une pente longue et prononcée.
- Passez un rapport inférieur lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.

Traction d'une remorque

- Si la boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de remorquage/transport, utilisez ce mode pour le remorquage. Ce mode procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Votre véhicule est équipé du dispositif AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement. Lors de la traction d'une remorque, les charges supplémentaires pourraient faire activer le dispositif AdvanceTrac dans les virages. Réduisez votre vitesse dans les virages pour vous assurer de pouvoir garder la maîtrise du véhicule et de la remorque si le dispositif AdvanceTrac s'active.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez le stationnement en pente. Cependant, si vous devez stationner en pente, tournez le volant de manière à orienter les roues du véhicule à l'opposé de la circulation, serrez le frein de stationnement, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et placez des cales devant et derrière les roues de la remorque.

Nota : Les cales ne sont pas fournies avec votre véhicule.

MISE À L'EAU OU RÉCUPÉRATION D'UN BATEAU OU D'UNE MOTO-MARINE

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Dépasser 15 cm (6 po) pourrait permettre à l'eau de pénétrer dans les composants du véhicule, leur causant des dommages internes et compromettant la conduite, les émissions et la fiabilité.

Nota : Remplacez le lubrifiant pour essieu arrière chaque fois que ce dernier a été submergé.

Nota : Débranchez le connecteur de câblage de la remorque avant de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le connecteur de câblage de la remorque après l'avoir sortie de l'eau.

Traction d'une remorque

DIMENSIONS ET CHARGES DE REMORQUAGE

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Marché	Site Web
États-Unis d'Amérique	https://www.fleet.ford.com/towing-guides/
Canada	https://www.fleet.ford.ca/towing-guides/

Traction d'une remorque

QU'EST-CE QUE LE POIDS MAXIMAL DE CHARGE DE LA REMORQUE

Le poids maximal de remorque chargée est le poids le plus élevé possible d'une remorque entièrement chargée que le véhicule peut tracter.

CALCUL DU POIDS MAXIMAL DE CHARGE DE LA REMORQUE DE VOTRE VÉHICULE

1. Commencez avec le poids total roulant autorisé correspondant à votre modèle de véhicule et rapport de pont.
2. Soustrayez tous les poids suivants qui s'appliquent à votre véhicule :
 - Poids à vide du véhicule.
 - Poids du matériel d'attelage, par exemple barre d'attelage, boule, verrous ou équipement de répartition du poids.

- Poids du conducteur.
- Poids du passager.
- Poids de la charge utile, du chargement et des bagages.
- Poids de l'équipement de deuxième monte.

Cette valeur correspond au poids maximal en charge de la remorque pour cette combinaison.

Nota : Le poids au timon de la remorque est considéré comme faisant partie de la charge utile de votre véhicule. Soustrayez à la charge utile totale le poids au timon de la remorque final.

Nota : En cas de doute, consultez un concessionnaire autorisé pour déterminer le poids maximal de la remorque pour votre véhicule.

TRACTION D'UNE REMORQUE – DÉPANNAGE

TRACTION D'UNE REMORQUE – MESSAGES D'INFORMATIONS

Message	Détails
Oscillation remorque Réduire vitesse	Le dispositif antilouvoiement de la remorque détecte un louvoiement de la remorque. Réduisez la vitesse du véhicule.

Dispositif antilouvoisement de la remorque

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF ANTILOUVOISEMENT DE LA REMORQUE

La fonction serre les freins de chaque roue et réduit le couple moteur afin de permettre la stabilisation du véhicule.

Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et un message **Oscill. remorque Réduire la vitesse** s'affiche à l'écran d'information.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Vérifiez le poids vertical sur la boule de remorquage et la répartition de la charge de la remorque.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DISPOSITIF ANTILOUVOISEMENT DE LA REMORQUE



AVERTISSEMENT:

La désactivation du dispositif antilouvoisement de la remorque accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles. Ford déconseille de désactiver ce dispositif sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le louvoisement de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif s'active uniquement lorsqu'un louvoisement significatif de la remorque se produit.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvoisement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvoisement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF ANTILOUVOISEMENT DE LA REMORQUE

1. Appuyez sur **Fonctionnalités** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Remorquage**
3. Activez ou désactivez **Contr. oscillat. rem.**

Le système est activé chaque fois que vous démarrez votre véhicule.

CONDUITE HORS ROUTE

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE HORS ROUTE

La conduite hors route consiste à conduire votre véhicule sur des routes ou des sentiers non pavés recouverts de terre, de cailloux, de sable et de boue.

Votre véhicule a été conçu et équipé pour vous permettre d'explorer des endroits où la route ne peut pas vous mener, que vous choisissiez un sentier en forêt ou une étendue désertique.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CONDUITE HORS ROUTE



AVERTISSEMENT: Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Avant de conduire votre véhicule hors route, consultez les autorités locales pour connaître les pistes et zones de loisirs autorisées pour la pratique de la conduite hors route. Assurez-vous également de connaître toutes les exigences d'enregistrement de votre véhicule tout-terrain dans la zone où vous prévoyez circuler.

Le Programme éducatif "Tread Lightly" a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Le " U.S. Forest Service " et le " Bureau of Land

Management " du ministère de l'Intérieur des États-Unis vous incitent à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés.

Avant de conduire votre véhicule hors route, réalisez une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Avant de vous aventurer hors route, ayez une représentation mentale précise du soubassement du véhicule. Découvrez l'emplacement des éléments bas et des plaques de protection susceptibles de se trouver sur le véhicule. Vous pouvez éviter de les accrocher sur des cailloux et d'autres obstacles si vous savez où ils se trouvent.

Mémoriser certaines dimensions de base vous aidera à gérer les obstacles hors route en toute confiance. Apprenez à connaître la hauteur et la largeur de votre véhicule, son point le plus bas, sa profondeur de passage à gué et ses angles. Familiarisez-vous avec les caractéristiques technologiques embarquées de votre véhicule.

Nous vous recommandons de partir hors route à au moins deux véhicules. Le compagnonnage assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie.

Nous vous recommandons également de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de premiers soins, de l'eau, des sangles de remorquage et un téléphone cellulaire ou satellite lorsque vous prévoyez des excursions hors route.

Conseils de conduite

TECHNIQUES DE BASE DE CONDUITE HORS ROUTE

Saisissez le volant de direction avec les pouces à l'extérieur du cercle. Ceci réduit les risques de blessures dues aux mouvements brusques de volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté.

Accélérez, freinez et dirigez le véhicule en douceur. Les interventions brusques peuvent causer une perte d'adhérence du véhicule, surtout sur terrain incliné ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.

Regardez le terrain devant vous en notant les obstacles à venir, les changements de texture de la surface ou de couleur, ou tout autre facteur qui pourrait indiquer un changement d'adhérence. Adaptez la vitesse du véhicule et sa trajectoire afin d'éviter toute perte d'adhérence. Les conditions peuvent varier, entraînant une modification du parcours au jour le jour. Indiquez les obstacles à l'aide des repères du système GPS pour éviter des dommages potentiels au véhicule. Au besoin, sortez de votre véhicule et vérifiez le terrain.

Pendant la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière bute en fin de course ou si les plaques de protection touchent souvent le sol, ralentissez pour éviter d'endommager votre véhicule.

Si vous roulez dans un endroit poussiéreux, assurez-vous de conserver une distance suffisante entre votre véhicule et ceux qui précèdent pour garantir une visibilité adéquate.

Pendant la conduite hors route, vérifiez que vos essuie-glaces et vos lave-glaces fonctionnent correctement et ralentissez pour une meilleure visibilité.

Pendant la conduite dans une étendue désertique, nous vous recommandons de conduire avec les phares allumés pour que les autres conducteurs vous voient facilement.

Pendant la conduite en convoi avec d'autres véhicules, nous vous recommandons d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules qui suivent les obstacles à venir.

Maintenez une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.

En négociant les obstacles à basse vitesse, appliquez une légère pression des freins tout en actionnant la pédale d'accélérateur pour franchir les obstacles de manière plus contrôlée.

La conduite hors route exige beaucoup de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas la consommation d'alcool pendant la conduite hors route, nous la déconseillons.

CONDUITE HORS ROUTE

Conduite sur la neige et sur la glace



AVERTISSEMENT: Si vous roulez sur une chaussée glissante qui nécessite l'usage de chaînes ou de câbles à neige, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez doucement, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques pour réduire les risques de pertes de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite

Sur la neige et la glace, un véhicule à quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule à deux roues motrices, mais il peut tout de même déraiper comme tout autre véhicule. Si votre véhicule glisse lors de la conduite sur la neige ou la glace, tournez le volant de direction dans le sens du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule. Sur la neige et la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Lorsque le véhicule est immobile, appuyez lentement et de façon constante sur la pédale d'accélérateur pour avancer. Évitez tout freinage brusque.



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque.

Dans des situations d'arrêt d'urgence, ne pompez pas sur la pédale de frein; appuyez fermement sur la pédale de frein.

Conduite dans le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme du sentier. Avancez en maintenant une vitesse constante. Appuyez sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Utilisez l'élan du véhicule pour maintenir le mouvement vers l'avant dans le sable. Évitez d'arrêter le véhicule dans les pentes raides sablonneuses, car il risquerait de ne pas pouvoir continuer d'avancer après son immobilisation.

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les variations de vitesse ou les changements de direction brusques.

Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, dégagez les débris coincés dans les pneus, les jantes et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues, les pneus et les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Nota : *Les freins du véhicule s'avèrent moins efficaces sur terrain humide ou boueux.*

Conduite sur des cailloux ou du gravier

Une surface recouverte de gravier change constamment et présente une adhérence réduite. Rouler à basse vitesse sur le gravier réduit le risque de perte d'adhérence lors des arrêts, des accélérations et des virages.

En approchant de gros rochers, positionnez le véhicule de sorte que les pneus passent au-dessus du plus gros obstacle.

Nota : *N'essayez jamais de vous mettre à cheval sur un rocher assez large pour heurter vos essieux ou votre soubassement.*

Nota : *Si votre véhicule n'est pas équipé de pare-pierres, n'essayez jamais de passer au-dessus d'un rocher assez gros pour entrer en contact avec les seuils de portes.*

Dans une pente, si vous perdez de l'adhérence aux roues les plus élevées, arrêtez immédiatement le véhicule et choisissez un trajet plus approprié.

Conseils de conduite

Laissez un espace généreux entre votre véhicule et les autres afin de limiter les risques de détérioration par les projections de graviers. Évitez les nuages de poussière, car ils réduisent la visibilité.

Avant de rouler sur un sol accidenté, attachez bien tout ce qui se trouve à l'intérieur du véhicule. Si possible, retirez tout ce qui se trouve sur la galerie porte-bagages. Engagez le rapport le plus bas possible et approchez l'obstacle à basse vitesse.

Si votre véhicule commence à reculer dans une pente, dirigez-le vers la pente et appuyez doucement sur l'accélérateur. Dans une pente, si vous perdez de l'adhérence aux roues les plus élevées, arrêtez immédiatement le véhicule et choisissez un trajet plus approprié.

Approchez les troncs d'arbres, les rochers et les fossés diagonalement. Maintenez au moins trois roues au sol en tout temps.

Ascension d'une pente



AVERTISSEMENT: Afin d'éviter toute perte de maîtrise, procédez avec précaution lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une pente descendante.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, essayez de conduire en ligne droite, que ce soit en montée ou en descente.

Nota : Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraaper latéralement et de se renverser.

Nota : Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraaper latéralement et de se renverser.

Avant de gravir une colline, déterminez d'abord le trajet que vous emprunterez.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder ultérieurement. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car votre véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un pour vous guider.

Si le véhicule ne peut pas gravir la pente, ne tentez pas de faire demi-tour pour redescendre.

Appuyez juste assez sur l'accélérateur pour que les roues puissent gravir la pente.

Nota : Une trop forte accélération peut provoquer le patinage des roues, une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.

Descente d'une pente :

- Utilisez le même rapport de la boîte de vitesses pour descendre la côte que pour la monter.
- Ne descendez pas une pente au point mort.
- Désactivez la surmultiplication.
- Évitez tout freinage brusque et excessif.

Nota : Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Lorsque vous descendez une pente abrupte avec un véhicule à boîte de vitesses manuelle, ne laissez pas un rapport engagé avec l'embrayage enfoncé. Cela pourrait endommager votre transmission.

Conduite dans l'eau



AVERTISSEMENT: N'essayez pas de franchir une étendue d'eau profonde à débit rapide. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

À mesure que la profondeur de l'eau augmente, vous devez réduire la vitesse du véhicule afin d'éviter de possibles dommages.

Pour un franchissement sûr, il est important de connaître la profondeur de l'eau, la force du courant et l'état du fond. En présence d'un fond meuble, le véhicule s'enlise, ce qui augmente considérablement le niveau d'eau par rapport au véhicule. N'oubliez pas d'en tenir compte lors de la détermination de la profondeur de l'eau.

Déterminez la profondeur de l'eau et la force du courant avant d'essayer de traverser une étendue d'eau.

N'oubliez pas que des obstacles et des débris peuvent être présents sous la surface de l'eau.

Nota : *Franchissez un cours d'eau en diagonale, avec le véhicule dirigé légèrement en amont.*

Nota : *Vous devriez faire attention et éviter de nuire à l'environnement.*

Conduisez lentement lorsque vous franchissez une étendue d'eau. Maintenez une vitesse lente constante en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur.

Pénétrez très lentement dans l'étendue d'eau, puis prenez de l'élan. Continuez de déplacer votre véhicule à une vitesse constante.

Nota : *N'essayez pas d'accélérer pendant que vous franchissez l'étendue d'eau.*

Si vous conduisez trop vite dans l'eau ou l'eau profonde, de l'eau risque de pénétrer dans le moteur, la boîte de vitesses, la boîte de transfert, les essieux, les composants électriques ou l'habitacle du véhicule. L'eau peut provoquer des dommages permanents susceptibles de ne pas être couverts par la garantie de votre véhicule. Voir **Limitations de la conduite dans l'eau** (page 328).

Nota : *Si vous n'observez pas les vitesses recommandées, vous risquez d'endommager le véhicule.*

N'immobilisez et n'arrêtez jamais un véhicule pendant le franchissement d'une étendue d'eau profonde à moins que de l'eau n'ait pénétré dans l'admission d'air du moteur de votre véhicule. Si le moteur cale, n'essayez pas de le redémarrer.

Relâchez la pédale d'accélérateur vers la fin du franchissement afin de limiter la vague à l'avant. Enfoncez lentement la pédale d'accélérateur, suffisamment pour rejoindre l'autre côté.

Les débris des eaux boueuses peuvent se déposer sur le radiateur et nuire à l'efficacité du circuit de refroidissement.

Quel que soit le type d'eau franchi, redoublez de vigilance. Ne roulez pas dans l'eau, sauf si cela s'avère nécessaire. Ne traversez que des zones désignées et approuvées.

Les courants forts, même dans les eaux peu profondes, peuvent éliminer la saleté accumulée sur les pneus ou pousser votre véhicule sur des rochers ou des surfaces glissants.

N'essayez jamais de franchir un cours d'eau dont la profondeur est supérieure à la garde au sol du véhicule. Même si le courant est faible, la carrosserie de votre véhicule risque d'être poussée en aval et causer une perte de maîtrise.

Conseils de conduite

Ne franchissez pas d'étendue d'eau si le courant est fort et si le niveau d'eau augmente; attendez que le débit diminue.

Déterminez des points de sortie qui se situent en aval de votre point d'entrée afin de tenir compte de la dérive.

En présence d'autres véhicules à l'avant, attendez qu'ils aient quitté l'eau. Une eau instable complique le passage.

Connaissez les capacités de votre véhicule et soyez capable d'intervenir si quelque chose tourne mal.

Gardez les portes bien fermées pendant la traversée d'un plan d'eau.

Les véhicules utilisés régulièrement pour franchir des étendues d'eau doivent être vérifiés périodiquement afin de déceler tout signe d'infiltration d'eau dans les liquides du véhicule. En présence d'eau dans les liquides du véhicule, faites l'entretien du véhicule ou confiez-le à un concessionnaire autorisé.

Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire, vérifiez les freins, l'avertisseur sonore, les feux et le volant de direction pour vous assurer qu'ils sont tous en bon état de marche.

Éviter tout coincement sur une bosse

Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule sur un obstacle et de coincement sur une bosse.

Dégagement d'un véhicule enlisé



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Des crochets de récupération, montés sur la structure du véhicule, sont utilisés pour dégager le véhicule d'une surface ou d'un lieu où il est coincé. Procédez à la récupération de votre véhicule à l'aide de divers accessoires de remorquage fixés à votre crochet de récupération, comme un treuil, un crochet ouvert, ou une sangle.

Nota : *N'utilisez pas de crochets de récupération pour le remorquage occasionnel de votre véhicule. Voir Remorquage occasionnel du véhicule (page 346).*

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en effectuant un arrêt entre chaque passage de rapport. Appuyez sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si vous ne parvenez pas à dégager votre véhicule, communiquez avec l'assistance dépannage. Voir **Assistance dépannage** (page 335).

Conseils de conduite

Franchissement d'un ravin, d'une rigole, d'un fossé, d'un terrain érodé ou d'une ornière

Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Analysez l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin d'évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle. Approchez les obstacles lentement et négociez-les graduellement. Les fossés et les terrains érodés doivent être traversés à un angle de 45 degrés, dans la mesure du possible.

Franchissement de troncs d'arbres

Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Analysez l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin d'évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.

Approchez les obstacles lentement et négociez-les graduellement, en approchant à un angle de 15 degrés.

Nota : Il est recommandé d'avoir un pneu avant sur le tronc d'arbre lorsque l'autre commence à le graver.

Si un obstacle important à proximité du tronc d'arbre, un rocher par exemple, ne peut pas être évité, choisissez une trajectoire dans laquelle celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le véhicule. Ceci aide à prévenir les dommages au véhicule.

LIMITATIONS DE LA CONDUITE DANS L'EAU

Modèle	Profondeur de passage à gué maximale
Pour les véhicules sans ensemble Sasquatch.	800 mm (31,5 po)
Pour les véhicules avec ensemble Sasquatch.	850 mm (33,5 po)

Lorsque vous franchissez une étendue d'eau, ne dépassez pas 7 km/h (4 mph).

AIDES À LA CONDUITE HORS ROUTE

Sélection d'un mode de conduite hors route

L'utilisation du mode de conduite approprié améliore la maîtrise de votre véhicule. Voir **Commande des modes G.O.A.T.** (page 268).

Nota : La commande de conduite sur tout type de terrain **G.O.A.T. MODES** permet de sélectionner les modes de conduite.

Utilisation du mode quatre roues motrices

Votre véhicule est équipé d'un système quatre roues motrices qui vous offre plusieurs modes pour vous aider à optimiser l'adhérence sur tout type de surface hors route. Voir **Quatre roues motrices** (page 200).

Utilisation du système de désaccouplement de la barre stabilisatrice

Le désaccouplement de la barre stabilisatrice améliore l'articulation de la suspension, rehaussant l'adhérence et le confort sur les terrains difficiles.

Le système de désaccouplement du véhicule est activé hydrauliquement.

Votre véhicule peut effectuer le désaccouplement sous de fortes charges. Votre véhicule peut également effectuer l'accouplement dans toutes les situations.

Le véhicule n'a pas à être sur un terrain plat pour accoupler la barre stabilisatrice. Voir

Désaccouplement de la barre stabilisatrice (page 237).

Utilisation des caméras pour la conduite hors route

Utilisez la caméra à 360 degrés pour améliorer votre expérience hors route. Voir **Caméra à 360 degrés** (page 254).

Utilisation des différentiels avant et arrière blocables

Lorsqu'il est activé, le verrouillage des différentiels avant et arrière procure une traction supplémentaire au véhicule en forçant les deux roues arrière ou les deux roues avant à tourner à la même vitesse.

Vous pouvez activer et désactiver le blocage des différentiels avant et arrière en marche dans la plage de vitesses de fonctionnement permise. Voir

Différentiel autobloquant électronique (page 209).

Utilisation du contrôle en sentiers

Le système fonctionne de la même manière que le régulateur de vitesse dans des conditions de conduite hors route. Le système Contrôle en sentiers vous permet de manœuvrer le véhicule sans utiliser la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.

Le système Contrôle en sentiers vous permet de définir une vitesse comprise entre 1,6 km/h (1 mph) et 23 km/h (14 mph) en marche avant et 1,6 km/h (1 mph) et 8 km/h (5 mph) en marche arrière. Le système contrôle l'accélération et le freinage dans des environnements hors route difficiles, ce qui vous permet de vous concentrer sur la direction. Voir **Contrôle en sentiers** (page 229).

Performances du système Contrôle en sentiers :

- Gère le patinage pour maximiser l'adhérence.
- Évite d'utiliser les deux pieds en cas de conduite hors route.
- Freine pour maximiser l'adhérence dans les descentes.
- Vous donne confiance dans les environnements difficiles.

Utilisation de la conduite à une pédale en sentier

La conduite à une pédale en sentier coordonne le couple de propulsion et de freinage selon vos interventions sur la pédale d'accélérateur afin de simuler une technique de conduite à deux pédales.

Utilisez ce mode lorsque vous franchissez des obstacles imposants, comme des roches ou des troncs d'arbre, afin de maintenir une vitesse de véhicule constante.

Conseils de conduite

En mode 4H, le système fournit les fonctions de freinage au relâchement de la pédale et d'immobilisation en pente.

Voir **Qu'est-ce que la conduite à une pédale en sentier** (page 230).

Nota : La conduite à une pédale en sentier est seulement disponible dans les modes 4H et 4L.

Utilisation de l'aide à la direction en sentier

Ce système réduit le rayon de braquage du véhicule sur les surfaces hors route.

Il réduit l'effort du conducteur sur les terrains hors route difficiles en permettant au véhicule de prendre un virage serré qui pourrait nécessiter trois étapes en une seule manœuvre. Voir **Aide à la direction en sentier** (page 235).

Nota : L'aide à la direction en sentier est seulement disponible dans les modes 4H et 4L.

Nota : Vous ne pouvez pas activer l'aide à la direction en sentier si le différentiel arrière est bloqué.

Que sont les pare-pierres? (Selon l'équipement)

Les pare-pierres protègent le bas de caisse et les panneaux latéraux de carrosserie contre les dommages et procurent une surface lisse qui permet au véhicule de franchir les formations rocheuses et les saillies de pierres.

Les pare-pierres peuvent également agir comme point de pivot pour tourner le véhicule dans des espaces serrés comportant des parois élevées ou des roches.

APRÈS LA CONDUITE DU VÉHICULE HORS ROUTE



AVERTISSEMENT: Après une utilisation hors route et avant de retourner sur la route, vérifiez les pneus et les jantes afin de déceler d'éventuels dommages. L'usage hors route peut causer des dommages aux jantes et pneus et entraîner une défaillance des pneus, une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

La conduite hors route impose un plus grand stress au véhicule que la plupart des conditions de conduite sur route. Après la conduite hors route, vérifiez si les roues, le châssis et le soubassement sont endommagés.

Inspectez le soubassement du véhicule en vérifiant notamment que les pneus, la structure de la carrosserie, la direction, la suspension et le circuit d'échappement sont en bon état.

Recherchez d'éventuelles entailles dans la bande de roulement ou sur les flancs des pneus. Inspectez également les flancs des pneus pour déceler tout renflement indiquant un dommage.

Vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus.

Recherchez au niveau du radiateur une accumulation de boue et de débris et nettoyez-le au besoin.

Vérifiez que le filtre à air est propre et sec.

Retirez les éventuelles accumulations de plantes ou de broussailles, qui pourraient présenter un risque d'incendie ou masquer des dommages aux canalisations de carburant, aux flexibles de frein et aux arbres de transmission.

Conseils de conduite

Vérifiez que la calandre et le radiateur ne présentent aucune obstruction qui pourrait nuire à l'efficacité du refroidissement.

Après toute utilisation prolongée dans la boue, le sable, l'eau ou des conditions de saleté similaires, inspectez les essuie-glaces et les lave-glaces afin de vous assurer qu'ils fonctionnent.

Nota : *Les glaces recouvertes de boue diminuent la visibilité et peuvent endommager les balais ou le moteur des essuie-glaces.*

Vérifiez que les essuie-glaces ne comportent pas de débris et que rien ne risque de rayer le pare-brise.

Si vous ressentez des vibrations inhabituelles après la conduite dans la boue, la gadoue ou des conditions similaires, assurez-vous que des matériaux ne se sont pas logés dans les roues. De tels matériaux peuvent provoquer des vibrations pendant la conduite et un déséquilibre des roues. Retirez ces matériaux pour réduire les vibrations.

Nota : *Si vous avez éliminé de tels matériaux des roues et que votre véhicule vibre toujours, vérifiez que ce dernier n'est pas endommagé ou consultez un concessionnaire autorisé.*

Vérifiez l'état et le serrage des composants du circuit d'échappement.

Vérifiez que les freins sont en bon état de fonctionnement et exempts de boue, de gravier et autres débris qui pourraient rester coincés autour des disques, des flasques et des étriers de frein.

Recherchez d'éventuelles déformations, fissures ou autres dommages sur les jantes.

Inspectez les fixations du soubassement. Si une fixation est desserrée ou endommagée, resserrez-la ou remplacez-la en appliquant le couple de serrage prescrit.

Vérifiez que les soufflets des joints à rotule, des demi-arbres et du boîtier de direction ne sont pas déchirés ou percés.

Si retirée précédemment, réinstallez la plaque d'immatriculation avant.

CONDUITE DU VÉHICULE À GRANDE VITESSE

Avant de vous aventurer hors route dans des secteurs inconnus à des vitesses élevées, faites un tour de reconnaissance à basse vitesse pour prendre connaissance des lieux et des obstacles qui s'y trouvent.

Le véhicule peut subir des dommages s'il est conduit au-delà de ses capacités. Les plaques de protection et les pare-pierres sont conçus pour aider à limiter les dommages aux composants vitaux et aux finis extérieurs, mais elles ne peuvent pas empêcher certains dommages si le véhicule est conduit dans des conditions hors route extrêmes. Les dommages aux plaques de protection, aux pare-pierres et aux finis extérieurs, de même que les composants déformés, fissurés, ou cassés de la carrosserie, du cadre ou du châssis pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Il est important de se familiariser avec les commandes et le comportement dynamique du véhicule avant d'aborder la conduite hors route à grande vitesse.

Conseils de conduite

Quelques points à considérer :

- Augmentez graduellement la vitesse. Conduisez d'abord à une vitesse qui vous donne amplement le temps d'évaluer le terrain environnant et de comprendre la façon dont le véhicule réagit à la configuration du terrain et à vos interventions. Augmentez la vitesse à mesure que votre niveau de confiance augmente, tout en analysant les réactions du véhicule aux divers événements à différentes vitesses.
- Recherchez un espace dégagé pour expérimenter les différentes fonctions et techniques de conduite du véhicule. Essayez une manœuvre donnée avec différents réglages du véhicule, comme les modes de conduite, les modes quatre roues motrices, avec ou sans différentiel autobloquant électronique pour déterminer les réactions du véhicule. Si le véhicule a tendance à sous-virer, le fait de freiner légèrement dans un virage peut l'aider à tourner. Le fait d'aborder plus largement le virage ou une vitesse d'approche plus lente peut aider le véhicule à tourner et vous permettre d'accélérer plus tôt en sortie de virage.
- À mesure que la vitesse augmente, regardez plus loin à l'horizon afin d'avoir suffisamment de temps pour réagir aux obstacles imminents. Rappelez-vous que dans bon nombre d'environnements hors route, les obstacles peuvent être difficiles à voir jusqu'à ce qu'ils soient relativement proches. Une bonne stratégie consiste à regarder loin devant puis juste devant le véhicule lorsque vous conduisez.

- N'oubliez pas que vous n'êtes peut-être pas le seul sur un terrain récréatif donné. Soyez conscient des autres usagers aux environs. Cela est particulièrement vrai dans le cas de motocyclettes et de véhicules tout terrain qui peuvent être plus difficiles à apercevoir qu'un gros véhicule.
- Lorsque vous conduisez dans le désert, le milieu du jour est le moment le plus difficile pour apercevoir les petites crêtes et les dépressions, en raison de l'absence d'ombre produite par le soleil au zénith. Soyez extrêmement prudent durant ces périodes.
- Nous vous encourageons à activer les modes hors route lors de la conduite hors route. Voir **Commande des modes G.O.A.T.** (page 268).

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à environ -25°C (-13°F).

RODAGE

Votre véhicule exige une période de rodage. Pour les premiers 1 600 km (1 000 mi), évitez de conduire à haute vitesse, de freiner brusquement, de changer de vitesse brusquement ou d'utiliser votre véhicule pour remorquer. Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Conseils de conduite

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Ces consignes vous aideront à réduire la consommation de carburant :

- Conduisez en douceur, accélérez graduellement et anticipez la route devant pour éviter de freiner brusquement.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et veillez à ce qu'ils soient gonflés à la pression prescrite.
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et exécutez les vérifications recommandées.
- Planifiez votre déplacement et vérifiez l'état de la circulation avant de partir. Il est plus efficace d'effectuer vos diverses courses en un seul trajet dans la mesure du possible.
- Évitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pour des périodes prolongées. Faites seulement démarrer le moteur lorsque vous êtes prêt à partir.
- Ne transportez pas de charges inutiles dans le véhicule, car ce poids supplémentaire ajoute à la consommation de carburant.
- N'ajoutez pas d'accessoires inutiles sur l'extérieur du véhicule, comme des marchepieds. Si vous utilisez une galerie porte-bagages, n'oubliez pas de la rabattre ou de la retirer lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Ne passez pas au point mort lorsque vous freinez ou que le véhicule ralentit.
- Fermez toutes les glaces lorsque vous roulez à grande vitesse.
- Éteignez tous les systèmes électriques lorsque non utilisés, notamment la climatisation. Assurez-vous de débrancher les accessoires des prises de courant auxiliaires lorsque non utilisés.

COUVRE-PLANCHER



AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite



Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

L'assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; L'assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;

- le remorquage : Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire agréé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire agréé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire agréé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi);
- l'assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire agréé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Faire appel à l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans la trousse du Manuel du propriétaire.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1 800 241-3673.

Renseignements sur les collisions et les pannes

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1 800 241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE



Le bouton de feux de détresse se trouve sur le tableau de bord. Appuyez sur le bouton pour activer les feux de détresse si votre véhicule présente un danger pour la sécurité des autres usagers de la route.

Lorsque vous activez les feux de détresse, tous les clignotants, avant et arrière, clignotent.

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. La batterie se décharge et pourrait être trop faible pour faire démarrer le véhicule.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE-SECOURS



AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

Renseignements sur les collisions et les pannes



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les câbles sont à distance des pièces mobiles et des pièces du circuit d'alimentation en carburant.



AVERTISSEMENT: Branchez uniquement des batteries de même tension nominale.



AVERTISSEMENT: Si le moteur est en marche lorsque le capot est ouvert, tenez-vous éloigné des pièces mobiles du moteur. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Ne tentez pas de faire démarrer un véhicule à boîte de vitesses automatique en le poussant. Cela pourrait causer des dommages à la boîte de vitesses.

Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne. Cela pourrait endommager le circuit électrique de votre véhicule.

PRÉPARATION DU VÉHICULE

N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

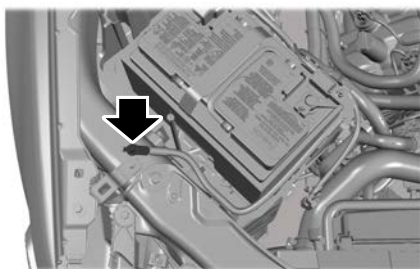
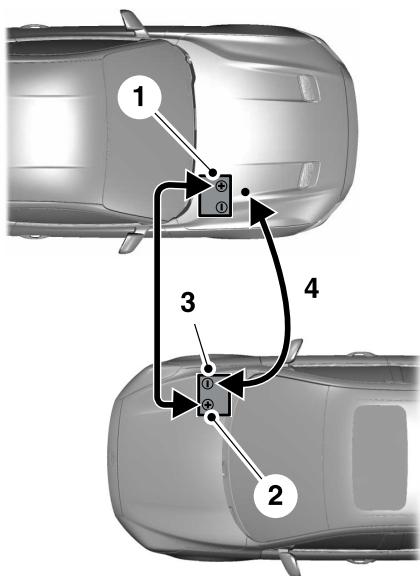
Branchement des câbles de démarrage



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le câble volant négatif à tout autre point du véhicule. Utilisez la prise de masse.

Nota : En cas d'utilisation d'un ensemble démarrage-secours ou d'une batterie d'appoint, suivez les instructions du fabricant de l'appareil utilisé.

Renseignements sur les collisions et les pannes



Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : *N'allumez pas les phares lors du débranchement des câbles. Le pic de tension pourrait faire griller les ampoules.*

1. Tirez le pare-poussière en caoutchouc rouge vers l'arrière. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif de dépannage (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble de dépannage négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez la connexion finale du câble de dépannage négatif (-) sur une partie en métal exposée du moteur du véhicule en panne et éloignée de la batterie et du système d'injection de carburant comme indiqué sur l'illustration suivante, ou branchez le câble de dépannage négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

En cas de collision grave, ce système permet d'attirer l'attention sur votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Le système est conçu pour allumer les feux de détresse et faire retentir l'avertisseur sonore par intermittence après une collision suffisamment grave pour déployer un coussin gonflable ou pour déclencher les prétendeurs de ceinture de sécurité.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Selon les lois en vigueur dans le pays de production du véhicule, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir dans une situation de collision grave.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Appuyez sur le contacteur de feux de détresse ou sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour désactiver le système.

Nota : L'alerte se désactive lorsque la batterie du véhicule est épuisée.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION

QU'EST-CE QUE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION

L'arrêt automatique du moteur en cas de collision est conçu pour empêcher le carburant de se rendre au moteur en cas de collision modérée ou grave.

Nota : La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

RÉACTIVATION DE VOTRE VÉHICULE

1. Coupez le contact.
2. Essayez de faire démarrer le véhicule.
3. Coupez le contact.
4. Essayez de faire démarrer le véhicule.

Nota : Si le véhicule ne démarre pas après le troisième essai, faites-le vérifier dès que possible.

REMORQUAGE DE RÉCUPÉRATION

ACCÈS AU POINT DE REMORQUAGE AVANT



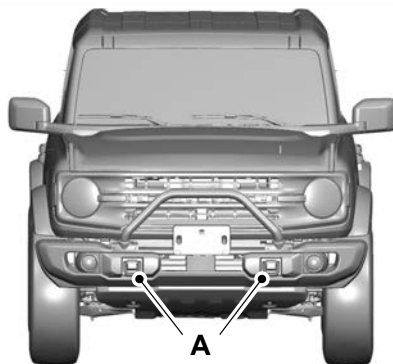
AVERTISSEMENT: L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Retirez doucement le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.



A. Crochets de sauvetage avant.

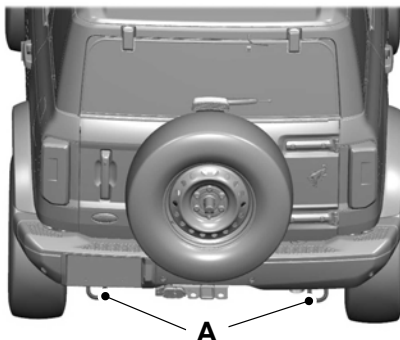
Nota : *N'appliquez pas aux crochets de sauvetage une charge supérieure au poids total en charge de votre véhicule.*

Avant d'utiliser les crochets de sauvetage :

- Assurez-vous que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez pas de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un dispositif amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle de sécurité pour aider à absorber l'énergie en cas de rupture de la sangle.

Renseignements sur les collisions et les pannes

- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total en charge spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite, à 10 degrés près.
- Gardez les passants sur les côtés du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.



A. Crochets de sauvetage arrière.

ACCÈS AU POINT DE REMORQUAGE ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Retirez doucement le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Nota : N'appliquez pas aux crochets de sauvetage une charge supérieure au poids total en charge de votre véhicule.

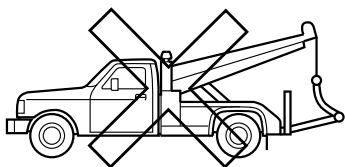
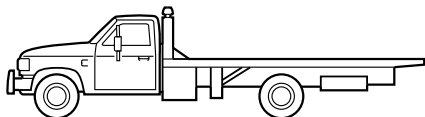
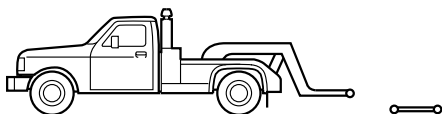
Avant d'utiliser les crochets de sauvetage :

- Assurez-vous que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez pas de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.
- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un dispositif amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle de sécurité pour aider à absorber l'énergie en cas de rupture de la sangle.

Renseignements sur les collisions et les pannes

- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total en charge spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite, à 10 degrés près.
- Gardez les passants sur les côtés du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

TRANSPORT DU VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service de remorquage professionnel ou à votre fournisseur d'assistance dépannage.

Votre constructeur met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître les procédures d'attelage et de remorquage de votre véhicule.

Ford recommande l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer ce véhicule. Le véhicule peut être endommagé s'il est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Assurez-vous que les véhicules à roues avant et arrière motrices ont leurs roues motrices désignées soulevées, quelle que soit la direction du remorquage. Utilisez des roues porteuses pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à quatre roues motrices, nous recommandons de ne laisser aucune roue au sol, par exemple, en utilisant un lève-roues ou un chariot porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cependant, suivant la configuration du véhicule, il est possible d'utiliser un lève-roues pour soulever les roues arrière, à condition de procéder comme suit :

- Si votre véhicule est équipé d'une boîte de transfert à sélection électronique en marche, placez la commande de quatre roues motrices en position **2H** avant le remorquage.

Renseignements sur les collisions et les pannes

Nota : *Remorquer un véhicule à quatre roues motrices doté d'un dispositif de sélection électronique en marche dont les roues avant sont en contact avec le sol et dont les moyeux avant n'ont pas été préalablement déverrouillés peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

Nota : *Le remorquage sur plus de 80 km (50 mi) ou à plus de 56 km/h (35 mph) d'un véhicule à deux roues motrices ou d'un véhicule à quatre roues motrices doté d'une sélection électronique en marche en laissant les roues arrière au sol peut endommager la boîte de vitesses automatique.*

Remorquage du véhicule

PRÉCAUTIONS POUR LE REMORQUAGE DU VÉHICULE

Respectez ces étapes directives pour le remorquage de votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule tracteur.

Nota : Si vous n'êtes pas certain de la configuration du véhicule, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

REMORQUAGE OCCASIONNEL DU VÉHICULE - BOÎTE DE VITESSES MANUELLE



AVERTISSEMENT: Ne débranchez pas la batterie lors du remorquage récréatif de votre véhicule. Cela empêche la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule, même si la boîte de vitesses est en prise.



AVERTISSEMENT: En plaçant la boîte de transfert à sa position de point mort, le véhicule pourrait rouler librement. Assurez-vous de maintenir la pédale de frein enfoncée et confirmez que le véhicule se trouve en position sécuritaire lorsque vous faites passer la boîte de transfert en position point mort (N).

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule récréatif. Par exemple, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane est un remorquage récréatif. Ces directives visent à éviter que vous endommagiez la boîte de vitesses.

Vous ne pouvez remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol qu'en plaçant la boîte de transfert dans sa position de point mort et en activant la fonction de remorquage récréatif. Exécutez les étapes suivantes après avoir placé le véhicule derrière un véhicule de remorquage et l'avoir attelé de façon sécuritaire.

Nota : Mettez le système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager des composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position de point mort.

Nota : Vous pouvez vérifier l'état du remorquage à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en mettant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact. **Remorque neutre activé, laissez en position neutre** s'affiche à l'écran du tableau de bord pour confirmer que vous pouvez procéder au remorquage récréatif de votre véhicule.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une alarme antivol, assurez-vous d'activer les capteurs périmétriques lors du remorquage.

Nota : Un carillon peut retentir pendant jusqu'à 30 minutes si vous remorquez votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec les portes déposées.

Activation de la fonction Remorquage neutre

1. Mettez l'allumage en mode accessoires en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer de pédales.
2. Appuyez sur le bouton **2H** de la commande du mode quatre roues motrices.

Remorquage du véhicule

3. Laissez le levier sélecteur de vitesse dans la position de point mort, puis maintenez enfoncées les pédales de débrayage et de frein.
4. En utilisant les commandes de l'écran du tableau de bord sur le volant de direction, sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Remorquage neutre**.
6. Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Si l'opération est réussie, **Remorque neutre activé, laisser en position neutre** s'affiche à l'écran d'information. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Nota : Si vous ne voyez pas de message de confirmation à l'écran du tableau de bord, vous devez recommencer la procédure depuis le début.

Nota : Vous pouvez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position de point mort. Cela est normal.

7. Relâchez les pédales de débrayage et de frein, et laissez le levier sélecteur de vitesse dans la position de point mort.
8. Coupez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer de pédales.

Désactivation de la fonction Remorquage neutre

1. Alors que le véhicule est correctement attelé au véhicule tracteur, faites passer votre véhicule en mode accessoires en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans appuyer sur les pédales.
2. Les pédales de débrayage et de frein étant relâchées, enfoncez-les simultanément et maintenez-les ainsi environ sept secondes.

Nota : Si la procédure a été exécutée avec succès, l'écran du tableau de bord affiche **2H** et **Remorque neutre désactivée**.

Nota : Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure d'activation et de désactivation du remorquage neutre depuis le début.

Nota : Un bruit peut se produire lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cela est normal.

3. Relâchez les pédales.
4. Appuyez sur la pédale de frein, puis détachez votre véhicule du véhicule de remorquage.
5. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le véhicule et passez à un rapport de marche avant ou de marche arrière pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de remorquage neutre.
6. Si la boîte de transfert n'a pas quitté sa position de point mort, serrez le frein de stationnement. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Résolution du message Passage retardé Avancer

1. Enfoncez complètement les pédales de débrayage et de frein et maintenez-les ainsi.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Le véhicule étant en marche, passez à un rapport de marche avant et relâchez la pédale de débrayage. Laissez le véhicule avancer jusqu'à 1 m (3 ft).

Nota : Un bruit peut se produire lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cela est normal.

4. Assurez-vous que l'écran du tableau de bord affiche **Remorque neutre désactivée**.

Remorquage du véhicule

REMORQUAGE OCCASIONNEL DU VÉHICULE - BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ne débranchez pas la batterie lors du remorquage récréatif de votre véhicule. Cela empêche la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT: En plaçant la boîte de transfert à sa position de point mort, le véhicule pourrait rouler librement. Assurez-vous de maintenir la pédale de frein enfoncée et confirmez que le véhicule se trouve en position sécuritaire lorsque vous faites passer la boîte de transfert en position point mort (N).

Respectez ces directives pour le remorquage derrière un véhicule récréatif. Par exemple, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane est un remorquage récréatif. Ces directives visent à éviter que vous endommagiez la boîte de vitesses.

Vous ne pouvez remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol qu'en plaçant la boîte de transfert dans sa position de point mort et en activant la fonction de remorquage récréatif. Exécutez les étapes suivantes après avoir placé le véhicule derrière un véhicule de remorquage et l'avoir attelé de façon sécuritaire.

Nota : Mettez le système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager des composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position de point mort.

Nota : Vous pouvez vérifier l'état du remorquage à tout moment en ouvrant la porte du conducteur ou en mettant le commutateur d'allumage en position accessoires ou contact. **Remorque neutre activé, laissez en position neutre** s'affiche à l'écran du tableau de bord pour confirmer que vous pouvez procéder au remorquage récréatif de votre véhicule.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'une alarme antivol, assurez-vous d'activer les capteurs périmétriques lors du remorquage.

Nota : Un carillon peut retentir pendant jusqu'à 30 minutes si vous remorquez votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec les portes déposées.

Activation de la fonction Remorque neutre

1. Mettez l'allumage en mode accessoires en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer de pédales.
2. Appuyez sur le bouton **2H** de la commande du mode quatre roues motrices.
3. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée et placez la boîte de vitesses au point mort (N).
4. En utilisant les commandes de l'écran du tableau de bord sur le volant de direction, sélectionnez **Réglages**.
5. Sélectionnez **Remorque neutre**.
6. Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message de confirmation s'affiche à l'écran d'information.

Remorquage du véhicule

Nota : Si l'opération est réussie, **Remorque neutre activé, laisser en position neutre** s'affiche à l'écran d'information. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Nota : Si vous ne voyez pas de message de confirmation à l'écran du tableau de bord, recommencez la procédure depuis le début.

Nota : Vous pouvez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position de point mort. Cela est normal.

7. Relâchez la pédale de frein et laissez la boîte de vitesses au point mort (N).
8. Coupez le contact en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage sans enfoncer de pédales.

Désactivation de la fonction Remorque neutre

1. Alors que le véhicule est correctement attelé au véhicule tracteur, faites passer votre véhicule en mode accessoires en appuyant une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans appuyer sur les pédales.
2. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P).

Nota : Si la procédure a été exécutée avec succès, l'écran du tableau de bord affiche **2H** et **Remorque neutre désactivée**.

Nota : Si le témoin et le message ne s'affichent pas, recommencez la procédure d'activation et de désactivation du remorquage neutre depuis le début.

Nota : Vous pourriez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cela est normal.

3. Relâchez la pédale de frein.
4. Appuyez sur la pédale de frein, puis détachez votre véhicule du véhicule de remorquage.
5. Desserrez le frein de stationnement, démarrez le véhicule et passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R) pour vous assurer que la boîte de transfert n'est plus en position de remorquage neutre.
6. Si la boîte de transfert n'a pas quitté sa position de point mort, serrez le frein de stationnement. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Résolution du message **Passage retardé Avancer**

1. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Le véhicule état en marche, passez en marche avant (D). Laissez le véhicule avancer jusqu'à 1 m (3 ft).

Nota : Vous pourriez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert quitte la position de point mort. Cela est normal.

4. Assurez-vous que l'écran du tableau de bord affiche **Remorque neutre désactivée**.

REMORQUAGE D'URGENCE

Si vous devez faire remorquer le véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Remorquage du véhicule

REMORQUAGE DU VÉHICULE – DÉPANNAGE

REMORQUAGE DU VÉHICULE – MESSAGES D'INFORMATIONS

Message	Description
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est au point mort et votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Passage retardé Avancer	Un blocage des engrenages de la boîte de transfert est présent. Votre véhicule étant en marche, mettez la boîte de vitesses en position de marche avant (D) et laissez le véhicule rouler, jusqu'à 1 m (3 ft).
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert n'est pas au point mort et votre véhicule ne peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Fusibles

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FUSIBLES

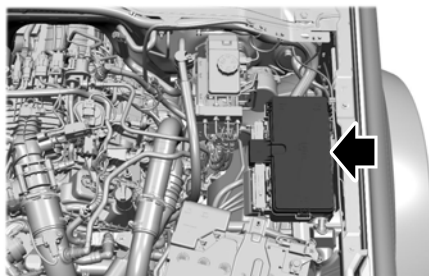
⚠ Avertissement: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.

⚠ Avertissement: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

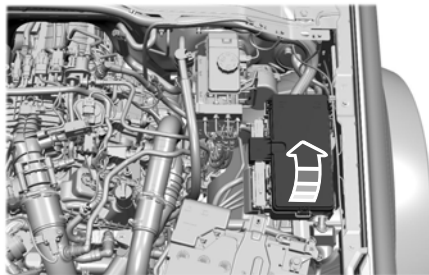
⚠ Avertissement: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

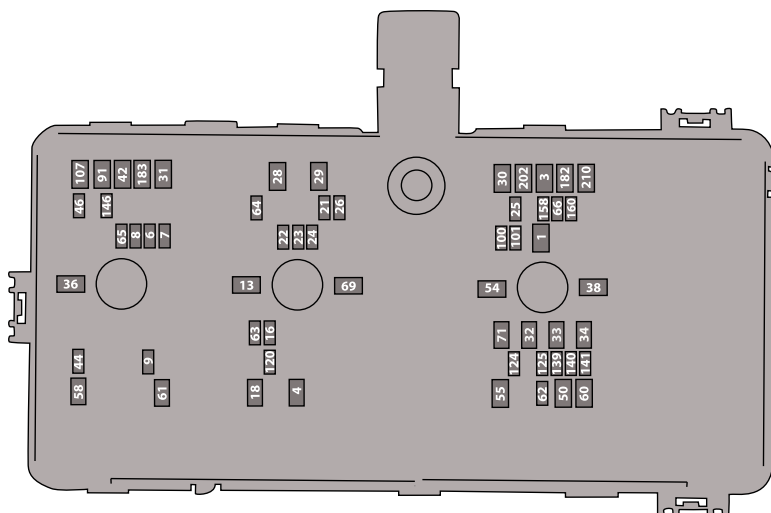


ACCÈS AU BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR



Fusibles

DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES DE COMPARTIMENT MOTEUR



Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	30 A	Module de commande sur carrosserie – alimentation en tension de la batterie 1.
3	30 A	Module de commande sur carrosserie – alimentation en tension de la batterie 2.
4	30 A	Pompe d'alimentation.
6	25 A	Alimentation du module de commande du groupe motopropulseur.
7	30 A	Composants du groupe motopropulseur.
8	20 A	Composants du groupe motopropulseur.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
9	20 A	Bobines d'allumage.
13	40 A	Moteur de ventilateur.
16	10 A	Lave-glace de lunette arrière.
18	30 A	Démarrreur.
21	10 A	Non utilisé (libre).
22	10 A	Module de caméra à 360 degrés.
23	10 A	Alimentation contact/ démarrage des freins antiblo-
24	10 A	cage. Module de commande du groupe motopropulseur. Module de direction assi-
25	10 A	sée. Système d'information sur les angles morts. Caméra de marche arrière. Régulateur de vitesse adap-
26	15 A	tatif. Module de commande de transmission. Module de commande de boîte de vitesses.
28	60 A	Soupapes du système de freinage antiblo-
29	60 A	cage. Pompe de freinage antiblo-
30	30 A	cage. Siège conducteur à commande électrique.
31	30 A	Siège passager à commande électrique.
32	20 A	Prise de courant auxiliaire.
33	20 A	Prise de courant auxiliaire.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
34	20 A	Prise de courant auxiliaire.
36	40 A	Convertisseur C.C./C.A. 150 W.
38	30 A	Module de siège chauffant.
42	30 A	Module de commande de freins de remorque.
44	10 A	Contacteur des feux de frein- nage.
46	20 A	Module SYNC.
50	40 A	Lunette arrière chauffante.
54	40 A	Module de commande de transmission.
55	30 A	Relais de feu de stationne- ment de remorquage.
58	20 A	Feux de recul de remor- quage.
60	30 A	Contacteur d'aménage- ment 1.
61	15 A	Contacteur d'aménage- ment 2.
62	10 A	Contacteur d'aménage- ment 3.
63	10 A	Contacteur d'aménage- ment 4.
64	10 A	Contacteur d'aménage- ment 5.
65	10 A	Contacteur d'aménage- ment 6.
66	10 A	Module de désaccouple- ment de la barre stabilisa- trice.
69	30 A	Essuie-glace de pare-brise avant.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
71	30 A	Essuie-glace de lunette arrière.
91	40 A	Module d'éclairage de remorquage.
100	20 A	Phares de gauche.
101	20 A	Phares de droite.
107	30 A	Charge de batterie de remorquage.
120	10 A	Injecteurs (2.7L).
124	5 A	Non utilisé (libre).
125	10 A	Chargeur USB intelligent 1.
139	5 A	Chargeur USB intelligent 2.
140	5 A	Non utilisé (libre).
141	5 A	Non utilisé (libre).
146	20 A	Amplificateur.
158	10 A	Alimentation contact/ démarrage du module de désaccouplement de la barre stabilisatrice.
160	10 A	Commande de prise de diagnostic intelligente.
182	60 A	Module de porte conducteur.
183	60 A	Module de porte passager.
202	60 A	Module de commande sur carrosserie B+.
210	30 A	Démarrage-arrêt du module de commande sur carrosserie.

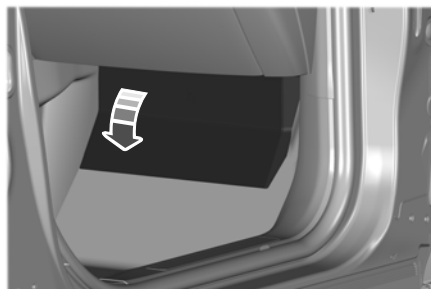
Fusibles

BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

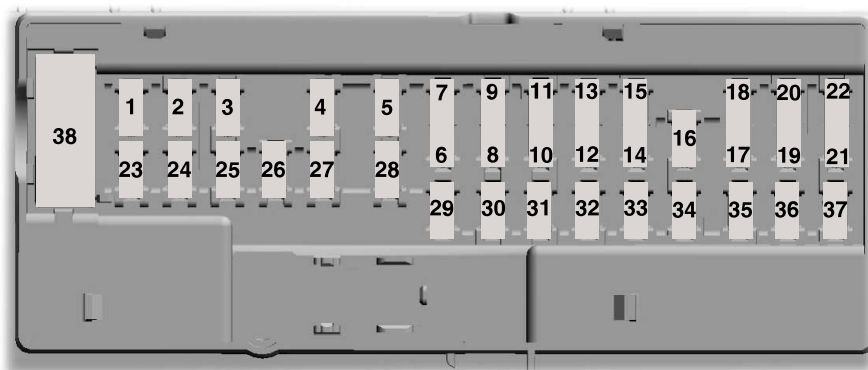
EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



ACCÈS AU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	—	Non utilisé.
2	10 A	Lève-glaces électriques. Convertisseur C.C./C.A.
3	7,5 A	Rétroviseurs extérieurs. Module de charge sans fil.
4	20 A	Non utilisé (libre).
5	—	Non utilisé.
6	10 A	Avertisseur sonore d'alarme antivol.
7	10 A	Non utilisé.
8	5 A	Non utilisé (libre).
9	5 A	Non utilisé (libre).
10	—	Non utilisé.
11	—	Non utilisé.
12	7,5 A	Bloc de commande de chauffage et de climatisation. Module de passerelle.
13	7,5 A	Module de commande de colonne de direction. Module d'écran du tableau de bord.
14	15 A	Non utilisé (libre).
15	15 A	Non utilisé (libre).
16	—	Non utilisé.
17	7,5 A	Non utilisé (libre).
18	7,5 A	Non utilisé (libre).
19	5 A	Serrure de commutateur d'allumage. Phares.
20	5 A	Modem de télématique.

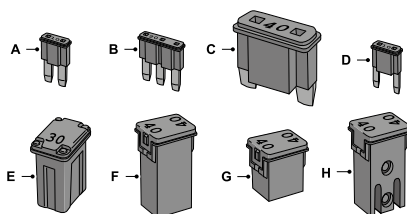
Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
21	5 A	Sonde de température et d'humidité d'habitable.
22	5 A	Non utilisé.
23	30 A	Non utilisé (libre).
24	30 A	Non utilisé (libre).
25	20 A	Non utilisé (libre).
26	30 A	Non utilisé (libre).
27	30 A	Non utilisé (libre).
28	30 A	Non utilisé (libre).
29	15 A	Non utilisé (libre).
30	5 A	Contacteur des feux de freinage.
31	10 A	Contacteur de gestion du terrain. Contacteur de module de commande intégré. Module de commandes de la transmission et du châssis. Écran central de 12 po. Module récepteur de radio-fréquence.
32	20 A	Module de commande audio.
33	—	Non utilisé.
34	30 A	Relais de contact/démarrage.
35	5 A	Non utilisé (libre).
36	15 A	Feux de route automatiques. Module de traitement d'image A.
37	20 A	Rétroviseur intérieur à électrochrome.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
		Module de commande d'aide au stationnement. Volant de direction chauffant.
38	30 A Disjoncteur	Non utilisé.

DÉTERMINATION DES TYPES DE FUSIBLES



- A Micro 2
- B Micro 3
- C Maxi
- D Mini
- E M Case
- F J Case
- G J Case à profil bas
- H M Case à fente

Quand dois-je remplacer un fusible ?

Si le fusible est grillé.

Comment puis-je reconnaître un fusible grillé ?

Un fusible grillé se reconnaît à son fil brisé dans son boîtier.

FUSIBLES – DÉPANNAGE

FUSIBLES – FOIRE AUX QUESTIONS

Quand dois-je vérifier un fusible ?

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas.

PRÉCAUTIONS POUR L'ENTRETIEN

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

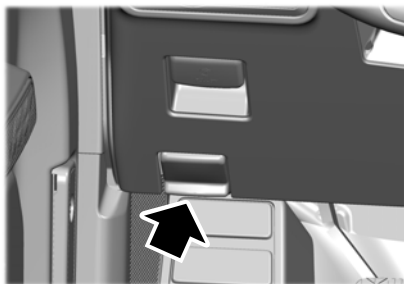
Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire agréé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

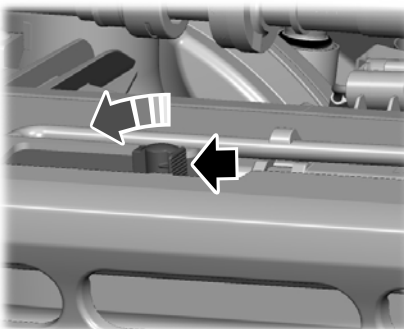
- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion, comme des cigarettes, de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.
- Serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P) et calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot

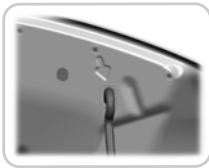


1. Tirez la manette d'ouverture de capot située à gauche sous le tableau de bord.



2. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.

Entretien



3. Ouvrez le capot et soutenez-le avec la béquille de capot.

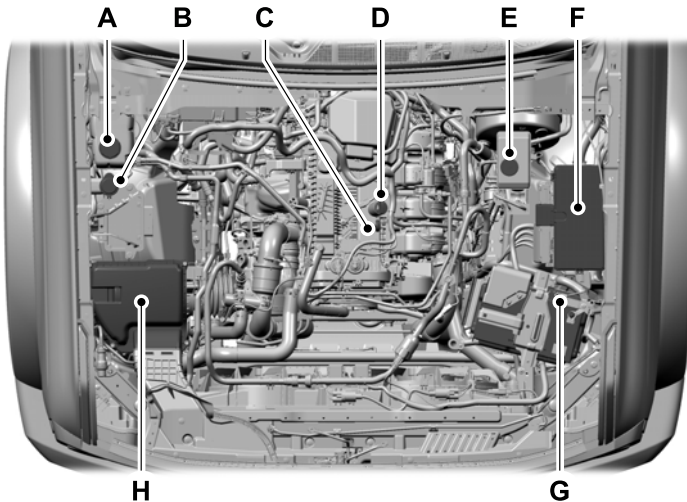
Fermeture du capot



AVERTISSEMENT: Confirmez que le capot est bien verrouillé avant de conduire le véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

1. Rangez correctement la béquille avant de fermer le capot.
2. Pour le fermer, abaissez le capot et confirmez qu'il est bien verrouillé.

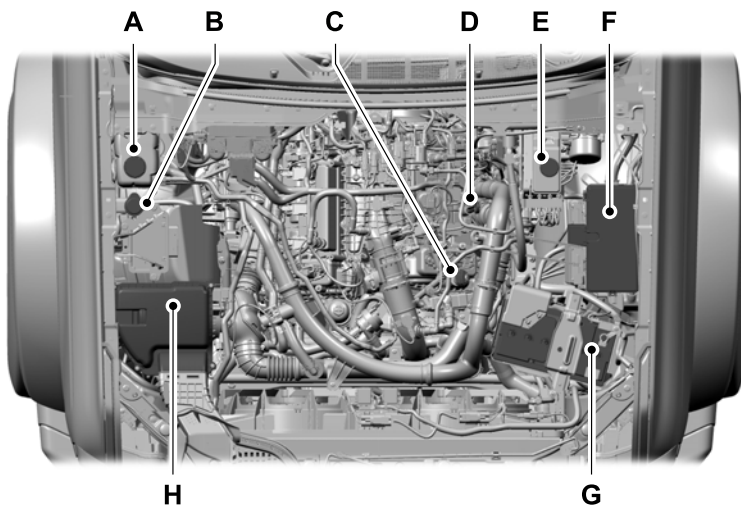
APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.3L ECOBOOST™



Entretien

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 363).
- B Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Ajout de liquide de lave-glace** (page 102).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 361).
- D Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Ajout d'huile moteur** (page 362).
- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Emplacement du réservoir de liquide de frein** (page 214).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur** (page 349).
- G Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 368).
- H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 367).

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2.7L ECOBOOST™

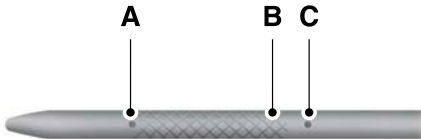


Entretien

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 363).
- B Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Ajout de liquide de lave-glace** (page 102).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Ajout d'huile moteur** (page 362).
- D Jauge d'huile moteur. Voir **Aperçu de la jauge d'huile moteur** (page 361).
- E Réservoir de liquide de frein. Voir **Emplacement du réservoir de liquide de frein** (page 214).
- F Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur** (page 349).
- G Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 368).
- H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 367).

HUILE MOTEUR

APERÇU DE LA JAUGE D'HUILE MOTEUR



- A Minimum.
- B Nominal.
- C Maximum.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Vérifiez le niveau d'huile avant de mettre le moteur en marche ou arrêtez le moteur après le réchauffement et attendez 10 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

6. S'il est au repère minimal, faites l'appoint dans les plus brefs délais.
7. Replacez la jauge. Assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

AJOUT D'HUILE MOTEUR



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que la garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).
4. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Essuyez immédiatement tout écoulement d'huile à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU RAPPEL DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le rappel de vidange d'huile.

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Commodité	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Réinit. niv huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le rappel de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %.
	Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée Réinitial. annulée

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR

Pour plus de renseignements sur le remplissage, veuillez consulter le chapitre Contenances et spécifications de votre Manuel du propriétaire. Voir **Quantités et spécifications de l'huile moteur** (page 448).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique** (page 506).

Nota : *Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères minimum et maximum du réservoir de liquide de refroidissement.*

Nota : *Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.*

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Maintenez la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration de ce dernier.

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement pour moteur quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement pour moteur. Voir **Capacités et spécifications** (page 443). Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut causer des dommages au moteur ou aux composants du circuit de refroidissement qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Nota : *En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau désionisée ou distillée. Voir **Capacités et spécifications** (page 443). L'utilisation d'eau non désionisée peut favoriser la formation de dépôts, la corrosion et l'obstruction des petits passages du circuit de refroidissement.*

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.

Nota : *Nous déconseillons l'usage de liquide de refroidissement recyclé.*

3. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la butée.

4. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Répétez l'étape 2 au besoin.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois. L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement, car ces produits risquent d'entraîner des dommages au moteur par la surchauffe ou le gel :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, il peut s'avérer nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.

Nota : Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection du liquide de refroidissement contre les surchauffes du moteur et pourrait endommager le moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, il peut s'avérer nécessaire de baisser la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.

Nota : Une concentration de liquide de refroidissement de 40 % assure une meilleure protection contre les surchauffes. Une concentration inférieure à 40 % réduit les caractéristiques anticorrosion et de protection contre les surchauffes du liquide de refroidissement et pourrait endommager le moteur.

Vidange du liquide de refroidissement

Remplacez le liquide de refroidissement aux intervalles de kilométrage indiqués. Consultez le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique normal** (page 509).

Nota : Le liquide de refroidissement utilisé doit être mis au rebut d'une façon appropriée.

Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Circuit de refroidissement à protection totale

La fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants. Les distances que le "circuit à protection totale" permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale



Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace dans la zone rouge :



Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- la puissance du moteur est limitée;
- le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Lorsque le mode de protection totale est activé



AVERTISSEMENT: Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le circuit de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur pourrait ne pas fonctionner correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance dépannage, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance dépannage.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir sur une courte période.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.

Gestion de la température du liquide de refroidissement pour moteur (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Entretien

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température ambiante. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler.

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).

2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR



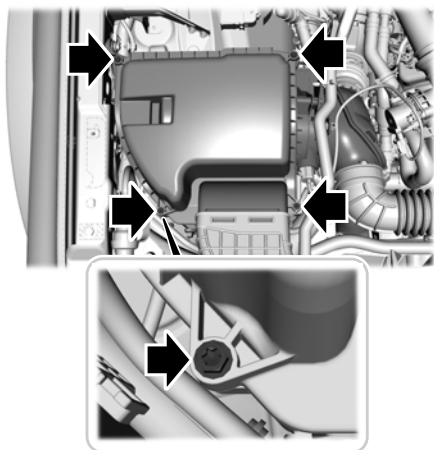
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique** (page 506).

Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

Nota : Le fait de ne pas utiliser le bon élément de filtre à air peut entraîner de graves dommages au moteur que la garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir.

Nota : Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.



1. Retirez les vis du couvercle de boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

REPLACEMENT DU FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule comporte un filtre à carburant à vie intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V



AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**



AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 360).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Nota : Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, si vous branchez un appareil électrique sur votre véhicule, ne branchez pas directement la masse de l'appareil sur la borne négative de la batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Nota : Les accessoires et composants électriques que vous ajoutez au véhicule peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre la performance des autres circuits électriques du véhicule.

Lorsque vous remplacez la batterie, assurez-vous de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Dépose et pose de la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.

Entretien

3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

4. Débranchez la borne du câble négatif de la batterie.
5. Débranchez la borne du câble positif de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.
8. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.

Nota : Assurez-vous que les bornes des câbles de la batterie sont bien serrées.

Nota : Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectué.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Fonction de rebond des glaces. Voir **Fonction de rebond des glaces** (page 114).
- Réglage de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.
- Capteur d'angle de braquage.

Nota : Pour étalonner le capteur d'angle de braquage, conduisez le véhicule à plus de 50 km/h (30 mph) sur au moins 2 km (1,2 mi). Assurez-vous de conduire sur une ligne droite pendant au moins 30 secondes. Diverses fonctions du véhicules sont désactivées et un témoin peut s'allumer jusqu'à ce que le capteur soit étalonné.

Système de gestion de batterie

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certaines des fonctions suivantes :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Bloc de commande de chauffage et de climatisation.
- Volant de direction chauffant.
- Système audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher à l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

Mise au rebut de la batterie



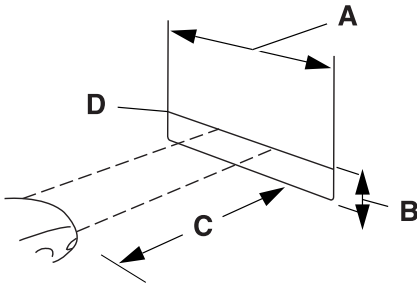
Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares du véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 8 pi (2,4 m).
- B Hauteur du centre du phare au sol.
- C 25 pi (7,6 m).
- D Ligne de référence horizontale.

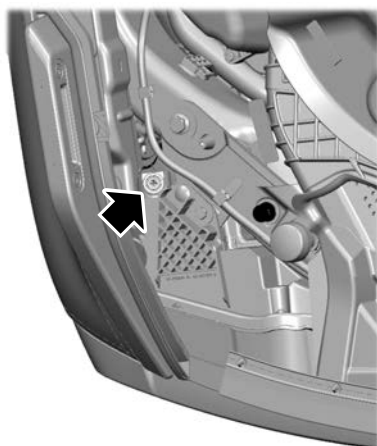
1. Immobilisez votre véhicule sur une surface plane directement devant un mur ou un écran, à environ 7,6 m (25 ft) de ce dernier.

2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare, indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille, et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 m (8 ft).
3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrir le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



4. Sur le mur ou l'écran, vous pouvez observer une bande lumineuse avec une bordure horizontale distincte vers la droite. Si cette bordure n'est pas à la même hauteur que la ligne de référence horizontale, réglez le faisceau lumineux de sorte que la bordure soit à la même hauteur.

Entretien



5. Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare verticalement.

6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

AMPOULES EXTÉRIEURES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES EXTÉRIEURES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention "D.O.T." pour l'Amérique du Nord afin de garantir le rendement du phare, la luminosité, la puissance du faisceau lumineux et la visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Troisième feu stop.	DEL	DEL
Feu de jour.	DEL	DEL
Clignotant et feu de stationnement avant.	DEL	DEL
Antibrouillard avant.	DEL	DEL
Feu de position latéral avant.	DEL	DEL
Feu de croisement.	DEL	DEL
Feux de route.	DEL	DEL
Clignotant arrière – haut de gamme.	DEL	DEL
Feux arrière, feux stop, feux de position latéraux arrière et clignotants arrière – bas de gamme.	WT21W/7W	21/7

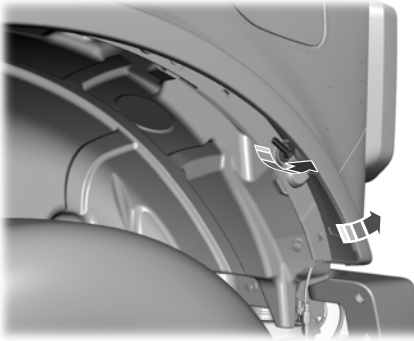
Entretien

Lampe	Spécifications	Puissance (Watt)
Feux de recul – bas de gamme.	WT21W	21
Feux de recul – haut de gamme.	DEL	DEL
Clignotants latéraux.	DEL	DEL
Feux arrière.	DEL	DEL

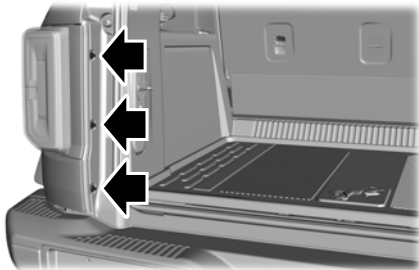
Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

DÉPOSE D'UN FEU ARRIÈRE

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.



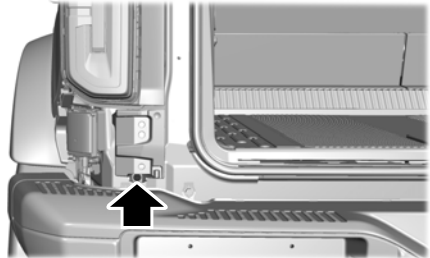
2. Desserrez la fixation de type quart de tour sur l'évasement d'aile le plus à l'arrière.
3. Ouvrez complètement le hayon. Voir **Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule** (page 93).



4. Retirez les trois goupilles-poussoirs de l'intérieur du panneau de garniture.

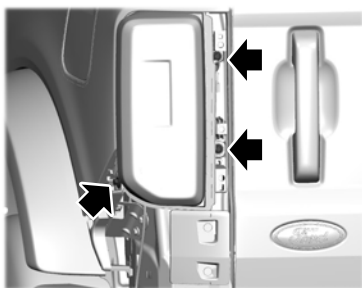


5. Déposez le panneau de garniture inférieur en désengageant les languettes de retenue. Tirez d'abord depuis le bord intérieur puis depuis le bord extérieur.



6. Déposez le boulon de fixation inférieur du panneau de garniture intérieur. Tirez sur la partie inférieure du panneau de garniture pour désengager les agrafes de retenue supérieures.

Entretien

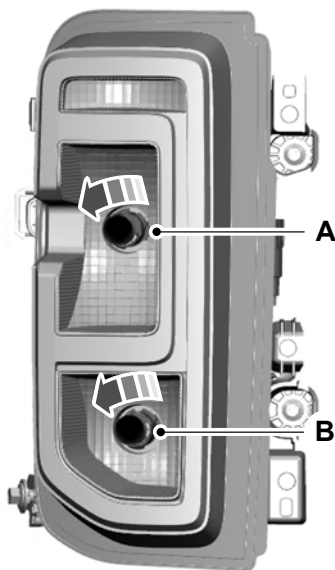


7. Retirez les trois boulons fixant le feu arrière à la carrosserie.

Nota : Déposez et posez le boulon de fixation situé près du passage de roue avant de déposer ou de poser les boulons de fixation situés près du coffre à bagages.

8. Retirez le feu arrière du véhicule et débranchez les connecteurs au besoin.
9. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

REEMPLACEMENT D'UNE AMPOULE DE FEU ARRIÈRE



- A. Ampoule de feu stop, de feu arrière et de clignotant.
- B. Ampoule de feu de recul.

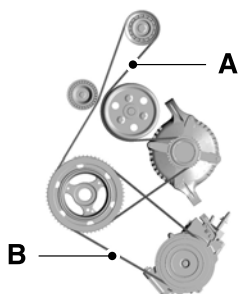
1. Déposez l'ensemble feu arrière. Voir **Dépose d'un feu arrière** (page 374).
2. Faites tourner la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc de feux arrière.
3. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

AMPOULES INTÉRIEURES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES INTÉRIEURES

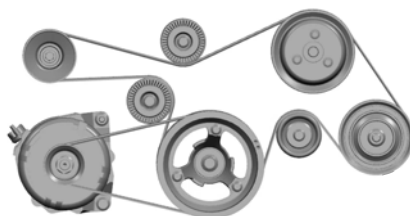
Votre véhicule est équipé de phares à DEL. Ils ne peuvent pas être réparés. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 2.3L ECOBOOST™



- A. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
- B. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT - 2.7L ECOBOOST™



Composants amovibles du véhicule

GLACES AMOVIBLES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX GLACES AMOVIBLES



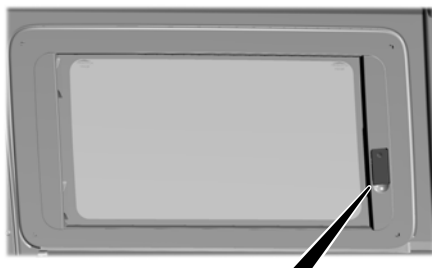
AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas sans que toutes les glaces arrière soient retirées ou correctement installées. Le non-respect de ces directives accroît les risques de blessures.

Nota : Faites attention lorsque vous déplacez ou manipulez les glaces. Ne laissez pas tomber les glaces.

Nota : Ne placez pas les glaces directement sur une surface dure ou tranchante. Vous pourriez ainsi endommager la glace.

DÉPOSE ET POSE DES GLACES DE CUSTODE - VÉHICULES AVEC : TOIT DUR MODULABLE

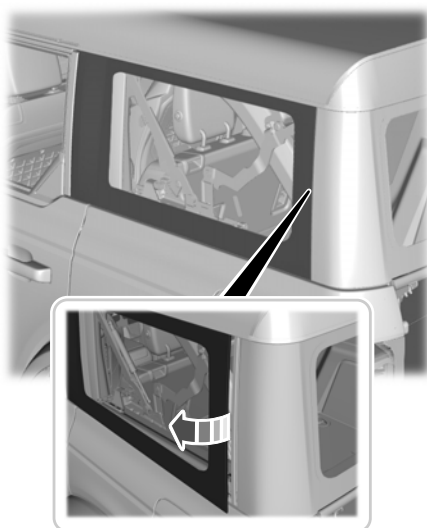
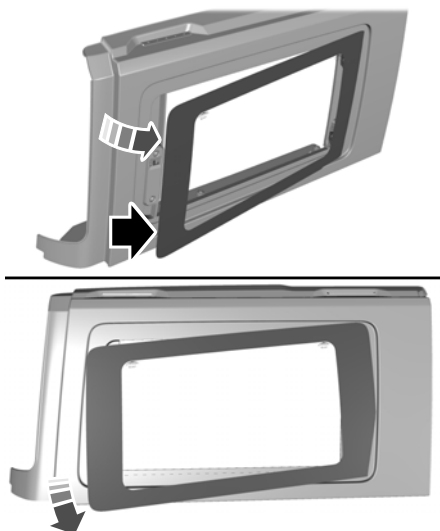
Les procédures suivantes montrent la glace arrière côté passager. La glace côté conducteur est similaire.



1. Soulevez le loquet pour libérer la glace de custode.

Nota : La glace de custode s'ouvre légèrement pour permettre l'accès.

Composants amovibles du véhicule



2. Faites pivoter la glace de custode tout en la tirant vers le bas pour la séparer du châssis.

1. Dégagez le rebord arrière du panneau en tirant le tissu hors de la fente.

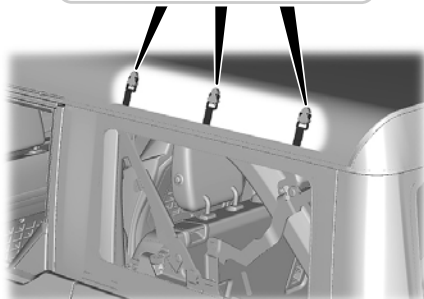
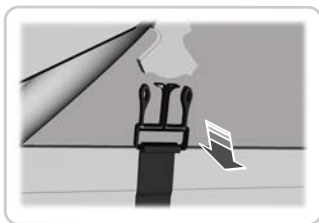
Pour réinstaller la glace sur le véhicule :

1. Faites pivoter la glace de custode dans le joint en caoutchouc.
2. Poussez sur l'arrière de la glace pour l'enclencher. Le loquet s'enclenche lorsque la glace est correctement installée.

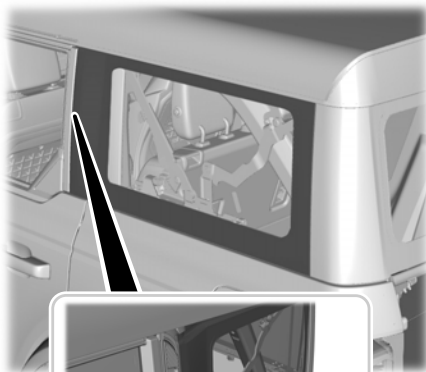
DÉPOSE ET POSE DES GLACES DE CUSTODE - VÉHICULES AVEC : TOIT SOUPLE

Les procédures suivantes montrent la glace arrière côté conducteur. Le côté passager est similaire.

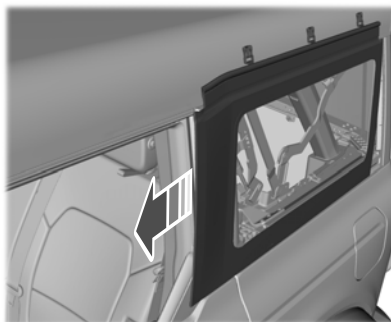
Composants amovibles du véhicule



2. Débouclez les trois agrafes du haut.

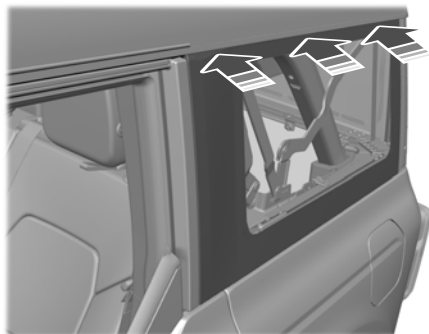


3. Dégagez le rebord avant du panneau en tirant le tissu hors de la fente.



4. Faites glisser le bas du panneau vers l'avant, hors de la fente, pour le retirer.

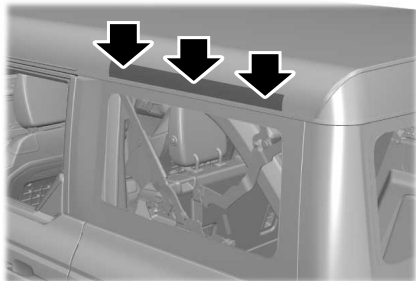
5. Pour poser la glace de custode arrière, procédez dans l'ordre inverse des étapes ci-dessus.



6. Lors de la pose des glaces de custode arrière, assurez-vous de placer la glace sous le câble de tension.

Composants amovibles du véhicule

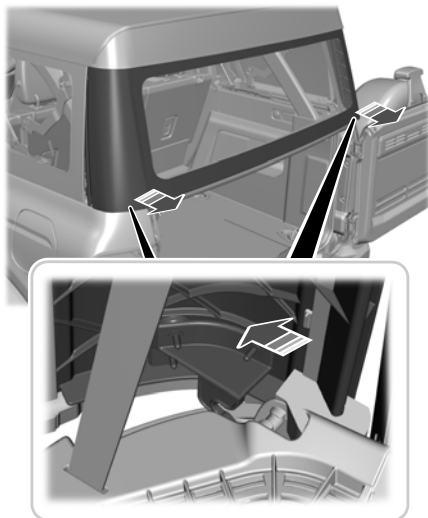
Nota : L'installation du bord arrière de la glace de custode dans la fente peut être facilitée en déverrouillant le toit souple. Voir **Ouverture et fermeture du toit souple** (page 391).



7. Après avoir posé les glaces de custode arrière, appuyez sur le dessus de la glace pour fixer les bandes Velcro.

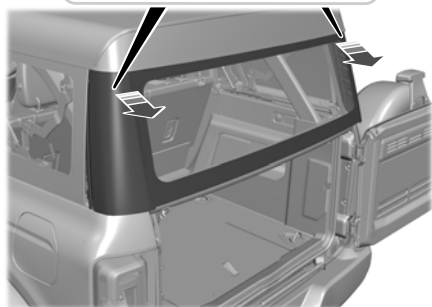
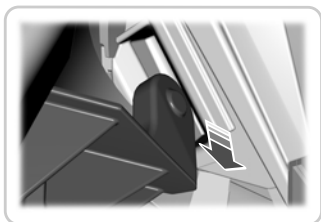
Nota : Si l'installation a bien été effectuée, les boucles s'enclenchent et les glaces sont au même niveau que la carrosserie. Si des pièces présentent des espaces visibles ou si elles ne sont pas au même niveau que la carrosserie, elles ne sont pas solidement fixées.

POSE ET DÉPOSE DE LA LUNETTE ARRIÈRE - VÉHICULES AVEC : TOIT SOUPLE

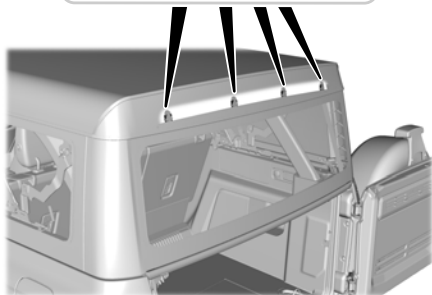
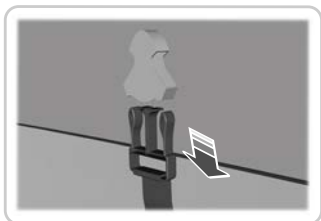


1. Tirez sur les coins inférieurs de la lunette arrière pour dégager l'agrafe.

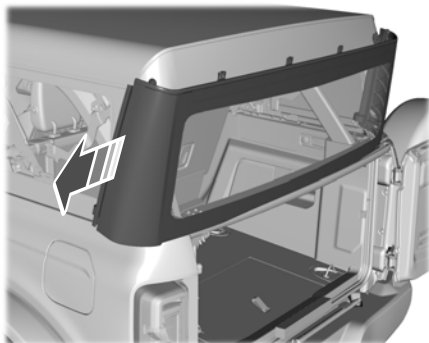
Composants amovibles du véhicule



2. Retirez les coins supérieurs des fentes.

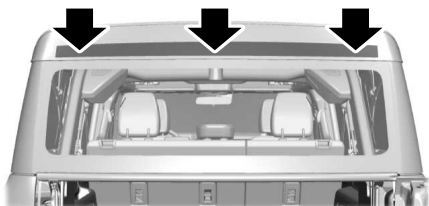


3. Débouchez les quatre agrafes du haut.



4. Faites glisser le bas hors de la fente de gauche ou de droite pour retirer la lunette arrière.

5. Pour poser la lunette arrière, procédez dans l'ordre inverse des étapes ci-dessus.



6. Après avoir posé la lunette arrière, appuyez sur le dessus de la glace pour fixer les bandes Velcro.

Nota : Si l'installation a bien été effectuée, les boucles s'enclenchent et les glaces sont au même niveau que la carrosserie. Si des pièces présentent des espaces visibles ou si elles ne sont pas au même niveau que la carrosserie, elles ne sont pas solidement fixées.

Composants amovibles du véhicule

PORTES AMOVIBLES

POSE ET DÉPOSE DES PORTES

Dépose des portes

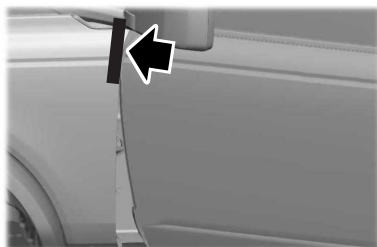


AVERTISSEMENT: Dépose des portes uniquement pour une utilisation hors route. La dépose des portes du véhicule réduit la protection qu'elles offrent et pourrait nuire au rendement des systèmes de sécurité touchés, y compris le module de sécurité au pavillon et les coussins gonflables latéraux installés dans les sièges avant en cas de collision ou de renversement.



AVERTISSEMENT: Le véhicule doit être désactivé avant de rebrancher les portes afin de confirmer l'installation correcte des connecteurs. Le non-respect de ces directives pourrait nuire au rendement des systèmes de sécurité touchés, y compris le module de sécurité au pavillon et les coussins gonflables latéraux installés dans les sièges avant en cas d'une collision ou d'un renversement.

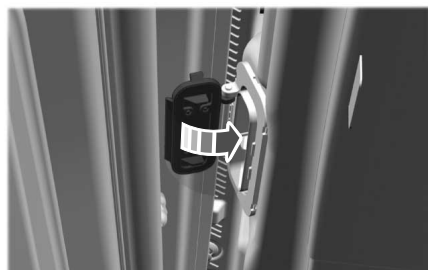
1. Ouvrez complètement les glaces des portes que vous déposez.
2. Coupez le contact.
3. Avant de déposer les portes avant, rabattez les rétroviseurs vers l'avant du véhicule.
4. Ouvrez complètement la porte que vous déposez.



5. Repérez le protecteur d'aile dans le sac d'outils, puis placez-le sur le rebord de l'aile, près de la charnière de porte supérieure.



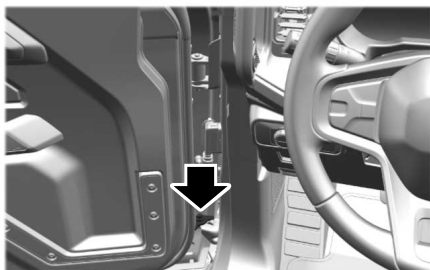
6. Pour dégager le connecteur du faisceau de câblage de porte, ouvrez la trappe du connecteur. Tirez directement sur le connecteur pour le débrancher.



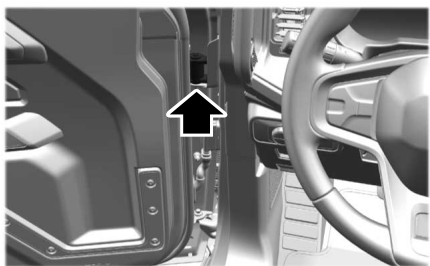
Composants amovibles du véhicule

7. N'oubliez pas de refermer la trappe du connecteur de porte.
8. Nous vous recommandons d'utiliser un sac de rangement de porte pour la porte que vous déposez.

Nota : Assurez-vous de fixer correctement le sac. Assurez-vous que le sac contient le rebord et les coins de porte pour éviter d'endommager la porte avant de procéder avec sa dépose.

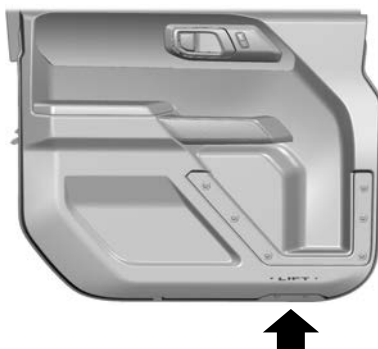


9. Repérez le sac d'outils et utilisez l'outil à prise hexagonale pour déposer le boulon de la charnière inférieure.

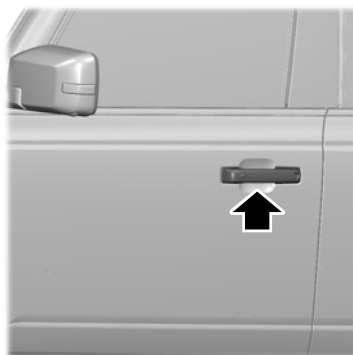


10. Déposez le boulon de la charnière supérieure.

Nota : Rangez les boulons de charnière dans la pochette du sac d'outils.



11. Repérez la poignée de levage inférieure.



12. Utilisez la poignée de porte comme poignée de levage supérieure.
13. Avec l'aide d'une autre personne, soulevez la porte à la verticale pour la séparer du véhicule.

Nota : Faites attention lorsque vous déposez les portes, car elles sont lourdes.

Nota : Rangez les portes à l'abri des éléments pour éviter de les endommager.

14. Pour déposer d'autres portes, répétez les étapes 4 à 13.

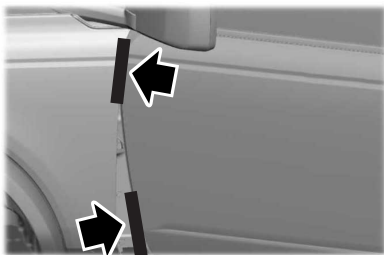
Composants amovibles du véhicule

15. Remettez l'outil à prise hexagonale dans le sac d'outils, puis placez le sac dans le véhicule.
16. Replacez les rétroviseurs en position de conduite.

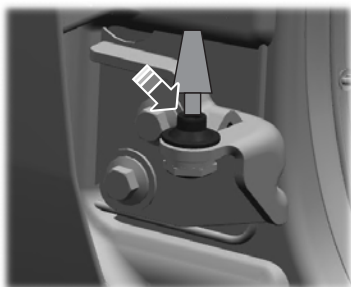
Nota : Lorsque vous déposez les portes, l'alerte d'occupant au siège arrière ne fonctionne plus.

Pose des portes

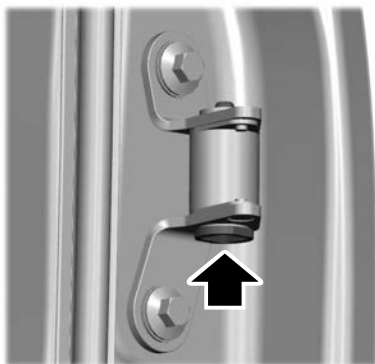
1. Coupez le contact.
2. Avant de poser les portes avant, rabattez les rétroviseurs vers l'avant du véhicule.
3. Inspectez la carrosserie latérale et les charnières de porte, puis éliminez tout débris.
4. Si vous utilisez un sac de rangement, ouvrez-le suffisamment pour avoir accès aux charnières.



5. Repérez les protecteurs d'aile et de porte dans le sac d'outils. Placez-en un sur le rebord de l'aile, près de la charnière de porte supérieure et l'autre sur le rebord de la porte, près de la charnière inférieure.



6. Repérez la charnière inférieure sur la carrosserie et posez la tige d'alignement.

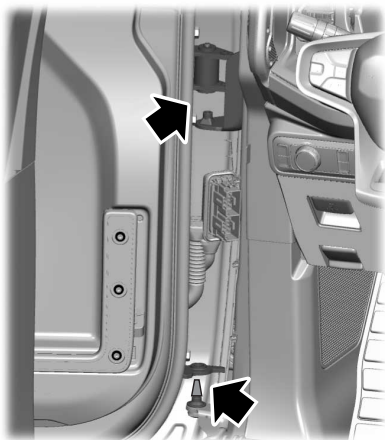


7. Repérez la partie de la charnière de porte supérieure.

Composants amovibles du véhicule



8. Repérez la charnière supérieure sur la carrosserie.



9. Avec l'aide d'une autre personne, abaissez la porte sur les charnières de la carrosserie en alignant la partie supérieure de la porte à la tige sur la carrosserie et la partie inférieure de la porte sur la tige d'alignement.

Nota : Assurez-vous de ne pas pincer le faisceau de câblage du connecteur entre la porte et la carrosserie du véhicule.

10. Retirez la tige d'alignement inférieure.
11. Posez à la main les boulons des charnières de porte supérieure et inférieure.
12. Utilisez l'outil à prise hexagonale pour serrer les boulons.

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser une clé dynamométrique pour serrer les boulons au couple recommandé de 30 Nm (22 lb.ft).

13. Si vous utilisez un sac de rangement, retirez-le de la porte.
14. Ouvrez la trappe du connecteur de faisceau de câblage de porte.



15. Insérez le faisceau de câblage de porte dans le connecteur.



Composants amovibles du véhicule

16. Ouvrez et fermez la porte posée à quelques reprises pour confirmer qu'elle est bien alignée et qu'elle fonctionne normalement.
17. Pour poser d'autres portes, répétez les étapes 3 à 16.
18. Fermez les portes et établissez le contact. Vérifiez si des messages d'avertissement s'affichent.
19. Remplacez les rétroviseurs en position de conduite.

CARILLONS AVERTISSEURS DE PORTES ET DE VERROUILLAGE

Retentit lorsqu'une porte n'est pas bien fermée ou qu'elle est retirée lorsque le véhicule se déplace.

PANNEAUX DE TOIT AMOVIBLES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU PANNEAU DE TOIT AMOVIBLE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous ouvrez, fermez, retirez ou installez un composant amovible sur le véhicule, prenez soin de ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne conduisez votre véhicule lorsque le panneau de toit central ou arrière seulement est déposé. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une séparation involontaire des panneaux de toit du véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule à moins que les panneaux de toit en place soient correctement fixés. Le non-respect de cette consigne peut entraîner une séparation involontaire des panneaux de toit du véhicule.

La dépose du panneau de toit central et arrière requiert deux adultes.

Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas les panneaux de toit et n'y fixez aucun article autre que la galerie porte-bagages installée en usine.

Si les panneaux de toit sont endommagés, consultez un concessionnaire autorisé.

Assurez-vous que les goupilles de positionnement du panneau de toit arrière sont au niveau du véhicule lorsqu'elles sont installées.

Si vous ne respectez pas ces directives, l'habitacle pourrait être endommagé par l'eau, des taches ou des moisissures.

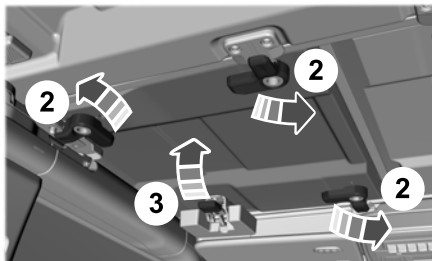
- Placez correctement le toit rigide pour le sceller sur le véhicule lors de l'installation. Une installation incorrecte pourrait causer une fuite d'eau dans l'habitacle du véhicule.
- Les panneaux de toit amovibles doivent être manipulés et rangés correctement. Une manipulation et un rangement incorrects pourraient endommager les joints et causer une fuite d'eau dans l'habitacle du véhicule.
- Ne placez aucun objet sur le panneau de toit arrière lorsque celui est déposé du véhicule. Cela pourrait endommager le panneau de toit arrière et ses joints.

Composants amovibles du véhicule

DÉPOSE ET POSE DU PANNEAU DE TOIT AVANT

Déposez le panneau de toit avant côté conducteur avant de déposer le panneau de toit avant côté passager.

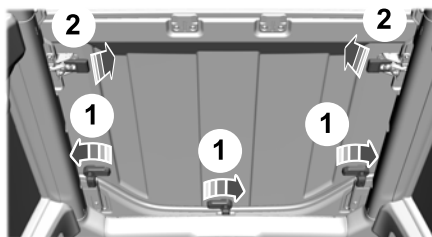
1. Abaissez le pare-soleil contre le pare-brise.



2. Tournez les trois loquets en L sur le panneau de toit avant côté conducteur pour les dégager du pavillon.
3. Déverrouillez le loquet du panneau supérieur côté conducteur, en haut du pare-brise.
4. Déposez le panneau de toit avant côté conducteur.
5. Répétez la procédure pour déposer le panneau de toit avant côté passager.
6. Rangez les panneaux de toit avant dans le sac de rangement. Voir **Rangement des panneaux de toit** (page 403). Voir **Rangement des portes et des panneaux de toit** (page 396).
7. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

DÉPOSE ET POSE DU PANNEAU DE TOIT CENTRAL - 4 PORTES

Avant de retirer le panneau de toit central, retirez d'abord les deux panneaux de toit avant.



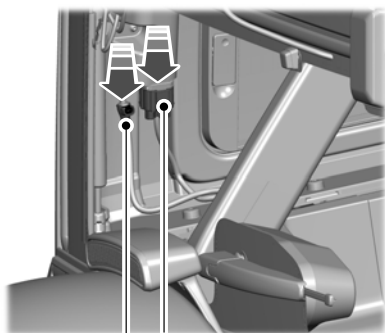
1. Tournez les trois loquets en L sur le panneau de toit central pour les dégager du panneau de toit arrière.
2. Déverrouillez les loquets du panneau de toit central côté conducteur et côté passager.
3. Déposez le panneau de toit central.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

DÉPOSE ET POSE DU PANNEAU DE TOIT ARRIÈRE - 2 PORTES

Avant de retirer le panneau de toit arrière, retirez les panneaux avant.

1. Ouvrez les portes arrière.
2. Ouvrez la glace du hayon. Voir **Ouverture et fermeture des glaces** (page 114).
3. Repérez le faisceau de câblage et le flexible de liquide lave-glace au coin intérieur arrière côté conducteur.
4. Dégagez la languette de verrouillage en appuyant dessus.

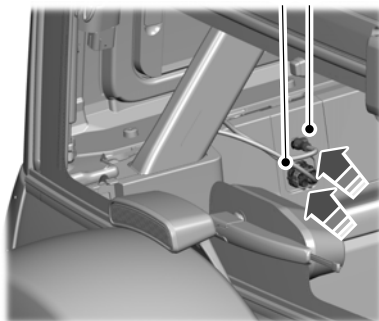
Composants amovibles du véhicule



6 5

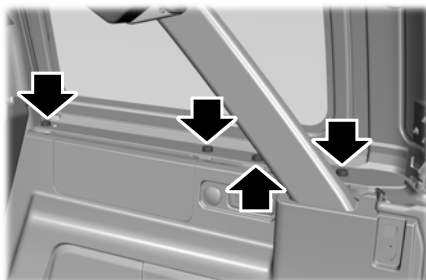
5. Poussez la languette vers l'intérieur en tirant pour débrancher et retirer le faisceau de câblage.
6. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du raccord de flexible, puis tirez-le vers le bas pour déposer le flexible de liquide lave-glace.

7 8



7. Fixez le faisceau de câblage à la carrosserie en l'insérant dans la prise et en appuyant sur la languette de verrouillage.

8. Fixez le flexible de liquide lave-glace en l'insérant sur le dessus de la prise sur la carrosserie.



9. Déposez les quatre fixations de chaque côté du véhicule qui retiennent le panneau de toit arrière à l'aide du cliquet et de la douille fournis.
10. Alors que la glace du hayon est ouverte, empoignez l'ouverture d'une main, puis soulevez légèrement le panneau avec l'autre main. Soulevez le panneau de toit arrière pour le retirer du véhicule. Placez le panneau de toit arrière sur une surface douce pour ne pas l'endommager.

Nota : Rangez le panneau de toit arrière en maintenant la glace de hayon ouverte afin de ne pas endommager le joint d'étanchéité de la glace.

11. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose. Serrez les fixations qui retiennent le panneau de toit arrière au véhicule à un couple de 20 ± 3 Nm (15 ± 2 lb.ft).

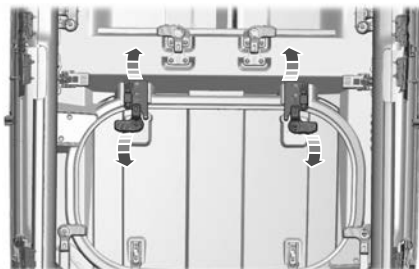
Nota : Assurez-vous que les goupilles de positionnement du panneau de toit arrière sont au niveau du véhicule lorsqu'elles sont installées.

Nota : Ne serrez pas excessivement les fixations. Vous pourriez émousser les fixations si vous les serrez trop.

Composants amovibles du véhicule

Dépose et pose du panneau de toit modulaire (Selon l'équipement)

Lorsque vous le déposez, rangez le panneau de toit modulaire dans un endroit sécuritaire pour ne pas l'endommager.



1. Tirez le levier de déverrouillage à ressort et maintenez-le à cette position.
2. Tournez le loquet en L.
3. Répétez les étapes 1 et 2 sur l'autre loquet pour déverrouiller le panneau de toit modulaire du toit.
4. Poussez vers le haut sur le devant du panneau.
5. Faites glisser le panneau vers l'avant pour le retirer du véhicule.
6. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

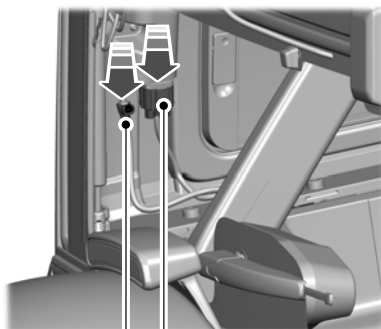
Nota : Lorsque vous posez le panneau de toit modulaire, assurez-vous qu'il glisse jusqu'à sa position et qu'il est inséré dans les goupilles de positionnement du réceptacle de loquet avant.

Nota : Vous n'avez pas à tirer sur les glissières à ressort ni à les tenir pour tourner les loquets et verrouiller le panneau de toit modulaire.

DÉPOSE ET POSE DU PANNEAU DE TOIT ARRIÈRE - 4 PORTES

Avant de retirer le panneau de toit arrière, retirez les panneaux avant et le panneau central.

1. Ouvrez les portes arrière.
2. Ouvrez la glace du hayon. Voir **Ouverture et fermeture des glaces** (page 114).
3. Repérez le faisceau de câblage et le flexible de liquide lave-glace au coin intérieur arrière côté conducteur.
4. Dégagez la languette de verrouillage en appuyant dessus.

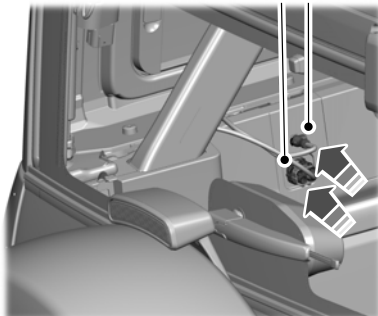


6 5

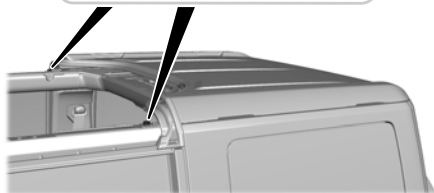
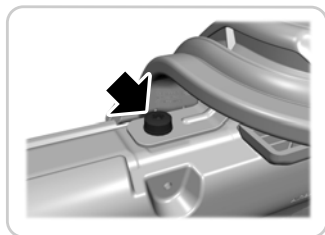
5. Poussez la languette vers l'intérieur en tirant pour débrancher et retirer le faisceau de câblage.
6. Appuyez sur le bouton de déverrouillage du raccord de flexible, puis tirez-le vers le bas pour déposer le flexible de liquide lave-glace.

Composants amovibles du véhicule

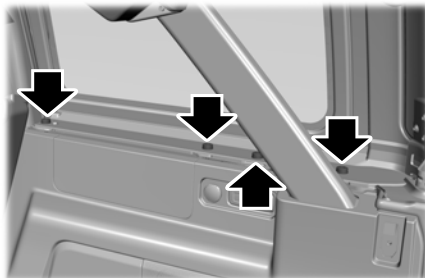
7 8



7. Fixez le faisceau de câblage à la carrosserie en l'insérant dans la prise et en appuyant sur la languette de verrouillage.
8. Fixez le flexible de liquide lave-glace en l'insérant sur le dessus de la prise sur la carrosserie.



9. Déposez les deux fixations qui retiennent le panneau de toit arrière au montant C à l'aide de la douille et du cliquet fournis.



10. Déposez les quatre fixations de chaque côté du véhicule qui retiennent le panneau de toit arrière à l'aide du cliquet et de la douille fournis.
11. Alors que la glace du hayon est ouverte, empoignez l'ouverture d'une main, puis soulevez légèrement le panneau avec l'autre main. Soulevez le panneau de toit arrière pour le retirer du véhicule. Placez le panneau de toit arrière sur une surface douce pour ne pas l'endommager.

Nota : Rangez le panneau de toit arrière en maintenant la glace de hayon ouverte afin de ne pas endommager le joint d'étanchéité de la glace.

12. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose. Serrez les fixations qui retiennent le panneau de toit arrière au véhicule à un couple de 20 ± 3 Nm (15 ± 2 lb.ft).

Nota : Assurez-vous que les goupilles de positionnement du panneau de toit arrière sont au niveau du véhicule lorsqu'elles sont installées.

Composants amovibles du véhicule

Nota : Ne serrez pas excessivement les fixations. Vous pourriez émausser les fixations si vous les serrez trop.

TOIT RIGIDE AMOVIBLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

POSE ET DÉPOSE DU TOIT RIGIDE

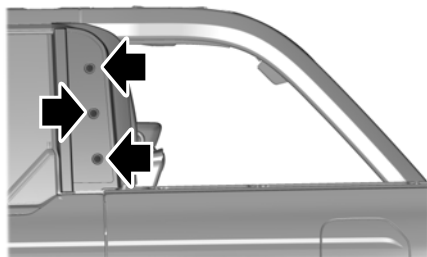


AVERTISSEMENT: Lorsque vous ouvrez, fermez, retirez ou installez un composant amovible sur le véhicule, prenez soin de ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

1. Déposez les panneaux de toit. Voir **Panneaux de toit amovibles** (page 386).
2. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Dépose de la garniture du toit souple (Selon l'équipement)

Assurez-vous de déposer les garnitures du toit souple avant de poser le toit rigide.



Retirez les trois fixations de la garniture du toit souple de chaque côté du véhicule à l'aide du cliquet et de la douille fournis.

TOIT SOUPLE AMOVIBLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

OUVERTURE ET FERMETURE DU TOIT SOUPLE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous ouvrez, fermez, retirez ou installez un composant amovible sur le véhicule, prenez soin de ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Ouverture partielle du toit souple

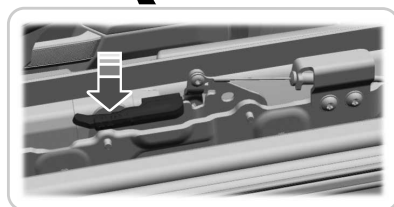
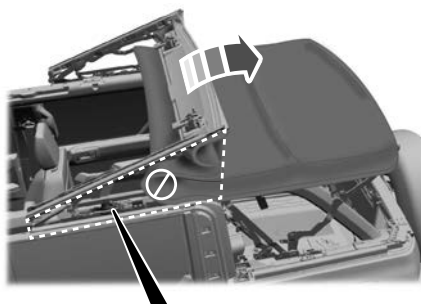
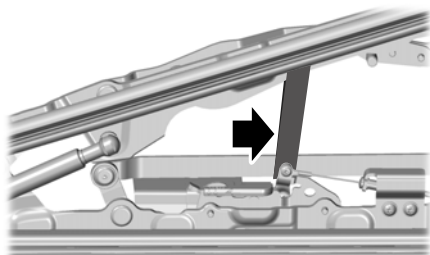


1. Déverrouillez les deux verrous sur la garniture de pavillon.



2. Pousse le toit souple vers le haut et vers l'arrière.

Composants amovibles du véhicule



3. En conduite hors route ou sur des routes accidentées, attachez les sangles fournies.
4. Pour fermer le toit souple, faites-le pivoter vers l'avant en veillant à ce qu'il s'enclenche en position.

Nota : Ne conduisez pas si le toit souple n'est pas correctement fixé ou complètement ouvert.

Nota : Par temps froid, n'entreposez pas votre véhicule alors que le toit souple est ouvert.

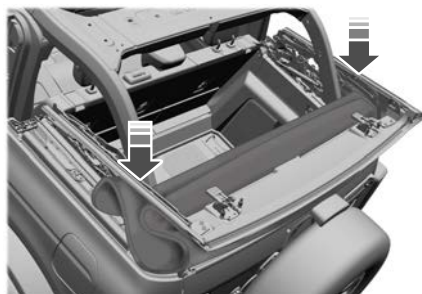
Ouverture complète du toit souple

1. Retirez les glaces de custode arrière et la lunette arrière. Voir **Glaces amovibles** (page 377).

Nota : Ne conduisez pas sans que toutes les glaces arrière soient retirées ou installées.

2. Suivez les étapes pour ouvrir partiellement le toit souple.

3. Appuyez sur le levier du côté conducteur du véhicule pour déverrouiller le toit souple. Soulevez et faites pivoter le toit souple vers l'arrière en veillant à tenir vos mains et vos doigts loin du mécanisme.



4. Appuyez sur le toit souple, côtés conducteur et passager, pour le fixer solidement.

Composants amovibles du véhicule

5. Pour revenir en position d'ouverture partielle, appuyez sur le levier du côté conducteur, puis soulevez-le pour déverrouiller le toit souple. Faites ensuite pivoter le toit souple vers l'avant.

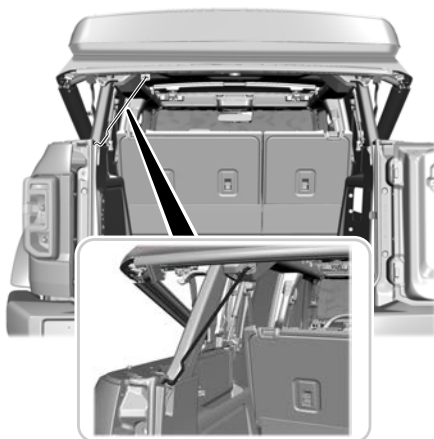
Nota : Par temps froid, n'entreposez pas votre véhicule alors que le toit souple est ouvert.

Accès à l'aire de chargement arrière

1. Ouvrez le hayon.



2. Déverrouillez le toit souple.



3. Soulevez la partie arrière du toit souple et soutenez-le à l'aide de sa béquille.

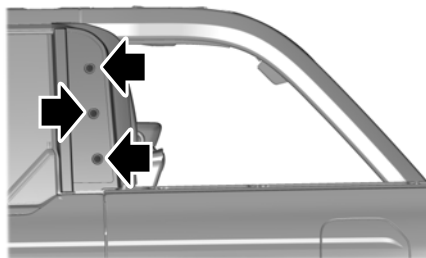
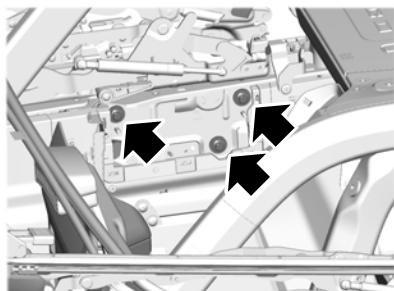
POSE ET DÉPOSE DU TOIT SOUPLE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous ouvrez, fermez, retirez ou installez un composant amovible sur le véhicule, prenez soin de ne pas vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

1. Ouvrez complètement le toit souple. Voir **Ouverture et fermeture du toit souple** (page 391).

Composants amovibles du véhicule



2. Déposez les trois fixations de chaque côté de l'aire de chargement arrière à l'aide du cliquet et de la douille fournis.

3. Déposez le toit souple.

Nota : Lorsque vous retirez le toit souple du véhicule, rangez-le de manière sécuritaire.

4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose. Serrez les fixations qui fixent le toit souple au véhicule à un couple de 20 ± 3 Nm (15 ± 2 lb.ft).

Nota : Assurez-vous que le toit souple est bien inséré sur les goupilles de positionnement.

Nota : Ne serrez pas excessivement les fixations. Vous pourriez émausser les fixations si vous les serrez trop.

Pose de la garniture du toit souple

(Selon l'équipement)

Assurez-vous de poser les garnitures du toit souple avant de poser le toit.

Fixez les trois fixations de la garniture du toit souple de chaque côté du véhicule à l'aide du cliquet et de la douille fournis.

AILES AMOVIBLES

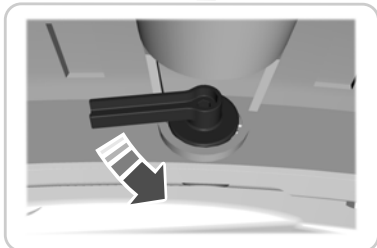
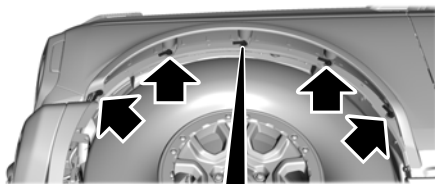
PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX AILES AMOVIBLES



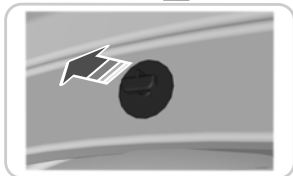
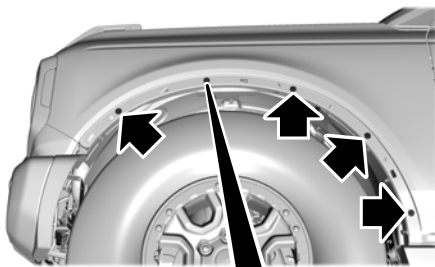
AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule sur des voies publiques si les ailes ont été retirées, car vous perdriez la protection qu'elles procurent en cas de collision. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Composants amovibles du véhicule

DÉPOSE DES ÉVASEMENTS D'AILE



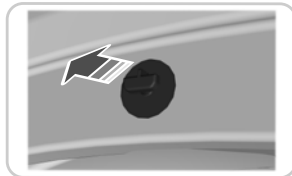
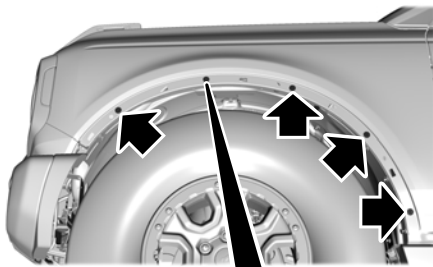
1. Déverrouillez les cinq agrafes quart de tour en les tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



2. Tirez vers l'extérieur sur l'évasement d'aile avec vos mains pour libérer les 5 goupilles-poussoirs de la tôle.

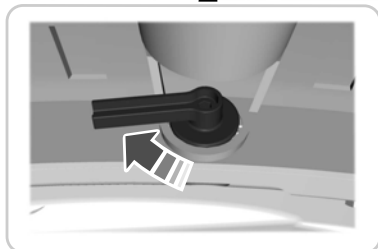
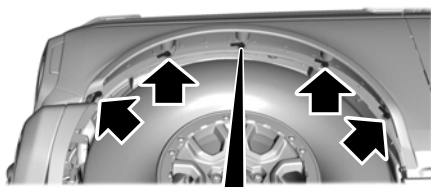
Nota : Vous ne devez pas retirer les goupilles-poussoirs et les agrafes quart de tour de l'évasement d'aile.

Pose des évasements d'aile



1. Appuyez sur les cinq goupilles-poussoirs jusqu'à ce qu'elles soient insérées.

Composants amovibles du véhicule



2. Verrouillez les cinq agrafes quart de tour en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

RANGEMENT DES PORTES ET DES PANNEAUX DE TOIT - 4 PORTES (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Ne gardez pas les portes ou les panneaux de toit déposés dans le véhicule sans utiliser le nécessaire de rangement embarqué de Ford, assujéti conformément aux instructions. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

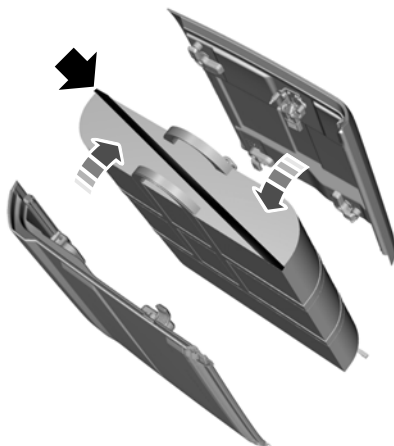
Nota : Les charges pourraient se déplacer lorsque vous utilisez le véhicule dans des conditions extrêmes. Pour réduire les risques de dommages, évitez les vitesses élevées ou les situations hors route extrêmes en mode Roche/traction lorsque vous rangez les portes dans l'aire de chargement.

Nota : Inspectez régulièrement les sacs et le harnais pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Inspectez les sangles de retenue des portes pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin.

Nota : Nettoyez les panneaux de toit et les portes avant de les ranger dans les sacs puisque la saleté pourrait endommager leur revêtement.

Rangement des panneaux de toit avant

1. Déposez les panneaux de toit avant. Voir **Dépose et pose du panneau de toit avant** (page 387).

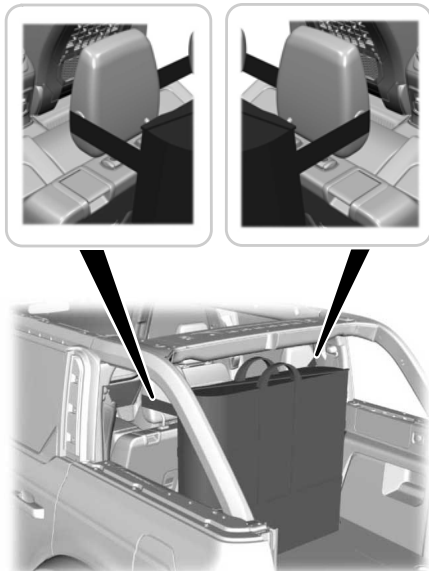


2. Ouvrez le sac et retirez le séparateur. Placez le premier panneau dans le sac. Remplacez le séparateur avant d'ajouter le deuxième panneau dans le sac.
3. Fermez le sac à l'aide de la fermeture à glissière.
4. Faites glisser avec soin le sac de panneaux de toit dans l'aire de chargement.

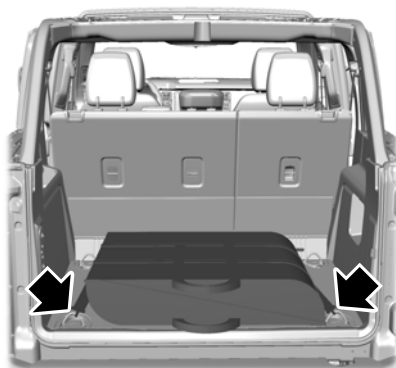
Composants amovibles du véhicule

Fixation verticale des panneaux de toit avant

1. Soulevez le sac en position verticale.



Fixation horizontale des panneaux de toit avant



1. Installez les sangles dans les deux anneaux en D et fixez les panneaux.

Nota : Ne placez pas d'objets sur le sac de panneaux de toit pour ne pas endommager les panneaux.

2. Attachez la sangle supérieure du sac de panneaux de toit autour des appuie-tête de siège arrière. Réglez la tension de la sangle pour éliminer le jeu.

Nota : Ne serrez pas excessivement la sangle. Vous risqueriez d'endommager l'appuie-tête.

3. Fixez les crochets inférieurs du sac aux anneaux avant de l'aire de chargement.

Nota : Certains accessoires du véhicule pourraient empêcher le rangement vertical des panneaux.

Composants amovibles du véhicule

Fixation du harnais de retenue des portes



2. Utilisez l'outil à cliquet fourni pour serrer les boulons à œil. Les boulons à œil doivent reposer sur la rainure de la poignée. En utilisant l'outil pour faire levier, appliquez une force pour bien serrer.

Nota : Nous recommandons de serrer les boulons à œil à un couple de 17 Nm (13 lb.ft).

Nota : Les boulons à œil peuvent demeurer installés dans le véhicule. Assurez-vous que les boulons à œil sont bien serrés chaque fois que vous les utilisez.

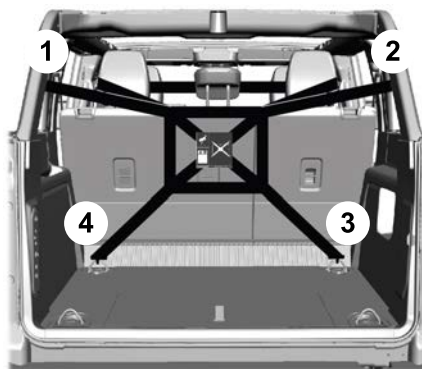
3. Ouvrez complètement le hayon et la glace arrière ou ouvrez l'accès de chargement du toit souple et posez la tige de soutien pour le maintenir ouvert.



1. Posez les boulons à œil situés dans la trousse de rangement embarquée de Ford aux montants de l'aire de chargement arrière.

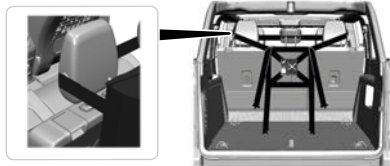
4. Posez le harnais de retenue des portes.

Nota : Reportez-vous à l'image du harnais de retenue des portes pour voir l'image.



Composants amovibles du véhicule

5. Attachez les sangles supérieures 1 et 2 aux boulons à œil. Attachez les sangles inférieures 3 et 4 aux anneaux avant de l'aire de chargement.



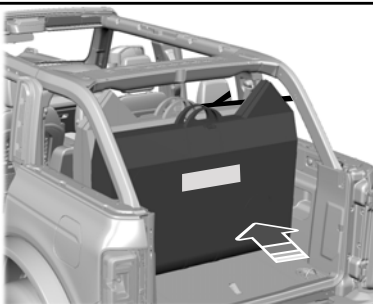
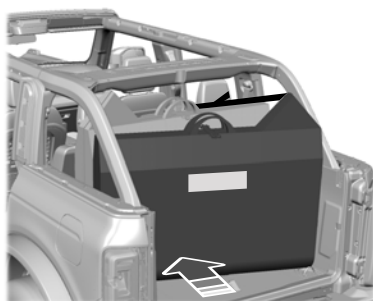
6. Placez la boucle de sangle mince sur tous les appui-tête arrière et serrez-la pour éliminer le jeu.

Nota : Ne serrez pas excessivement la sangle. Vous risqueriez d'endommager l'appui-tête.

7. Placez le reste du harnais sur le siège pour éviter qu'il nuise.

Rangement des portes avant

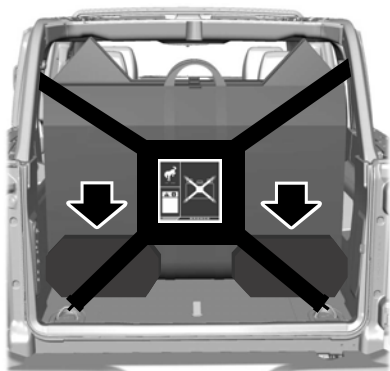
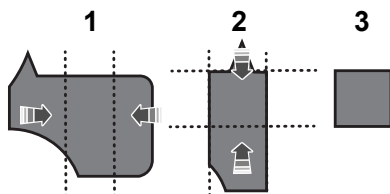
1. Réglez le dossier de siège à sa position d'utilisation optimale. Lorsque vous rangez les deux portes avant, tirez sur le levier, puis poussez le dossier vers l'arrière. Vous créez ainsi plus d'espace entre le joint de porte avant et la garniture supérieure. Assurez-vous qu'aucun autre objet ne se trouve dans l'aire de chargement. Voir **Réglage du dossier de siège** (page 147).
2. Consultez la rubrique Fixation du harnais de retenue des portes plus haut dans ce chapitre et effectuez les étapes 1 à 7.
3. Ouvrez la porte avant côté passager et posez le sac de rangement de portes. Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).



4. Fermez complètement le sac et placez-le avec soin dans l'aire de chargement. Évitez tout contact avec les montants arrière, les haut-parleurs, la gâche et la garniture. Pour les toits souples, évitez tout contact avec la tige de soutien.
5. Faites glisser la porte en place en orientant l'étiquette du sac vers l'arrière. Centrez la porte pour vous assurer qu'il reste un espace entre la porte et les panneaux de garniture de l'aire de chargement.
6. Poussez le rebord inférieur de la porte vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'arrête afin de créer un espace pour la crête de la porte.
7. Utilisez l'agrafe pour fixer le sac de rangement des portes au harnais de retenue.

Composants amovibles du véhicule

8. Répétez les étapes 3 à 5 pour la porte avant côté conducteur. Fixez les sacs en utilisant les agrafes sur le sac.
9. Soulevez le harnais de retenue sur les portes. Assurez-vous que les sangles sont droites.
10. Fixez les sangles supérieures 5 et 6 aux boulons à œil et les sangles inférieures 7 et 8 aux anneaux arrière de l'aire de chargement.
11. Serrez toutes les sangles réglables pour fixer les portes.
12. Pour empêcher les portes de bouger, pliez les sacs de rangement de porte arrière non utilisés afin de vous en servir comme entretoise en les plaçant entre les portes et les crochets de chargement inférieurs, comme illustré.

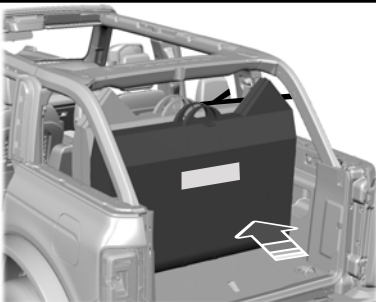
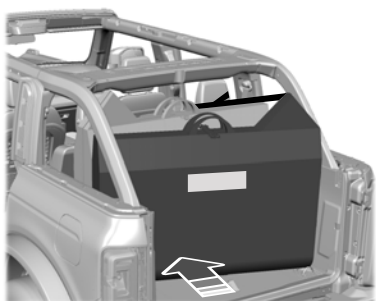


Nota : Les portes ne doivent pas bouger lorsqu'on leur applique de la pression.

Rangement des panneaux de toit avant et des portes avant

1. Réglez le dossier de siège à sa position d'utilisation optimale. Lorsque vous rangez les deux portes avant, tirez sur le levier, puis poussez le dossier vers l'arrière. Vous créez ainsi plus d'espace entre le joint de porte avant et la garniture supérieure. Assurez-vous qu'aucun autre objet ne se trouve dans l'aire de chargement. Voir **Réglage du dossier de siège** (page 147).
2. Consultez la rubrique Fixation du harnais de retenue des portes plus haut dans ce chapitre et effectuez les étapes 1 à 7.
3. Ouvrez la porte avant côté passager et posez le sac de rangement de portes. Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).

Composants amovibles du véhicule



4. Fermez complètement le sac et placez-le avec soin dans l'aire de chargement. Évitez tout contact avec les montants arrière, les haut-parleurs, la gâche et la garniture.
5. Faites glisser la porte en place en orientant l'étiquette du sac vers l'arrière. Centrez la porte pour vous assurer qu'il reste un espace entre la porte et les panneaux de garniture de l'aire de chargement.
6. Poussez le rebord inférieur de la porte vers l'avant jusqu'à ce qu'il s'arrête afin de créer un espace pour la crête de la porte.
7. Utilisez l'agrafe pour fixer le sac de rangement des portes au harnais de retenue.

8. Répétez les étapes 3 à 5 pour la porte avant côté conducteur. Fixez les sacs en utilisant les agrafes sur le sac.
9. Placez les panneaux de toit avant dans le sac, puis dans l'aire de chargement. Voir **Rangement des portes et des panneaux de toit** (page 396).

Nota : *N'utilisez pas le système de retenue du sac de toit dans cette orientation. Fixez les panneaux de toit à l'aide du harnais.*

10. Soulevez le harnais de retenue sur les portes. Assurez-vous que les sangles sont droites.
11. Fixez les sangles supérieures 5 et 6 aux boulons à œil et les sangles inférieures 7 et 8 aux anneaux arrière de l'aire de chargement.
12. Serrez toutes les sangles réglables pour fixer les portes et les panneaux de toit.

Nota : *Les portes et les panneaux de toit ne doivent pas bouger lorsqu'on leur applique de la pression.*

Rangement des quatre portes

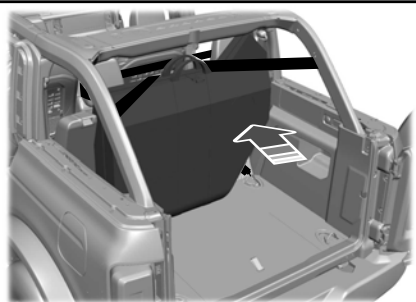
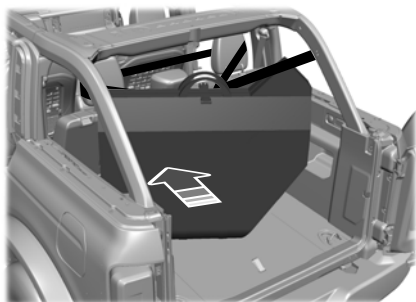
1. Réglez le dossier de siège arrière en position verticale et soulevez l'appui-tête central à sa position la plus élevée. Tirez sur le dossier de siège pour vous assurer qu'il est verrouillé. Assurez-vous qu'aucun autre objet ne se trouve dans l'aire de chargement. Voir **Réglage du dossier de siège** (page 147).

Nota : *Le rangement des quatre portes dans l'aire de chargement empêche de rétracter complètement le toit souple. Ils sont limités à la position partiellement ouverte.*

Nota : *Assurez-vous que les appui-tête de siège arrière sont à la verticale.*

Composants amovibles du véhicule

- Consultez la rubrique Fixation du harnais de retenue des portes plus haut dans ce chapitre et effectuez les étapes 1 à 7.
- Ouvrez la porte arrière côté conducteur et posez le sac. Voir **Pose et dépose des portes** (page 382).



- Fermez complètement le sac et placez-le avec soin dans l'aire de chargement. Évitez tout contact avec les montants arrière, les haut-parleurs, la gâche et la garniture. Pour les toits souples, évitez tout contact avec la tige de soutien.
- Faites glisser la porte en place en orientant l'étiquette du sac vers l'arrière.
- Alignez la crête de la porte avec le point le plus haut de la garniture supérieure.



- Utilisez l'agrafe pour fixer le sac de rangement des portes au harnais de retenue.
- Répétez les étapes 3 à 5 pour les autres portes. Fixez les sacs à l'aide des agrafes de harnais.

Nota : Pour ranger toutes les portes dans le véhicule, vous devez les ranger dans l'ordre suivant : porte arrière côté conducteur, porte avant côté conducteur, porte avant côté passager et porte arrière côté passager.

- Soulevez le harnais de retenue sur les portes. Assurez-vous que les sangles sont droites.
- Fixez les sangles supérieures 5 et 6 aux boulons à œil et les sangles inférieures 7 et 8 aux anneaux arrière de l'aire de chargement.
- Serrez toutes les sangles réglables pour fixer les portes.

Nota : Les portes ne doivent pas bouger lorsqu'on leur applique de la pression.

Nota : Lorsque vous fermez le hayon, assurez-vous que le hayon et la glace ne heurtent pas les portes rangées.

Composants amovibles du véhicule

RANGEMENT DES PANNEAUX DE TOIT - 2 PORTES (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

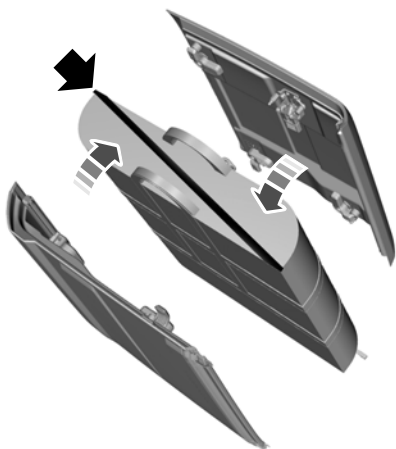


AVERTISSEMENT: Ne gardez pas les portes ou les panneaux de toit déposés dans le véhicule sans utiliser le nécessaire de rangement embarqué de Ford, assujéti conformément aux instructions. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : Vous ne pouvez pas ranger les portes à bord du véhicule à deux portes. Rangez les portes dans un endroit sécuritaire pour éviter de les endommager.

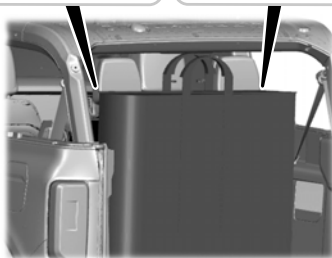
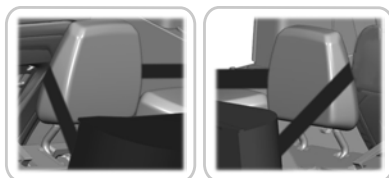
Nota : Les panneaux de toit doivent être propres avant leur rangement dans les sacs puisque la saleté pourrait endommager leur revêtement.

1. Déposez les panneaux de toit avant. Voir **Dépose et pose du panneau de toit avant** (page 387).



2. Ouvrez le sac et retirez le séparateur. Placez le premier panneau dans le sac. Remplacez le séparateur avant d'ajouter le deuxième panneau dans le sac.
3. Fermez le sac à l'aide de la fermeture à glissière.
4. Faites glisser avec soin le sac de panneaux de toit en position verticale dans l'aire de chargement.
5. Attachez la sangle supérieure du sac de panneaux de toit autour des appuie-tête de siège arrière. Réglez la tension des sangles pour éliminer le jeu.

Nota : Ne serrez pas excessivement la sangle. Vous risqueriez d'endommager l'appuie-tête.



6. Fixez les crochets inférieurs du sac aux anneaux avant de l'aire de chargement.

Entretien du véhicule

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de

qualité équivalente :

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérisant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft®, CXC-37-F/M (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft®, ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Si votre véhicule est équipé de l'ensemble Sasquatch ou de toit souple, lavez votre véhicule à la main, dans un lave-auto libre service muni de lances, ou dans un lave-auto sans contact et sans dispositif d'entraînement mécanique au sol.

Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron de votre véhicule. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule.

Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

NETTOYAGE DES FEUX ARRIÈRE ET DES PHARES

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule dilué dans de l'eau froide ou tiède pour nettoyer les phares et les feux arrière.

N'égrotinez pas les feux.

N'essuyez pas les feux lorsqu'ils sont secs.

NETTOYAGE DE GLACES ET DE BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essui-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.

Nota : Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur le tableau de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.

- Nettoyez les balais d'essui-glance à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glance ou d'eau.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Ceci peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

NETTOYAGE DU CHROME, DE L'ALUMINIUM OU DE L'ACIER INOXYDABLE

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule, un chiffon doux et de l'eau pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces en chrome, en aluminium ou en acier inoxydable.

Nota : Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : Rincez bien la zone après le nettoyage.

Nota : N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent ces surfaces.

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.

NETTOYAGE DE ROUES

N'utilisez qu'un produit de nettoyage pour roues et pneus recommandé pour nettoyer les roues chaque semaine. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Entretien du véhicule

1. Utilisez une éponge pour éliminer les lourds dépôts de saleté et de poussière de frein.

2. Rincez bien la zone après le nettoyage.

Nota : *N'appliquez aucun de produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Si vous avez l'intention de stationner votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit de nettoyage pour roues, conduisez le véhicule pendant quelques minutes avant de le stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyage non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et aux enjoliveurs.*

NETTOYAGE DU COMPARTIMENT MOTEUR

Utilisez un aspirateur pour retirer les débris de la zone de la grille située sous le pare-brise.

Nota : *Si vous n'êtes pas familiarisé avec les pièces qui entourent le moteur, ne lavez pas le compartiment moteur. Évitez les lavages fréquents du moteur.*

Lorsque vous lavez le compartiment moteur :

- Ne lavez ou ne rincez jamais le moteur lorsqu'il tourne ou est encore chaud.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant.*

- Pulvérisez un shampoing et dégraissant pour moteur autorisé sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau.

NETTOYAGE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Enlever toute peluche à l'aide d'un rouleau anti-peluche ou d'un aspirateur avec une brosse à poils doux.

Pour le lavage, utilisez un nettoyeur protecteur approuvé pour capotes de qualité reconnue.

Nota : *N'utilisez pas de brosses à poils durs, de produits abrasifs ou de produits de nettoyage à usage domestique.*

Nota : *Le jet d'eau sous pression peut provoquer des infiltrations d'eau et endommager les bourrelets d'étanchéité de la capote de cabriolet.*

NETTOYAGE DE BANDES OU DE GRAPHIQUES

Il est recommandé de laver le véhicule à la main. Cependant, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- Utilisez un pulvérisateur avec une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).

Nota : Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphiques et décoller les bords du film de la surface du véhicule.

NETTOYAGE DES CAPTEURS ET DES OBJECTIFS DE CAMÉRA

Nous vous recommandons de n'utiliser que de l'eau tiède ou froide et un chiffon doux pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.

Nota : N'utilisez pas un nettoyeur haute pression pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.

NETTOYAGE DU SOUBASSEMENT

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT: Afin d'éviter de contaminer les sacs gonflables, n'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant de direction ou le tableau de bord.

Nous recommandons de nettoyer le tableau de bord et la glace du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon doux humide. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.

NETTOYAGE DU PLASTIQUE

Nous recommandons de n'utiliser qu'un savon doux dilué dans l'eau et un chiffon doux. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

NETTOYAGE DES ÉCRANS

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un chiffon en microfibres pour effectuer un mouvement circulaire afin de nettoyer les traces de doigt et la poussière.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Entretien du véhicule

Nota : Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.

Nota : N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.

NETTOYAGE DU CUIR ET VINYLE

Nous vous recommandons de ne nettoyer les surfaces en cuir et en vinyle que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Assurez-vous que le cuir est complètement sec, puis appliquez une petite quantité de revitalisant sur un chiffon propre et sec.
4. Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.
5. Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DES GARNITURES ET DES SIÈGES EN TISSU



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les sièges en tissu et la garniture de pavillon que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

NETTOYAGE DES TAPIS DE SOL ET MOQUETTES

Nous vous recommandons de ne nettoyer les moquettes que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les couvre-planchers que de la manière suivante :

Entretien du véhicule

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez les couvre-planchers en caoutchouc à l'aide d'une solution de savon doux et d'eau tiède ou froide.
3. Asséchez complètement le couvre-plancher avant de le remettre dans le véhicule.

Nettoyage des planchers en caoutchouc :

1. Retirez les couvre-planchers avant de procéder au lavage. Voir **Couvre-plancher** (page 333).

Nota : Avant le lavage, éliminez les gros débris pour éviter d'obstruer le drain.

2. Tournez les bouchons de vidange actifs de chaque habitacle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour les ouvrir.
3. Éliminez les débris à l'aide d'un tuyau de jardin standard.

Nota : Faites attention de ne pas mouiller les sièges, la console, l'intérieur des portes, les connecteurs, l'écran du tableau de bord et le dessous du tableau de bord des côtés conducteur et passager.

4. Essuyez l'eau et les débris restants du plancher.
5. Posez les bouchons de vidange actifs en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Posez les couvre-planchers.

NETTOYAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ils pourraient affaiblir les sangles.

1. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de remédier aux petits défauts de peinture, enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles à l'aide d'un produit de nettoyage.

Lisez les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

CIRAGE DU VÉHICULE

Cirez la surface peinte lustrée de votre véhicule une ou deux fois par an après un pré-lavage.

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'une cire de qualité approuvée qui ne contient pas de produits abrasifs. Suivez les directives du fabricant concernant l'application et l'élimination de la cire. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer.

Entretien du véhicule

Nota : Évitez de cirer les pièces non peintes ou peintes en noir mat que la cire décolore au fil du temps.

Entreposage du véhicule

PRÉPARATION DU VÉHICULE POUR L'ENTREPOSAGE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger votre véhicule.

Généralités

- Entrez le véhicule dans un lieu sec et ventilé.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages causés par les intempéries.
- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.
- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesse en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Entreposage du véhicule

Systèmes de batterie hybride

Nous recommandons d'entreprendre les mesures suivantes pour votre véhicule :

- Lorsque vous entreposez votre véhicule durant plus de 30 jours, l'état de charge du véhicule devrait être à environ 50 %. De plus, nous recommandons de débrancher la batterie 12 volts pour réduire la charge imposée à la batterie haute tension.

Batterie 12 V

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.

Nota : *Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.*

Freins

Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Nota : *Si vous avez l'intention de garer votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit pour roues, conduisez-le pendant quelques minutes avant de le garer afin de réduire le risque de corrosion accrue des disques, des plaquettes et des garnitures de freins.*

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Nota : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.*

AU TERME DE L'ENTREPOSAGE

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.
- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Renseignements sur les roues et les pneus

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE DE PNEUS

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule** (page 303).

COTES UNIFORMISÉES DE QUALITÉ DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS



Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Treadwear 200 Traction AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le Ministère des transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type "LT", les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus déterminés par le Ministère des Transports des États-Unis : Le Ministère des transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait 1½ fois moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. La performance relative d'un pneu dépend des

Renseignements sur les roues et les pneus

conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice de température du pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

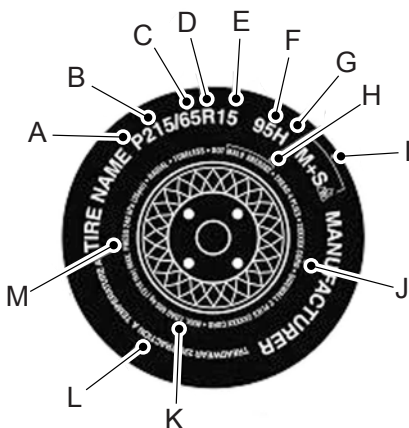
Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la sécurité fédérale américaine des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Renseignements sur les roues et les pneus

RENSEIGNEMENTS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du Ministère des transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et d'indice de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et l'indice de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. P : Indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Renseignements sur les roues et les pneus

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre Manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique la cote de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 299 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de lettre	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
Q	159 km/h (99 mph)
R	171 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
H	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	299 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Inscription DOT : Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année

Renseignements sur les roues et les pneus

de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

i. **M+S ou M/S** : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :

Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale** : Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de porte, à proximité du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus du véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure** : L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 devrait s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence** : Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température** : Les indices de température sont A, le plus élevé, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage

maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur automobile indiquée sur l'étiquette

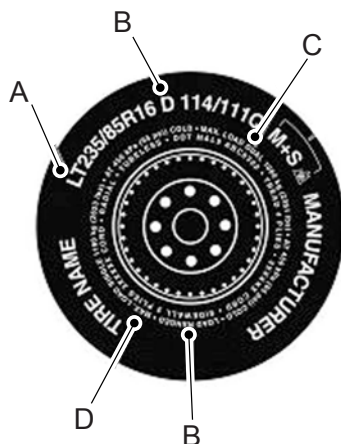
Renseignements sur les roues et les pneus

d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant B ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneus peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



Les pneus de type "LT" comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

Renseignements sur les roues et les pneus

C. Charge maximale en lb (kg) de roues jumelées à lb/po² (kPa) de pression à froid :

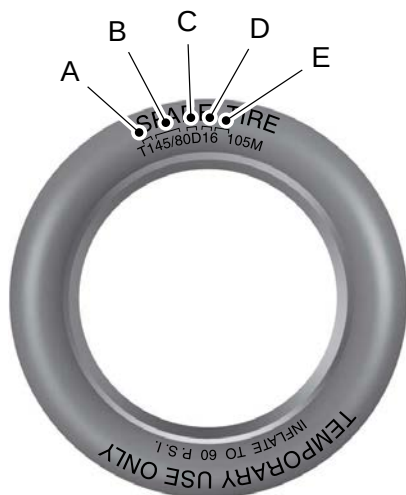
Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



Les pneus de type "T" comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : indique, selon l'Association américaine du pneu et de la jante, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

B. 145 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Renseignements sur les roues et les pneus

C. 80 : Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

TERMINOLOGIE DU PNEU

***Étiquette des pneus :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus en dimensions millimétriques 2,5 bar (36 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire :** Pneus de classe P-métrique ou pneus métriques conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***lb/po² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé pour 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée :** Pression de gonflage à froid inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le

Renseignements sur les roues et les pneus

montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le montant B ou le rebord de la porte du conducteur.

***Montant B** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu** : Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante** : Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

REPLACEMENT DES PNEUS VIEILLISSEMENT



AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds ou fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du Ministère des transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu

Renseignements sur les roues et les pneus

et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Exigences relatives au remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.



AVERTISSEMENT:

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée

sur le montant B ou sur le rebord de la porte conducteur.

Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une roue non recommandé(e) par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.



AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage qui dépasse la pression maximale de plus de 1,38 bar (20 lb/po²), confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.

Renseignements sur les roues et les pneus



AVERTISSEMENT:

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.



AVERTISSEMENT:

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble pneu et roue.
- Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve de roue lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Si vous effectuez également la permutation des pneus, il est conseillé de remplacer ensemble les deux pneus avant ou les deux pneus arrière si la bande de roulement des pneus usés

restants est toujours utilisable. Si une permutation à cinq pneus est effectuée et que le cinquième pneu est utilisé pour remplacer un seul pneu inutilisable, une permutation des quatre pneus non endommagés doit également être effectuée. Tout pneu de remplacement d'un pneu endommagé doit servir de pneu de secours jusqu'à ce que les autres pneus soient remplacés ensemble.

Pour éviter les pannes et ne pas endommager le système à quatre roues motrices (4WD), il est conseillé de remplacer tous les pneus utilisés dans la permutation des pneus plutôt que d'utiliser des pneus considérablement usés avec des pneus neufs.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine du véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et de pneus non recommandés pourrait nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Renseignements sur les roues et les pneus

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph). Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.



AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.



AVERTISSEMENT: Si vous décidez de poser des pneus d'hiver sur votre véhicule, leurs dimensions, leur fabrication et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquées sur la plaque de renseignements sur les pneus. De

plus, ils doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de fabrication différentes sur un même véhicule peut nuire à sa tenue de route et à son freinage, et pourrait mener à une perte de maîtrise.

Utilisez des chaînes à neige uniquement sur les roues arrière. Posez les chaînes à neige par paires. N'utilisez pas de chaînes à neige à tendeurs automatiques.

Utilisez uniquement des chaînes à neige sur des pneus ayant les dimensions suivantes :

- 255/70R16
 - N'installez que des chaînes de 15 mm ou moins.
- 255/75R17
 - N'installez que des chaînes de 15 mm ou moins.

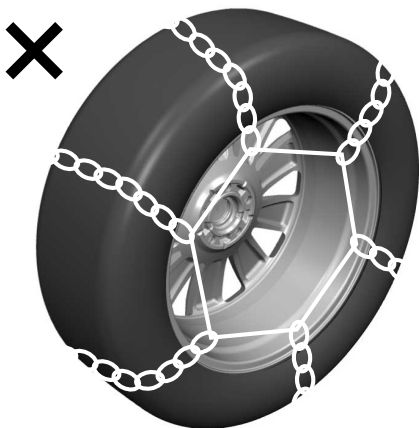
Nous vous recommandons d'utiliser des roues à jantes en acier de même dimension et de même type si vous devez utiliser des chaînes à neige, car les chaînes risquent d'endommager les jantes en aluminium.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Achetez vos chaînes à neige auprès d'un fabricant qui identifie clairement les restrictions en matière de rapport carrosserie/taille de pneus.
- Lors de la conduite avec des chaînes à neige, ne roulez pas à plus de 50 km/h (30 mph) ou ne dépassez pas la vitesse maximale recommandée par le fabricant des chaînes, selon la plus basse des deux valeurs.

Renseignements sur les roues et les pneus

- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes à neige frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.
- Si un pneu de secours temporaire est monté sur votre véhicule, n'utilisez pas de chaînes à neige sur l'essieu comportant le pneu de secours temporaire.



N'utilisez que des chaînes à neige qui s'adaptent contre le flanc du pneu pour éviter qu'elles ne touchent les jantes ou la suspension (voir figure suivante).

Consultez un concessionnaire autorisé si vous avez des questions au sujet des chaînes à neige.

Entretien des pneus

VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, inspectez tous les pneus et vérifiez la pression des pneus avec un manomètre pour pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée. Voir **Gonflage des pneus** (page 426).

GONFLAGE DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne

une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il parvienne à plat!



AVERTISSEMENT:

N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

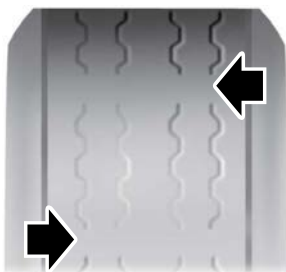
Gonflez vos pneus à la pression de gonflage recommandée, même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus, indiquant la pression de gonflage recommandée à côté de la taille du pneu, est apposée sur le montant central ou sur le rebord de la porte conducteur.

La pression de gonflage des pneus recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le montant avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le montant central, ou sur le rebord de la porte conducteur.

Entretien des pneus

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

INSPECTION DE L'USURE DES PNEUS



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 1/16 po (2 mm).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger.

INSPECTION DES PNEUS POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE DOMMAGES

Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre évidence de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des

Entretien des pneus

fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel.

Mesures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaillon sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé.

Entretien des pneus

VÉRIFICATION DES CORPS DE VALVE DE ROUE

Assurez-vous que les corps de valve ne présentent aucune perforation, fissure ou coupure qui risquerait de causer une fuite.

PERMUTATION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres des capteurs du système. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il risque de ne pas fournir un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.

Nota : Une fois les pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour le véhicule.

La permutation des pneus à intervalles réguliers, selon le calendrier d'entretien périodique, assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

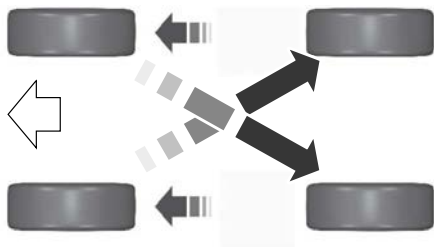
Afin de prolonger au maximum la durée de vie utile des pneus, il est recommandé de permuter les cinq pneus, y compris la roue de secours normale montée à l'arrière du véhicule. Cette permutation exige la réacquisition forcée des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus par le véhicule. Cette opération doit être effectuée par un concessionnaire ou un centre d'entretien autorisé pour s'assurer que le système de surveillance de la pression des pneus fournisse des avertissements corrects en tout temps. Si vous permutez les pneus vous-même, il est recommandé de permuter quatre pneus seulement, sans la roue de secours. Ainsi la réacquisition des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus n'est pas requise. Si les cinq pneus sont permutés sans que la

Entretien des pneus

réacquisition des capteurs du système de surveillance de la pression des pneus soit effectuée, le système peut ne pas fournir d'avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

Rappelez-vous qu'une roue de secours exclue de la permutation des pneus ne doit être utilisée que temporairement en cas de crevaison. Elle ne doit pas être maintenue en place de façon permanente. La roue de secours doit toujours être remplacée après six ans, qu'elle soit incluse ou non à la permutation des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices avec permutation de quatre pneus, pneus avant à gauche du schéma.



Il est parfois possible de corriger une usure irrégulière des pneus par la permutation des pneus.

Système de surveillance de la pression des pneus

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression des pneus du véhicule.

Un témoin s'allume lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés ou si le système est défectueux.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!



AVERTISSEMENT: Pour déterminer les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le montant B ou sur le rebord de la porte du conducteur.

La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez les pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Système de surveillance de la pression des pneus

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système TPMS qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie TPMS est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Des anomalies du système TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système TPMS de fonctionner correctement.



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS concernant l'exploitation de dispositifs exempts de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de contrôle et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : L'utilisation de produits d'étanchéité pour pneus peut endommager le système de surveillance de la pression des pneus.

Système de surveillance de la pression des pneus

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Lorsque la température extérieure chute de manière considérable, la pression de gonflage des pneus peut diminuer et activer le témoin de basse pression des pneus.

Le témoin peut également s'allumer lorsque vous utilisez un pneu de secours ou un produit d'obturation pour pneu dans la trousse de gonflage.

Nota : La vérification régulière de la pression des pneus du véhicule peut réduire la fréquence d'allumage du témoin en raison de la variation de la température extérieure.

Nota : Après avoir gonflé les pneus à la pression recommandée, il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne.

AFFICHAGE DES PRESSIONS DE PNEU



À l'aide des touches fléchées de l'écran d'information, naviguez jusqu'à la section d'information sur les camions où vous pouvez consulter la pression des pneus.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – DÉPANNAGE

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – TÉMOINS



Le témoin de basse pression des pneus a plusieurs fonctions, puisqu'il vous avertit si un pneu a besoin d'être gonflé et si le système ne peut plus fonctionner normalement.

Système de surveillance de la pression des pneus

Témoin	Cause possible	Mesure requise
Témoin allumé en continu	Au moins un pneu est considérablement sous-gonflé	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant central, conduisez le véhicule au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) pour éteindre le témoin.
Témoin allumé en continu ou clignotant	Utilisation de la roue de secours temporaire	Réparez la roue endommagée et remontez-la sur votre véhicule pour rétablir le fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont gonflés à la pression recommandée et que la roue de secours n'est pas utilisée, le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système de surveillance de la pression des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant central, le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
Anomalie surveillance pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie capt. pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation ou un pneu de secours est utilisé. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Remplacement d'une roue

CHANGEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Nota : Utilisez uniquement les produits d'étanchéité pour pneus en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Nota : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur celui-ci.

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant de direction et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus par un concessionnaire autorisé. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Chaque fois que vous faites réparer ou remplacer un pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Procédure de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT: Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne vous placez pas sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.



AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. N'utilisez pas le cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.



AVERTISSEMENT: Vérifiez que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.



AVERTISSEMENT: N'effectuez aucune intervention sur le véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric car il pourrait glisser hors du cric. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale appropriée contre la roue arrière droite.



AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour le poids du véhicule, y compris tout chargement ou toute modification. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

Remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.



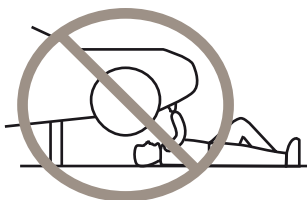
AVERTISSEMENT: Stationnez votre véhicule de façon à ne pas entraver le flux de la circulation et à ne pas vous placer en situation dangereuse, puis mettez en place un triangle de présignalisation.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

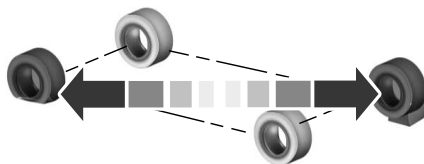
Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est soulevé avec le cric.

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits précisés afin de prévenir les dommages au véhicule.



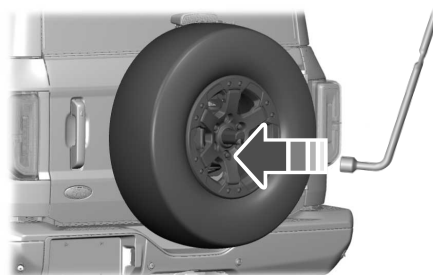
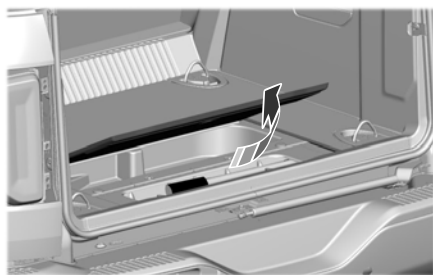
Nota : Le cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.

1. Garez le véhicule sur une surface dure, de niveau et allumez les feux de détresse.
2. Serrez le frein de stationnement, passez en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en marche arrière (R) (boîte de vitesses manuelle) puis arrêtez le moteur.
3. Bloquez la roue diagonalement opposée au pneu à plat. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

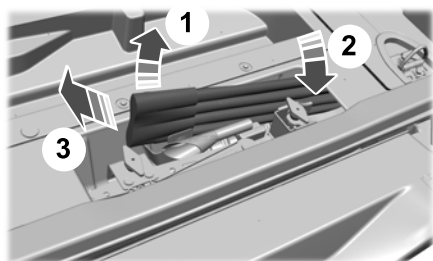


4. Localisez le cric et le nécessaire d'outillage dans le coffre arrière du véhicule. Tournez la fixation du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour retirer le cric et le bloc de rallonge du cric.

Remplacement d'une roue

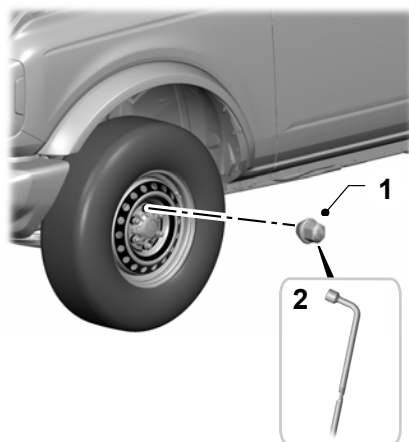


5. Déposez le sac d'outils.



Nota : Ne faites pas reposer la roue face contre sol, cela pourrait rayer ou endommager la roue si celle-ci repose sur une surface qui n'est pas plane.

7. Desserrez les écrous de roue normale d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir décollé le pneu à plat du sol.

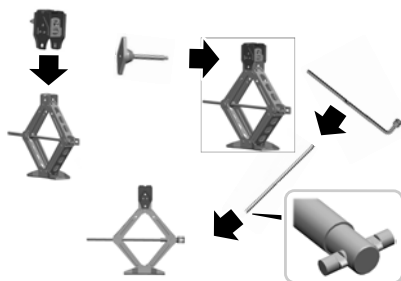


6. Retirez le démonte-roue du sac d'outils. Tournez les fixations de la roue de secours dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en commençant par la fixation la plus basse, puis retirez la roue de secours de l'arrière du véhicule.

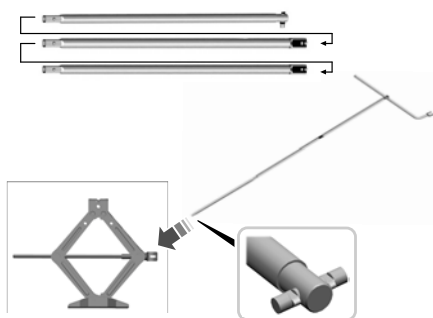
Nota : La clavette de blocage de la roue doit être insérée dans l'écrou de blocage pour que la clé pour écrous de roue puisse tourner l'écrou.

Remplacement d'une roue

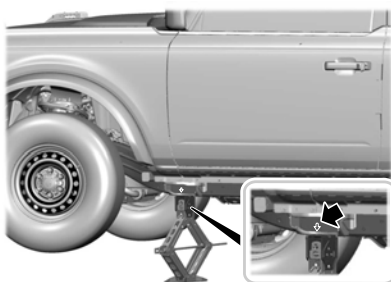
8. Lorsque vous remplacez un pneu avant à plat, fixez le bloc de rallonge au cadre de renfort du cric à l'aide du boulon à oreilles, comme illustré. Raccordez le levier de manœuvre du cric puis actionnez le cric à l'aide du démonte-roue.



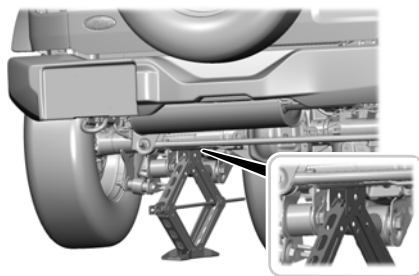
9. N'utilisez pas le bloc de rallonge du cric pour le changement d'un pneu crevé situé à l'arrière du véhicule. Assemblez le levier de manœuvre du cric à l'aide des rallonges, comme illustré, pour actionner le cric lorsqu'il est placé sous l'essieu arrière.



10. Le point de levage avant est indiqué par un repère en forme de flèche sur le châssis.



11. Utilisez le tube d'essieu arrière en tant que point de levage arrière.

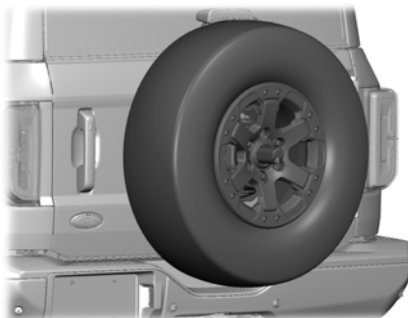
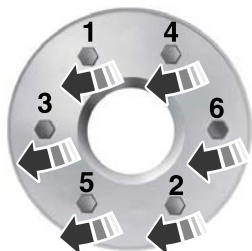


Nota : N'utilisez que les points de levage indiqués et placez le cric aussi près que possible de la roue concernée.

12. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche du pneu à plat que vous devez changer. Tournez la poignée du démonte-roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu à plat soit complètement soulevé du sol.
13. Retirez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
14. Remplacez la roue dont le pneu est à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve de roue est orienté vers l'extérieur.

Remplacement d'une roue

15. Posez les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule au sol.
16. Abaissez le cric en tournant la poignée du démonte-roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
17. Retirez le cric et effectuez le serrage final des écrous de roue dans l'ordre indiqué ci-dessous.
18. Rangez le pneu à plat à l'arrière du véhicule et serrez à fond les écrous de fixation.



19. Retirez les cales.
20. Rangez le cric et les outils à leur emplacement d'origine illustré à la rubrique Dépose puis serrez les vis de fixation en les tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement d'une roue

ÉCROUS DE ROUE

Couple de serrage des écrous de roues



AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles n'interfèrent pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose d'une roue sans contact métal à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule roule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule, des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.

Taille des boulons de roue	Nm (lb.ft) *
M12 x 1,5	135 Nm (100 lb.ft)

*Ces couples de serrage sont pour des écrous et boulons dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que les éléments de fixation de rechange que nous recommandons.

Après une intervention sur une roue comme une permutation, le changement d'un pneu crevé ou un retrait, resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 km (100 mi).

Remplacement d'une roue



A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.3L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10,0:1
Cylindrée.	2 261 cm ³ (138 in ³)
Ordre d'allumage.	1-3-4-2
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Moteur	Spécifications
Taux de compression.	10,0:1
Cylindrée.	2 700 cm ³ (165 in ³)
Ordre d'allumage.	1-4-2-5-3-6
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes.	0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po)

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.3L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-2022
Batterie.	BAGM-94RH7-800
Filtre à air d'habitacle.	FP-93
Filtre à huile moteur. ¹	FL-910-S
Bougie d'allumage.	SP-578
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-218
Balai d'essuie-glace de pare-brise – avant.	WW-1703
Balai d'essuie-glace de pare-brise – arrière.	WW-801

¹ Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site www.parts.ford.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2.7L ECOBOOST™

Composant	Référence de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-2022
Batterie.	BAGM-94RH7-800
Filtre à air d'habitacle.	FP-93
Filtre à huile moteur. ¹	FL-2062-A
Bougie d'allumage.	SP-578
Filtre à huile de boîte de vitesses.	FT-218
Balai d'essuie-glace de pare-brise – avant.	WW-1703
Balai d'essuie-glace de pare-brise – arrière.	WW-801

¹ Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site www.parts.ford.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 2.3L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- une réduction du rendement du véhicule.
- une augmentation de la consommation de carburant;



Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Application	Filtre à huile inclus
Toutes.	5,9 L (6,2 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

Capacités et spécifications

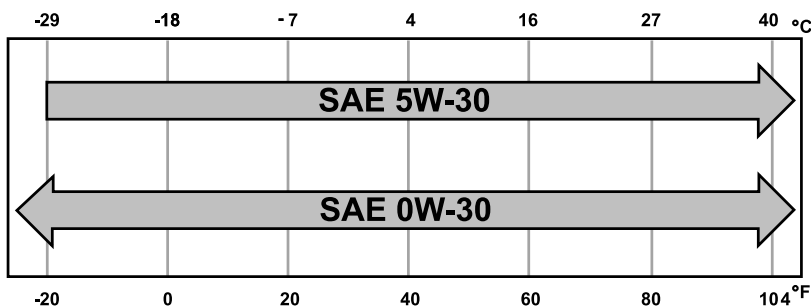
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons

l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1



QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR - 2.7L ECOBOOST™

Utilisez une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas une huile conforme aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;

- une réduction du rendement du véhicule.
- une augmentation de la consommation de carburant;



Capacités et spécifications

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SP et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Contenances

Application	Filtre à huile inclus
Toutes.	6,6 L (7,0 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-30 Super Premium Motor Oil / Huile moteur de très haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP6	WSS-M2C961-A1

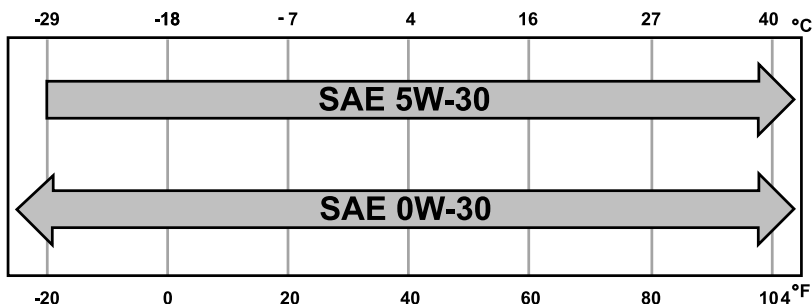
Huile moteur de remplacement pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C (-22,0°F) ou moins.

Matériaux

Appellation	Spécification
Huile moteur – SAE 0W-30 – semi-synthétique	WSS-M2C963-A1

Capacités et spécifications



QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT - 2.3L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas un liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Application	Quantité
Avec boîte de vitesses automatique.	9,9 L (10,5 pte)
Avec boîte de vitesses manuelle.	9,1 L (9,6 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigél/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFOIDISSEMENT - 2.7L ECOBOOST™

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas un liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Application	Quantité
Toutes.	11,7 L (12,4 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigél/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Contenances

Application	Quantité
Empattement long.	80 L (21,1 gal)
Empattement court.	66 L (17,4 gal)

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE CLIMATISATION



AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de

frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

Utilisez du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites.

Si vous n'utilisez pas du frigorigène et de l'huile conformes aux spécifications prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Application	Frigorigène
Toutes.	0,55 kg (19,4 oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
R-1234yf Refrigerant / Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Motorcraft® R-1234yf Refrigerant PAG Oil / Huile PAG pour frigorigène R-1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Capacités et spécifications

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid / Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-F/M	WSS-M14P19-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.
- une augmentation de la consommation de carburant;

Contenances

Application	Quantité
Toutes.	2,3 L (2,4 pte) ¹

¹ Contenance approximative à sec. La quantité réelle pourrait varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Dual Clutch Transmission Fluid / Huile pour boîtes embrayage double Motorcraft® XT-11-QDC	WSS-M2C200-D2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Spécification du liquide de frein** (page 454).

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Capacités et spécifications

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- une réduction du rendement du véhicule.

- une augmentation de la consommation de carburant;

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de tout autre liquide pourrait provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Contenances

Application	Quantité
Toutes.	12,4 L (13,1 pte) ¹

¹ Contenance approximative à sec. La quantité réelle pourrait varier lors des vidanges.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® ULV Automatic Transmission Fluid / MERCON® ULV huile pour boîtes automatique Motorcraft® XT-12-QULV	WSS-M2C949-A, MERCON® ULV

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, vous risquez de voir apparaître les problèmes suivants :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Une réduction de la capacité de freinage.

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance Dot 4 à basse viscosité (LV) conforme à la norme WSS-M6C65-A2 ou ISO 4925 Classe 6. Si vous utilisez un liquide autre que celui recommandé, il pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.

Capacités et spécifications

Contenances

Type	Quantité
Tous.	Remplir au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE DE BOÎTE DE TRANSFERT

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- Une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Application	Quantité
4x4 à prise temporaire.	1,2 L (1,3 pte)
4x4 évolué avec mode 4A.	1,55 L (1,6 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® MERCON® LV Automatic Transmission Fluid / Huile pour boîte automatique MERCON® LV Motorcraft® CXT-10-LV6	WSS-M2C938-AMERCON® LV,

Capacités et spécifications

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE D'ESSIEU AVANT

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- Une réduction du rendement du véhicule.

Contenances

Application	Quantité
Avec différentiel autobloquant électronique.	775 ml (26,2 fl oz)
Sans différentiel autobloquant électronique et sans désaccouplement d'essieu avant.	865 ml (29,2 fl oz)
Sans différentiel autobloquant électronique et avec désaccouplement d'essieu avant.	900 ml (30,4 fl oz)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 80W-90 Premium Axle Lubricant / Lubrifiant pour essieux de très haute qualité SAE 80W-90 Motorcraft® CXY-80W90-1L	WSP-M2C197-A

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE D'ESSIEU ARRIÈRE

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- Une réduction du rendement du véhicule.

Capacités et spécifications

Contenances

Application	Quantité
Avec différentiel autobloquant électro- nique.	1,88 L (63,6 fl oz)
Sans différentiel autobloquant électro- nique.	1,93 L (65,3 fl oz)

Matériaux

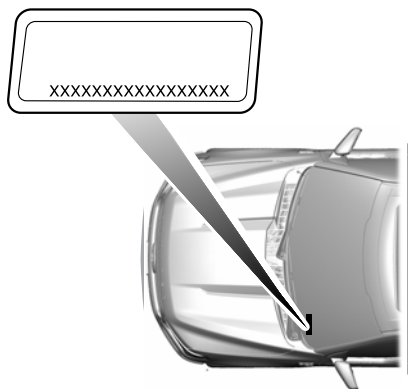
Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 75W-85 Premium Synthetic Hypoid Gear Lubricant / Huile synthétique de haute qualité pour engrenages hypoïdes SAE 75W-85 Motorcraft® XY-75W85-QL	WSS-M2C942-A

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

LOCALISATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

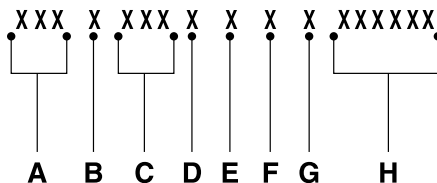
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



Nota : La mention XXXX dans l'illustration représente le numéro d'identification de votre véhicule.

APERÇU DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



- A Étiquette d'identification de constructeur mondial.
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs.
- C Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.
- D Type de moteur.
- E Chiffre de contrôle.
- F Année-modèle.
- G Usine de montage.
- H Numéro de série de production.

Véhicule connecté

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté est doté d'une technologie qui permet à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile et qui vous permet d'accéder à diverses fonctions. Lorsqu'il est utilisé avec l'application FordPass, il pourrait vous permettre d'effectuer un suivi et un contrôle plus poussés de votre véhicule, comme la vérification de la pression des pneus et du niveau de carburant ainsi que l'emplacement du véhicule. Pour en savoir plus, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctions à distance nécessitent l'activation de services supplémentaires. Connectez-vous à votre compte Ford pour en savoir plus. Certaines restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITATIONS DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations pourrait restreindre la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

QU'EST-CE QU'UN MODEM



Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODEM

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **Connectivité**.
3. Appuyez sur **Fonctionnalités du véhicule connecté**.
4. Activez ou désactivez la connectivité du véhicule.

CONNEXION DE FORDPASS AU MODEM

1. Assurez-vous que le modem est activé en utilisant le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option des informations du véhicule.
5. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.
6. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
7. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

Accédez au tiroir des applications sur l'écran tactile.

1. Appuyez sur **Réglages**.
2. Appuyez sur **Connectivité**.

3. Appuyez sur **Gérer les réseaux Wi-Fi**.
4. Activez **Point d'accès Wi-Fi**.
5. Appuyez sur **Voir réseaux disponibles**.
6. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne peux pas me connecter à un réseau Wi-Fi.	– Erreur de mot de passe. • Entrez le mot de passe correct du réseau. – Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID. • Utilisez un nom unique pour votre SSID. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.
La connexion Wi-Fi se déconnecte après une connexion réussie.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
Mon véhicule se trouve près d'un point d'accès Wi-Fi mais la force du signal du réseau est faible.	– Signal du réseau obstrué. • Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès Wi-Fi. • Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au point d'accès Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au point d'accès. • Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage.
Le réseau que je recherche n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	– Réseau caché. • Définissez le réseau comme visible et réessayez.

Véhicule connecté

Symptôme	Cause et solution possible
Je ne vois pas le nom du point d'accès Wi-Fi lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil.	– Fonction du système limitée. • Assurez-vous que le paramètre de visibilité du point d'accès Wi-Fi est activé. • Le système n'offre aucun point d'accès Wi-Fi actuellement.
Les téléchargements de logiciel prennent trop de temps.	– Signal du réseau faible. • Rapprochez votre véhicule du point d'accès Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué. – Point d'accès Wi-Fi en forte demande ou connexion Internet lente. • Utilisez un point d'accès Wi-Fi plus fiable.
Le système semble se connecter à un point d'accès Wi-Fi et la force du signal est excellente, mais le logiciel ne se met pas à jour.	– Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible. – Le réseau Wi-Fi nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation. • Testez la connexion avec un autre appareil. Si le réseau nécessite un abonnement ou l'acceptation des conditions d'utilisation, communiquez avec le prestataire de service de réseau.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

CRÉATION DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE

Vous pouvez créer un point d'accès Wi-Fi dans votre véhicule pour permettre à d'autres appareils de se connecter à Internet.



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur **Point d'accès du véh..**

Nota : Le point d'accès du véhicule est activé par défaut.

2. Appuyez sur **Réglages**.
3. Appuyez sur **Modifier**.
4. Appuyez sur **Visibilité Wi-Fi**.

Nota : Le paramètre Visibilité du point d'accès est activé par défaut.

Trouver le nom et le mot de passe du point d'accès Wi-Fi



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur **Point d'accès du véh..**
2. Appuyez sur **Réglages**.

Nota : Le nom de réseau correspond au nom du point d'accès.

3. Appuyez sur **Afficher le mot de passe**.

Connexion d'un appareil au point d'accès Wi-Fi

1. Activez la fonction Wi-Fi de votre appareil puis sélectionnez le point d'accès dans la liste des réseaux Wi-Fi disponibles.
2. À l'invite, entrez le mot de passe.

Achat d'un forfait de données

1. Connexion d'un appareil au point d'accès.

Nota : Le portail du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

2. Si le portail ne s'ouvre pas sur votre appareil, ouvrez un site Web; vous êtes alors redirigé vers le portail du fournisseur réseau du véhicule.

Nota : Vous ne serez pas redirigé si vous ouvrez un site Web sécurisé.

3. Pour acheter un forfait, suivez les instructions sur le portail du fournisseur.

Nota : Si vous avez un forfait actif, le système ne vous redirigera pas vers le portail du fournisseur réseau du véhicule lorsque vous connectez un appareil. Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Les renseignements sur l'utilisation des données disponibles dans le menu du point d'accès du véhicule sont approximatifs.

Nota : Si vous effectuez une réinitialisation générale, le système ne supprimera pas votre véhicule du compte du fournisseur réseau. Pour supprimer votre véhicule de ce compte, communiquez avec le fournisseur réseau.

Nota : Le fournisseur réseau du véhicule fournit les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.

MODIFICATION DU NOM OU DU MOT DE PASSE DU POINT D'ACCÈS WI-FI DU VÉHICULE



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

Point d'accès Wi-Fi du véhicule

1. Appuyez sur **Point d'accès du véh.**
2. Appuyez sur **Réglages.**
3. Appuyez sur **Modifier.**
4. Appuyez sur **Changer le nom de réseau.**
5. Entrez le nom de réseau requis.
6. Appuyez sur **Fini.**
7. Appuyez sur **Changer le mot de passe.**
8. Entrez votre mot de passe requis.
9. Appuyez sur **Fini.**

Modification de la fréquence du point d'accès Wi-Fi

Nota : La bande de fréquences du point d'accès du véhicule peut être sélectionnée selon les capacités de votre appareil. Vous ne pourrez pas connecter votre appareil au point d'accès du véhicule s'il n'est pas compatible avec la bande de fréquences sélectionnée.



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur **Point d'accès du véh.**
2. Appuyez sur **Réglages.**
3. Appuyez sur **Modifier.**
4. Sélectionnez une fréquence.
5. Appuyez sur **Fini.**

Système audio

SYSTÈME AUDIO – PRÉCAUTIONS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Il est déconseillé d'écouter le système audio à un volume élevé pendant de longues périodes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTORADIO



Appuyez sur le bouton de commande du volume.

SÉLECTION DE LA SOURCE AUDIO

Système audio



Appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média.

Vous pouvez appuyer plusieurs fois sur cette touche pour modifier la source audio ou faire défiler les sources médiatiques.

Écran tactile

Appuyez sur **Sources** à l'écran tactile pour ouvrir le menu source des médias.

LECTURE OU MISE EN PAUSE DE LA SOURCE AUDIO

Chaîne audio



Appuyez sur le bouton pour mettre la lecture en pause. Appuyez de nouveau pour reprendre la lecture.

Écran tactile

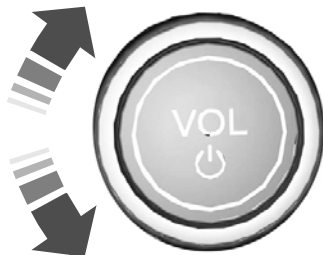


Appuyez sur le bouton pour mettre la lecture en pause. Appuyez de nouveau pour reprendre la lecture.

Nota : *Ce ne sont pas toutes les sources qui peuvent être mises en pause.*

Système audio

RÉGLAGE DU VOLUME



Tournez la commande pour régler le volume.

Sur certains véhicules, il est possible de régler le volume à l'aide des boutons situés sur le volant de direction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LECTURE ALÉATOIRE



Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer ou désactiver le mode de lecture aléatoire.

Nota : Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de lecture aléatoire.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DE RÉPÉTITION



Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer ou désactiver le mode de répétition de lecture.

Nota : Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de répétition de lecture.

RÉGLAGE DE PRÉSÉLECTION

1. Sélectionnez une station ou une chaîne.
2. Appuyez sur une touche de présélection sur l'écran tactile et maintenez-la enfoncée.

Nota : Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la présélection, puis rétabli une fois la présélection enregistrée.

Nota : Vous pouvez mémoriser les présélections de sources multiples dans la barre de préséglage.

MISE EN SOURDINE DE L'AUTORADIO



Appuyez sur le bouton au volant de direction pour mettre la chaîne audio en sourdine.



Appuyez pour mettre le signal en sourdine. Appuyez de nouveau pour rétablir le signal.

RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE SON

Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.

Système audio

2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Appuyez sur **Équilibre/Atténuation**.
4. Appuyez sur les flèches pour régler les paramètres.

Réglages de tonalité

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Appuyez sur **Réglages de tonalité**.
4. Appuyez sur les flèches ou la barre coulissante pour régler les paramètres.

Volume adaptatif

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Appuyez sur **Volume adaptatif**.
4. Sélectionnez un paramètre.

Mode d'occupation (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Appuyez sur **Mode d'occupation**.
4. Sélectionnez un paramètre.

Mode son (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Appuyez sur **Mode son**.
4. Sélectionnez un paramètre.

RÉGLAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.

2. Appuyez sur **Réglages horloge**.
3. Réglez l'heure.

Nota : Les options **AM** et **PM** ne sont pas disponibles si **Mode 24 h** est activé.

Activation et désactivation automatique des mises à jour de l'heure

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages horloge**.
3. Activez ou désactivez **Mise à jour autom. du fuseau horaire**.

RADIO AM-FM

LIMITES DE LA RADIO AM-FM

Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.

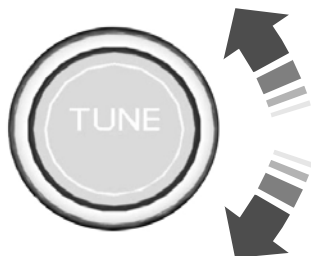
Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Système audio

SÉLECTION D'UNE STATION DE RADIO

Sélection manuelle d'une station de radio



Tournez ce bouton pour rechercher manuellement une station dans la bande de fréquences.

Utilisation de la syntonisation directe

1. Appuyez sur **Syntoniser** pour ouvrir le clavier numérique.
2. Saisissez la station voulue.

Nota : Vous pouvez saisir une station valide pour la source audio que vous écoutez.

Utilisation de la recherche automatique



Appuyez sur l'un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCRAN

Système audio



Appuyez sur le bouton.

Écran tactile

Pour désactiver l'affichage :

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages de l'affichage**.
3. Appuyez sur **Affichage désactivé**.

Nota : L'affichage s'active par défaut chaque fois que vous établissez le contact.

Pour activer l'affichage, appuyez n'importe où sur l'écran tactile.

AUTORADIO NUMÉRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

QU'EST-CE QUE LA RADIO NUMÉRIQUE

La technologie HD Radio™ est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.HDRadio.com

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Système audio

FONCTIONNEMENT DE L'AUTORADIO NUMÉRIQUE

Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques en plus des émissions analogiques.

HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion ne sont diffusées qu'en mode numérique et peuvent offrir du contenu nouveau ou différent.

Nota : Lors de la réception initiale d'une station HD1, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique jusqu'à ce qu'il confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio. Il passe ensuite en mode numérique.

Nota : Lors du passage à une station HD2 ou HD3, le son est interrompu car le système doit acquérir et décoder de nouveau le signal numérique.

LIMITATIONS DE L'AUTORADIO NUMÉRIQUE

Si le véhicule est hors de portée du signal, le système pourrait ne pas fonctionner.

Si vous êtes à la limite de la zone de réception, le son pourrait être interrompu en raison de la faiblesse du signal.

Nota : Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Si vous écoutez une des stations multidiffusion, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.

Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique.

Il n'est pas possible de capter une station HD mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTORADIO NUMÉRIQUE

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages radio**.
3. Activez ou désactivez **Radio AM HD** ou **Radio FM HD**.

TÉMOINS DE L'AUTORADIO NUMÉRIQUE

Indicateur HD Radio

Cet indicateur s'affiche lorsque la radio HD est activée et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu Radio HD.



La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

La couleur grise indique la réception d'une station numérique.

La couleur orange indique que le signal audionumérique est diffusé.

Indicateur de diffusion multiple

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les chaînes numériques supplémentaires disponibles.

Système audio

Nota : Pour les chaînes multidiffusion HD, l'indicateur et le texte radio HD s'affichent sous la forme d'un bouton. Appuyez sur ce bouton pour faire défiler toutes les stations HD sur la fréquence donnée.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

QU'EST-CE QUE LA RADIO SATELLITE

Votre système de radio SiriusXM installé en usine comprend une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour de plus amples informations sur les modalités d'abonnement prolongé, visitez le site www.SiriusXM.com aux États-Unis, www.SiriusXM.ca au Canada, ou contactez SiriusXM au 1-888-539-7474.

Nota : SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ni SiriusXM et ses sociétés affiliées ni Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ne seront tenues responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de modification, de suspension ou d'interruption.

LIMITES DE LA RADIO SATELLITE

Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. L'ajout de bagages sur l'antenne pourrait réduire sa performance.

Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

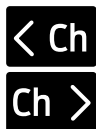
Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis le système audio pourrait être mis en sourdine. Un message d'erreur peut s'afficher à l'écran pour indiquer l'interférence.

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA RADIO SATELLITE

1. Sélectionnez SiriusXM comme source audio.
2. Syntonisez la chaîne 0.

SÉLECTION D'UN CANAL

Sélection manuelle d'une chaîne



Appuyez sur le bouton pour accéder à la chaîne de radio précédente ou suivante disponible.

Syntoniseur linéaire

Le syntoniseur linéaire s'affiche lors de la sélection manuelle d'une chaîne. Vous pouvez balayer le carrousel du syntoniseur linéaire vers la gauche ou vers la droite pour naviguer dans la liste de chaînes. Appuyez sur le nom d'une chaîne pour l'écouter.

Utilisation de la syntonisation directe

1. Appuyez sur la touche de recherche de chaîne vers le haut ou vers le bas pour ouvrir l'écran du syntoniseur linéaire.

Système audio

- Appuyez sur **Syntoniser** pour ouvrir le clavier numérique.
- Saisissez la chaîne voulue.

Utilisation de la fonction Parcourir

- Appuyez sur **Naviguer**.
- Sélectionnez une chaîne.

RÉGLAGES DE LA RADIO SATELLITE

Abonnement

Affiche l'état de votre abonnement. Vous pouvez vous abonner ou gérer directement votre abonnement à l'écran tactile.

Ajouter un auditeur/changer d'auditeur

Vous pouvez créer jusqu'à cinq profils d'auditeur par compte SiriusXM. Chaque profil d'auditeur peut être personnalisé avec un nom et une image de profil.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Nota : Un profil par défaut est disponible quand aucun profil d'auditeur n'a été créé.

Favoris SiriusXM

Les favoris SiriusXM s'affichent pour le profil d'auditeur actif. Lorsque vous écoutez SiriusXM, vous pouvez mémoriser vos favoris de la façon suivante :

- En appuyant sur le logo de la chaîne ou de l'émission actuellement choisie à l'écran audio SiriusXM. Une icône de favori s'affiche à côté du logo si la chaîne a été mémorisée en tant que favorite.
- En syntonisant une chaîne ou une émission que vous voulez mémoriser en tant que favorite. En naviguant jusqu'à l'écran Favoris SiriusXM et en enfonçant la touche Ajouter actuel. La chaîne ou l'émission actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.
- En enregistrant une radio préréglée. La chaîne ou l'émission SiriusXM actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Historique d'écoute

L'historique d'écoute affiche la liste du contenu SiriusXM récemment écouté pour le profil d'auditeur actif. Vous pouvez afficher, gérer et réinitialiser l'historique d'écoute au moyen des commandes de l'écran tactile.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Réglages de l'auditeur

Les réglages de l'auditeur s'appliquent au profil d'auditeur actif.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Nota : Un profil par défaut est disponible quand aucun profil d'auditeur n'a été créé.

Système audio

Aide et soutien

Vous pouvez contacter le service à la clientèle SiriusXM directement du système

SYNC et afficher les renseignements dont vous avez besoin pour gérer votre compte SiriusXM.

Système audio

SYSTÈME AUDIO – DÉPANNAGE

SYSTÈME AUDIO – MESSAGES D'INFORMATION

Dépannage de la radio satellite

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Connectivité désactivée	La diffusion sur Internet et les émissions sur demande ne sont pas disponibles et certaines fonctions SiriusXM sont désactivées.	La connexion internet est désactivée. Voir Véhicule connecté (page 459).
Aucun Internet	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer au satellite" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si la chaîne est également disponible par satellite.	SYNC tentera de se connecter. Voir Limites de la radio satellite (page 470). Passer à une connexion satellite pour la station actuelle si l'option est disponible.
Aucun signal satellite	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer au satellite" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si la chaîne est également disponible par transmission audio.	L'antenne est peut-être obstruée ou le signal satellite est faible à votre emplacement. Voir Limites de la radio satellite (page 470). Passez à une connexion Internet pour la station actuelle si l'option est disponible.
Connexion réseau lente	Le système audio peut être mis en sourdine pendant la tentative de chargement audio.	Patiencez pendant que le système tente de charger le signal audio ou passez à une autre chaîne.
Chaîne non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patiencez quelques instants avant de réessayer de syntoniser la chaîne. Si le problème persiste, la station n'est peut-être plus disponible.

Système audio

Épisode non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patientez quelques instants avant de réessayer de jouer l'épisode. Si le problème persiste, l'épisode n'est peut-être plus disponible.
Une erreur s'est produite	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Réessayez après un certain temps ou passez à une autre chaîne.
S'abonner pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement a expiré ou vous n'avez pas souscrit d'abonnement pour accéder au contenu énuméré. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/refresh aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/refresh au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite (page 470).

Systeme audio

Mettre à niveau pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement ne comprend pas l'accès au contenu énuméré. Il se peut que vous deviez mettre à niveau votre abonnement. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/refresh aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/refresh au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite (page 470).
Contenu limité selon l'emplacement géographique	Le système audio peut être mis en sourdine. Le message "Non disponible à votre emplacement" ou "Impossible de déterminer votre emplacement" peut s'afficher.	Le contenu n'est pas disponible à votre emplacement ou SiriusXM ne parvient pas à déterminer votre emplacement. Syntoniser une autre chaîne peut résoudre le problème.
Chaîne bloquée	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Le filtre Bloquer le contenu explicite est activé. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur dans le menu Réglages de la radio satellite pour accéder au filtre Bloquer le contenu explicite. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur. Voir Réglages de la radio satellite (page 471).

Système audio

Problème d'antenne ou problème matériel	Le système audio peut être mis en sourdine. Les fonctions SiriusXM peuvent ne pas être disponibles.	Si le problème persiste, il se peut que vous deviez vous rendre chez un concessionnaire autorisé.
Mise à jour SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine.	Attendez que la mise à jour de SiriusXM soit terminée.
Chargement en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu peut être provisoirement non disponible pendant le chargement.	Aucune intervention n'est nécessaire. Si la période de chargement est plus longue que d'habitude, Voir Limites de la radio satellite (page 470).
Chargement SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu et les commandes peuvent être provisoirement non disponibles.	Aucune intervention n'est nécessaire. Attendez que le chargement du système SiriusXM soit terminé.

IDENTIFICATION DE L'AUTORADIO



Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ÉCRAN DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes

à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

LIMITATIONS DE L'ÉCRAN DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT

Fonctions asservies à la vitesse

Pour votre sécurité, certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque ce véhicule est en mouvement à une vitesse supérieure ou égale à 10 km/h (6 mph).

Lorsque vous conduisez le véhicule, les réglages qui ne sont pas essentiels s'affichent à l'écran comme n'étant pas disponibles. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples précis.

Fonctions limitées	
Fonctionnalités du système	Mises à jour du système.
	Configuration des profils personnels.
	Configuration du mode Valet.
	Réglages d'assistance conducteur.
	Seuil de vitesse Auto-Start-Stop.
Réglages du véhicule	Ralenti maximal de 30 minutes.
	Configuration MyKey.
	Configuration du code de clavier d'entrée sans clé.

Les fonctions limitées seront de nouveau disponibles lorsque le véhicule est immobile.

BARRE D'ÉTAT

La barre se trouve dans la partie supérieure de l'écran et indique l'état des fonctions du véhicule.

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement



Appel en cours.



Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.



Système audio en sourdine.



Mise à jour du système installée.



Wi-Fi disponible.



Wi-Fi connecté.



Téléphone cellulaire en itinérance.



Message texte reçu.



Courriel reçu.



Appareil **Bluetooth®** connecté.



Système de notification de collision automatique désactivé.



État de la pile du téléphone cellulaire.



Le chargeur sans fil est activé.



Puissance du signal du réseau cellulaire.



Partage des données du véhicule activé.



Partage des données du véhicule désactivé.



Partage de la localisation du véhicule activé.



Partage de la localisation et des données du véhicule activé.



Activation de la mise à jour des systèmes du véhicule.



Consentement supplémentaire requis.



Rappel d'activation des systèmes du véhicule.



Échec de la mise à jour des systèmes du véhicule.



Rappel de mise à jour des systèmes du véhicule.

BARRE DE FONCTIONS

La barre se trouve au bas de l'écran et vous permet d'accéder aux fonctions du véhicule.



Sélectionnez cette option pour utiliser la radio, une clé USB, un lecteur multimédia ou un appareil **Bluetooth®**.



Sélectionnez cette option pour passer des appels et accéder au répertoire téléphonique de votre téléphone cellulaire.



Sélectionnez cette option pour utiliser le système de navigation.



Sélectionnez cette option pour afficher les favoris.

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement



Sélectionner cette option pour détecter et utiliser des applications compatibles sur votre appareil iOS ou Android.



Sélectionnez cette option pour régler les paramètres du système.



Sélectionnez cette option pour afficher les caractéristiques.



Nota : L'icône peut être différente en fonction de votre véhicule.

ÉCRAN D'INFORMATION SUR DEMANDE - VÉHICULES AVEC : ÉCRAN DE 12,3 PO

Des cartes affichées sur le côté de l'écran Information sur demande vous permettent de consulter les renseignements sur différentes fonctions.



Sélectionnez le bouton pour afficher la carte suivante.



Sélectionnez le bouton pour afficher la carte précédente.



Sélectionnez le bouton pour afficher les cartes disponibles.

Interaction vocale

QU'EST-CE QUE L'INTERACTION VOCALE

Grâce aux interactions vocales, vous pouvez contrôler des fonctions du véhicule en énonçant vos demandes.

RÉGLAGE DU MOT-CLÉ DÉCLENCHEUR

1. Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.
2. Appuyez sur le bouton de commande vocale.
3. Activez Écouter le mot de réveil.
4. Appuyez sur Mot de réveil favori
5. Sélectionnez un mot de réveil.

DÉBUT D'UNE INTERACTION VOCALE

Énoncez le mot de réveil.



Appuyez sur la touche d'interaction vocale du volant de direction.

EXEMPLES D'INTERACTIONS VOCALES

Nota : Il se peut que vous deviez activer le modem de votre véhicule pour utiliser certaines commandes vocales. Voir **Activation et désactivation du modem** (page 459).

Exemples généraux

Commande	Résultat
Recommencer.	Le système réinitialise l'interaction vocale en cours.
Annuler.	Le système termine l'interaction vocale en cours.
Page suivante.	Le système passe à la page suivante.
Page précédente.	Le système passe à la page précédente.
Aide.	Le système affiche une liste de commandes disponibles pour la page en cours.

Exemples pour le divertissement

Commande	Résultat
Jouer les Beatles.	Le système lit la musique sélectionnée.
Afficher la musique des Beatles.	Le système affiche la musique sélectionnée.
Syntoniser FM 101,9.	Le système se syntonise sur la station 101,9 FM.
Régler la station au canal Sirius 2.	Le système syntonise la radio sur le canal Sirius 2.

Interaction vocale

Exemples pour le climat

Commande	Résultat
Réglez la température au niveau le plus bas.	Le système règle la température au minimum.
Réglez la température à 22°C (72°F).	Le système règle la température à 22°C (72°F).

Exemples pour le téléphone

Commande	Résultat
Appeler Henri.	Le système appelle Henri avec votre appareil connecté.
Composer (numéro de téléphone).	Le système compose le numéro de téléphone sélectionné.
Envoyer un message texte à Henri.	Le système commence à écrire un message texte dicté.
Lire le message de Henri.	Le système vous lit le plus récent message envoyé par Henri.

Exemples pour les applications

Commande	Résultat
Applis mobiles.	Le système vous invite à énoncer le nom de l'application pour la lancer sur le système.
Liste d'applis mobiles.	Le système affiche une liste de toutes les applis mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applis mobiles	Le système recherche les applis mobiles exécutées sur votre appareil mobile et s'y connecte.

Exemples pour la navigation

Commande	Résultat
Aller à 125 Main Street, New York.	Le système amorce la navigation guidée jusqu'à l'adresse.
Où se trouve ____	Le système recherche le point d'intérêt demandé.
Me montrer l'itinéraire jusqu'à Oakwood Boulevard et Pelham Road.	Le système affiche l'itinéraire jusqu'à l'intersection sélectionnée.
Annuler l'itinéraire.	Le système annule la navigation guidée jusqu'à la destination.

Interaction vocale

Exemples pour l'assistant Ford

Nota : Lorsque vous ne conduisez pas, des commandes supplémentaires sont disponibles au moyen d'applications de clavardage populaires. Utilisez FordPass pour configurer une conversation avec l'assistant Ford.

Interaction vocale

Exemples pour les commandes du véhicule à distance

Commande	Résultat
Combien y a-t-il d'essence dans le réservoir?	Le véhicule vous indiquera la quantité d'essence restante.

Exemples pour l'entretien et l'assistance dépannage

Commande	Résultat
Appeler l'assistance dépannage.	Votre véhicule compose le numéro de téléphone de l'assistance dépannage.

Exemples pour l'information concernant le véhicule

Commande	Résultat
Comment fonctionne le régulateur de vitesse?	De l'information concernant la fonction apparaît sur l'écran central ou dans l'application FordPass.
Que signifie ce témoin?	De l'information concernant le témoin apparaît sur l'écran central ou dans l'application FordPass.
Mon véhicule est-il visé par un rappel?	De l'information concernant les rappels en instance apparaît sur l'écran central ou dans l'application FordPass.
Quelle est la date	Votre véhicule ou

Commande	Résultat
d'échéance de ma garantie?	l'application FordPass vous indiquera la date d'expiration.

Exemples pour la recharge

Commande	Résultat
À quand ma prochaine recharge programmée?	De l'information concernant l'heure et l'emplacement de la prochaine recharge apparaît sur l'écran central ou dans l'application FordPass.
Montre-moi l'horaire de recharge.	Affiche l'écran des paramètres de charge dans le véhicule.
Modifie mon horaire de recharge.	Affiche l'écran des paramètres de charge dans le véhicule.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

CONNEXION DE VOTRE TÉLÉPHONE

Accédez au menu des paramètres de votre appareil et activez **Bluetooth®**.



Sélectionnez l'option téléphone sur la barre de fonctions.

1. Sélectionnez **Ajouter tél..**

Nota : Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.

Nota : Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le PIN (numéro d'identification personnel) sur votre téléphone cellulaire correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : L'écran tactile indique que vous avez couplé votre téléphone cellulaire avec succès.

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : Si vous coupez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.

MENU DU TÉLÉPHONE

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Destination favorite

Affichez la liste des contacts favoris qui sont configurés sur votre téléphone.

Messagerie

Affichez la liste des messages texte à lire, à écouter ou en attente de réponse.

Courriel

Affichez la liste des courriels à lire, à écouter ou en attente de réponse.

Téléphone

Liste téléphonique

Affichez la liste des appareils jumelés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Nota : *Il est possible de mémoriser jusqu'à 12 appareils.*

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

Commande vocale

Énoncez une commande pour utiliser l'assistant vocal Google ou Siri disponible sur votre téléphone connecté pour accéder aux fonctions prises en charge.

Nota : *Certaines fonctions dans le menu de téléphone peuvent ne pas être disponibles si la fonction n'est pas prise en charge par le téléphone.*

Téléphone

APPEL ET RÉCEPTION D'APPEL

Faire des appels

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros et les photos en mémoire pour ce contact s'affichent. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos favoris, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Favoris	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

--

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant de direction.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. Le système l'enregistre comme un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.

Téléphone

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton au volant de direction.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur l'écran tactile.

ENVOI ET RÉCEPTION D'UN MESSAGE TEXTE

Élément de menu	Description
Écouter	Écouter le message texte.
Voir	Afficher le message texte.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répon.	Répondre au message texte par un message texte standard.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES NOTIFICATIONS PAR MESSAGE TEXTE

IOS

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.
3. Sélectionnez l'icône d'information à droite de votre véhicule.
4. Activez ou désactivez les notifications de message texte.

Android

1. Accédez au menu des paramètres de votre téléphone cellulaire.
2. Sélectionnez **Bluetooth®**.
3. Sélectionnez l'option Profils.
4. Sélectionnez le profil du téléphone.
5. Activez ou désactivez les notifications de message texte.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH®

1. Assurez-vous que l'option **Bluetooth®** de votre appareil est activée.
2. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Connectivité**.
4. Appuyez sur **Bluetooth**.
5. Appuyez sur **Ajouter un appareil Bluetooth**.

Nota : Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre appareil.

6. Sélectionnez votre véhicule sur l'appareil.

Nota : Un numéro s'affiche sur votre appareil et sur l'écran tactile.

7. Confirmez que le numéro sur votre appareil correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : L'écran tactile indique que vous avez couplé votre appareil.

Le mot-symbole et les logos **Bluetooth®** sont des marques déposées de **Bluetooth SIG, Inc.** utilisées sous licence par Ford Motor Company. Les autres marques de commerce et noms commerciaux sont ceux de leurs propriétaires respectifs.

LECTURE MULTIMÉDIA AVEC BLUETOOTH®



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire

votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Connectez votre appareil.



Appuyez sur le bouton audio de la barre de fonctions.



Appuyez sur **Sources**.



Appuyez sur l'option **Bluetooth®**.



Appuyez sur cette touche pour lire une piste. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre la lecture en pause.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur cette touche pour avancer rapidement dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur cette touche pour reculer rapidement dans la piste.

Applications

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX APPLICATIONS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

EXIGENCES RELATIVES À L'APPLICATION

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Son utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les

applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications peuvent fonctionner sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

ACCÈS AUX APPLICATIONS



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

ACTIVATION D'APPLICATIONS SUR UN APPAREIL IOS



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.
2. Suivez les instructions pour coupler et connecter votre appareil par **Bluetooth®** ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : Certaines applications peuvent fonctionner avec Apple CarPlay s'il est activé.

Nota : La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.

Nota : Pour obtenir de l'aide avec le dépannage, sélectionnez Liste d'applis compatibles ou Mon application n'est pas affichée sous Aide Applis mobiles.

Applications

ACTIVATION D'APPLICATIONS SUR UN APPAREIL ANDROID



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.
2. Suivez les instructions pour coupler et connecter votre appareil par **Bluetooth®** ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez **Trouver des applis mobiles**.
5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser sur l'écran tactile.

Nota : Pour activer les applications lorsque vous effectuez le couplage avec un câble USB, activez Android App par USB.

Nota : Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.

Nota : Certaines applications peuvent fonctionner avec Android Auto s'il est activé.

Nota : La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.

Nota : Pour obtenir de l'aide avec le dépannage, sélectionnez Liste d'applis compatibles ou Mon application n'est pas affichée sous Aide Applis mobiles.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'APPLE CARPLAY

Activation de l'application Apple CarPlay avec USB

1. Branchez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : La sélection de l'option "Activer CarPlay sans fil" sur votre appareil prépare l'appareil pour cette option quand vous entrez de nouveau dans le véhicule.

Activation de l'application Apple CarPlay avec l'option sans fil

1. Coupez votre appareil à **Bluetooth®**.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Désactivation de l'application Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Réactivation de l'application Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Apple CarPlay.

Applications

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'ANDROID AUTO

Activation de l'application Android Auto avec USB (selon l'équipement)

1. Branchez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Activation sans fil de l'application Android Auto

1. Couplez votre appareil à **Bluetooth®**.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : Certains appareils Android ne prennent pas en charge l'application Android Auto sans fil. Vérifiez la compatibilité du système d'exploitation de votre appareil Android.

Désactivation de l'application Android Auto



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Réactivation de l'application Android Auto



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Android Auto.

ACCÈS À LA NAVIGATION



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de navigation.

Nota : Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. L'ajout de bagages sur l'antenne pourrait réduire sa performance.

MISES À JOUR CARTOGRAPHIQUES DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Pour les mises à jour par USB et d'autres détails, communiquez avec un concessionnaire : 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada, ou 01 800 557-5539 au Mexique.

Nota : Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator.

RÉGLAGE DE LA CARTE

ZOOM AVANT ET ARRIÈRE DE LA CARTE

Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

CHANGEMENT DU FORMAT DE CARTE



Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Orientation de la carte.
2. Choisissez une orientation de la carte.

CIRCULATION EN DIRECT

LA CIRCULATION EN DIRECT, DE QUOI S'AGIT-IL?

Lorsque la fonction Live Traffic est activée, vous pouvez voir l'état de la circulation en temps réel.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF DE CIRCULATION EN DIRECT



Appuyez sur le bouton Menu.

Navigation

1. Appuyez sur la vignette Circulation sur la carte.
2. Appuyez sur Activer circulation ou Désactiver circulation.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN ÉCRAN TEXTE

1. Appuyez sur la barre de recherche dans la partie supérieure de l'écran.
2. Entrez votre destination à l'aide du clavier.
3. Appuyez sur Rechercher.
4. Sélectionnez une destination dans la liste.
5. Appuyez sur Démarrer pour commencer la navigation.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN ÉCRAN CARTE

Appuyez longuement sur la carte pour ajouter une épingle à cet emplacement. L'information sur l'emplacement de l'épingle s'affiche à l'écran.



Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers l'épingle.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION PRÉDICTIVE

Appuyez sur la carte de destination prévue à l'écran pour vous rendre à cette destination. Ces destinations s'affichent une fois que le système de navigation a appris vos habitudes de conduite.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION RÉCENTE



Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Récentes.
2. Sélectionnez une destination dans la liste.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION ENREGISTRÉE



Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur Adresses enregistrées.
2. Sélectionnez une destination enregistrée.

Nota : Ensuite, lorsque vous consultez les détails de l'emplacement, appuyez sur l'icône de l'étoile pour l'enregistrer.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN POINT D'INTÉRÊT

Appuyez longuement sur une icône de point d'intérêt sur la carte. L'information sur l'emplacement du point d'intérêt s'affiche à l'écran.



Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers le point d'intérêt.

POINTS DE CHEMINEMENT

AJOUT DE POINT DE CHEMINEMENT



Appuyez sur le bouton Ajouter point de cheminement pendant une session de navigation active.

Navigation

1. Entrez votre point de cheminement à l'aide du clavier.
2. Appuyez sur Rechercher.
3. Sélectionnez un point de cheminement dans la liste.
4. Appuyez sur Ajouter à l'itinéraire.

MODIFICATION DE POINTS DE CHEMINEMENT

1. Appuyez sur le point de cheminement que vous voulez modifier.
2. Sélectionnez une option pour réordonner ou supprimer le point de cheminement.

GUIDAGE D'ITINÉRAIRE

RÉGLAGE DU VOLUME DES MESSAGES DE GUIDAGE

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

RÉPÉTITION D'UNE INSTRUCTION

Appuyez sur l'indicateur de direction pour entendre la dernière directive de guidage.

PARAMÈTRES DU GUIDAGE D'ITINÉRAIRE

Éviter les routes pour 4x4

Avant de commencer une session de navigation

Avant de commencer une session de navigation, vous pouvez activer ou désactiver les routes pour 4x4 à l'aide des commandes de la page de détails des points d'intérêt. Lorsque cette option est activée, le système inclura les routes pour 4x4 dans son calcul du meilleur itinéraire. Lorsque cette option est désactivée, le système évitera les routes pour 4x4.

Durant une session de navigation

Si vous ne souhaitez pas inclure des routes pour 4x4 sur votre itinéraire, vous pouvez annuler le virage sur la route pour 4x4 au moyen de la liste de virages.

1. Appuyez sur le chevron sous le volet de virages.
2. Balayez vers la gauche sur la route pour 4x4 dans la liste de virages qui s'affiche.
3. Appuyez sur le bouton Supprimer pour supprimer cette route de votre itinéraire.

Le système choisira alors une autre route pour vous mener à destination.

ANNULATION DU GUIDAGE D'ITINÉRAIRE



Appuyez sur la touche pour annuler le guidage routier vers la destination.

Mises à jour des systèmes du véhicule

MISE À JOUR DES SYSTÈMES DU VÉHICULE SANS FIL



Les mises à jour logicielles à distance vous permettent d'effectuer sans fil la mise à jour des logiciels de votre véhicule. Pour être certain de recevoir toutes les mises à jour, configurez un calendrier récurrent et connectez-vous au Wi-Fi. Voir **Véhicule connecté** (page 459). Si vous n'êtes pas connecté au Wi-Fi, il se peut que les mises prennent plus de temps ou ne se téléchargent pas. Plusieurs connexions peuvent être nécessaires pour terminer un téléchargement.

Activation des mises à jour logicielles à distance



Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la vignette **Mise à jour des systèmes**.
2. Activez les **mises à jour automatiques**.

Nota : Les mises à jour logicielles à distance sont activées par défaut.

Nota : Si vous ne voulez pas recevoir de mises à jour logicielles à distance, vous pouvez les désactiver. Vous ne serez pas avisé lorsque de nouvelles mises à jour sont disponibles.

Programmation d'une mise à jour

La programmation d'une mise à jour vous permet de choisir le moment opportun pour effectuer la mise à jour. Nous vous recommandons d'effectuer les mises à jour de nuit, lorsque votre véhicule n'est pas utilisé. Assurez-vous que les options Connectivité du véhicule et Mises à jour

logicielles à distance automatiques sont activées. Lorsque vous avez terminé ces étapes, votre programme sera enregistré pour les prochaines mises à jour. Vous pouvez modifier votre programme tant qu'une mise à jour n'est pas en cours.

Nota : Certaines mises à jour peuvent être installées hors des périodes définies dans votre programme. L'information sur toute mise à jour non programmée s'affiche à l'écran tactile une fois installée.

Utilisation du menu Réglages



Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la vignette **Mise à jour des systèmes**.
2. Appuyez sur **Planifier les mises à jour**.
3. Utilisez les commandes pour régler l'heure et le jour de la mise à jour.
4. Enregistrez le programme.

Nota : Vous pouvez définir les périodes de votre choix pour installer les mises à jour.

Utilisation de l'icône de la barre d'état



Lorsqu'une mise à jour est disponible, appuyez sur l'icône de notification et suivez les invites à l'écran. Des icônes de mise à jour logicielles à distance supplémentaires peuvent s'afficher dans la barre d'état. Voir **Barre d'état** (page 477).

Exécution d'une mise à jour logicielle à distance

Vous pouvez voir la progression de la mise à jour à l'écran tactile. Une fois que la mise à jour a commencé, elle ne peut pas être annulée.

Mises à jour des systèmes du véhicule

Durant les mises à jour programmées, vous ne pourrez pas conduire le véhicule, le faire démarrer, ou utiliser les commandes à distance pour verrouiller et déverrouiller le véhicule. Les carillons d'alarme, de verrouillage centralisé et des portes sont désactivés. Le verrouillage électronique des portes ne fonctionne pas pendant la mise à jour. Vous pouvez ouvrir les portes à l'aide de la serrure mécanique si vous n'avez pas activé le verrouillage de sécurité enfants. Tirez la poignée jusqu'en butée pour utiliser la serrure mécanique. Certaines mises à jour pourraient ne pas vous permettre d'utiliser votre véhicule durant la mise à jour.

Nota : Certaines mises à jour peuvent se terminer en arrière-plan, mais celles qui sont plus complexes peuvent prendre jusqu'à 45 minutes.

Nota : Le double verrouillage est désactivé et le verrouillage centralisé est activé pendant et après une mise à jour.

Nota : Si votre véhicule est branché, la recharge est interrompue pendant la mise à jour puis reprend une fois la mise à jour terminée.

Exigences relatives aux mises à jour logicielles à distance

Si ces exigences ne sont pas respectées pendant une mise à jour programmée, celle-ci sera retardée. Vous pouvez modifier votre programme si vous voulez installer la mise à jour plus tôt.

- Le contact est coupé.
- Le véhicule est arrêté.
- Le véhicule est stationné.
- Les feux de détresse sont éteints.
- L'alarme ne retentit pas.
- Les portes sont fermées.
- Les feux de stationnement sont éteints.

- Vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.
- Un appel d'urgence n'est pas en cours.
- Le témoin Arrêter prudemment n'est pas allumé. Voir **Témoins de l'affichage du tableau de bord** (page 120).

Affichage de l'information sur la mise à jour

Après une mise à jour réussie, de plus amples détails ou états sur la mise à jour s'affichent à l'écran tactile. Vous pouvez aussi accéder à cette information sur la vignette Mise à jour des systèmes.

En cas d'échec de la mise à jour, suivez l'invite qui s'affiche à l'écran tactile.

EXÉCUTION D'UNE RÉINITIALISATION GÉNÉRALE



Appuyez sur l'option Réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la vignette **Réinitialisation**.
2. Appuyez sur **Réinitialisation générale**.
3. Suivez les invites à l'écran pour effectuer la réinitialisation.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Les accessoires Ford autorisés sous licence sont développés par le fabricant d'accessoires. Le fabricant d'accessoires développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company.

Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

La plupart des pièces Ford Performance sont vendues sans garantie, sauf avis contraire. Consultez le site de pièces Ford Performance à l'adresse www.performanceparts.ford.com ou communiquez avec la ligne d'assistance technique de pièces Ford Performance au 1 (800) FORD788 pour obtenir les plus récentes informations concernant la garantie de produits particuliers.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids technique maximal sous avant ou arrière (GVWR ou GAWR sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.
- L'installation d'appareils de communication mobiles doit être effectuée par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Commutateurs auxiliaires (Selon l'équipement)

QUE SONT LES COMMUTATEURS AUXILIAIRES

Le tableau auxiliaire sur la console au pavillon facilite l'installation d'équipement de deuxième monte avec six contacteurs précâblés reliés au boîtier de distribution électrique. Chaque circuit est individuellement relié à un fusible pour la connexion des accessoires électriques.

EMPLACEMENT DES COMMUTATEURS AUXILIAIRES

Les contacteurs sont étiquetés AUX 1 à AUX 6. Ceux-ci ne fonctionnent que lorsque le contact est établi, ou lorsque le contact est coupé si l'alimentation prolongée des accessoires est activée, que le moteur tourne ou non. Nous recommandons cependant de laisser tourner le moteur afin de maintenir le

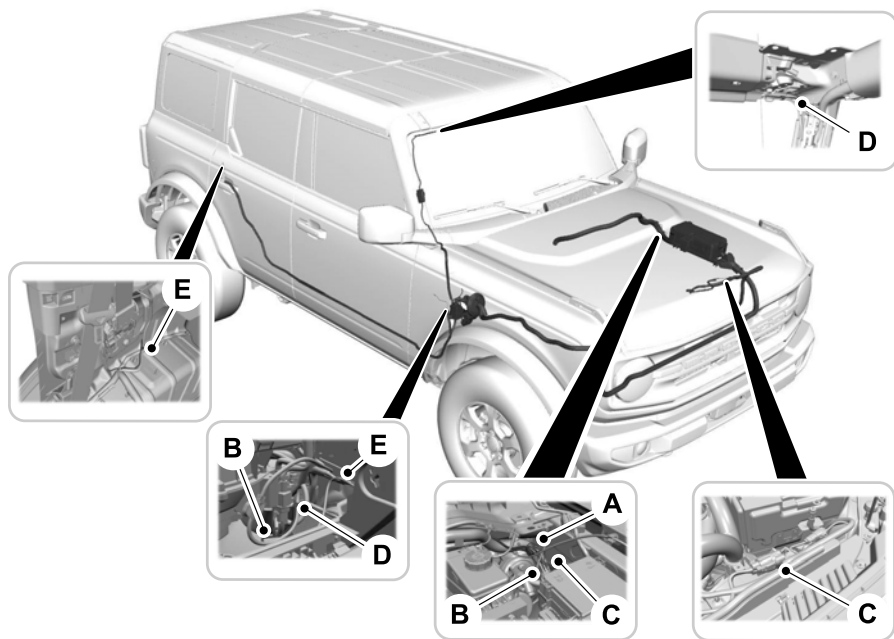
niveau de charge de la batterie lorsque les contacteurs sont utilisés de façon prolongée ou que leur activation entraîne une consommation de courant élevée. Quand un contacteur est activé, le voyant s'allume sur la commande et le circuit alimente le périphérique câblé à ce contacteur.



EMPLACEMENT DU CÂBLAGE DES COMMUTATEURS AUXILIAIRES

Il y a six circuits alimentés et cinq circuits non alimentés.

Commutateurs auxiliaires (Selon l'équipement)



- A Circuits provenant du boîtier de fusibles du compartiment moteur. Voir **Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur** (page 349).
- B Circuits vers le côté d'auvent intérieur droit.
- C Circuit vers la calandre avant.
- D Circuit vers le pare-soleil de droite.
- E Circuit vers le panneau de custode arrière droit.

Les circuits provenant du boîtier de fusibles du compartiment moteur (A) sont alimentés. Tous les autres circuits (B à E) ne sont pas raccordés à une extrémité.

Des renseignements supplémentaires sur l'emplacement des fusibles et relais sont disponibles. Voir **Fusibles** (page 349). Consultez votre concessionnaire autorisé pour l'entretien de ces circuits.

Commutateurs auxiliaires (Selon l'équipement)

DÉTERMINATION DU CÂBLAGE DES COMMUTATEURS AUXILIAIRES

Les relais sont identifiés comme suit :

Boîtier de distribution électrique	Couleur du fil	Taille de câble	Fusible
AUX 1	Jaune	1,5 mm ²	30 A
AUX 2	Vert/Marron	1,5 mm ²	15 A
AUX 3	Violet/Vert	0,75 mm ²	10 A
AUX 4	Brun	0,75 mm ²	10 A
AUX 5	Bleu/Orange	0,75 mm ²	10 A
AUX 6	Jaune/Orange	0,75 mm ²	10 A

Circuits non alimentés :

Nota : Les circuits non alimentés correspondent au graphique de câblage du commutateur auxiliaire. Voir **Emplacement du câblage des commutateurs auxiliaires** (page 500).

Circuits non alimentés	Emplacement	Couleur du fil	Taille de câble
B1	Habitacle	Marron/Blanc	1,5 mm ²
B2	Habitacle	Blanc	1,5 mm ²
C	Calandre avant	Violet/Gris	1,5 mm ²
D	Pare-soleil de droite	Gris/Orange	1,5 mm ²
E	Panneau de custode arrière droit	Blanc/Orange	1,5 mm ²

QU'EST-CE QUE FORD PROTECT

Protégez-vous en souscrivant à un programme d'entretien prolongé Ford Protect pour ne pas subir de hausse des frais de réparation de votre véhicule.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect – États-Unis seulement

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procurent la tranquillité d'esprit. Les programmes d'entretien prolongé appuyés par Ford Motor Company offrent une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE – 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.
3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le premier jour

Si vous laissez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Ford Protect

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne de carburant et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, de la sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage
- Disque d'embrayage (le cas échéant)
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension

- Courroies du moteur
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant)
- Remplacement du filtre à air d'habitacle tous les 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 5 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (Canada seulement)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure.

Ford Protect

- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires agréés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Visitez votre concessionnaire local Ford Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé Ford Protect qui vous convient.

Entretien périodique

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous effectuez l'entretien requis, vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien insuffisant. Vous pourrez aussi augmenter la valeur de revente ou d'échange du véhicule. Conservez tous les reçus d'entretien avec le véhicule.

Il est important d'effectuer l'entretien du véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : Le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts d'utilisation de votre véhicule.

Vous devez vous assurer que tous les entretiens périodiques sont effectués et que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 443).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait provoquer des dommages au véhicule qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Nos pièces de rechange d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces de remplacement authentiques de marque Ford, ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez un concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Si vous n'utilisez pas nos pièces approuvées, les pièces utilisées peuvent ne pas répondre à nos spécifications et pourraient compromettre la conformité aux normes antipollution.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent; un message apparaît sur l'écran d'information à l'intervalle de vidange d'huile approprié. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi), les véhicules hybrides pouvant dépasser 16 000 km (10 000 mi).

Entretien périodique

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance.

Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veuillez remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 362).

Si l'écran d'information est réinitialisé prématurément ou ne fonctionne plus, vous devez remplacer l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Les véhicules hautes performances peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (cela comprend des périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, des charges élevées, le frein moteur et les manœuvres de virage agressives, y compris l'utilisation sur circuit et hors route). Dans ces conditions, la consommation d'huile peut être d'environ une pinte pour 500 milles (un litre pour 800 km). Vérifier le niveau d'huile moteur chaque fois que vous faites le plein de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Nous vous recommandons vivement d'utiliser uniquement nos pièces de rechange d'origine ou nos pièces de rechange remises à neuf approuvées, conçues pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits chimiques et d'additifs non approuvés pour l'entretien normal du véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Faites immédiatement vérifier les liquides décolorés qui présentent également des signes de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers.

Veuillez à remplacer les huiles et les liquides du véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage que nous avons approuvé.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base suivantes.

Entretien périodique

À vérifier tous les mois

L'indicateur de colmatage du filtre à air.¹

Le niveau d'huile moteur.

Le fonctionnement de tous les éclairages intérieurs et de tous les feux extérieurs.

Les pneus, y compris la roue de secours pour l'état d'usure et la bonne pression.

Le niveau du liquide de lave-glace de pare-brise.

Le décanteur d'eau. Vidangez au besoin ou si l'écran d'information l'indique.¹

Les trous et fentes du tuyau arrière pour s'assurer qu'ils sont opérationnels et exempts de débris.¹

¹ Véhicules diesel uniquement.

À vérifier tous les six mois

Les connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.

Les trous d'évacuation des portes et de la carrosserie à la recherche d'obstructions. Nettoyez au besoin.

Le niveau de liquide du circuit de refroidissement et la concentration du liquide de refroidissement.

L'usure des bourrelets d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.

Le fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.

Le bon fonctionnement du frein de stationnement.

L'usure et le fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des mécanismes de siège.

Le fonctionnement des témoins de frein, de système ABS, de coussins gonflables et de ceintures de sécurité.

Le fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Entretien périodique

Inspection multipoint

Il est important de faire vérifier régulièrement les systèmes de votre véhicule. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel majeur avant qu'il ne

surviene. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que le véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint	
Courroie d'entraînement des accessoires ou autres courroies	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation
Circuit d'échappement	Éléments de suspension pour des fuites ou dommages.
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et la tringlerie
Niveaux de liquide ¹ ; remplir au besoin	État d'usure et pression des pneus, y compris celui de la roue de secours ²
Fuites d'huile et de liquide	Fissures, gravillonnages et piqûres du pare-brise
Soufflets de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces.

¹ Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours; vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison sur le contenant. Remplacer au besoin.

Renseignez-vous auprès du conseiller technique du concessionnaire ou du technicien concernant l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection du véhicule. La liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général du véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Rappel de vidange d'huile

Votre véhicule est équipé d'une fonction de rappel de vidange d'huile qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule.

Entretien périodique

Quand s'attendre au message VIDANGE HUILE REQUISE	
Intervalle	Utilisation du véhicule et exemple
12 000–16 000 km (7 500–10 000 mi)	Normale
	Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge ou remorquage nuls ou modérés. Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000–12 000 km (5 000–7 500 mi)	Rigoureuse
	Charge/remorquage modérés à lourds Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
5 000–8 000 km (3 000–5 000 mi)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Entretien périodique

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme l'indique l'écran d'information ¹
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. ²
Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez l'inspection multipoint, recommandé.
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique, si le véhicule est équipé d'une jauge. Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.
Vérifier la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan. Lubrifiez les graisseurs le cas échéant.
Vérifiez l'état des soufflets des demi-arbres de roue.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.

¹Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

²Réinitialisez le rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 362).

Entretien du liquide de frein ¹	
Tous les trois ans	Remplacez le liquide de frein. ²

¹Exécutez cette opération d'entretien tous les trois ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

²La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Entretien périodique

Autres éléments d'entretien ¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez la ou les courroies d'entraînement des accessoires. ²
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Vidangez l'huile pour essieu avant.
	Vidangez l'huile de l'essieu arrière.
	Remplacez l'huile de la boîte de transfert.
	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.
À 322 000 km (200 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ³

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile moteur et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

³ Remplacement initial après dix ans ou 322 000 km (200 000 mi), puis tous les cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi).

Entretien périodique

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez principalement le véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire, comme indiqué. Si vous utilisez le véhicule occasionnellement dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message Vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- Exemple 1 : Le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- Exemple 2 : Le message n'apparaît pas à, mais l'odomètre affiche 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, le rappel de vidange d'huile a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien des essieux sous Exceptions.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille.

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué à l'écran d'information, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.

Entretien périodique

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses, comme des routes non pavées ou poussiéreuses	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. ¹

¹Réinitialisez votre rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 362).

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez les graisseurs, le cas échéant.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. ¹
	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.

¹Réinitialisez votre rappel de vidange d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 362).

Utilisation exclusive de carburant E85 - Véhicules à carburant mixte Flex Fuel seulement	
Chaque intervalle de vidange d'huile	Si uniquement du carburant E85 a été utilisé, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien périodique

Entretien des essieux et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Faites vérifier le véhicule par un concessionnaire agréé.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles précisés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si le véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile conforme à nos spécifications ou une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

ALERTE DE CAPOTAGE



AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.



AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à quatre roues motrices. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices lorsque l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite. Adoptez toujours une vitesse sécuritaire.

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

NOTRE RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur nos initiatives et progrès en matière de durabilité, visitez www.sustainability.ford.com.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Informations client

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : La médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements qui suivent pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE a Division of BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive, Suite 550
McLean, VA 22102**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE - CANADA

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Informations client

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

COMMANDE D'UN MANUEL DU PROPRIÉTAIRE EN FRANÇAIS CANADIEN

Vous pouvez obtenir le Manuel du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en contactant Helm, LLC à l'adresse suivante :

HELM, LLC
47911 Halyard Drive, Suite 200
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

Appelez le numéro sans frais :
1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h
HNE

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.helminc.com

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1 888 327-4236 (ligne directe : 1 800 424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Informations client

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AU CANADA

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://tc.canada.ca/recalls
Site Web	http://tc.canada.ca/rappels
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

Informations client

**ÉTIQUETTES DE
CERTIFICATION DE
FRÉQUENCE RADIO**

**CAPTEURS DE SYSTÈME
D'INFORMATION SUR LES
ANGLES MORTS**

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: C-17954

Biélorussie

EAC

Brésil

 **ANATEL**
Agência Nacional de Telecomunicações

01741-15-08699

Canada

Capteur radar à courte portée SRR3-B

IC ID : 4135A-SRR3B

Informations client

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 8 in (20 cm) between the radiator and the body of any persons, user or bystander.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 8 in (20 cm) de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 240/MCPT/SG/16
Date d'agrément : 23/05/2016

Union européenne UE



Informations client

Ghana

NCA PRODUCT IDENTIFIER: 3R8-8M-7DF-231

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0727/ARE/2018
Date d'agrément : 10/12/2019

Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - SRR3-B.

Mexique

IFETEL: RLVCSR15-0904

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes
dos condiciones:

- (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause
interferencia perjudicial y
- (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier
interferencia, incluyendo la que pueda causar
su operación no deseada.

Malaisie



Moldavie



RALM/24A/0715/S(15-2272)

Informations client

Pakistan



Serbie



Paraguay



Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Russie



Afrique du Sud

TA-2015/444
APPROVED



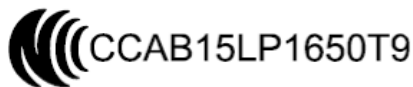
Informations client

Corée du Sud



MSIP-CRM-8DC-SRR3B

Taiwan, Chine



警語

經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Informations client

Ukraine



справжнім fIDC. Automotive Distance Control Systems GmbH заявляє, що тип радіообладнання SRR3 - В відповідає технічному регламенту радіообладнання ;

повний текст декларації про відповідність доступний на веб-сайті за такою адресою :

<http://continental.automotive-approvals.com/>

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER62934

DEALER No:
DA40068

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

MISE EN GARDE DES UTILISATEURS

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : OAYSRR3B

Informations client

Vietnam



MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

Argentina



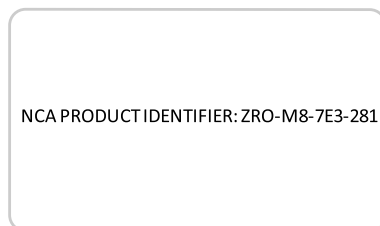
Zambie



Brésil



Ghana



Informations client

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA - M3NA2C766336.

Paraguay



2019-01-I-000076

Moldavie



Serbie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR 20148 ANRT 2019
Date d'agrément: 19/06/2019

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Informations client

Afrique du Sud



États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : M3NA2C766336

IC : 7812A-A2C766336

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Vietnam

Ukraine



Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No: ER68566/19
DEALER No: DA37380/15



Informations client

Zambie



CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES

Argentine



CNC ID: H-22290

SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.



CNC ID: H-16355

Identifiant du FCC : NZLSAHL5E

IC : 4112A-SAHL5E

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

CNC: H-16366



Informations client



CNC ID: H-24101

Identifiant de la FCC : M3N-A2C931426

Identifiant de la FCC : M3N-A2C931423

IC : 7812A-A2C931426

IC : 7812A-A2C913423

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Brésil



Agência Nacional de Telecomunicações

02445-16-01821



Agência Nacional de Telecomunicações

02444-16-01821

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 287/MCPT/SC/16

Date d'agrément : 02/07/2016

Canada et États-Unis



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 289/MCPT/SC/116

Date d'agrément : 02/07/2016

Ghana

NCA APPROVED: 2R9-8M-7E0-x94

Informations client

Malaisie

NCA APPROVED: 2R9-1H-7E0-01A

Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA – A2C97102000



F17000176

**This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA – A2C93142100**

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE

Numéro d'agrément : 0324/ARE/2016

Date d'agrément : 07/03/2016

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931426

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE

Numéro d'agrément : 0323/ARE/2016

Date d'agrément : 07/03/2016

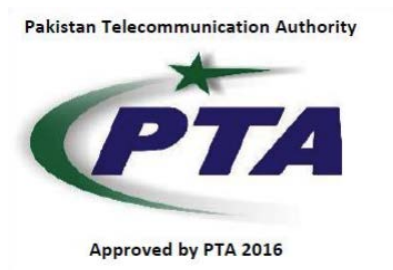
This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931423

Informations client

Moldavie



Pakistan



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 12432 ANRT 2016
Date d'agrément : 31/08/2016

Paraguay



AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 12433 ANRT 2016
Date d'agrément : 31/08/2016

NR : 2016-9-I-000222
NR : 2016-9-I-000220
NR : 2016-9-I-000223

Informations client

Serbie



W011 16



Corée du Sud

Singapour

Complies with IMDA Standards

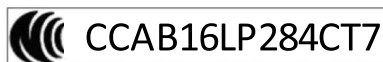
DA 00461



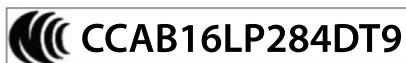
MSIP-CRM-TAL-A2C97102000

Afrique du Sud

Taïwan, Chine



Informations client



TRA
REGISTERED No:
ER46754/16

DEALER No:
DA37380/15

Ukraine



Vietnam



Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No: ER47690/16
DEALER No: DA37380/15

Zambie



Informations client



MODULE D'ÉMETTEUR- RÉCEPTEUR RADIO

Argentine



Brésil



Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéros d'agrément : 033/DDTIC/2020
Date d'agrément : 07/06/2020

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéros d'agrément : 034/DDTIC/2020
Date d'agrément : 07/06/2020

Ghana

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-108

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-114

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément: 0803/ARE/2020
Date d'agrément: 03/06/2020

Informations client

Afrique du Sud

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0802/ARE/2020
Date d'agrément : 03/06/2020



Maroc

AGREE PAR L'ANE MAROC
Numéro d'agrément : MR 24102 ANRT 2020
Date d'agrément : 18/05/2020

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER81341/20

DEALER No:
DA88113/20

Pakistan



TRA
REGISTERED No:
ER81342/20

DEALER No:
DA88113/20

Informations client

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : L2C0082R

Identifiant de la FCC : L2C0083TR

IC : 342A-0083TR

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie



SYNC

Argentine



CNC ID: C-24008



CNC ID: C-24009

Brésil



08657-19-01505

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados.

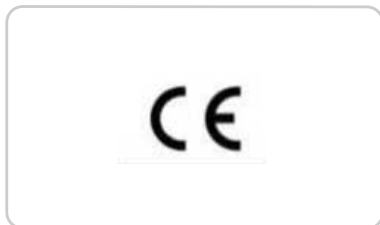
Informations client



08658-19-01505

Este equipamento não tem direito à proteção
contra interferência prejudicial e não pode causar
interferência em sistemas devidamente autorizados.

Union européenne UE



Ghana

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 124/DDTIC/2019

Date d'agrément : 07/08/2019

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-182

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-180

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 125/DDTIC/2019

Date d'agrément : 07/08/2019

Jamaïque

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA – SYNC-G4.

Informations client

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – SYNC-G4L

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0691/ARE/2018
Date d'agrément : 08/08/2019

Malaisie



SQASI/TA/19/4047

SQASI/TA/19/4046

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0692/ARE/2018
Date d'agrément : 08/08/2019

Moldavie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÈMENT: MR 20608 ANRT 2019
07 AOUT 2019

Informations client

Serbie

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÈMENT: MR 20606 ANRT 2019
07 AOÛT 2019



M005 20

Pakistan



Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Paraguay



Afrique du Sud



2020-03-I-00192

2020-03-I-00193

Informations client

TA-2019/2466



CCAB20LP0300T1

Corée du Sud



MSIP-R-C-FDM-SYNG4



MSIP-R-C-FDM-SYNG4L

Ukraine



UA.TR.028

Taïwan



CCAB20LP0290T8

Émirats arabes unis

UAE - TRA
REGISTERED No:
ER74902/19
DEALER No:
DA37380/15

Informations client

Zambie



États-Unis et Canada



Identifiant du FCC : KMH-SYNCG4

Identifiant du FCC : KMH-SYNCG4L

IC : 1422A-SYNCG4

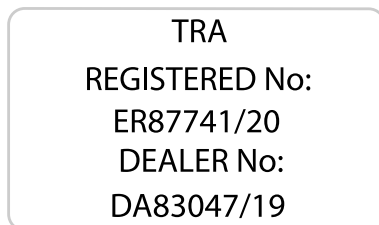
IC : 1422A-SYNCG4L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

UNITÉ DE COMMANDE TÉLÉMATIQUE

Émirats arabes unis



Informations client

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : KMH-14H074-NA1

IC : 1422A-14H074NA1

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS - VÉHICULES AVEC : CAPTEURS 315 MHZ

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-24068

Brésil



05160-16-08001

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito a proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Informations client

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA - FP3

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : MRXFP3

IC : 2546A-FP3

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Mexique

IFT: RLVSCFP16-1400
"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este
equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar
cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar
su operación no deseada."

Paraguay



NR: 2016-8-I-000193

Informations client

CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS - VÉHICULES AVEC : CAPTEURS 433 MHZ

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-16630

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT
(REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 547/MCPT/DPT/16
Date d'agrément : 27/09/16

Ghana

NCA APPROVED: 2R9-8M-7E0-0BE

Chine

CMIIT ID: 2016DJ6033

Jordanie

Model: FP4
Manufacturer: Schrader Electronics Ltd
Type Approval No: TRC/LPD/2017/360
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

Informations client

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0358/ARE/2016
Date d'agrément : 04/10/2016

Oman

OMAN TRA
TA-R/3591/16
D080134

Pakistan

Pakistan Telecommunication Authority



Approved by PTA 2016

Moldavie



Paraguay



NR: 2018-07-I-000318

Nigéria

Connection and use of this
communications
equipment is permitted by the Nigerian
Communications Commission

Informations client

Serbie



N005 18

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER48598/16

DEALER No.
DA0047074

Singapour

Complies with
IMDA Standards
DA 107968

MODULE DE CHARGE D'ACCESSOIRES SANS FIL

Argentine

Corée du Sud



MSIP-CRM-SRD-FP4

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-21576

Ukraine



UA.TR.109

Brésil



Agência Nacional de Telecomunicações

04021-18-06661

Informations client

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 004/DDTIC/2019
Date d'agrément : 10/01/2019

Jordanie

Type Approval No: TRC/LPD/2017/418
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

Malaisie



SQASI/TA/19/4129

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0474/ARE/2018
Date d'agrément : 05/03/2018

Union européenne UE



Ghana

NCA APPROVED: 1R3-1M-7E1-174

Jamaïque

This product has been Type Approved
by Jamaica: SMA - WACM.

Informations client

Moldavie



Serbie



N011 18

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément : MR 15474 ANRT 2017
Date d'agrément : 25/12/2017

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Paraguay



2017-10-I-0000333

Afrique du Sud



Informations client

Corée du Sud



R-RMM-DLH-WACM

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No:
ER57347/17

DEALER No:
DA37380/15

Taïwan, Chine



CCAH17LP1930T0

États-Unis



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : L2C0066T

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Ukraine



UA.TR.028

Informations client

Vietnam



Zambie



PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE



AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone,

phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Pour plus de renseignements, visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur.
Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Informations client

Pour plus de renseignements, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Ford recommande d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations et directives en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications des pièces d'origine du véhicule. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule,

nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Informations client

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule intégrant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels utilisés sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interagir ou communiquer avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou encore être mis à jour pour pouvoir interagir ou communiquer avec ces derniers.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

Informations client

AUTORISATION DE LICENCE

LOGICIELLE : ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interagit avec des systèmes ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas

désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les conditions de la licence régissant l'utilisation de tous les composants libres inclus avec le LOGICIEL.

- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez

pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants libres inclus avec le LOGICIEL.

Informations client

- **CLUF simple :** La documentation à l'intention de l'utilisateur final de ces APPAREILS et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement en raison d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et de services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version ou les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des ajouts au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.
- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées ou à ses représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des ajouts, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative au CLUF n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Informations client

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous fournir des liens vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis que pour vous rendre service et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site du tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY, sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement Web ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL

sur les APPAREILS comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous confère aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas explicitement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Informations client

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que l'exportation du LOGICIEL relève des compétences américaines et européennes. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et des fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL OU EN RAPPORT AVEC

CEUX-CI. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS N'ONT PAS ATTEINT LEUR BUT ESSENTIEL. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Manuel du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Manuel du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions du système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de manière sécuritaire et légale si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.

Informations client

- **Réglage du volume :** Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives détaillées afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Possibilité de distraction :** Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécisions éventuelles des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Informations client

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers, et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers, (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut imposer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP), et tout calculateur de données ou de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel n'est donné qu'à titre indicatif. Il n'est en aucune façon garanti et vous ne devriez pas vous y fier à cette fin.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés aux articles (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, DE COMPATIBILITÉ, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES OU LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Informations client

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES CONDITIONS DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et maintenu exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant un tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Le terme "différend" correspond aux litiges, poursuites ou autres controverses entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autres que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d., une déclaration écrite comprenant le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

Informations client

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une Cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une Cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne réglez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une Cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure lancée pour résoudre des litiges, sans égard à la tribune, sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ni procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA") en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, que vous soyez ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles de l'AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou à l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit

Informations client

tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "indemnité") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$. (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant. et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des frais de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et les frais de l'AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la Cour des petites créances (article c)

ou en arbitrage (article d). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (article e) est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article e ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article e est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article e demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces conditions générales attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas et n'utilisez pas le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

Informations client

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respectez toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utilisez votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, non sécuritaires ou dangereuses, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de marques de commerce, de noms commerciaux, de logos, de brevets ou de mentions de droits d'auteur ou d'autre avis ou marques de TeleNav ou de ses

Informations client

fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autre transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible. et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou poursuite engagée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous assumez l'intégralité du risque qui découle de votre utilisation du

logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y

COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LES PERTES COMMERCIALES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENV, MÊME SI TELENV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous convenez que les litiges, les réclamations ou les controverses qui résultent de ce contrat ou du logiciel TeleNav ou qui y sont liés seront résolus par un arbitrage indépendant sous l'autorité d'un médiateur neutre et seront gérés par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les règles

d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses dispositions en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice est nécessaire concernant l'arbitrage exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des conditions générales de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser

le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8,1

Ce contrat constitue l'intégralité de l'accord entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav conserve les droits, les titres et les intérêts liés au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Les licences et les autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat seront accordés ou conférés par implication, statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement de réception électronique de ces avis, vous devez cesser d'utiliser le logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de la part de TeleNav ou du vôtre d'exiger l'exécution de toute disposition ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux conditions de ce contrat ne constituera une violation ou une omission subséquente ni une renonciation à la disposition.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des délais de prescription, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Conditions générales relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les conditions de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Informations client

est aussi assujettie à ces conditions. Vous consentez à vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav.

9.1 Conditions de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux conditions générales qui sont convenues par vous, d'une part, et TeleNav ("TeleNav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GeoBase®, © ministère des Ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Conditions de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux conditions suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel TeleNav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions : Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précède, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un système de

Informations client

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie. Ces données vous sont fournies "telles quelles" et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. TeleNav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie ni déclaration de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité :

TELENV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE PROFITS, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Contrôle des exportations. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, y compris, sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Informations client

Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter n'importe laquelle de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre TeleNav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses dispositions en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour les litiges, réclamations et poursuites découlant des données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de "l'avis d'utilisation" suivant, et sera traitée conformément au dit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux conditions d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Informations client

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les conditions de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

"© United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN") :

1. Exonération et limite de responsabilité : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de toute sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, blessures ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la possession de ces données. ou (ii) de toute perte de profits, de revenus, de contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit présenter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie. (ii) l'emballage pour la copie. ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, notamment © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, le ministère des Ressources naturelles du Canada©. Tous droits réservés."

3. Conditions de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres conditions d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou tenir compte des données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des blessures ou des dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisa-

tion ou la possession de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemniserait et dégagerait de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des coûts, des dépenses, des dommages ou des blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données.

4. Dispositions additionnelles : Les conditions contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Informations client

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis
------------	------

Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"
-----------	---

Équateur	"INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011" "source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
----------	---

Guadeloupe, Guyane Française et Martinique	"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"
--	--

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
------	------

Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.
----------	--

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordanienues pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, il devra obtenir des droits directement auprès des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence accordée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey afin de créer et de vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur. (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.. (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland. (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000. et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en matière de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Informations client

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une poursuite directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
------	------

Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
----------	--

Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
---	---------------------

France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
--------	-----------------------------------

Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"
-----------	---

Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
-----------------	---

Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
-------	----------------------------

Hongrie	"Copyright © 2003. Top-Map Ltd."
---------	----------------------------------

Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
--------	--

Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
---------	---

Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
----------	-----------------------------

Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
---------	---

Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
-------	---

Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie."
--------	---

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Informations client

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.psm.com.au). Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intellematics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les conditions de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

AUX FINS DE CET ARTICLE, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DU PRÉSENT ARTICLE, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUT SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS

ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET PERSONNES AUTORISÉES.

L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA POURSUITE, QUE CE SOIT POUR VIOLATION DE CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÉDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON-RESPECT D'UTILISATION OU

L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL, SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES

LE SERVICE EST DESTINÉ UNIQUEMENT À L'USAGE DE L'UTILISATEUR FINAL, QUI NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE RELATIVE À LA COUVERTURE OU AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES AU MOYEN DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS. (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. OU (D) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU À TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LIÉS AUX SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU À LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

Informations client

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces conditions.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de soutien de NAV2 déploieront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'un mésusage. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Informations client

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU
POURSUITE, QUELLE QUE SOIT LA
NATURE DE LA CAUSE DE LA
RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE
LA POURSUITE ALLÉGUANT DES PERTES,
DES BLESSURES OU TOUTS DOMMAGES,
DIRECTS OU INDIRECTS, QUI
POURRAIENT RÉSULTER DE
L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION
DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE
PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE
CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUT
AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT,
ACCESSOIRE, PARTICULIER OU
CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE
UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ
D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE
TOUT DÉFAUT DANS CES
INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION
DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS
UNE POURSUITE RESPONSABILITÉ
CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU
QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE,
MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE
LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA
POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN
AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE
NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS
N'EXCÉDERA LE PRIX PAYÉ. Certaines
exclusions de responsabilité peuvent ne
pas être autorisées en vertu de la loi en
vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion
ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à
votre cas.

Contrôle des exportations

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune
destination, aucune partie des données qui
vous sont fournies ou aucun produit direct
qui en découle, sauf en conformité avec
toutes les licences et toutes les
autorisations requises en vertu des lois et
des règlements en vigueur sur
l'exportation.

Protection de la propriété intellectuelle

Les données sont la propriété de NAV2 ou
de ses fournisseurs et sont protégées par
le droit d'auteur en vigueur et d'autres lois
et traités relatifs à la propriété
intellectuelle. Les données sont fournies
uniquement sur la base d'une licence
d'utilisation et non de vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent
l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses
concedants de licence, y compris leurs
propres concedants de licence et
fournisseurs) et vous-même relativement
à l'objet des présentes, et remplacent dans
leur intégralité tous les accords écrits ou
oraux préexistants entre nous à l'égard de
tels sujets.

Loi applicable.

Les conditions générales ci-dessus sont
régies par les lois de la République
populaire de Chine, sans donner effet (i) à
ses stipulations en matière de conflit des
lois ou (ii) à la Convention des Nations
Unies sur les contrats de vente
internationale de marchandises, qui est
explicitement exclue. Tout litige découlant
des données fournies en vertu des
présentes ou y étant lié doit être soumis à
la Commission d'arbitrage pour l'économie
et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Données relatives aux CD et à la musique
de Gracenote, Inc., copyright©

Informations client

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773; 6 161 132; 6 230 192; 6 230 207; 6 240 459; 6 330 593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis avec l'autorisation d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") auprès de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu, et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les

serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre à un tiers le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique). VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Informations client

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

Informations client

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelmatics (ensemble, les **produits ou services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des produits ou services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées décrites en détail à :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de circulation ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelmatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification de voyages. Ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que le système n'est pas prévu ni adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des produits ou services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Informations client

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

NORME D'ÉMISSION



AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne

transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien;
- réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation;
- l'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Informations client

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques;
- altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- élément filtrant du moteur obstrué;
- eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau;
- filtre à carburant obstrué;
- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés;
- flexible de capteur désaccouplé ou pincé;
- niveau d'huile moteur incorrect;
- mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1er janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Manuel du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le Manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Manuel du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

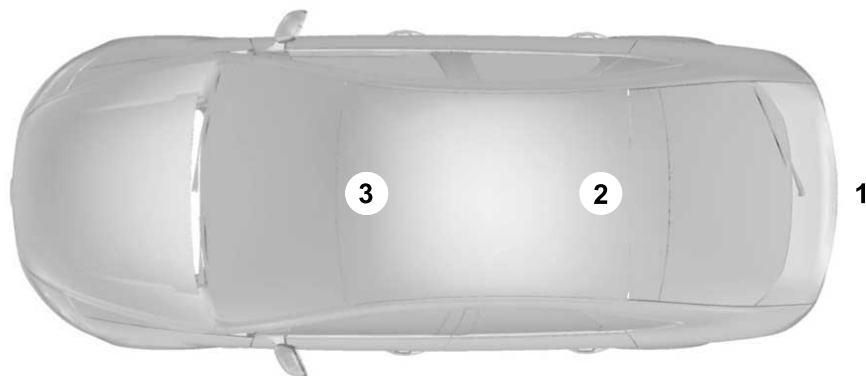


AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et des coussins gonflables.

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la comptabilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire autorisé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait détériorer les performances des fonctions du véhicule qui utilisent les signaux de radiofréquence tels que le récepteur radio, le système de surveillance de la pression des pneus, le bouton-poussoir de démarrage, la connectivité **Bluetooth®** ou le système de navigation par satellite.

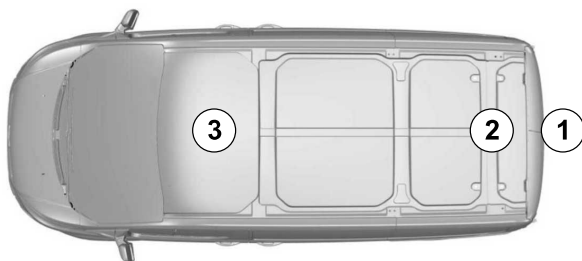
Nota : Les équipements de transmission de fréquence radio de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et un émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans les illustrations et le tableau ci-dessous. Aucune autre condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.

Voiture

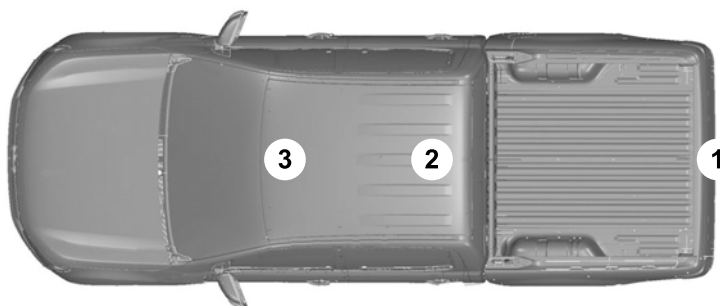


Annexes

Fourgonnette



Camion



Annexes

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en watts (puissance RMS maxi- male)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2. 3
68-88	50	2. 3
142-176	50	2. 3
380-512	50	2. 3
806-870	10	2. 3

Nota : Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.

Vérifiez tous les équipements électriques :

- Avec contact établi.
- Le véhicule étant en marche.
- Pendant un essai sur route à des vitesses différentes.

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....200

A

A/C

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....129

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....134

ABS

Voir : Freins.....214

Accès à la navigation.....493

Accès à la position de secours de la clé codée.....171

Accès aux applications.....490

Accessoires.....498

Activation d'applications sur un appareil Android.....491

Activation d'applications sur un appareil iOS.....490

Activation du démarrage à distance.....126

Activation du système de maintien de voie.....277

Activation et désactivation d'Android Auto.....492

Activation et désactivation d'Apple CarPlay.....491

Activation et désactivation de l'aide à la direction en sentier.....235

Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte - Boîte de vitesses automatique.....221

Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte - Boîte de vitesses manuelle.....221

Activation et désactivation de l'aide au stationnement.....247

Activation et désactivation de l'air recirculé.....129

Activation et désactivation de l'alerte conducteur.....300

Activation et désactivation de l'antipatinage.....223

Activation et désactivation de l'assistance pré-collision.....292

Activation et désactivation de l'autoradio.....465

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur.....112

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur arrière.....112

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant.....112

Activation et désactivation de l'écran.....468

Activation et désactivation de l'essuie-glace de lunette arrière.....99

Activation et désactivation de la climatisation.....129

Activation et désactivation de la lecture aléatoire.....466

Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante.....130

Activation et désactivation des feux de détresse.....336

Activation et désactivation des notifications par message texte.....488

Activation et désactivation des rétroviseurs chauffants.....130

Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....129

Activation et désactivation du contrôle descente.....241

Activation et désactivation du contrôle de stabilité.....226

Activation et désactivation du contrôle en sentiers.....229

Activation et désactivation du dégivrage maximal.....129

Activation et désactivation du différentiel autobloquant électronique.....209

Activation et désactivation du dispositif antilouvoiement de la remorque.....321

Activation et désactivation du mode Auto-Start-Stop.....176

Activation et désactivation du mode de répétition.....466

Index

Activation et désactivation du mode quatre roues motrices.....	203
Activation et désactivation du refroidissement maximal.....	129
Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....	257
Activation et désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	262
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale.....	288
Activation et désactivation du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	150
Activation et désactivation du système d'information sur les angles morts.....	284
Activation et désactivation du système de désaccouplement de la barre stabilisatrice.....	237
Activation et désactivation du système de maintien de voie.....	277
Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....	98
Affichage des pressions de pneu.....	433
Affichage du tableau de bord.....	118
Jauge de carburant.....	119
Aide à la direction en sentier.....	235
Aide à la direction en sentier – Dépannage.....	236
Aide à la direction en sentier – Dépannage.....	236
Aide à la direction en sentier – Foire aux questions.....	236
Aide à la direction en sentier – Messages d'information.....	236
Aide au démarrage en côte.....	221
Aide au démarrage en côte – Dépannage.....	222
Aide au démarrage en côte – Dépannage.....	222
Aide au démarrage en côte – Messages d'information.....	222
Aide au stationnement arrière.....	247
Carillons avertisseurs d'aide au stationnement arrière.....	248
Emplacement des capteurs d'aide au stationnement arrière.....	247
Limites de l'aide au stationnement arrière.....	247
Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement arrière.....	247
Aide au stationnement avant.....	248
Carillons avertisseurs d'aide au stationnement avant.....	249
Emplacement des capteurs d'aide au stationnement avant.....	248
Limites de l'aide au stationnement avant.....	248
Qu'est-ce que le dispositif d'aide au stationnement avant.....	248
Aide aux manœuvres d'évitement.....	295
Activation et désactivation de l'aide aux manœuvres d'évitement.....	296
Limitations du système d'aide aux manœuvres d'évitement.....	296
Qu'est-ce que le système d'aide aux manœuvres d'évitement.....	295
Aides au stationnement.....	246
Aide au stationnement arrière.....	247
Aide au stationnement avant.....	248
Aides au stationnement – Dépannage.....	249
Aides au stationnement – Dépannage.....	249
Aides au stationnement – Messages d'information.....	249
Ailes amovibles.....	394
Dépose des évasements d'aile.....	395
Précautions relatives aux ailes amovibles.....	394
Aire de chargement arrière.....	312
Points d'ancrage de l'aire de chargement arrière.....	312
Alerte conducteur.....	299
Alerte conducteur – Dépannage.....	301
Alerte conducteur – Dépannage.....	301
Alerte conducteur – Messages d'information.....	301
Alerte de capotage.....	516
Alerte de circulation transversale.....	287
Alerte de circulation transversale – Dépannage.....	289

Index

Alerte de circulation transversale – Dépannage.....	289	Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	339
Alerte de circulation transversale – Messages d'information.....	289	Réactivation de votre véhicule.....	339
Ampoules extérieures.....	372	Arrêt du moteur.....	168
Dépose d'un feu arrière.....	374	Arrêt du moteur lorsque le véhicule est en mouvement.....	169
Remplacement d'une ampoule de feu arrière.....	375	Arrêt du moteur lorsque le véhicule est immobile.....	168
Tableau de spécifications des ampoules extérieures.....	372	Arrêt du moteur - Boîte de vitesses automatique.....	177
Ampoules intérieures.....	376	Arrêt du moteur - Boîte de vitesses manuelle.....	177
Tableau de spécifications des ampoules intérieures.....	376	Assistance 911.....	74
Annexes.....	584	Assistance dépannage.....	335
Annulation de la vitesse programmée.....	230	Assistance pré-collision.....	290
Antipatinage.....	223	Aide aux manœuvres d'évitement.....	295
Antipatinage – Dépannage.....	224	Assistance pré-collision – Dépannage.....	296
Antipatinage – Dépannage.....	224	Freinage d'urgence automatique.....	295
Antipatinage – Messages d'information.....	224	Témoin de proximité.....	294
Aperçu de l'affichage du tableau de bord.....	118	Assistance pré-collision – Dépannage.....	296
Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement.....	477	Assistance pré-collision – Foire aux questions.....	298
Aperçu sous le capot - 2.3L EcoBoost™.....	359	Assistance pré-collision – Messages d'information.....	297
Aperçu sous le capot - 2.7L EcoBoost™	360	Assistance pré-collision – Témoins.....	296
Appel et réception d'appel.....	486	Au terme de l'entreposage.....	412
Applications.....	490	Autoradio numérique.....	468
À propos de cette publication.....	19	Activation et désactivation de l'autoradio numérique.....	469
Arrêt automatique du moteur.....	170	Fonctionnement de l'autoradio numérique.....	469
Activation et désactivation de l'arrêt automatique du moteur.....	170	Limitations de l'autoradio numérique.....	469
Fonctionnement de l'arrêt automatique du moteur.....	170	Qu'est-ce que la radio numérique.....	468
Neutralisation de l'arrêt automatique du moteur.....	171	Témoins de l'autoradio numérique.....	469
Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur.....	170	Auto-Start-Stop.....	176
Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	339	Auto-Start-Stop – Dépannage.....	178
Précautions relatives au système d'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	339	Auto-Start-Stop – Dépannage.....	178
		Auto-Start-Stop – Foire aux questions.....	180
		Auto-Start-Stop – Messages d'information.....	178
		Avertissements sonores du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	150
		Avertisseur sonore.....	98

B	
Balayage automatique en marche	
arrière.....	99
Qu'est-ce que le balayage automatique en	
marche arrière.....	99
Réglages du balayage automatique en	
marche arrière.....	99
Barre d'état.....	477
Barre de fonctions.....	478
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	
.....	368
Bloc de commande de chauffage et de	
climatisation.....	129
Mode automatique.....	131
Bluetooth®.....	489
Boîte à gants.....	163
Fermeture de la boîte à gants.....	163
Ouverture de la boîte à gants.....	163
Boîte de vitesses automatique.....	195
Changement de vitesse manuel.....	197
Interverrouillage du levier sélecteur.....	197
Positions de la boîte de vitesses	
automatique.....	195
Boîte de vitesses manuelle.....	190
Boîte de vitesses manuelle –	
Dépannage.....	193
Rapport à forte démultiplication.....	191
Boîte de vitesses manuelle –	
Dépannage.....	193
Boîte de vitesses manuelle – Foire aux	
questions.....	193
Boîtier de fusibles du compartiment	
moteur.....	349
Accès au boîtier de fusibles du	
compartiment moteur.....	349
Détermination des fusibles du boîtier de	
fusibles de compartiment moteur.....	350
Emplacement du boîtier de fusibles du	
compartiment moteur.....	349
Boîtier de fusibles du module de	
commande sur carrosserie.....	354
Accès au boîtier de fusibles du module de	
commande sur carrosserie.....	354
Détermination des fusibles du boîtier de	
fusibles du module de commande sur	
carrosserie.....	354
Emplacement du boîtier de fusibles du	
module de commande sur	
carrosserie.....	354
Bouclage et débouclage des ceintures	
de sécurité.....	57
Bouton-poussoir de démarrage.....	165
C	
Calcul de la charge utile.....	305
Calcul de la limite de charge.....	305
Caméra à 360 degrés.....	254
Paramètres de la caméra à	
360 degrés.....	256
Caméra de marche arrière.....	251
Paramètres de la caméra de marche	
arrière.....	252
Capacité du réservoir de carburant.....	187
Capacités et spécifications.....	443
Carburant et ravitaillement.....	181
Carburant et ravitaillement –	
Dépannage.....	187
Panne de carburant.....	183
Qualité du carburant.....	182
Ravitaillement.....	185
Carburant et ravitaillement –	
Dépannage.....	187
Carburant et ravitaillement – Messages	
d'information.....	187
Carburant et ravitaillement –	
Témoins.....	187
Carillon avertisseur du frein de	
stationnement électrique.....	219
Carillons avertisseurs de boîte de	
vitesses automatique.....	199
Catalyseur.....	189
Catalyseur – Dépannage.....	189
Catalyseur – Dépannage.....	189
Catalyseur – Témoins.....	189
Ceintures de sécurité.....	56
Mode de blocage automatique.....	58
Mode de blocage par inertie.....	58
Rappel de bouclage des ceintures de	
sécurité.....	59
Changement d'un pneu crevé.....	436
Changement de la pile de la	
télécommande.....	77

Index

Changement de vitesse manuel.....	197	Commande des modes G.O.A.T.....	268
Changement de vitesse au moyen des		Commande des modes G.O.A.T. –	
boutons du levier sélecteur.....	197	Dépannage.....	273
Charge d'appareils sans fil.....	162	Modes G.O.A.T.....	269
Charge d'un appareil.....	157	Commande des modes G.O.A.T. –	
Chargement de votre remorque.....	316	Dépannage.....	273
Chargeur d'accessoires sans fil.....	161	Commande des modes G.O.A.T. – Foire aux	
Chargeur d'accessoires sans fil –		questions.....	275
Dépannage.....	162	Commande des modes G.O.A.T. –	
Chargeur d'accessoires sans fil –		Messages d'information.....	273
Dépannage.....	162	Commande des modes G.O.A.T. –	
Chargeur d'accessoires sans fil – Messages		Témoins.....	273
d'information.....	162	Commutateurs auxiliaires	500
Chauffage		Compatibilité électromagnétique.....	584
Voir : Bloc de commande de chauffage et de		Composants amovibles du	
climatisation – Véhicules avec : Régulation		véhicule.....	377
automatique de température.....	129	Ailes amovibles.....	394
Voir : Bloc de commande de chauffage et de		Glaces amovibles.....	377
climatisation – Véhicules avec : Régulation		Panneaux de toit amovibles.....	386
manuelle de température.....	134	Portes amovibles.....	382
Chauffe-moteur.....	167	Toit rigide amovible.....	391
Fonctionnement du chauffe-moteur.....	168	Toit souple amovible.....	391
Précautions relatives au		Composants du système de sécurité	
chauffe-moteur.....	167	personnelle.....	63
Utilisation du chauffe-moteur.....	168	Conduite à une pédale en sentier.....	230
Cirage du véhicule.....	409	Activation et désactivation de la conduite	
Circulation en direct.....	493	à une pédale en sentier.....	231
Activation et désactivation du dispositif de		Limitations de la conduite à une pédale en	
circulation en direct.....	493	sentier.....	231
La circulation en direct, de quoi		Précautions relatives à la conduite à une	
s'agit-il?.....	493	pédale en sentier.....	230
Clés et télécommandes.....	76	Qu'est-ce que la conduite à une pédale en	
Clés et télécommandes – Dépannage.....	81	sentier.....	230
Clés et télécommandes –		Témoins de conduite à une pédale en	
Dépannage.....	81	sentier.....	232
Clés et télécommandes – Messages		Conduite à une pédale en sentier –	
d'information.....	81	Dépannage.....	232
Climatisation		Conduite à une pédale en sentier –	
Voir : Bloc de commande de chauffage et de		Messages d'information.....	232
climatisation – Véhicules avec : Régulation		Conduite économique.....	333
automatique de température.....	129	Conduite hors route.....	322
Voir : Bloc de commande de chauffage et de		Aides à la conduite hors route.....	328
climatisation – Véhicules avec : Régulation		Après la conduite du véhicule hors	
manuelle de température.....	134	route.....	330
Commande d'un Manuel du propriétaire		Conduite du véhicule à grande	
en français canadien.....	518	vitesse.....	331
Commande de l'éclairage		Conduite hors route.....	323
extérieur.....	104		

Index

Limitations de la conduite dans l'eau.....	328
Précautions relatives à la conduite hors route.....	322
Qu'est-ce que la conduite hors route.....	322
Techniques de base de conduite hors route.....	323
Confidentialité des données.....	24
Connexion d'un appareil Bluetooth®.....	489
Connexion de votre téléphone.....	484
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	459
Activation et désactivation du modem.....	459
Connexion de FordPass au modem.....	459
Qu'est-ce qu'un modem.....	459
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	460
Conseils au sujet de la traction d'une remorque.....	317
Conseils de conduite.....	322
Conduite hors route.....	322
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	132
Console centrale - Boîte de vitesses automatique.....	34
Console centrale - Boîte de vitesses manuelle.....	33
Console centrale.....	163
Ouverture de la console centrale.....	163
Verrouillage de la console centrale.....	163
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	553
Contrôle descente.....	241
Contrôle descente - Dépannage.....	242
Contrôle descente - Dépannage.....	242
Contrôle descente - Messages d'information.....	242
Contrôle de stabilité.....	225
Contrôle en sentiers.....	229
Conduite à une pédale en sentier.....	230
Conduite à une pédale en sentier - Dépannage.....	232
Contrôle en sentiers - Dépannage.....	233
Contrôle en sentiers - Dépannage.....	233
Contrôle en sentiers - Messages d'information.....	233

Cotes uniformisées de qualité des pneus du Ministère des transports des États-Unis.....	413
Coussins gonflables.....	64
Système de détection d'occupation du siège passager avant.....	69
Couvre-plancher.....	333
Création d'une clé MyKey.....	83
Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463
Crevaision	
Voir : Changement d'un pneu crevé.....	436

D

Début d'une interaction vocale.....	480
Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada.....	519
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis.....	518
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	77
Définition d'une destination.....	494
Définition d'une destination avec un écran carte.....	494
Définition d'une destination avec un écran texte.....	494
Définition d'une destination avec une destination enregistrée.....	494
Définition d'une destination avec une destination prédictive.....	494
Définition d'une destination avec une destination récente.....	494
Définition d'une destination avec un point d'intérêt.....	494
Démarrage à distance.....	126
Régulages du système de démarrage à distance.....	127
Démarrage du moteur.....	166
Démarrage d'un moteur à essence.....	166
Redémarrage du moteur après l'avoir arrêté.....	167
Démarrage en prise.....	174
Démarrage en prise - Dépannage.....	175
Démarrage en prise - Dépannage.....	175
Démarrage en prise - Foire aux questions.....	175

Index

Démarrage en prise – Messages d'information.....	175	Détermination du câblage des commutateurs auxiliaires.....	502
Démarrage et arrêt du moteur.....	165	Déverrouillage automatique.....	87
Arrêt automatique du moteur.....	170	Activation et désactivation du déverrouillage automatique.....	88
Arrêt du moteur.....	168	Exigences relatives au déverrouillage automatique.....	88
Chauffe-moteur.....	167	Qu'est-ce que le déverrouillage automatique.....	87
Démarrage du moteur.....	166	Différentiel autobloquant électronique – Dépannage.....	212
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage.....	171	Différentiel autobloquant électronique – Messages d'information.....	212
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage.....	171	Différentiel autobloquant électronique.....	209
Démarrage et arrêt du moteur – Foire aux questions.....	173	Différentiel autobloquant électronique – Dépannage.....	212
Démarrage et arrêt du moteur – Messages d'information.....	172	Dimensions et charges de remorquage.....	319
Démarrage et arrêt du moteur – Témoins.....	171	Calcul du poids maximal de charge de la remorque de votre véhicule.....	320
Démarrage et arrêt du véhicule à distance.....	126	Poids de remorquage recommandés.....	319
Démarrage-secours du véhicule.....	336	Qu'est-ce que le poids maximal de charge de la remorque.....	320
Démarrage-secours du véhicule.....	337	Direction assistée électrique.....	243
Précautions relatives au démarrage-secours.....	336	Fonctionnement de la direction assistée électrique.....	243
Préparation du véhicule.....	337	Précautions relatives à la direction assistée électrique.....	243
Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Dépannage.....	239	Direction – Dépannage.....	244
Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Foire aux questions.....	239	Direction – Foire aux questions.....	245
Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Messages d'information.....	239	Direction – Messages d'information.....	244
Désaccouplement de la barre stabilisatrice.....	237	Direction.....	243
Désaccouplement de la barre stabilisatrice – Dépannage.....	239	Direction assistée électrique.....	243
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique.....	219	Direction – Dépannage.....	244
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat.....	219	Dispositif antilouvoiement de la remorque.....	321
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique.....	218	Dispositifs de retenue pour enfants.....	46
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable.....	72	Données sur la position des dispositifs de retenue pour enfants.....	46
Détermination des types de fusibles.....	357	Recommandation concernant les dispositifs de retenue pour enfants.....	47
		Données d'appareil mobile.....	27
		Données d'entretien.....	25
		Données d'événement.....	25
		Données des paramètres.....	26
		Données de véhicule connecté.....	27

Index

Données du système d'appel d'urgence.....	28
---	----

E

Éclairage ambiant.....	113
Activation et désactivation de l'éclairage ambiant.....	113
Réglage de l'éclairage ambiant.....	113
Éclairage de la zone extérieure.....	107
Qu'est-ce que l'éclairage de la zone extérieure.....	107
Réglages de l'éclairage de la zone extérieure.....	108
Utilisation de l'éclairage de la zone extérieure.....	107
Éclairage extérieur.....	104
Éclairage de la zone extérieure.....	107
Feux de route automatiques.....	108
Feux de route automatiques – Dépannage.....	111
Feux extérieurs.....	105
Phares.....	104
Phares automatiques.....	105
Phares – Dépannage.....	104
Éclairage intérieur – Dépannage.....	113
Éclairage intérieur – Foire aux questions.....	113
Éclairage intérieur.....	112
Éclairage ambiant.....	113
Éclairage intérieur – Dépannage.....	113
Fonction d'éclairage intérieur.....	112
Écran d'information sur demande - Véhicules avec : Écran de 12,3 po.....	479
Écran du tableau de bord.....	124
Ordinateur de bord.....	125
Réglages personnalisés.....	125
Écrous de roue.....	441
Effacement de la programmation de toutes les clés MyKey.....	84
Emplacement de l'étiquette de pneus.....	413
Emplacement de la caméra de marche arrière.....	251
Emplacement de la prise de courant.....	158
Emplacement des caméras à 360 degrés.....	255

Emplacement des capteurs du système d'alerte de circulation transversale.....	288
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision.....	293
Emplacement des capteurs du système d'information sur les angles morts.....	284
Emplacement des commutateurs auxiliaires.....	500
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule.....	303
Emplacement des ports USB.....	156
Emplacement du câblage des commutateurs auxiliaires.....	500
Emplacement du chargeur d'accessoires sans fil.....	162
Emplacement du réservoir de liquide de frein - 2.3L EcoBoost™.....	214
Emplacement du réservoir de liquide de frein - 2.7L EcoBoost™.....	214
Enfants et coussins gonflables.....	68
Entrée sans clé – Dépannage.....	92
Entrée sans clé – Foire aux questions.....	92
Entrée sans clé.....	91
Entrée sans clé – Dépannage.....	92
Entreposage du véhicule.....	411
Entretien des pneus.....	426
Entretien du véhicule.....	404
Nettoyage de l'extérieur.....	405
Nettoyage de l'habitacle.....	407
Entretien.....	358
Ampoules extérieures.....	372
Ampoules intérieures.....	376
Huile moteur.....	361
Entretien périodique – conditions de conduite rigoureuses.....	513
Entretien périodique.....	506
Entretien périodique normal.....	509
Envoi et réception d'un message texte.....	487
Équipement de communication mobile.....	552
Erreur de verrouillage.....	88
Activation et désactivation de la fonction d'erreur de verrouillage.....	88

Index

Limites de la fonction d'erreur de verrouillage.....	88
Qu'est-ce que la fonction d'erreur de verrouillage.....	88
Essuie-glaces.....	99
Activation et désactivation des essuie-glaces de pare-brise.....	99
Précautions relatives aux essuie-glaces.....	99
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....	102
Essuie-glaces et lave-glaces – Foire aux questions.....	103
Essuie-glaces et lave-glaces – Témoins.....	102
Essuie-glaces et lave-glaces.....	99
Balayage automatique en marche arrière.....	99
Essuie-glaces.....	99
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....	102
Lave-glaces.....	101
Étiquettes de certification de fréquence radio.....	520
Capteur du système de surveillance de la pression des pneus.....	543
Capteurs de système d'information sur les angles morts.....	520
Clés et télécommandes.....	529
Module d'émetteur-récepteur radio.....	535
Module de charge d'accessoires sans fil.....	547
Module de commande sur carrosserie.....	526
SYNC.....	537
Système d'ouvre-porte de garage.....	529
Unité de commande télématique.....	542
Exécution d'une réinitialisation générale.....	497
Exemples d'interactions vocales.....	480
Exigences relatives à l'application.....	490
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts – Boîte de vitesses automatique.....	284
Exigences relatives au système d'information sur les angles morts – Boîte de vitesses manuelle.....	284
Exigences relatives au véhicule connecté.....	459
Exigences relatives aux appels d'urgence.....	74
Extérieur arrière - 2 portes.....	40
Extérieur arrière - 4 portes, Véhicules avec : Toit dur.....	41
Extérieur arrière - 4 portes, Véhicules avec : Toit souple.....	42
Extérieur avant - 2 portes.....	37
Extérieur avant - 4 portes, Véhicules avec : Toit dur.....	38
Extérieur avant - 4 portes, Véhicules avec : Toit souple.....	39
F	
Fermeture du hayon.....	93
Fermeture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....	93
Feux de route automatiques – Dépannage.....	111
Feux de route automatiques – Messages d'information.....	111
Feux de route automatiques.....	108
Activation et désactivation des feux de route automatiques.....	110
Contournement des feux de route automatiques.....	110
Exigences relatives aux feux de route automatiques.....	109
Fonctionnement des feux de route automatiques.....	108
Limitations de feux de route automatiques.....	110
Précautions relatives aux feux de route automatiques.....	109
Témoins de feux de route automatiques.....	110
Feux extérieurs.....	105
Activation et désactivation des antibrouillards avant.....	106
Activation et désactivation des clignotants.....	105
Activation et désactivation des feux de jour.....	106
Activation et désactivation des projecteurs.....	107

Index

Avertissement sonore de feux extérieurs.....	107	Fonctionnement du système d'information sur les angles morts.....	283
Témoins de feux extérieurs.....	107	Fonctionnement du système d'ouvre-porte de garage.....	151
Filtre à air		Fonctionnement du système de maintien de voie.....	276
Voir : Remplacement du filtre à air	367	Fonctionnement du système de sécurité personnelle.....	63
Fonction d'éclairage intérieur.....	112	Fonctionnement du système Safety Canopy™.....	65
Activation et désactivation de la fonction d'éclairage intérieur.....	113	Ford Protect.....	503
Qu'est-ce que la fonction d'éclairage intérieur.....	112	Freinage d'urgence automatique.....	295
Fonction de rebond des glaces.....	114	Activation et désactivation du freinage d'urgence automatique.....	295
Neutralisation de la fonction de rebond des glaces.....	114	Qu'est-ce que le freinage d'urgence automatique.....	295
Qu'est-ce que la fonction de rebond des glaces.....	114	Freinage en cas d'accélérateur coincé.....	214
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte.....	221	Frein de stationnement électrique – Dépannage.....	219
Fonctionnement de l'alerte conducteur.....	299	Frein de stationnement électrique – Messages d'information.....	220
Fonctionnement de l'antipatinage.....	223	Frein de stationnement électrique – Témoins.....	219
Fonctionnement de l'assistance pré-collision.....	290	Frein de stationnement électrique.....	218
Fonctionnement de la caméra à 360 degrés.....	254	Frein de stationnement électrique – Dépannage.....	219
Fonctionnement de la commande des modes G.O.A.T.....	268	Freins antiblocage.....	214
Fonctionnement des coussins gonflables avant.....	64	Limitations du système de freinage antiblocage.....	214
Fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....	65	Freins – Dépannage.....	215
Fonctionnement du contrôle descente.....	241	Freins – Foire aux questions.....	217
Fonctionnement du contrôle de stabilité.....	225	Freins – Messages d'information.....	216
Fonctionnement du dispositif antilouvoiement de la remorque.....	321	Freins – Témoins.....	215
Fonctionnement du mode quatre roues motrices - 4x4 à prise temporaire.....	200	Freins.....	214
Fonctionnement du mode quatre roues motrices - 4x4 évolué avec mode 4A.....	200	Freins antiblocage.....	214
Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif.....	259	Freins – Dépannage.....	215
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale.....	287	Fréquences radio du système d'ouvre-porte de garage.....	155
Fonctionnement du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	149	Fusibles – Dépannage.....	357
		Fusibles – Foire aux questions.....	357
		Fusibles.....	349
		Boîtier de fusibles du compartiment moteur.....	349
		Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	354
		Fusibles – Dépannage.....	357

G

Glaces amovibles.....	377
Dépose et pose des glaces de custode.....	377
Pose et dépose de la lunette arrière.....	380
Précautions relatives aux glaces amovibles.....	377
Glaces.....	114
Fonction de rebond des glaces.....	114
Glossaire des symboles.....	21
Gonflage des pneus.....	426
Gradation manuelle du rétroviseur intérieur.....	116
Guidage d'itinéraire.....	495
Annulation du guidage d'itinéraire.....	495
Paramètres du guidage d'itinéraire.....	495
Réglage du volume des messages de guidage.....	495
Répétition d'une instruction.....	495

H

Habitacle du véhicule - 2 portes.....	35
Habitacle du véhicule - 4 portes.....	36
Hayon – Dépannage.....	95
Hayon – Messages d'information.....	95
Hayon – Témoins.....	95
Hayon.....	93
Fermeture du hayon.....	93
Hayon – Dépannage.....	95
Ouverture du hayon.....	93
Huile moteur.....	361
Ajout d'huile moteur.....	362
Aperçu de la jauge d'huile moteur.....	361
Quantités et spécifications de l'huile moteur.....	363
Réinitialisation du rappel de vidange d'huile.....	362
Vérification du niveau d'huile moteur.....	361

I

Identification de l'autoradio.....	476
Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	129
Identification du véhicule.....	458
Numéro d'identification du véhicule.....	458

Indicateurs de distance d'objet de la caméra de marche arrière.....	252
Indicateurs de l'affichage du tableau de bord.....	121
Informations client.....	516
Étiquettes de certification de fréquence radio.....	520
Inspection de l'usure des pneus.....	427
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages.....	427
Installation de dispositifs de retenue pour enfants.....	48
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs.....	51
Installation d'un dispositif de retenue pour enfant sur le siège du centre.....	50
Utilisation des ceintures de sécurité.....	48
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue.....	50
Utilisation des sangles de retenue.....	51
Interaction vocale.....	480
Interverrouillage du levier sélecteur.....	197
Interverrouillage du levier sélecteur – Précautions.....	197
Qu'est-ce que l'interverrouillage du levier sélecteur.....	197
Utilisation de l'interverrouillage du levier sélecteur.....	198
Introduction.....	19

J

Jauge de carburant.....	119
Emplacement de la trappe de remplissage de carburant.....	119
Limitations de la jauge de carburant.....	119
Qu'est-ce que l'autonomie.....	119
Qu'est-ce que la jauge de carburant.....	119
Qu'est-ce que le rappel de bas niveau de carburant.....	119

L

Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	99

Index

Lave-glaces.....	101
Activation et désactivation du balayage	
supplémentaire.....	102
Ajout de liquide de lave-glace.....	102
Précautions relatives aux lave-glaces.....	101
Spécification du liquide de	
lave-glace.....	102
Utilisation du lave-glace de lunette	
arrière.....	102
Utilisation du lave-glace de	
pare-brise.....	101
Lecture multimédia avec	
Bluetooth®.....	489
Lecture multimédia avec port USB.....	156
Lecture ou mise en pause de la source	
audio.....	465
Lignes de guidage de la caméra à	
360 degrés.....	255
Lignes de guidage de la caméra de	
marche arrière.....	251
Limitations de l'aide à la direction en	
sentier.....	235
Limitations de l'alerte conducteur.....	300
Limitations de l'assistance	
pré-collision.....	291
Limitations de l'écran du système	
d'information et de	
divertissement.....	477
Limitations de l'entrée sans clé.....	91
Limitations de la caméra à	
360 degrés.....	255
Limitations de la télécommande.....	76
Limitations des appels d'urgence.....	75
Limitations du contrôle en	
sentiers.....	229
Limitations du démarrage à	
distance.....	126
Limitations du démarrage en prise.....	174
Limitations du mode quatre roues	
motrices.....	201
Limitations du régulateur de vitesse	
adaptatif.....	260
Limitations du système d'alerte de	
circulation transversale.....	288
Limitations du système d'alerte des	
occupants des sièges arrière.....	149
Limitations du système d'information	
sur les angles morts.....	283

Limitations du système d'ouvre-porte	
de garage.....	152
Limitations du système de maintien de	
voie.....	277
Limitations du système de surveillance	
de la pression des pneus.....	433
Limitations du véhicule connecté.....	459
Limites de remorquage du	
véhicule.....	316
Localisation de l'entonnoir à	
carburant.....	183
Localisation de votre véhicule.....	77

M

Menu du téléphone.....	484
Menu principal de l'écran du tableau de	
bord.....	124
Mise à jour des systèmes du véhicule	
sans fil.....	496
Mise à l'eau ou récupération d'un bateau	
ou d'une moto-marine.....	318
Mise au rebut des coussins	
gonflables.....	73
Mise en sourdine de l'autoradio.....	466
Mises à jour cartographiques du système	
de navigation.....	493
Mises à jour des systèmes du	
véhicule.....	496
Mode automatique.....	131
Activation et désactivation du mode	
AUTO.....	131
Activation et désactivation du mode	
double.....	132
Témoins de mode automatique.....	131
Mode d'aide.....	278
Fonctionnement de la fonction	
d'aide.....	278
Qu'est-ce que le mode d'aide.....	278
Mode d'alerte et d'aide.....	279
Fonctionnement de la fonction d'alerte et	
d'aide.....	279
Qu'est-ce que le mode d'alerte et	
d'aide.....	279
Mode d'alerte.....	278
Fonctionnement de la fonction	
d'alerte.....	278
Qu'est-ce que le mode d'alerte.....	278

Index

Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction.....	278
Mode de blocage automatique.....	58
Activation du mode de blocage automatique.....	58
Désactivation du mode de blocage automatique.....	58
Qu'est-ce que le mode de blocage automatique.....	58
Mode de blocage par inertie.....	58
Fonctionnement du mode de blocage par inertie.....	58
Qu'est-ce que le mode de blocage par inertie.....	58
Modes G.O.A.T.....	269
Baja.....	269
Boue/ornière.....	270
Éco.....	269
Glissant.....	271
Normal.....	270
Roche/traction.....	270
Sable.....	271
Sport.....	272
Modes quatre roues motrices.....	205
Mode automatique quatre roues motrices.....	205
Mode deux roues motrices gamme haute.....	205
Mode quatre roues motrices gamme haute.....	206
Quatre roues motrices gamme basse.....	206
Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463
Montage de la courroie d'entraînement - 2.3L EcoBoost™.....	376
Montage de la courroie d'entraînement - 2.7L EcoBoost™.....	376
MyKey – Dépannage.....	85
MyKey – Foire aux questions.....	86
MyKey – Messages d'information.....	85
MyKey™.....	82
MyKey – Dépannage.....	85
Réglages MyKey.....	82

N

Navigation.....	493
Circulation en direct.....	493
Définition d'une destination.....	494
Guidage d'itinéraire.....	495
Points de cheminement.....	494
Réglage de la carte.....	493
Nettoyage de l'extérieur.....	405
Nettoyage de bandes ou de graphiques.....	406
Nettoyage de glaces et de balais d'essuie-glace.....	405
Nettoyage de roues.....	405
Nettoyage des capteurs et des objectifs de caméra.....	407
Nettoyage des feux arrière et des phares.....	405
Nettoyage du chrome, de l'aluminium ou de l'acier inoxydable.....	405
Nettoyage du compartiment moteur.....	406
Nettoyage du soubassement.....	407
Nettoyage du toit décapotable.....	406
Précautions relatives au nettoyage de l'extérieur.....	405
Nettoyage de l'habitacle.....	407
Nettoyage des ceintures de sécurité.....	409
Nettoyage des écrans.....	407
Nettoyage des garnitures et des sièges en tissu.....	408
Nettoyage des tapis de sol et moquettes.....	408
Nettoyage du cuir et vinyle.....	408
Nettoyage du plastique.....	407
Nettoyage du tableau de bord.....	407
Neutralisation de la vitesse programmée.....	265
Norme d'émission.....	582
Notre rapport sur le développement durable.....	516
Nous contacter.....	17
Numéro d'identification du véhicule.....	458
Aperçu du numéro d'identification du véhicule.....	458
Localisation du numéro d'identification du véhicule.....	458

O	
Options uniques d'exportation.....	583
Ordinateur de bord.....	125
Accès à l'ordinateur de bord.....	125
Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	125
Réinitialisation des valeurs individuelles des trajets.....	125
Orientation de l'écoulement de l'air.....	131
Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule.....	87
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande.....	87
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....	87
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du verrouillage centralisé.....	87
Verrouillage et déverrouillage individuel des portes à l'aide du bouton de verrouillage.....	87
Ouverture du hayon.....	93
Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule.....	93
Ouverture et fermeture des glaces.....	114
Ouverture et fermeture du capot.....	358
P	
Panneaux de toit amovibles.....	386
Dépose et pose du panneau de toit arrière.....	387
Dépose et pose du panneau de toit avant.....	387
Dépose et pose du panneau de toit central.....	387
Précautions relatives au panneau de toit amovible.....	386
Panne de carburant.....	183
Ajout de carburant à partir d'un réservoir de carburant portable.....	183
Remplissage d'un réservoir de carburant portable.....	183
Paramètres de la caméra à 360 degrés.....	256
Activation et désactivation de l'affichage de la caméra à 360 degrés.....	256
Activation et désactivation de la caméra à 360 degrés.....	256
Paramètres de la caméra de marche arrière.....	252
Activation et désactivation de la temporisation de la caméra de marche arrière.....	253
Zoom avant et arrière de la caméra de marche arrière.....	252
Passage des rapports.....	196
Passage du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse standard.....	266
Passage en marche arrière.....	190
Perchlorate.....	551
Perforation	
Voir : Changement d'un pneu crevé.....	436
Permutation des pneus.....	429
Personal Safety System™.....	63
Phares automatiques.....	105
Que sont les phares automatiques.....	105
Réglages des phares automatiques.....	105
Phares – Dépannage.....	104
Phares – Foire aux questions.....	104
Phares.....	104
Témoins de phares.....	104
Utilisation des feux de route.....	104
Pièces de rechange recommandées.....	552
Pièces Motorcraft - 2.3L EcoBoost™.....	445
Pièces Motorcraft - 2.7L EcoBoost™.....	446
Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463
Points d'ancrage de l'aile.....	311
Capacités de charge des points d'ancrage de l'aile.....	311
Emplacement des points d'ancrage de l'aile.....	311
Points d'ancrage de l'aire de chargement arrière.....	312
Capacité de charge des points d'ancrage de l'aire de chargement arrière.....	312
Emplacement des points d'ancrage de l'aire de chargement arrière.....	312
Précautions relatives aux points d'ancrage de l'aire de chargement arrière.....	312

Index

Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	45	Marche avant (D).....	196
Emplacement des points d'ancrage des sangles des dispositifs de retenue pour enfants.....	45	Mode manuel (M).....	196
Emplacement des points d'ancrage inférieurs des dispositifs de retenue pour enfants.....	45	Point mort (N).....	196
Que sont les points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	45	Sport (S).....	196
Points de cheminement.....	494	Stationnement (P).....	195
Ajout de point de cheminement.....	494	Précautions à l'égard de la caméra à 360 degrés.....	254
Modification de points de cheminement.....	495	Précautions à l'égard des ceintures de sécurité.....	56
Porte-bagages.....	307	Précautions à l'égard des sièges avant.....	139
Capacité de charge du porte-bagages.....	310	Précautions à prendre par temps froid.....	332
Dépose et pose du porte-bagages.....	308	Précautions concernant Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses automatique.....	176
Précautions relatives au porte-bagages.....	307	Précautions concernant Auto-Start-Stop - Boîte de vitesses manuelle.....	176
Réglage de la traverse du porte-bagages.....	310	Précautions du système de maintien de vole.....	276
Porte-lunettes.....	164	Précautions pour l'entretien.....	358
Emplacement du porte-lunettes.....	164	Précautions pour la sécurité des enfants.....	43
Portes amovibles.....	382	Précautions pour le remorquage du véhicule.....	344
Carillons avertisseurs de portes et de verrouillage.....	386	Précautions relatives à l'aide à la direction en sentier.....	235
Pose et dépose des portes.....	382	Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte.....	221
Portes et serrures – Dépannage.....	89	Précautions relatives à l'aide au stationnement.....	246
Portes et verrouillage – Foire aux questions.....	90	Précautions relatives à l'alerte conducteur.....	299
Portes et verrouillage – Messages d'information.....	89	Précautions relatives à l'assistance pré-collision.....	290
Portes et verrouillage – Témoins.....	89	Précautions relatives à l'écran du système d'information et de divertissement.....	477
Portes et serrures.....	87	Précautions relatives à la boîte de vitesses automatique.....	195
Déverrouillage automatique.....	87	Précautions relatives à la boîte de vitesses manuelle.....	190
Erreur de verrouillage.....	88	Précautions relatives à la caméra de marche arrière.....	251
Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule.....	87	Précautions relatives à la prise de courant.....	158
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....	87		
Portes et serrures – Dépannage.....	89		
Verrouillage automatique.....	88		
Ports USB.....	156		
Positions assises appropriées.....	139		
Positions de la boîte de vitesses automatique.....	195		
Marche arrière (R).....	195		

Index

Précautions relatives à la traction d'une remorque.....	315
Précautions relatives au carburant et au ravitaillement.....	181
Précautions relatives au catalyseur.....	189
Précautions relatives au chargeur d'accessoires sans fil.....	161
Précautions relatives au contrôle descente.....	241
Précautions relatives au démarrage à distance.....	126
Précautions relatives au démarrage en prise.....	174
Précautions relatives au démarrage et à l'arrêt du moteur.....	165
Précautions relatives au désaccouplement de la barre stabilisatrice.....	237
Précautions relatives au dispositif antilouvoiement de la remorque.....	321
Précautions relatives au mode quatre roues motrices.....	200
Précautions relatives au raccordement d'une remorque.....	313
Précautions relatives au régulateur de vitesse adaptatif.....	259
Précautions relatives au rétroviseur intérieur.....	116
Précautions relatives au système d'alerte de circulation transversale.....	287
Précautions relatives au système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	149
Précautions relatives au système d'information sur les angles morts.....	283
Précautions relatives au système d'ouvre-porte de garage.....	151
Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus.....	432
Précautions relatives au téléphone.....	484
Précautions relatives au transport de charges.....	302

Précautions relatives aux applications.....	490
Précautions relatives aux coussins gonflables.....	67
Précautions relatives aux freins de remorque.....	315
Précautions relatives aux freins.....	214
Précautions relatives aux fusibles.....	349
Préparation du véhicule pour l'entreposage.....	411
Présentation du système de surveillance de la pression des pneus.....	431
Prise de courant.....	158
Produits de nettoyage.....	404
Programmation d'une clé MyKey.....	84
Programmation de la télécommande.....	79
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur la télécommande manuelle.....	152
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte de garage.....	153
Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur d'ouverture de porte.....	153
Programme Auto Line du Better Business Bureau - États-Unis d'Amérique.....	516
Programme de médiation et d'arbitrage - Canada.....	517
Proposition 65 de la Californie - États-Unis d'Amérique.....	551

Q

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....	459
Qu'est-ce que Ford Protect.....	503
Qu'est-ce que l'aide à la direction en sentier.....	235
Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte.....	221
Qu'est-ce que l'alerte conducteur.....	299
Qu'est-ce que l'antipatinage.....	223
Qu'est-ce que l'assistance pré-collision.....	290

Index

Qu'est-ce que l'indicateur de suralimentation - 2.3L EcoBoost™	119
Qu'est-ce que l'indicateur de vitesse.....	118
Qu'est-ce que l'interaction vocale.....	480
Qu'est-ce que la barre d'information.....	119
Qu'est-ce que la caméra à 360 degrés.....	254
Qu'est-ce que la caméra de marche arrière.....	251
Qu'est-ce que la commande des modes G.O.A.T.....	268
Qu'est-ce que la fonction Assistance 911.....	74
Qu'est-ce que la fonction Auto-Start-Stop.....	176
Qu'est-ce que la prise de courant.....	158
Qu'est-ce que la sonde de température d'huile de boîte de vitesses.....	119
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement.....	119
Qu'est-ce que le catalyseur.....	189
Qu'est-ce que le chargeur d'accessoires sans fil.....	161
Qu'est-ce que le compte-tours.....	118
Qu'est-ce que le contrôle descente.....	241
Qu'est-ce que le contrôle en sentiers.....	229
Qu'est-ce que le démarrage à distance.....	126
Qu'est-ce que le démarrage en prise.....	174
Qu'est-ce que le différentiel autobloquant électronique.....	209
Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle.....	138
Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique.....	218
Qu'est-ce que le poids maximal de charge de la remorque.....	304
Qu'est-ce que le poids technique maximal sous essieu.....	303
Qu'est-ce que le poids total en charge.....	304
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé.....	304
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse.....	257
Qu'est-ce que le système d'alerte de circulation transversale.....	287
Qu'est-ce que le système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	149
Qu'est-ce que le système d'information sur les angles morts.....	283
Qu'est-ce que le système d'ouvre-porte de garage.....	151
Qu'est-ce que le système de désaccouplement de la barre stabilisatrice.....	237
Qu'est-ce que le système de maintien de voie.....	276
Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle.....	63
Qu'est-ce que le système de surveillance de la pression des pneus.....	431
Qu'est-ce que MyKey.....	82
Qualité de l'air intérieur.....	138
Qualité du carburant.....	182
Sélection du carburant approprié.....	182
Quantités et spécifications de l'huile d'essieu arrière.....	456
Quantités et spécifications de l'huile d'essieu avant.....	456
Quantités et spécifications de l'huile de boîte de transfert.....	206
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.3L EcoBoost™	447
Quantités et spécifications de l'huile moteur - 2.7L EcoBoost™	448
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses automatique.....	453
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses manuelle.....	193
Quantités et spécifications du circuit de climatisation.....	452
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.3L EcoBoost™	450
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement - 2.7L EcoBoost™	451

Index

Quantités et spécifications du liquide d'embrayage.....	193
Quatre roues motrices – Dépannage.....	207
Quatre roues motrices – Messages d'information.....	207
Quatre roues motrices – Témoins.....	207
Quatre roues motrices.....	200
Modes quatre roues motrices.....	205
Quatre roues motrices – Dépannage.....	207
Que sont les commutateurs auxiliaires.....	500
Que sont les indicateurs de l'affichage du tableau de bord.....	121
Que sont les témoins de l'affichage du tableau de bord.....	120

R

Rabattement des rétroviseurs extérieurs.....	117
Raccordement d'une remorque – Dépannage.....	314
Raccordement d'une remorque – Messages d'informations.....	314
Raccordement d'une remorque.....	313
Raccordement d'une remorque – Dépannage.....	314
Radio AM-FM.....	467
Limites de la radio AM-FM.....	467
Sélection d'une station de radio.....	468
Radio par satellite.....	470
Emplacement du numéro d'identification de la radio satellite.....	470
Limites de la radio satellite.....	470
Qu'est-ce que la radio satellite.....	470
Réglages de la radio satellite.....	471
Sélection d'un canal.....	470
Rallonges de ceinture de sécurité.....	62
Rangement des panneaux de toit - 2 portes.....	403
Rangement des portes et des panneaux de toit - 4 portes.....	396
Rangement.....	163
Boîte à gants.....	163
Console centrale.....	163
Porte-lunettes.....	164
Rangement sous le plancher.....	164

Vide-poche.....	164
Rangement sous le plancher.....	164
Emplacement du rangement situé sous le plancher du coffre à bagages.....	164
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	59
Activation et désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	61
Fonctionnement du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	59
Témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	59
Rapport à forte démultiplication.....	191
Qu'est-ce que le rapport à forte démultiplication.....	191
Utilisation du rapport à forte démultiplication.....	191
Ravitaillement.....	185
Ouverture manuelle de la trappe de carburant.....	186
Présentation du système de ravitaillement.....	185
Ravitaillement de votre véhicule.....	185
Recherche visuelle.....	29
Redémarrage du moteur – Boîte de vitesses automatique.....	178
Redémarrage du moteur – Boîte de vitesses manuelle.....	177
Réglage approprié du siège conducteur et du siège passager avant.....	68
Réglage de la carte.....	493
Changement du format de carte.....	493
Zoom avant et arrière de la carte.....	493
Réglage de la date et de l'heure.....	467
Réglage de la distance de suivi du régulateur de vitesse adaptatif.....	263
Réglage de la luminosité du tableau de bord.....	113
Réglage de la température.....	130
Réglage de la vitesse du contrôle descente.....	241
Réglage de la vitesse du contrôle en sentiers.....	230
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle.....	130
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse adaptatif.....	262

Index

Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse.....	257
Réglage de présélection.....	466
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	59
Réglage des paramètres de son.....	466
Réglage des phares.....	371
Réglage des phares Voir : Réglage des phares.....	371
Réglage des rétroviseurs extérieurs.....	117
Réglage du mot-clé déclencheur.....	480
Réglage du volant de direction.....	98
Réglage du volume.....	466
Réglages de l'entrée sans clé.....	91
Réglages du système de démarrage à distance.....	127
Activation et désactivation des derniers réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	127
Activation et désactivation des réglages de siège chauffant.....	128
Activation et désactivation du mode de climatisation et chauffage automatique.....	127
Activation et désactivation du volant de direction chauffant.....	128
Réglage de la durée du démarrage à distance.....	128
Réglages MyKey.....	82
Réglages MyKey configurables.....	82
Réglages MyKey non configurables.....	82
Réglages personnalisés.....	125
Modification de la langue d'affichage du tableau de bord.....	125
Modification des unités de mesure.....	125
Modification des unités de pression des pneus.....	125
Modification des unités de température.....	125
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	266
Régulateur de vitesse adaptatif – Messages d'information.....	266
Régulateur de vitesse adaptatif.....	259
Régulateur de vitesse adaptatif – Dépannage.....	266
Régulateur de vitesse.....	257
Régulateur de vitesse Voir : Régulateur de vitesse.....	257
Rehausseurs.....	52
Remorquage d'urgence.....	347
Remorquage de récupération.....	340
Accès au point de remorquage arrière.....	341
Accès au point de remorquage avant.....	340
Remorquage du véhicule – Dépannage.....	348
Remorquage du véhicule – Messages d'informations.....	348
Remorquage du véhicule.....	344
Remorquage du véhicule – Dépannage.....	348
Remorquage occasionnel du véhicule – Boîte de vitesses automatique.....	346
Remorquage occasionnel du véhicule – Boîte de vitesses manuelle.....	344
Remplacement d'une roue.....	436
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue.....	79
Remplacement de la batterie de 12 V.....	368
Remplacement des balais d'essuie-glace arrière.....	101
Remplacement des balais d'essuie-glace avant.....	100
Remplacement des pneus.....	421
Remplacement du filtre à air d'habitacle.....	138
Remplacement du filtre à air.....	367
Remplacement du filtre à carburant.....	368
Renseignements généraux relatifs à l'entretien.....	506
Renseignements sur le flanc du pneu.....	415
Renseignements sur les collisions et les panes.....	335
Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	339
Démarrage-secours du véhicule.....	336
Remorquage de récupération.....	340
Système d'alerte après impact.....	339
Renseignements sur les roues et les pneus.....	413

Index

Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	409
Reprise de la vitesse programmée.....	258
Reprogrammation du système d'ouvre-porte de garage.....	154
Retrait du panneton de clé.....	77
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....	116
Limitations du rétroviseur intérieur à électrochrome.....	116
Qu'est-ce que le rétroviseur intérieur à électrochrome.....	116
Rétroviseur intérieur.....	116
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....	116
Rétroviseurs extérieurs.....	117
Rodage.....	332
Rodage	
Voir : Rodage.....	332

S

Sécurité – Dépannage.....	96
Sécurité – Foire aux questions.....	97
Sécurité – Messages d'information.....	96
Sécurité enfants.....	43
Dispositifs de retenue pour enfants.....	46
Installation de dispositifs de retenue pour enfants.....	48
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	45
Sécurité.....	96
Sécurité – Dépannage.....	96
Système antivol passif.....	96
Sélection d'un mode G.O.A.T.....	268
Sélection d'un mode quatre roues motrices - 4x4 à prise temporaire.....	203
Sélection d'un mode quatre roues motrices - 4x4 évolué avec mode 4A.....	204
Sélection de la source audio.....	465
Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence.....	218
Serrage du frein de stationnement électrique.....	218
Serrure de capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	358

Sièges à commande électrique.....	142
Composants de l'appuie-tête.....	142
Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière.....	143
Dépose de l'appuie-tête.....	143
Installation de l'appuie-tête.....	143
Réglage de l'appuie-tête.....	142
Réglage de l'assise de siège.....	144
Réglage de la hauteur du siège.....	144
Réglage du dossier de siège.....	144
Réglage du support lombaire.....	144
Sièges à commande manuelle.....	140
Composants de l'appuie-tête.....	140
Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière.....	141
Déploiement des sièges.....	148
Dépose de l'appuie-tête.....	141
Installation de l'appuie-tête.....	141
Rabattement des sièges.....	147
Réglage de l'appuie-tête.....	140
Réglage du dossier de siège.....	142
Sièges arrière.....	146
Sièges à commande manuelle.....	146
Sièges avant.....	139
Sièges à commande électrique.....	142
Sièges à commande manuelle.....	140
Sièges chauffants.....	145
Sièges chauffants.....	145
Activation et désactivation des sièges chauffants.....	145
Précautions à l'égard du siège chauffant.....	145
Spécification du liquide de frein.....	215
Spécification du liquide de lave-glacé.....	452
Spécifications du moteur - 2.3L EcoBoost™.....	443
Spécifications du moteur - 2.7L EcoBoost™.....	444
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	443
Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage.....	154
Symboles utilisés sur le véhicule.....	21
Système antivol passif.....	96
Fonctionnement du système antivol passif.....	96

Index

Qu'est-ce que le système antivol passif.....	96
Système audio – Dépannage.....	473
Système audio – Messages d'information.....	473
Système audio – Précautions.....	465
Système audio.....	465
Autoradio numérique.....	468
Radio AM-FM.....	467
Radio par satellite.....	470
Système audio – Dépannage.....	473
Système d'alerte après impact.....	339
Désactivation du système d'alerte après une collision.....	339
Fonctionnement du système d'alerte après une collision.....	339
Limitations du système d'alerte après une collision.....	339
Qu'est-ce que le système d'alerte après une collision.....	339
Système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	149
Système d'information sur les angles morts – Dépannage.....	286
Système d'information sur les angles morts – Messages d'information.....	286
Système d'information sur les angles morts.....	283
Système d'information sur les angles morts – Dépannage.....	286
Système d'ouvre-porte de garage.....	151
Système de détection d'occupation du siège passager avant.....	69
Fonctionnement du système de détection d'occupation du siège passager avant.....	69
Le système de détection d'occupation du siège passager avant, de quoi s'agit-il?.....	69
Précautions relatives au système de détection d'occupation du siège passager avant.....	71
Témoins du système de détection d'occupation du siège passager avant.....	71
Système de maintien de voie – Dépannage.....	280
Système de maintien de voie – Foire aux questions.....	281
Système de maintien de voie – Messages d'information.....	280
Système de maintien de voie.....	276
Mode d'aide.....	278
Mode d'alerte.....	278
Mode d'alerte et d'aide.....	279
Système de maintien de voie – Dépannage.....	280
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....	433
Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information.....	435
Système de surveillance de la pression des pneus – Témoins.....	433
Système de surveillance de la pression des pneus.....	431
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....	433
T	
Tableau de bord.....	32
Téléphone.....	484
Témoin d'antipatinage.....	223
Témoin de contrôle descente.....	242
Témoin de contrôle de stabilité.....	228
Témoin de proximité.....	294
Activation et désactivation des témoins de proximité.....	295
Qu'est-ce que le témoin de proximité.....	294
Témoin d'indication de proximité.....	295
Témoins d'aide à la direction en sentier.....	236
Témoins d'aide au stationnement.....	249
Témoins d'alerte conducteur.....	300
Témoins d'alerte de circulation transversale.....	289
Témoins de désaccouplement de la barre stabilisatrice.....	238
Témoins de l'affichage du tableau de bord.....	120
Témoins de la fonction Auto-Start-Stop.....	178

Index

Témoins de la prise de courant.....	158
Témoins de la télécommande de démarrage à distance.....	127
Témoins de position de la boîte de vitesses automatique.....	197
Témoins de régulateur de vitesse.....	258
Témoins du contrôle en sentiers.....	230
Témoins du différentiel autobloquant électronique.....	211
Témoins du mode quatre roues motrices.....	206
Témoins du régulateur de vitesse adaptatif.....	265
Témoins du système d'alerte des occupants des sièges arrière.....	150
Témoins du système d'information sur les angles morts.....	285
Témoins du système de maintien de voie.....	279
Terminologie du pneu.....	420
Toit rigide amovible.....	391
Pose et dépose du toit rigide.....	391
Toit souple amovible.....	391
Ouverture et fermeture du toit souple.....	391
Pose et dépose du toit souple.....	393
Traction d'une remorque – Dépannage.....	320
Traction d'une remorque – Messages d'informations.....	320
Traction d'une remorque.....	315
Dimensions et charges de remorquage.....	319
Traction d'une remorque – Dépannage.....	320
Transport de charges.....	302
Points d'ancrage de l'aile.....	311
Porte-bagages.....	307
Transport du véhicule.....	342

U

Utilisation de cette publication.....	20
Utilisation de chaînes à neige.....	424
Utilisation de l'entrée sans clé.....	91
Utilisation de la télécommande.....	76
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	84

Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord.....	124
Utilisation du démarrage en prise.....	174

V

Véhicule connecté – Dépannage.....	461
Véhicule connecté.....	459
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	459
Ventilation	
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation automatique de température.....	129
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation - Véhicules avec : Régulation manuelle de température.....	134
Vérification de l'état du système MyKey.....	84
Vérification de la pression des pneus.....	426
Vérification des balais d'essuie-glace.....	100
Vérification des ceintures de sécurité.....	61
Vérification des corps de valve de roue.....	429
Vérification du liquide de refroidissement.....	363
Vérification du niveau de liquide d'embrayage.....	193
Vérification du niveau de liquide de boîte de vitesses manuelle.....	192
Vérification du niveau de liquide de frein.....	214
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	358
Verrouillage automatique.....	88
Exigences relatives au verrouillage automatique.....	88
Qu'est-ce que le verrouillage automatique.....	88
Verrouillage des commandes de glaces arrière.....	115
Verrouillage et déverrouillage du hayon.....	93
Verrouillage sécurité enfants.....	54

Index

Vide-poche.....	164
Emplacement du vide-poche.....	164
Vitesses recommandées de passage de rapports.....	192
Volant de direction - Véhicules avec :	
Régulateur de vitesse, Véhicules sans :	
Système de maintien de voie.....	29
Volant de direction - Véhicules avec :	
Régulateur de vitesse/Système de maintien de voie.....	31
Volant de direction - Véhicules avec :	
Régulateur de vitesse adaptatif.....	30
Volant de direction.....	98

W

Wi Fi

Voir : Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	460
Voir : Création du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463
Voir : Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463
Voir : Point d'accès Wi-Fi du véhicule.....	463

